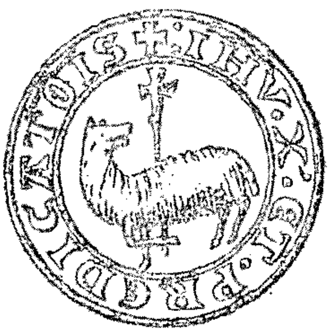
FR. GÉRARD DE FRACHET, O.P.
(1225-1271)

Vies des Frères
de l'Ordre des Frères-Prêcheurs

TRADUITES DES CHRONIQUES
DU XIII[e] SIÈCLE. — PRÉFACE
DE JOHANNES JOERGENSEN



P. LETHIELLEUX, Éditeur
22, Rue Cassette, Paris (VI)

Bibliothèque Saint Libère

http://www.liberius.net

© Bibliothèque Saint Libère 2010.
Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

VIES DES FRÈRES

APPROBATION

Ayant lu, par ordre du T. R. P. Provincial, le livre intitulé : *Vies des Frères* de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, nous l'avons trouvé de nature à édifier ceux qui le liront et à promouvoir dans les âmes religieuses la ferveur et l'esprit apostolique de nos premiers Pères.

Fr. Hyacinthe, M. Parys, S. T. L.
Fr. Constant, M. Lagae, S. T. L.

Imprimi potest.
Fr. C. Rolin
Pr. Prov. Ord. Praed. in Belgio
Lovanii die 21 Martii 1912.

Imprimatur
Parisiis, die 24 Martii 1912
H. Odelin, Vic. Gen.

Au R. P. HUGUES LECOCQ

BIEN CHER AMI,

Qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai eu l'imprudence énorme de vous promettre une préface pour votre traduction des Vies des premiers Frères-Prêcheurs...

Heureusement que vous avez fait vous même une si belle introduction à cette œuvre méritoire. Je pense donc pouvoir me contenter de quelques paroles.

Vous connaissez (comme moi, comme tous les pèlerins d'Italie) le merveilleux couvent de San Marco.

On passe là, à travers une série de cellules — et chacune d'elle contient une fresque, due au pinceau de l'immortel Angelico.

Savez vous que c'est à San Marco que j'ai pensé, en parcourant (d'un œil trop superficiel, hélas !) votre belle collection de légendes et d'historiettes pieuses.

C'est la même inspiration qui se fait jour dans les deux ouvrages, presque contemporains, n'est-ce pas ?

Les chapitres de votre beau livre se suivent — comme le font les cellules de San Marco ; et dans chaque chapitre, il y a une image pieuse, qui nous invite à la prière, au recueillement, à la méditation.

C'est là, la plus grande louange qu'on pourrait octroyer à votre livre, et il le mérite pleinement.

Charlottenlund en Danemark
Jour de Pâques, 1912

JOHANNES JŒRGENSEN.

Avant-dire du Traducteur.

Ne crains pas, Lecteur inconnu, que je te fasse quelque longue et docte préface sur des sources de manuscrits ou des dates hypothétiques.

Je veux simplement te saluer au seuil de ce livre, et te souhaiter — comme il sied — de prendre à le parcourir, autant de joie et de consolation que j'en eus à le traduire.

S'il est vrai que tu doives, malgré toi, porter dans le passé l'esprit qui t'anime présentement, peut-être ne trouveras-tu dans ces humbles récits aucune des émotions que je puis promettre aux âmes qui, par la grâce de Dieu, ont le sens du surnaturel et ses lumineuses intuitions.

Tu ne verrais que de gracieuses légendes et d'ingénieuses fableries là où, sans nous tromper, nous écoutons, nous autres, avec un tressaillement, battre sous les vieux parchemins enluminés le cœur de nos saints et de nos poètes.

Car, sache le bien, ils ne sont point morts ceux là dont nous portons sur nous, avec un pieux amour, les cendres encore chaudes; leur souvenir vit intensément dans nos mémoires et nous vivons avec eux bien plus qu'avec les vivants.

Et si l'on y songe, n'est-ce point un perpêtuel enchantement que de connaître ces douces et fortes figures dont nous retrouvons le vivant portrait sous les poussières des chroniques ?

N'est-ce point un viatique que d'avoir sous les yeux leurs exemples et le souvenir de leur vie qui passait pareille à ces nuages que tu as dû certes admirer parfois dans les couchants, revêtus de clartés et de calme splendeur.

Ils empruntaient au Christ, à l'exemple de notre Bienheureux Père, ces vertus qui, greffées sur des natures originales, ont donné, au chaud soleil de l'idéal dominicain, des plants mûrs et merveilleux.

Je me suis efforcé d'en receuillir les grappes, Lecteur, dans cet ouvrage, où, crois-moi, beaucoup de la sève primitive s'est, hélas !, échappée en la transposition des mots. Sans doute aurai-je comme excuse de te traduire ces vers de Dante :

Bien souvent dans les mains de l'artiste
Parce que la matière obtuse lui résiste
La forme répond mal au saint désir de l'Art...(1)

---

(1) « ... forma non s'accorda
Molte fiate all' intenzion dell' arte
Perchè a risponder la materia è sorda.

Mais, à vrai dire, je suis resté très en dessous de ma tâche alors qu'elle n'offrait — je te l'avoue — que de bien maigres difficultés.

Non seulement l'édition savante et très documentée de Reichert (Vitae Fratrum) facilitait singulièrement mon travail, mais j'ai usé sans scrupules des traductions que le R. P. Bayonne en donna, jadis, dans l'*Année Dominicaine*.

En un temps où une littérature nouvelle, tendrement lumineuse comme les ciels de l'Ombrie, enchante les âmes amoureuses du Poverello d'Assise, j'ai songé qu'il t'intéresserait sans doute de connaître la douce et incomparable figure de son illustre ami, notre Bienheureux Père Saint Dominique.

Tu la trouveras parmi ces pages, éparse dans des récits variés, et surtout dans l'âme de ses enfants dépositaires et amants de son idéal.

L'ayant aimé pour avoir vécu en sa familiarité, ses premiers fils se sont efforcés avec ardeur, en des temps de fervide enthousiasme, de reproduire en eux les traits de sainteté dont ils furent les témoins privilégiés.

Mieux que nous ils y sont parvenus, plus près qu'ils étaient du foyer auquel leur cœur se réchauffait.

C'est toute leur histoire que ce livre.

Non moins que dans les Fioretti, tu y trouveras de vives couleurs et la grâce du mouvement.

Autant de poésie, de pauvre simplicité, de naïve bonne humeur et de grande sainteté en enluminent les pages.

Elles abondent en clarté, en traits savoureux, en suaves merveilles.

Rien n'égale ces pages dont l'innocence dévote, l'ardeur enflammée et candide, la grâce incomparable d'un vieux style fait songer, parmi l'encens et les miracles, à la foi d'un moyen âge prosterné devant des châsses et des reliquaires.

Notre Dame, la bienheureuse Vierge, « Vestiaire de l'Ordre » ainsi qu'on L'appelle chez nous (puisque nous Lui devons notre habit); Notre-Dame, dis-je, est ici dans son domaine. Elle parcourt les dortoirs et veille sur le sommeil des frères; Elle aide les âmes tentées, leur apparait, les réconforte en leur apportant des fruits savoureux. Elle assiste de ses lumières les prédicateurs qui lui sont dévots et condescend même jusqu'à servir les frères au réfectoire. Elle les retient dans *son* ordre, avec une douce violence parfois, ainsi qu'il advint à ce novice, qui, prêt de quitter le cloître, s'était agenouillé devant son image pour prendre congé d'Elle...

Le sommeil des frères est hanté de sa vision; et comment s'étonner qu'ils en rêvent la nuit, alors qu'ils ont pour Elle, durant le jour, le meilleur de leur temps et de leurs pensées ?

Etant jeune novice, je me souviens avoir lu dans l'original latin, ces pages dont rien ne parvient à rendre le charme archaïque et la naïveté sérieuse.

L'odeur du récit m'imprégnait tout entier, pareil à ces fleurs qui laissent embaumées longtemps, les mains qui les ont cueillies.

Tôt venu, et combien indigne, parmi des pères âgés et des frères dont les exemples me faisaient sentir mon humilité, je cherchais instinctivement, le soir, au chant du *Salve Regina*, la Vierge bénissant avec un aspersoir d'or la double rangée des frères prosternés...

Et surtout, ne va pas croire, Lecteur, que ce sont là pieuses rêveries et légendes aimables : ce livre que je t'apporte est un livre historique; et s'il te plaît d'en douter, veuille, je t'en prie, ne pas oublier tout à fait le viel axiôme de saine critique qui fait au possesseur une condition plus avantageuse.

Peut-être — excuse-moi — es-tu de ces esprits superficiels ou passionnés qui regardent à priori, comme l'équivalent d'une impossibilité, la pourtant évidence d'effets auxquels une ignorante suffisance ne

parvient pas à rattacher les causes? Dès lors, abandonne ce livre où décidément tout est appelé à te faire sourire. Si au contraire ton âme est simple et facilement séduite par le merveilleux, tu rendras avec moi hommage au Bienheureux Dominique qu'il sied de très bien louer, après avoir rendu affectueux honneurs à la Vestiaire de l'Ordre, Notre Dame la Bienheureuse Vierge Marie...

Au point de vue de la sérénité, disent les chroniqueurs, nul n'est comparable à saint Dominique : c'est un ciel sans nuages, une atmosphère que nulle vapeur ne trouble.

Il passe sur la terre et il n'est point de la terre, il passe comme le Verbe de Dieu en apportant aux hommes la grâce et la vérité. Son existence est en quelque sorte immatérielle. C'est la parole, la prédication, le verbe toujours en acte.

En chemin, dans ses haltes, dans ses gîtes, dans les bourgades comme dans les villes, dans les monastères des autres Ordres comme au milieu des siens, la nuit comme le jour, il parle, il enseigne, à moins qu'il ne s'entretienne seul à seul avec son Père céleste. Il parcourt ainsi la terre, mais ce n'est qu'en l'effleurant, s'il parle la langue des hommes, ce n'est que pour leur révéler les choses du ciel. Saint François

égale peut-être en tendresse son illustre ami, mais le côté sensible, imaginatif, terrestre jusqu'à un certain point, a plus de part en lui. On y sent d'avantage l'effort. Sa chair trouée par les stigmates exprime douloureusement Jésus-Christ crucifié. Il fascine les masses par cette représentation saisissante et en quelque sorte dramatique. Il a connu avant l'heure de la grâce, les moments troubles de la passion; jamais il ne parviendra au sacerdoce éternel; mais du jour où, enivré tout à coup de l'amour divin — inebbriato del divino amore — il gravira le dérisoire calvaire de la Pauvreté, il apprendra en même temps aux hommes, à l'exemple de sa vie pénitente, le renoncement et la souffrance, ou plutôt l'art de les sanctifier par l'amour.

Saint Dominique est vierge; il tient en main le lys de toute clarté. Il est pur comme la lumière; il représente le Verbe.

Sa chair n'est pas tourmentée par les stigmates, mais, disent les contemporains, il sort de son front et de ses cils une clarté radieuse qui inspire le respect et l'amour.

Tout charme en lui, tout apaise.

On signale à l'envi sa rare égalité au milieu des incidents d'une vie accidentée, égalité joyeuse, suave, toute embaumée d'un parfum céleste.

On ne l'avait jamais vu, disent les témoins de ses actes, ni troublé, ni ému.

L'adversité, la souffrance, les obstacles ne font qu'appeler sur son visage un sourire plus doux et plus aimable.

Dans les circonstances de moindre importance, écueils d'une vertu plus ordinaire, la sienne ne se démentait jamais. Blessait-il ses pieds aux pierres du chemin, avec un visage allègre, il disait : « Voilà notre pénitence ! »

Etait-il surpris par un orage, il chantait des hymnes d'un ton joyeux; avait-il à souffrir, en voyage, de la pénurie, de la faim, de la soif, il se réjouissait encore.

Il en était de même dans ses maladies et quand les ardeurs de la fièvre le consumaient : « Car, disent les actes de sa canonisation, les choses adverses étaient en possession d'exciter sa joie, bien plus que les prospérités. »

Et cependant, en saint Dominique, la sérénité n'exclut pas la tendresse; confinant à l'impassibilité, elle était pleine de compassion. « Il était toujours joyeux et agréable, dit la Sœur Cécile, hormis quand il était ému sur les misères du prochain. »

Son âme, d'une égalité inaltérable, dit le bien-

heureux Jourdain, n'était accessible qu'au seul trouble de la pitié et de la miséricorde. Il était, dit un frère, agréable, gai, patient; il ajoute aussitôt : miséricordieux, doux, et très propre à consoler les frères; — « leur très excellent consolateur » ainsi que s'exprime un autre témoin.

La tendresse découlait comme de sa source, de la sérénité.

Telle est, esquissée dans ses grands traits, la physionomie de notre Père Bienheureux.

Te citerai-je après lui, son fervent imitateur en douceur et joie amène, le bienheureux Jourdain, et tant d'autres d'aimable vertu?

Trop longtemps déjà, je t'ai retenu loin du but, dans des chemins de détour, pour t'en dire davantage.

Heureux sont-ils ceux-là, o Lecteur, qui, pèlerinant aux tombeaux de nos pères, ont vu les lieux témoins des merveilles que tu vas lire.

Sur la terre d'Espagne ou d'Italie, dans l'ombre de nos cloîtres déserts, parmi les statues et les tableaux, heureux ceux-là qui ont évoqué leur souvenir, et respiré dans la brise des soirs autre chose que les parfums épars des magnolias en fleurs...

Du fond de nos contrées brumeuses, c'est à peine

si nous pouvons imaginer le cadre de ces vies à l'avant-plan desquelles l'Art se dressait dans sa primitive et sainte bauté. Florence, Naples, Venise, et vous o Fiesole, ceux-là qui ont cherché dans vos murs l'ombre des grands disparus m'ont dit vos moires changeantes, votre jeune lumière, vos jardins et vos allées, l'allégresse de l'air, la féerie de vos ors et de vos mosaïques.

Mais, dans le poudroiement de midi, ce n'était pas, Florence, l'émeraude de tes eaux, ni tes marbres veinés, ni la sveltesse de tes campaniles, qui faisaient leur cœur s'exalter; c'était cet Art qui, gardant son superbe et modeste rôle, se bornait à ressusciter à leurs yeux le décor familier que tant de figures chères avaient, avant eux, connu et tendrement aimé.

Peut-être ces pèlerins qui vinrent à vous, villes lointaines, auraient-ils dû se borner à contempler et à s'enivrer de souvenirs, sans regretter de n'avoir point vécu ces temps héroïques. Ce n'était point possible.

Tout ce que le siècle ingrat et médiocre refoulait en eux d'énergie et de sainte passion tressaillit brusquement, nous ont-ils rapporté, au seuil de tant de gloires et de splendeurs. Ils éprouvaient à évoquer ces temps disparus, une ardente et religieuse volupté, mais sans pouvoir, hélas! donner à leur illusion la force qui

l'eût dépouillée de toute mélancolie. Il leur semblait qu'ils arrivaient dans le pays où ils auraient dû vivre, mais ces moines étaient nés trop tard... Saint Antonin n'était plus ; la voix prophétique de Savonarole s'était tue; Angelico avait abandonné ses fresques ; et seule, la Piagnona allongeait mélancoliquement dans le soir, au dessus des lauriers sombres et des oléandres en fleurs, les ondes affaiblies d'un passé révolu...

S'il t'arrive un jour, Lecteur fortuné, d'appuyer ta rêverie à la margelle d'un de ces puits qui symbolise, au centre de nos cloîtres d'Italie, « l'eau qui rejaillit jusque dans la Vie Eternelle » souviens-toi que des saints y sont venus boire avant toi; et que, — moins bien que ces chroniques, pourtant, — l'eau recueillit pieusement, tandis qu'ils s'y miraient, la douce clarté de leur visage.

Fr. Hugues Lecocq
des Frères-Prêcheurs.

Vies des Frères
de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Comment ce petit livre est appelé, de ce dont il traite et quelles en sont ses parties.

Ce petit livre, qui peut être intitulé *Vies des Frères*, est une compilation des divers récits que beaucoup de frères, craignant Dieu et dignes de foi, relatèrent au Frère Humbert, Maître de l'Ordre.

Il se divise en cinq parties. La première concerne le commencement de l'Ordre ; la deuxième les faits qui, ayant rapport au bienheureux Dominique, n'ont pas été consignés dans sa légende ; la troisième concerne le Maître Jourdain ; la quatrième le progrès des frères ; la cinquième, enfin, leur sortie de ce monde.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

COMMENT NOTRE-DAME OBTINT DE SON FILS L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS.

I. — Si nous scrutons avec un soin diligent les mystères des divines Ecritures, nous reconnaîtrons clairement que Notre-Dame, la bienheureuse Vierge Marie, est auprès de son Fils la médiatrice attentive et l'aide très pieuse du genre humain.

Craignant que les pécheurs ne périssent, rejetés de la face de Dieu, Elle apaise, par le patronage de ses prières, la sévérité de la justice divine et confère beaucoup de choses utiles au monde par l'instance de ses supplications.

C'est pourquoi est-Elle appelée à juste titre : Nuage interposé entre Dieu et les hommes pour tempérer la colère divine ; et : Propitiatrice, parce que par Elle, Dieu nous pardonne nos offenses, accordant libéralement de nombreuses et grandes grâces à ceux qui les sollicitent par son intercession.

De toutes ces grâces, celle d'un Ordre si grand et

si célèbre ne fut pas la moins insigne de celles qu'Elle obtint par ses prières, de la miséricorde de Dieu, pour le salut du genre humain, ainsi que cela nous est connu par les révélations de plusieurs.

II. — Il y avait, avant l'institution de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, un moine qui menait une vie vertueuse, lequel moine au cours d'une maladie fut ravi en extase et y demeura trois jours consécutifs privé de mouvement et de sentiment : revenu à lui, il ne voulut dire à personne ce qu'il avait vu.

Quelque temps après, l'Ordre fut fondé, et il arriva que deux frères prêchèrent dans une église où se trouvait ce religieux. Celui-ci s'informa de leur ministère, de leur Ordre, de leur nom, puis, le sermon fini, il les prit à part avec quelques hommes vertueux, et leur dit : Ce que Dieu m'a révélé dans sa bonté et que j'ai toujours gardé sous silence, je ne dois plus le taire. Etant autrefois ravi en extase trois jours et trois nuits, j'ai vu Marie, Notre-Dame, Mère de Dieu, à genoux et les mains jointes, priant son Fils pour le genre humain, et le conjurant d'attendre qu'il fît pénitence. Le Seigneur repoussa plusieurs fois la demande de sa Sainte Mère et comme Elle continuait à insister : « Ma Mère, lui dit-Il enfin, que puis-je ou que dois-je faire

de plus pour les hommes ? Je leur ai envoyé les patriarches et les prophètes et c'est à peine s'ils se sont amendés ; je suis venu vers eux, je leur ai envoyé les apôtres, et ils les ont fait mourir comme moi sans pitié. Je leur ai envoyé des martyrs, des docteurs et des confesseurs en grand nombre, et ils sont restés indociles à leur voix.

» Cependant, parce que je ne peux rien Vous refuser, je leur enverrai mes prêcheurs par lesquels ils seront illuminés et purifiés. »

III. — Cette vision est confirmée par ce que raconta un cistercien de grand âge et de grand mérite, moine de l'abbaye de Bonnevaux, diocèse de Vienne, à Frère Humbert ; qui fut dans la suite Maître Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

« A l'époque où douze abbés de notre Ordre furent envoyés par le Pape Innocent III contre les Albigeois hérétiques, l'un d'eux passa près d'un village où l'on disait qu'un mort était ressuscité. Il envoya donc un de ses moines pour savoir la vérité et s'enquérir exactement de ce que le mort avait vu. Aux questions qui lui furent posées : « J'ai vu, dit-il, la Bienheureuse Vierge à genoux devant son Fils, le priant trois jours de suite pour le monde. Et son Fils, Lui rappelant les

bienfaits dont Il avait comblé son peuple, et l'outrage qu'Il en recevait en retour, ajouta : « Comment donc pourrai-je pardonner à ces ingrats ? »

— « Bon Fils, Lui répondit la Vierge, n'agissez pas selon leur malice, mais selon Votre miséricorde. »

Enfin, vaincu par ses prières, Jésus Lui dit : Je ferai encore ce que Vous désirez, je leur enverrai des prédicateurs ; s'ils se corrigent, c'est bien, sinon je ne les épargnerai pas.

Tel fut le récit de ce vénérable vieillard, et il ajouta : Peu de temps après, vous fûtes fondés, vous, Frères-Prêcheurs et on peut espérer avec certitude que la création de votre Ordre est due aux prières de la glorieuse Vierge. Aussi devez-vous travailler avec soin à la conservation d'un ordre si recommandable et honorer d'un culte tout particulier la Bienheureuse Marie.

IV. — *De quelle façon la Bienheureuse Vierge présenta Saint-Dominique à son Fils.*

Un frère mineur, pieux et digne de foi, qui fut longtemps compagnon de Saint-François, a fait à plusieurs de nos frères, le récit suivant, rapporté ensuite par l'un d'eux à Maître Jourdain du temps où Saint-Dominique était à Rome et demandait à Dieu et au

seigneur Pape la confirmation de son Ordre : une nuit, étant en prière selon sa coutume, il vit le Seigneur Jésus, debout dans l'espace et brandissant trois lances contre le monde.

La Bienheureuse Vierge Marie, sa Mère, s'étant jetée à ses genoux, Le suppliait de pardonner à ceux qu'Il avait rachetés et de tempérer sa justice par sa miséricorde. Son Fils Lui disait : Ne voyez-Vous donc pas quelles injures me sont faites ? Ma justice ne saurait laisser tant de crimes impunis.

Sa Mère Lui répondit : Comme Vous le savez, Vous qui êtes Celui qui sait tout, il y a un moyen de les ramener à Vous, le voici : J'ai un serviteur fidèle, envoyez-le dans le monde. Il annoncera votre parole aux hommes, ils se convertiront et Vous chercheront, Vous, le Sauveur de tous. J'ai un autre serviteur, je le lui donnerai pour aide et il travaillera à la même œuvre. Le Fils de Dieu dit à sa Mère : Votre vue m'a désarmé ; mais montrez-moi, je Vous prie, ceux que Vous destinez à une si grande mission.

Alors, la Mère de Dieu présenta le bienheureux Dominique à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je l'accepte, dit Celui-ci, il fera très bien et avec zèle tout ce que vous avez dit. Elle lui présenta ensuite le bienheureux François, et le Sauveur l'approuva également.

Or le Bienheureux Dominique, considérant attentivement dans cette vision, ce compagnon qu'il ne connaissait pas encore, le rencontra le lendemain dans une église et le reconnut d'après ce qu'il avait vu pendant la nuit.

Il se jeta dans ses bras, et, le tenant sur son cœur, il l'embrassait avec une sainte effusion, disant : « Tu es mon frère d'arme, tu marcheras avec moi du même pas et aucun ennemi ne prévaudra contre nous ».

Il lui raconta ensuite sa vision et dès lors ils n'eurent plus qu'un cœur et qu'une âme en Dieu ; et ils recommandèrent à leurs fils qu'il en fut de même entre eux toujours, en tout amour et révérence.

CHAPITRE II.

Comment cet ordre a été prédit et annoncé par plusieurs.

I. — Aux Portes, monastère de l'ordre des Chartreux, dans le diocèse de Lyon, il y eut un prieur d'une si grande piété qu'il y était surnommé Saint-Etienne. Ce Prieur prédit à ses frères, d'après une révélation dont le Seigneur l'avait favorisé, l'avènement proche de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Puis, attirant leur attention sur ce point, il les conjura avec une onction toute particulière et leur recommanda d'avoir cet Ordre en grand honneur et grande affection. C'est ce qu'ils font très dévotement, car ils reçoivent nos frères comme des anges du Seigneur.

II. — Dans la province d'Arles, un évêque d'Orange, de l'Ordre blanc (Cistercien), était généralement regardé comme le Saint de Dieu, à cause de son éminente piété et de ses œuvres admirables. Il excellait particulièrement dans le ministère de la prédication qu'il exerçait avec une rare ferveur non seulement dans son diocèse, mais encore dans toute la province. Il annonça publiquement et souvent dans ses sermons que l'Ordre des Prêcheurs serait bientôt institué.

Maintenant, disait-il à ses auditeurs, je vous annonce la parole de Dieu comme je peux : mais il en viendra bientôt, qui vous l'annonceront dans la vérité, parce qu'ils en auront à la fois le ministère, la science, la vie et le nom. Quelques-uns de ceux qui l'ont entendu parler vivent encore.

III. — Dame Marie d'Oignies, dans le diocèse de Liége, femme distinguée et d'une rare perfection, dont Maître Jacques Vitry, qui fut Cardinal-Evêque,

a décrit la vie admirable, raconte qu'étant ravie et dans la plus vive allégresse, elle ressentit une grande joie de ce que l'Esprit-Saint devait bientôt visiter l'Eglise et l'illuminer par ses saints prédicateurs. Cette prédiction fut faite dix ans avant l'établissement de l'Ordre.

IV. — A Pise, il y avait une femme vénérable et très pieuse, dont on raconte, qu'étant vierge de cœur et de corps, elle reçut du Seigneur Jésus un anneau de fiançailles, qui est conservé dévotement dans un monastère voisin de cette ville : les habitants de Lucques et de Pise l'appelaient Sainte Bona. Entre autres prédictions qu'elle fit, elle annonça que l'Ordre des Prêcheurs allait bientôt paraître ainsi que l'ont attesté plusieurs de ceux qui l'ont entendue.

V. — L'abbé Joachim, fondateur du monastère de Flore, a parlé de cet Ordre dans plusieurs livres et en divers endroits ; et décrivant l'habit et l'institution, il avertit ses frères qu'après sa mort, lorsque cet Ordre s'établirait, ils eussent à le recevoir avec respect. C'est ce qu'ils firent en effet, en recevant nos frères processionnellement et la croix en tête, lorsqu'ils vinrent vers eux pour la première fois.

VI. — La Sybille elle même semble avoir prophé-

tisé cet Ordre et l'avoir loué dans un magnifique langage, comme on peut s'en convaincre en lisant son livre.

VII. — Sainte Hildegarde, dont les prophéties et les dires ont été approuvés par le pape Eugène, qui les fit consigner solennellement dans les écrits des Saints, prophétisa l'Ordre des Prêcheurs devant Saint Bernard, les Cardinaux et nombre de Prélats : « Après le temps efféminé, qui commence au XI[e] siècle, au temps viril qui commence en 1215, des hommes forts se lèveront et prophétiseront; et tout ce que les Ecritures contiennent d'ancien et de nouveau avec toutes les paroles répandues par l'Esprit-Saint, ils les rassembleront et en orneront leur esprit comme d'un collier de pierres précieuses.

» Par eux et par d'autres sages, beaucoup de séculiers se convertiront et vivront saintement; et en se diffusant, cet Ordre vivra parmi les temps, glorifié par une multitude innombrable de martyrs. »

CHAPITRE III.

Que beaucoup de gloses et de paroles des Saints semblent penser la même chose.

Plusieurs frères érudits, parcourant les gloses et les écrits des Saints ont noté ce qui dans leurs dires revenait fréquemment au sujet de l'Ordre et de sa mission dans ce monde.

I. — (III Livre des Rois, Ch. 4.) Les intendants du roi, chacun à leur tour, fournissaient avec le plus grand soin tout ce qui était nécessaire à la table du roi Salomon.

Glose : De crainte que quelque chose ne manque dans la maison du roi, l'Ordre des Prêcheurs en écrivant et en parlant, travaille pour que tout abonde à la table du Seigneur, où les fidèles sont nourris.

II. — (Au même livre, Ch. 10.) Douze lionceaux se tiennent à gauche et à droite sur les six degrés.

Glose : Par les douze petits lions est représenté l'Ordre des Prêcheurs suivant la doctrine apostolique. Ceux-ci se tiennent de chaque côté des six degrés parce qu'à gauche et à droite ils s'efforcent de fortifier

par la doctrine et l'exemple les degrés des bonnes œuvres.

II. — (I[er] livre des Paralipomènes, Ch. 20.) L'année suivante, au temps où les rois se mettent en campagne, Joab, à la tête d'une forte armée, ravagea le pays des fils d'Ammon et vint assiéger Rabba. Mais David resta à Jérusalem. Joab battit Rabba et la détruisit. David enleva la couronne de Melchom de dessus sa tête.

Glose : Joab commença la guerre; David la finit. Le Christ fait la guerre tandis que l'Ordre des Prêcheurs oppose aux puissances du monde le bouclier de la foi. Mais la fin du combat et du triomphe est rapportée au Christ, *qui opère en nous le vouloir et le parfaire*. (S[t] PAUL.)

Cette couronne qu'il a arrachée au démon pour la ceindre lui-même, ce sont les fidèles qui l'entourent comme un diadème : « Tu couronnes l'année de tes bienfaits. » (Ps. 64, 12.)

IV. — (Livre d'Esther.) Deux eunuques du roi qui avaient été portiers et se tenaient aux abords du palais ayant voulu tuer le roi, Mardochée l'apprit.

On entend par Mardochée l'Ordre des Prêcheurs et

voici ce que dit la glose marginale : Les schismatiques et les hérétiques représentent les deux eunuques qui portant dans leur cœur le venin du mensonge et de la malice, complotent contre la vérité et tuent le Christ, c. à d. la foi du Christ dans les fidèles eux-mêmes. Mais les saints docteurs dévoilent leur iniquité, afin que les innocents soient sauvés, et que ceux là, par une juste vengeance, soient punis.

V. — (Item.) Les grandeurs auxquelles le roi Assuerus éleva Mardochée. Glose : Ainsi l'Ordre des Prêcheurs devant les fidèles et les infidèles.

VI. — Et sur ce verset des Cantiques : Ton sein est une coupe arrondie (VII, 3), Augustin dans un sermon explique ainsi cette beauté virginale : « Qu'est-ce que cette coupe, sinon l'Ordre des Prêcheurs qui versent dans l'âme de leurs auditeurs les vins de la doctrine céleste et les enivrent. »

VII. — (Item, Eccl. X, v. 4). En son temps, il suscitera sur elle, c. à d. sur la terre, un gouverneur utile. Glose : C'est l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

VIII. — (Eccl. XXXVIII, v. 29). Tel est le forgeron assis près de son enclume. Glose : L'Ordre des

Prêcheurs, sur le dur travail de la vie présente, forge des armes spirituelles.

IX. — (Item). Tel encore le potier assis à son ouvrage. Glose : L'Ordre des Prêcheurs qui, par différents offices, remplissant leur ministère, règlent la doctrine selon leurs auditeurs. Fragiles et faibles ils les forment par leurs paroles et leurs exemples, comme des vases d'honneur.

X. — (Item). Quand il avait pris la robe d'honneur, revêtu la perfection de la vertu. Glose ; L'Ordre des Prêcheurs, en recevant la robe de gloire et en se revêtant d'une vertu consommée, met en évidence la marque de sa dignité, l'ornement de sa foi et le vêtement de ses bonnes œuvres.

XI. — (Item, Jérémie XXXVIII). « Abdémélech, Ethiopien, eunuque de la maison du roi, apprit qu'on avait mis Jérémie dans la citerne. » Et après : « O Roi, mon seigneur, ces hommes ont mal agi de traiter ainsi Jérémie, le prophète, en le descendant dans la citerne ». Glose : Cet eunuque éthiopien qui,empli de la crainte et de l'amour de Dieu, libéra le prophète, signifie les Prêcheurs qui se sont châtrés eux-mêmes à cause du règne des cieux et qui, par l'inspiration

d'une véritable charité, s'efforcent de retirer du gouffre de perdition ceux qui sont iniquement opprimés. Son nom en témoigne.

Abdémélech signifie en effet serviteur du roi, à savoir, de celui-là dont il est dit « C'est un roi puissant au dessus de tous les dieux. »

C'est lui que sert l'Ordre des Prêcheurs en ramenant les nations à la foi par la parole évangélique.

XII. — (Item, Ezechiel, II) : Et voici qu'une main était tendue vers moi, tenant un livre roulé. Elle le déroula devant moi. Grégoire, dans la première partie d'*Ezechiel*, en donne la glose suivante : « Ainsi que l'Ordre des Prêcheurs est représenté par le Prophète, de même les pages d'Ecriture Sainte par le livre qu'il reçut. Le livre est roulé parce que la parole de l'Ecriture Sainte est obscure et enveloppée par le sens profond des sentences, de crainte qu'elle ne soit pénétrée facilement par le sens commun.

Mais, devant le prophète, le livre est ouvert parce que, devant les Prêcheurs, est éclaircie l'obscurité du saint discours.

XIII. — (Item, Amos, IX). Le laboureur joindra le moissonneur et celui qui foule le raisin joindra

celui qui répand la semence. Glose : Par tous ceux-ci on entend l'Ordre des Prêcheurs.

XIV. — (Item, Math., IIII). Il vit deux frères. Glose : Parce qu'il approuva l'unité de la dilection fraternelle, sans laquelle personne n'est admis dans l'Ordre des Prêcheurs.

XV. — (Item, Luc, XIIII). A l'heure du repas, il envoya son serviteur dire aux invités : « Venez, car tout est déjà prêt ». Glose de Grégoire : L'heure du repas est la fin du siècle, d'où la parole de l'apôtre : Nous sommes ceux qui sommes arrivés à la fin des temps.

En ce temps, le serviteur c. à d. l'Ordre des Prêcheurs sera envoyé aux invités, par la loi et les prophètes, afin qu'ayant surmonté tout dégout ils se préparent à goûter le festin.

XVI. — De même Bernard dans son sermon de Saint André : Le fleuve est l'Ordre des Prêcheurs, ne demeurant pas au même endroit, mais se gonflant et roulant afin de fertiliser différentes terres

CHAPITRE IV.

Comment on prouve la même vérité par plusieurs prédictions sur divers couvents de l'Ordre.

I. — *Par quelle vision quelqu'un fut converti.*

A Bologne, au temps où l'église de Saint Nicolas fut donnée aux Frères-Prêcheurs, un certain écolier, bien instruit mais trèsa donné aux vanités, fut converti par cette vision : Il lui sembla que, se voyant surpris en pleine campagne par une violente tempête, il courut se réfugier dans une maison.

La trouvant fermée, il frappa et demanda à être reçu. L'hôtesse lui répondit : « Je suis la Justice, j'habite ici dans ma maison, mais puisque tu n'es pas juste, tu n'y entreras pas. » Il s'attrista, et apercevant une autre maison, il demanda qu'on l'y reçût. « Je suis la Vérité, lui répondit l'hôtesse, et je ne te recevrai point parce que la Vérité ne délivre que ceux qui l'aiment. » Il en avisa une troisième et demanda qu'on lui ouvrît ; il lui fut répondu : « Je suis la Paix, il n'y a point de paix pour les impies, mais seulement pour les hommes de bonne volonté. Cependant comme mes pensées sont des pensées de paix et non d'affliction, je te donnerai un bon conseil. Un peu plus loin

habite ma sœur qui aide toujours les malheureux : va la trouver et fais ce qu'elle te dira. Il se dirigea vers la maison indiquée, et la Miséricorde, ainsi s'appelait l'hôtesse, allant à sa rencontre, lui dit : Si tu désires être préservé de la tempête qui te menace, cours à Saint-Nicolas, où habitent les Frères-Prêcheurs. Tu y trouveras l'étable de la pénitence, la crêche de la continence, l'herbe de la doctrine, l'âne de la simplicité et le bœuf de la discrétion, Marie qui t'éclairera, Joseph qui te perfectionnera et Jésus qui te sauvera.

A son réveil, l'étudiant médita très dévotement sur sa vision et s'empressa de suivre le conseil qu'on lui avait donné. Maître Alexandre, homme honnête et droit, a raconté ce trait dans les écoles, en expliquant ce verset : « La miséricorde et la vérité sont allées à sa rencontre » et l'a consigné dans ses écrits. Il fut longtemps professeur de théologie à Bologne et devint ensuite évêque d'Angleterre d'où il était natif.

II. — *De la prévision du Couvent de Bologne.*

Frère Radulphe, homme de bien et craignant Dieu, était autrefois chapelain de la dite église Saint-Nicolas, dont il résigna le titre par amour pour l'Ordre. Il a

raconté qu'il y avait à Bologne, avant l'arrivée des Frères, une pauvre femme méprisée du monde, mais pieuse et chère à Dieu, qui priait souvent à genoux, le visage tourné vers une vigne où le couvent est maintenant établi. Les hommes se moquaient d'elle et la traitaient de folle; elle leur répondait : C'est vous qui êtes des malheureux et des insensés ! Si vous saviez quelles choses doivent s'accomplir ici et quels hommes doivent y habiter, vous y adoreriez Dieu avec moi, car le monde entier sera illuminé par eux.

III. — Frère Jean de Bologne a raconté qu'avant l'arrivée des Frères-Prêcheurs dans cette ville, des vignerons avaient aperçu des feux et des lumières dans le lieu qu'ils occupent aujourd'hui.

IV. — Frère Clair a assuré que, dans son enfance, passant un jour avec son père, bon et fidèle chrétien, près de ce même lieu, celui-ci lui avait dit : « Mon fils, ici on a souvent entendu chanter les anges, ce qui est un grand présage pour l'avenir; et comme le fils objectait : « Ce n'est peut-être que la voix d'hommes qui s'amusent ou des moines de Saint-Procule, » le père lui répondit : « Autres sont les voix humaines et autres celles des anges, et elles

diffèrent beaucoup. » Ces paroles ne sortirent jamais de sa mémoire.

V^A^. — On a pensé que la translation du couvent de Strasbourg de l'endroit insalubre où il se trouvait dans un marais hors ville, à l'endroit le plus favorable de la cité où il est actuellement, serait impossible à cause des influences contraires et des empêchements sans nombre.

Dieu en permettant ces préludes voulut montrer à plusieurs personnes de bien ce que sa main puissante avait résolu de faire enfin pour la consolation des humbles. Une femme honnête voyait en songe, emplie de pèlerins, la place que les Frères n'osaient alors espérer mais qu'ils possèdent maintenant.

V^B^. — Il semblait à une autre qu'en cet endroit croissaient en si grand nombre des lis merveilleux que toute la dite place en était couverte. Ces lis se changèrent tout à coup en Frères-Prêcheurs qui, levant les yeux au ciel, louaient le Créateur avec un ensemble de voix très douces.

V^C^. — Une troisième, ne dormant pas mais veillant, prophétisa, en mourant, trois choses futures qui arrivèrent comme elle l'avait prédit.

L'une d'elles fut que les Frères-Prêcheurs, après quelques années, entreraient en possession d'un endroit plus élevé ou du plus élevé de la cité. Cette femme, célèbre par son honnêteté et sa dévotion, demeurée veuve d'un juge de la ville, s'appelait Verudadis.

VI. — En Lombardie, avant que les Frères ne fussent établis à Côme, une noble dame, attachée à une secte hérétique, vit un jour, en vision, de très grandes lumières descendre du ciel sur le lieu où ils habitent maintenant. Quelques temps après, voyant que ce lieu leur était donné, elle se convertit à la foi véritable.

VII. — *Au sujet du vin et du miel.*

Un mois avant leur établissement dans ce même lieu, une autre femme hérétique y aperçut, dans une vision, deux grands vases, l'un plein de miel et l'autre plein de vin.

Des hommes nouvellement arrivés en mélangeaient le contenu et le servaient à boire au peuple. Ceux qui buvaient de ce breuvage étaient merveilleusement délectés et couraient joyeusement et rapidement. Ayant vu et compris dans la suite ce que signifiait cette vision, elle se convertit à la foi catholique.

VIII. — De même, une personne pieuse vit en songe, au même endroit, une fontaine très grande et très limpide qui arrosait la ville et vers laquelle hommes et femmes accouraient avec avidité pour s'y désaltérer.

IX. — Un bourgeois de Montpellier, au moment de rendre le dernier soupir, vit dans son jardin une magnifique procession d'hommes vêtus de blanc. Voici, criait-il, à ceux qui l'entouraient, voici que mon jardin est rempli de bons hommes, regardez ! regardez ! mais ne les en chassez pas : ils ne sont pas venus pour nuire mais pour aider. Après sa mort, les Frères-Prêcheurs vinrent habiter ce lieu, et ceux qui avaient entendu ces paroles leur en firent le récit.

IX^{A}. — Avant que nous ayions un couvent à Lisbonne, nos Frères avaient l'habitude de prêcher au même endroit où fut construit le monastère. Or, peu avant que nous y construisions le couvent, des femmes qui demeuraient près de l'église de la Vierge (située sur la montagne), virent des yeux de la chair, au dessus de notre maison, un spectacle étonnant.

Comme elles filaient à la clarté de la lune (ainsi que c'est coutume, l'été) elles virent soudain le ciel ouvert et une échelle d'une grande beauté, construite

d'or et d'argent, descendant du côté d'un figuier. J'y ai souvent prêché avant que nous y ayions un couvent. Une extrémité de l'échelle touchait le ciel, l'autre le figuier.

Par cette échelle elles virent descendre trois hommes splendidement revêtus d'or et d'argent. Le premier semblait être sous-diacre, il portait une croix d'une grande splendeur ; celui du milieu semblait être diacre, il portait l'encensoir ; le troisième était comme revêtu des ornements sacerdotaux.

Tous trois descendant à terre firent tout le tour de notre monastère en l'encensant. Ensuite, retournant à l'échelle ils la gravirent pour rentrer au ciel, retirant entretemps l'échelle à eux, et elle disparut aux yeux des femmes.

Elles restèrent quelque temps à considérer ce spectacle extraordinaire, prosternées et ne cessant pas d'adorer Dieu. Nos Frères ont vu ces femmes ; mais j'ai refusé de croire les Frères jusqu'à ce qu'ils m'aient amené une veuve de sainte vie qui avait été témoin de la vision. Elle me raconta les faits par le détail. Peu après cela, moi qui avais l'office de prieur, par l'autorité du chapitre général et provincial j'ai construit, au même endroit, le monastère dans lequel nos Frères servent Dieu, jour et nuit.

X. — Un honnête habitant de Limoges m'a raconté qu'il avait vu deux fois en songe une belle procession d'hommes blancs se dérouler dans le lieu où les Frères construisirent leur couvent. Avant leur arrivée, il le raconta à un de ses amis qui, devenu plus tard religieux et prêtre de notre Ordre, me l'a certifié lui-même.

CHAPITRE V.

Comment Dieu prend un soin spécial des Frères. Comment le Seigneur consola les siens au commencement de l'Ordre.

I. — Au temps où l'Ordre des Prêcheurs n'était qu'un petit troupeau et une nouvelle plantation, il s'éleva dans le couvent de Bologne, parmi les Frères, une tentation violente qui les jeta dans le trouble et le découragement. Plusieurs se prirent à délibérer ensemble sur le choix de l'Ordre qu'ils devaient embrasser, persuadés que le leur, encore tout nouveau et peu affermi, ne pourrait pas se soutenir longtemps. Déjà deux des plus considérables avaient obtenu du Légat apostolique, qui était présent dans ces contrées,

l'autorisation d'entrer dans un monastère de l'Ordre de Citeaux.

Ils présentèrent les lettres à Frère Réginald, autrefois doyen de Saint-Aignan d'Orléans et alors vicaire du Bienheureux Dominique.

Dès que celui-ci eut exposé l'affaire au Chapitre, longuement et avec douleur, tous éclatèrent en sanglots, et le trouble, dont nous avons parlé, ne fit que s'accroître.

Frère Réginald, les yeux au ciel, parlait du fond du cœur à Dieu, en qui était toute sa confiance. Frère Clair, s'adressant alors à ses Frères, s'efforça de les réconforter par de nombreuses raisons. C'était un homme pieux et jouissant d'une grande autorité ; il était très versé dans le droit civil et avait enseigné la philosophie et le droit canon, il devint plus tard prieur provincial, pénitencier et chapelain du Seigneur Pape. A peine achevait-il son discours, qu'on vit entrer Maître Roland de Crémone, célèbre docteur de l'université, savant physicien et, dans la suite, le premier des Frères qui ait professé la théologie à Paris. Transporté par l'esprit de Dieu, fuyant le monde, il vint tout seul et, sans aucun préambule, comme hors de lui-même, il demanda d'être reçu. Frère Réginald n'attend pas, dans l'excès de sa joie,

qu'on apporte un autre habit, il ôte son capuce pour l'en revêtir ; le sacristain sonne la cloche, et pendant que les Frères chantent le *Veni Creator*, encore qu'ils puissent à peine chanter à cause de l'abondance des larmes et l'enivrement de la joie, une grande foule d'hommes, de femmes et d'étudiants accourt au couvent ; la ville entière s'émeut ; la dévotion envers les Frères se renouvelle et se ranime ; la première tentation s'évanouit, et les deux religieux se précipitant au milieu du Chapitre s'écrient qu'ils ont mal agi, qu'ils renoncent à leurs lettres apostoliques et qu'ils persévèrent dans l'Ordre.

La nuit suivante, le Seigneur daigna consoler par une vision le susdit Frère Rudolphe que le trouble de ses Frères avait fort attristé. Il lui sembla voir Jésus-Christ ayant à sa droite la très Sainte Vierge et à sa gauche le Bienheureux Nicolas qui lui posait la main sur la tête, en disant : « Ne crains rien, Frère, tout va bien pour toi et ton Ordre ; car Notre-Dame a soin de vous. » Aussitôt, il vit, sur la rivière qui coule près de Bologne, un navire rempli d'une multitude de Frères, et le Bienheureux Nicolas lui dit encore : « Tu vois tous ces religieux ? Ne crains rien, ce sont autant de Prêcheurs qui se répandront dans le monde entier. »

II. — *Le miracle du vin.*

Le même Frère racontait encore qu'un jour le vin manqua dans le petit tonneau réservé aux malades, car la plupart de ceux qui se portaient bien ne buvaient que de l'eau.

L'infirmier vint avec beaucoup de compassion annoncer au Bienheureux Dominique, qui se trouvait là, l'indigence des malades.

Celui-ci se mit aussitôt en prière, selon sa coutume, et invita les Frères, par la parole et par l'exemple, à en faire autant. Peu après, le prieur conventuel dit à l'infirmier de soulever le tonneau et qu'on passerait la journée comme on pourrait.

Le Frère s'empressant d'obéir, le trouva plein jusqu'au bord, et tous les Frères rendirent gloire à Dieu qui prend soin des siens.

III. — *Des cent livres envoyées aux Frères.*

Un Frère, de sainte mémoire, qu'on appelait Frère Dierry d'Auxerre, et qui fut prieur provincial en France, a raconté qu'une fois il se trouva sans ressources pour subvenir aux besoins de l'infirmerie et du couvent de Paris, dont il était alors prieur ; le couvent était en outre chargé de dettes, et le procu-

reur lui avait dit qu'il lui fallait au moins cent livres. Pendant qu'il méditait avec anxiété sur ce triste état, un certain marchand vint à la porte et le fit appeler : « Monsieur un tel, lui dit-il, est mort en Grèce ; il vous a légué cent livres; les voici. » Le Prieur les reçut, rendit grâces à Dieu, et put, avec ce secours inattendu, pourvoir aux nécessités présentes des Frères.

III[A]. — La dame Comtesse de Castro, non loin de la ville d'Anguillaria, femme très dévouée à l'Ordre et digne de foi, a raconté de sa propre bouche, le fait suivant au Prieur de Viterbe : « Une fois, deux Frères convers, Frère Rainuce d'Orviète et Frère Dominique de Viterbe, vinrent vers elle à un château, qu'on appelle Crapalica, près de Sutrium, sur la route qui va à Rome, demandant, selon la coutume, quelqu'aumône pour les Frères.

Elle même ordonna qu'on remit aux Frères une mesure de farine de la quantité d'une paume et, bien plus, elle la leur remit de ses propres mains. Ces mêmes Frères, recevant avec joie la farine à cause de la bienveillance de la dite Comtesse, profitèrent, le soir, de son départ, pour transporter la farine du petit sac où elle se trouvait dans celui qu'ils portaient avec eux.

Le matin, ils rentrèrent à la maison apportant non sans joie la farine donnée, d'autant plus que les Frères, à cause de leur pauvreté, ne méprisaient rien de modique.

Le matin, la Comtesse venant par hasard à l'endroit où se trouvait la farine trouva le même sac rempli.

Alors, grandement indignée contre ces convers, elle se prit en elle même à les accuser d'orgueil, comme ayant méprisé l'aumône de cette farine, et négligé de l'emporter à cause de son peu de prix. Quelques jours après, un de ces convers revint vers elle qu'elle attaqua par de dures et aigres paroles, lui faisant d'amères reproches, lui demandant pourquoi il avait refusé de porter aux Frères la farine donnée.

Le Frère s'étonne et s'attriste de paroles si dures, il les écoute pourtant avec patience, affirmant instamment, ainsi qu'il était vrai, avoir porté la farine. « Comment, s'écria-t-elle, as-tu porté la farine, alors que j'en ai trouvé mon sac plein ? »

La dame Comtesse niant de bonne foi la vérité s'élevait avec d'autant plus de véhémence contre le Frère qu'il affirmait avec instance ce qui était réellement la vérité. [Le copiste a écrit en marge de la chronique : « Ce sens est clair, mais, juste ciel, quelle latinité ! » Puis il a redressé la phrase.]

Enfin, après que le Frère eût beaucoup insisté et engagé sa parole, elle consentit à le croire, et s'apaisa complètement, pensant fermement que cela était arrivé par miracle à cause des mérites de l'Ordre.

Toutefois, afin d'avoir une certitude plus grande du prodige, elle fit une enquête minutieuse auprès de ses serviteurs et de ses suivantes pour savoir si, ce matin là, on avait apporté d'autre farine à la maison ou si on en avait vu porter.

Serviteurs et servantes nièrent complètement que d'autre farine eût été apportée à la maison ou qu'on en eût vu porter.

C'est pourquoi on doit croire sans doute et affirmer que Celui-là qui, sous le Prophète Elie, conserva sans diminution le pot de farine, emplit à nouveau, par sa toute puissante vertu, le sac vide d'une nouvelle farine à l'effet de conserver en même temps et d'augmenter la dévotion et la piété de la dite Comtesse.

Le Prieur précité a entendu raconter ce miracle tant de la dite Comtesse que du Frère convers appelé Dominique.

III[B]. — En d'autres temps, Frère Jean de Cologne, Prieur des Frères-Prêcheurs de la province romaine, qui devint par la suite évêque de Messine, vint

demander l'hospitalité à cette même Comtesse au dit château de Capralica.

Celle-ci, emplie d'une grande joie de recevoir un tel hôte, se hâta vers le bahut d'où elle voulait au plus vite prendre de l'argent pour la table. Comme elle s'était hâtée vers le bahut, l'ennemi de l'hospitalité (le démon, sans aucun doute) y mit aussitôt obstacle, car cherchant avec soin la clef du coffre elle ne put la trouver en aucune façon.

Alors, désespérant complètement de la retrouver, elle en prit une autre beaucoup trop petite pour ouvrir la serrure du bahut, mais s'efforça quant même de l'ouvrir.

Devant les efforts confiants de cette dame de l'Ordre, qui recevait son hôte avec ses compagnons, la porte fermée s'ouvrit ; et comme on peut le penser pieusement, ce ne fut pas à l'aide matériel de la clef qui était trop petite, ainsi que nous l'avons vu, mais plutôt à l'aide de Celui qui ouvre et personne ne ferme, qui ferme et personne n'ouvre. Et de crainte que ce fait ne sembla dû à l'aide de la dite petite clef, de même qu'auparavant on ne put jamais rien ouvrir avec elle, il en fut de même dans la suite.

IV. — *Du soin que Dieu prend des Frères.*

Frère Henri le Teutonique a raconté qu'aux pre-

miers temps de l'Ordre, deux Frères se trouvant à jeûn, en voyage, après l'heure de none, commencèrent à se demander comment ils pourraient être hébergés dans ce pays si pauvre et si inconnu. Tout à coup ils virent devant eux un homme de grande taille, vêtu en pèlerin : « De quoi vous entretenez-vous, leur dit-il, gens de peu de foi ? *Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné par surcroît.* Vous avez eu confiance en Dieu au point de tout abandonner pour Lui, et maintenant vous craignez qu'Il ne vous laisse sans nourriture. Voici le signe qu'Il vous donne : Après avoir traversé ce champ, vous trouverez dans la vallée qui suit, une petite bourgade, et dès que vous serez entrés dans l'église, un prêtre viendra vous inviter à dîner ; un chevalier accourra pour vous arracher à lui de force, et pendant leur pieuse altercation, surviendra le patron de l'église qui vous prendra tous, vous, le prêtre et le chevalier, et vous traitera magnifiquement. Ayez donc toujours confiance en Dieu, ne la perdez jamais, et inspirez la, par cet exemple, à tous vos frères. »

Il disparut soudain à ces mots ; tout se passa comme il l'avait annoncé, et de retour à Paris, ils le racontèrent à Frère Henri et aux autres Frères, peu nombreux et très pauvres, qui s'y trouvaient alors.

V. — Lorsque les Frères de Mâcon commencèrent à bâtir leur couvent, un chanoine nommé Guillaume de Saint-Amour, leur suscita de nombreuses et graves tribulations, au point qu'ils menaient une vie bien amère, dans une extrême pauvreté et une profonde abjection.

Ils s'affligeaient surtout de ce qu'ils ne pouvaient pas payer les nombreuses dettes dont ils étaient chargés. Mais voilà que l'un d'eux, ancien dans l'Ordre et d'une très grande sainteté, vit en songe le roi de France et le cardinal Hugues de Saint-Cher, qui s'entretenaient dans un coin du dortoir, des moyens de relever cette maison. De fait, peu de temps après, tous deux leur envoyèrent l'un d'Italie, l'autre de France, une aumône de deux cents livres.

Ils payèrent intégralement leurs dettes; la prospérité succéda à l'épreuve, et depuis, ils vécurent dans une plus grande consolation.

VI. — *De l'entrée d'un chanoine dans l'Ordre.*

Frère Bernard, autrefois prieur d'Auxerre, se trouvant, lors de la fondation du couvent, dans une grande nécessité, ne trouvait ni conseil ni secours en personne, c'est pourquoi il recourut au Seigneur et lui demanda dévotement de l'aider et de le diriger.

Et voici qu'un chanoine de l'église d'Auxerre, homme d'une grande autorité et très riche, entra dans l'Ordre y apportant ses biens avec lui de sorte que les Frères furent tirés d'embarras.

VII. — *D'un moine priant pour les Frères.*

Il y avait en Toscane, près de Sienne, au monastère de Saint Galgon, un religieux de l'Ordre de Cîteaux, d'une simplicité charmante et d'une haute renommée, ce qui le faisait appeler fréquemment à la Cour romaine. Le Seigneur lui révélait bien des secrets et lui apparaissait souvent pendant qu'il était en oraison. Or il advint que deux Frères arrivèrent dans ce lieu et lui demandèrent de prier pour eux et tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Comme il priait la nuit, après Matines et que dans sa simplicité et sa piété, il ignorait ce qu'il devait demander de particulier, le Seigneur lui apparut et lui dit : « Frère Jacques, prends ces prières et récite les pour les Frères-Prêcheurs. »

Prière : « Illuminez, Seigneur, les cœurs de vos serviteurs, de la grâce de l'Esprit Saint, donnez-leur une langue de feu, et à ceux qui prêchent votre parole, accordez une augmentation de vertu : Par J. C. N. S. »

Secrète : « Donnez, Seigneur, à vos serviteurs une

parole pleine de grâce, et en sanctifiant notre offrande, daignez visiter leurs cœurs : Par J. C. N. S. »

Post-Communion : « Conservez, Seigneur, vos serviteurs par les mérites du corps et du sang de Votre Fils unique que nous avons reçus, et à ceux qui annoncent Votre parole, accordez l'abondance de Vos grâces : Par J. C. N. S. »

Le seigneur Pape a approuvé ces prières et permis de les dire à la messe.

VIII. — Deux Frères de la maison de Magdebourg, en Allemagne, s'étant mis en route, sur l'ordre de leur Prieur, commencèrent à douter du chemin qu'ils devaient prendre, personne n'étant là pour les renseigner. Le plus âgé, levant les yeux, vit un milan qui volait. « Milan, lui dit-il, au nom de la puissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, je t'ordonne de nous montrer le chemin que nous devons suivre. » Aussitôt, l'oiseau descendit rapidement vers eux, vola près de terre, et déviant de la route qu'ils suivaient, il en prit une autre à droite, dont la vue leur était dérobée par les moissons qui étaient très hautes. Ils s'empressèrent de la suivre, en rendant grâces à Dieu qui dirige ses serviteurs.

IX. — *Des chevaux du Seigneur.*

Le pieux et vénérable Dom Eberard, abbé de l'Ordre de Cîteaux, en Allemagne, vit en songe le Seigneur qui lui disait : « Demain, je t'enverrai mes chevaux et tu auras soin de les ferrer. » A son réveil, il ne savait pas ce que cela pouvait signifier. Le lendemain, deux Frères vinrent à son monastère : l'un d'eux était Frère Jean le Teutonique, qui fut plus tard le quatrième Général des Frères-Prêcheurs.

Comme ils n'étaient pas encore connus dans ces lieux, l'abbé leur demanda à quel Ordre ils appartenaient, pourquoi ils portaient des livres, des bâtons, et un habit de couleur variée. Frère Jean fit une réponse élégante à toutes ces questions ; il lui parla des chevaux du Seigneur qui, selon le prophète Zacharie, sont de diverses couleurs, vigoureux et prêts à s'élancer dans toutes les parties du monde, et il ajouta que Dieu n'avait donné aux Prêcheurs que la croix qu'ils devaient prêcher, et le bâton, symbole de la Vierge Marie (rameau de la tige de Jessé), en qui ils devaient mettre toute leur confiance. A ces mots, l'abbé se jetant à leurs pieds et les baisant avec dévotion : « Vous êtes vraiment, leur dit-il, les chevaux du Seigneur, qu'Il m'a Lui-même annoncés ». Il s'empressa

de leur laver les pieds, fit renouveler leurs chaussures et leurs vêtements, et devint dès lors un ami de l'Ordre et un de ses plus insignes bienfaiteurs.

X. — A Rome, pendant que le Prieur Provincial célébrait la Grand'Messe, un jour de la Sainte Résurrection, dans l'église des Frères-Prêcheurs, un homme pieux assura avoir vu quatre adolescents d'une grande beauté, debout aux quatre coins de l'autel, et tenant un linge très blanc au-dessus de l'autel et des ministres, jusqu'à ce que tous eussent reçu le corps du Seigneur.

XI. — Dans le même couvent, il y avait un novice très fervent qui, priant une nuit devant son lit pendant que les Frères dormaient, entendit un bruit de pas comme si on s'était promené dans le dortoir. Il leva les yeux et vit trois hommes en habit de Frères ; l'un portait une croix, l'autre un vase d'eau bénite, et le troisième aspergeait chaque cellule. Pensant que c'était le Prieur qui faisait cette aspersion, comme de coutume, il se hâta de se mettre au lit et de se couvrir pour qu'on crût qu'il reposait comme tout le monde. Il fut aspergé à son tour et entendit l'un d'eux dire à son compagnon : « Voici que nous les avons chassés du dortoir. Qui les chassera maintenant des autres

lieux ? » — « Plusieurs autres, lui répondit celui-ci, sont envoyés par le Seigneur pour parcourir les autres maisons et en chasser les ennemis. »

Et à ces mots ils disparurent. Ce novice n'en dit rien pendant plusieurs jours ; il croyait que tout avait été fait par le Prieur et les serviteurs du couvent. Mais voyant que cela ne se renouvelait plus, il en fit part à son maître et, sur son ordre, il le raconta à plusieurs Frères de différents pays.

XII. — *D'un Frère que le Seigneur consolait.*

Un Frère très pieux, de qui nous tenons ce récit, fut envoyé en prédication, par le Prieur de Rome, avec un Frère plus âgé que lui, dans le diocèse de Tusculum. Arrivés dans une bourgade qu'on appelle Colonna, on les conduisit le soir dans une auberge toute remplie de paysans. Songeant alors à la pauvreté, aux labeurs et aux austérités de l'Ordre, ainsi qu'aux misères qu'il lui fallait souvent endurer dans les voyages, il perdit courage et s'attrista au point qu'il se mit à pleurer en entrant dans le lit pauvre et étroit qu'on lui avait préparé. Le Seigneur lui apparut pendant son sommeil et lui dit : « Frère, lève-toi et écoute ce que je vais dire. » Il se leva tout tremblant

et aperçut derrière le Christ, tenant un bâton à la main comme s'il allait se mettre en route, un certain Frère qui était entré dans l'Ordre cette année même, et que, à son départ, il avait laissé à Rome bien portant, Le Seigneur Jésus-Christ lui dit alors : « En voici un de ton couvent que j'ai pris et que j'emmène au ciel. Quant à toi, tu vivras longtemps et tu auras à souffrir beaucoup pour moi. Sois donc courageux, et console-toi dans tes souffrances en pensant qu'un jour je viendrai pour te prendre comme lui dans ma compagnie. » A ces mots le Seigneur disparut avec le novice qu'il emmenait, au sein d'une immense lumière.

Le Frère raconta ce qu'il avait vu à son compagnon, et de retour au couvent, ils apprirent que ce même jour, ce novice avait achevé sa vie mortelle dans les sentiments de la plus vive piété.

XIII. — *D'un novice que le Seigneur consolait.*

Au couvent de Naples, un Frère était fortement tenté de quitter l'Ordre. Pendant son sommeil, il lui sembla que des hommes, vêtus d'étoles blanches, chantaient au chœur, à haute voix, ce verset : « Père Saint, ne m'abandonnez pas » et que le Seigneur lui répondait : « Mon fils, je ne t'abandonne pas ; c'est

toi qui m'abandonnes. » S'étant éveillé, il se trouva consolé et raffermi ; il rendit grâce à Dieu et persévéra dans l'Ordre.

XIV. — *D'une petite barque et d'une petite fille.*

Deux Frères du couvent de Witzbourg, en Allemagne, étaient sortis pour aller prêcher. Ils arrivèrent près d'un fleuve, et virent une barque sur la rive opposée, mais il n'y avait personne pour les faire traverser. Comme ils apercevaient de loin une grande foule qui se rendait à l'église, parce que c'était jour de fête, l'un d'eux dit à la barque : « Viens ici, petite barque, viens ici, viens ici, au nom du Christ que nous désirons prêcher. » Celle-ci, obéissant à Jésus-Christ, se dirige immédiatement vers eux, sans être poussée par personne, malgré la grande rapidité du fleuve. Ils entrent dans la barque mais ne trouvent point d'avirons, et voici qu'alors une petite fille d'une huitaine d'années, s'élançant du sommet de la montagne, une rame sur l'épaule, accourt vers eux, leur fait passer le fleuve, et disparaît aussitôt. Les Frères rendirent grâces à Dieu et prêchèrent la parole du Seigneur à un peuple qui en était altéré.

XV. — *Du Frère Roland, malade.*

Frère Roland de Crémone, maître en théologie, dont nous avons déjà parlé, souffrait beaucoup de la goutte au genou; il lui semblait parfois qu'on lui arrachait les nerfs avec des ongles de fer. Il se mit à crier : « Seigneur mon Dieu, où est la parole de votre Apôtre qui dit : Dieu est fidèle, et il ne souffrira pas que vous soyez tenté au-dessus de vos forces. Je succombe, je n'y peux plus tenir. » Aussitôt toute douleur s'évanouit. C'est lui-même qui l'a raconté au Maître Général.

CHAPITRE VI.

Que Notre-Dame aime l'Ordre et l'assiste avec une spéciale dilection.

Des Frères traversant un fleuve a la nage.

Vers les premiers temps de l'Ordre, il fut enjoint à un Frère de se rendre chez les Cumans pour travailler à leur conversion. Il s'en troubla vivement, et vint trouver un ermite, ami de Dieu, qu'il connaissait intimement, afin de lui recommander de prier le Seigneur pour lui, car il ne pouvait pas croire à l'utilité de

cette mission. La nuit suivante, le pieux et saint ermite, s'étant mis à prier très affectueusement, fut consolé par cette vision : il voyait un grand fleuve, et au-dessus de ce fleuve, un pont que des religieux de divers ordres passaient joyeusement mais isolément.

Quant aux Frères-Prêcheurs, ils ne passaient pas sur le pont; ils traversaient le fleuve à la nage, et chacun d'eux tirait un char rempli d'hommes.

Les forces venaient-elles à leur manquer parce qu'ils étaient épuisés de fatigue, la Bienheureuse Marie accourait pour les aider et les soutenir de sa main maternelle, et grâce à son secours, ils pouvaient tous aborder au rivage. Il les voyait ensuite goûter des joies ineffables dans des lieux de délices avec ceux qu'ils avaient emmenés. Il rapporta cette vision au Frère. Celui-ci s'en trouva merveilleusement fortifié, et accomplit avec zèle la mission qu'on lui avait confiée ; il avait compris clairement qu'en voulant procurer le salut des autres, les Frères devaient s'attendre à des labeurs plus rudes que ceux des religieux qui ne s'occupent que de leur propre salut, mais qu'en retour ils recevraient une plus grande récompense, qu'ils seraient remplis d'une joie ineffable et toujours spécialement assistés par la Bienheureuse Vierge.

II. — *D'une consolation de la Bienheureuse Vierge.*

Un certain Frère anglais, nommé Jean, avait reçu une charge qui lui était fort pénible. Craignant que son salut ne fut en danger, il se mit à prier Notre-Dame de tout son cœur.

Au moment où il redoublait de ferveur et d'instances, la Mère de miséricorde lui apparut en disant : « Frère, ne crains rien ; rassure-toi, prends courage, et attends encore un peu ; l'office qui te tourmente te méritera une belle couronne. »

III. — *D'un Frère consolé.*

Un Frère qui n'est pas peu digne de foi a raconté qu'à son entrée dans l'Ordre, il avait trouvé toutes choses contraires à ses goûts et à ses habitudes ; il se mourait de faim et de misère ; il ne pouvait dormir, tant il avait peur d'un lit dur et pouilleux. Le Prieur, prenant son état en pitié, le fit sortir avec un prédicateur pour voir s'il y trouverait quelque adoucissement. Exténué bientôt de corps et d'âme, par les fatigues inséparables des voyages auxquels il n'était pas accoutumé, il s'écria en pleurant : « O Bienheureuse Vierge, c'est pour Vous servir, Vous et votre Fils, que je suis entré dans l'Ordre, et voici que je

succombe dès les premiers jours. Donnez-moi, ô ma Reine, la force de suivre ce Frère et de rester dans l'Ordre. » Il se sentit aussitôt tout pénétré de la plus douce rosée, et se levant, il rejoignit à la hâte son compagnon.

Dès lors, il fut guéri, et se trouva plein de courage et de joie pour accomplir avec bonheur et amour tout ce dont la vue seule lui était auparavant insupportable. Réconforté par la rosée du ciel et les mérites de la Bienheureuse Vierge, il finit sa route dans la joie.

IV. — *Des Frères que la Bienheureuse Vierge abrite sous son manteau.*

Il y avait, en Lombardie, une femme qui était très dévote à Notre-Dame et menait vie retirée. En apprenant l'institution de l'Ordre nouveau des Frères-Prêcheurs, elle éprouva un ardent désir d'en voir quelques-uns. Or, il arriva que Frère Paul passa dans ce pays avec un compagnon. Ils allèrent la visiter et, selon l'usage des Frères, l'entretinrent de choses divines. Elle leur demanda qui ils étaient, à quel ordre ils appartenaient ; ils lui répondirent qu'ils étaient des Frères-Prêcheurs. Cette femme les voyant jeunes, beaux et décemment vêtus, les méprisa, pen-

sant que de tels hommes, courant le monde, ne pourraient pas conserver longtemps leur chasteté. La nuit suivante, il lui sembla voir la Bienheureuse Vierge, venant à elle le visage attristé, et lui disant : « Hier vous m'avez gravement offensée. Croyez-vous donc que je ne puisse pas préserver mes serviteurs, malgré leur jeunesse, dans leurs pérégrinations à travers le monde pour le salut des âmes ? Eh bien ! pour vous convaincre que je les ai pris sous ma protection, je vais vous montrer ce que vous avez méprisé hier. » Et écartant son manteau, elle lui montra une grande multitude de Frères parmi lesquels se trouvaient ceux qu'elle avait si mal jugés. La recluse repentante voua dès lors aux Frères une affection toute cordiale, et raconta ce qui s'était passé.

V. — *De l'amour, de la louange et de l'honneur de la Bienheureuse Vierge.*

Un sous-prieur du couvent de Paris, voulant exhorter les Frères à réciter l'office de la Sainte Vierge, leur raconta qu'un vieux Chartreux, lettré et fort dévot à Marie, La suppliait très-souvent de lui enseigner comment il pourrait Lui plaire. Un jour qu'il priait dans l'église il crut apercevoir la Bienheu-

reuse Vierge assise devant l'autel. Il s'approcha d'Elle avec crainte et respect, et La supplia, en pleurant, de lui faire connaître son bon plaisir.

Et Celle-ci, le regardant avec un sourire : « Si vous voulez, lui dit-Elle, me servir comme je le désire, faites pour moi ce que l'on fait pour Celui qu'on aime ». Et celui-là : « Quoi donc, ma Dame ? » Elle répondit : « On l'aime, on le loue, on l'honore ». Alors s'étant prosterné il Lui dit : « Ma Dame, apprenez-moi à Vous aimer, à Vous louer, à Vous honorer ». Il se mit à fondre en larmes et Marie lui répondit : Allez vers les Frères, ils vous l'enseigneront. Et comme il demandait à quels Frères il devait aller, Elle ajouta : « Allez vers les Frères-Prêcheurs : ce sont mes Frères et ils vous l'enseigneront. »

Il vint donc à Paris avec quelques religieux de son Ordre, raconta tout au sous-prieur, et demanda d'être instruit de ce qu'il désirait tant savoir.

VI. — *D'un Frère consolé par la Bienheureuse Vierge.*

En Lombardie, un Frère violemment tenté de quitter l'Ordre, cria vers la Bienheureuse Vierge en pleurant : « O ma Dame, dans le monde Vous m'avez

soutenu et maintenant Vous abandonnez votre serviteur.

Et aussitôt il lui sembla voir la Bienheureuse Mère qui lui souriait et le consolait.

Une autre nuit, se croyant porté par deux hommes hors du cloître, il s'écria tout effrayé : « O ma Dame, gardez-moi dans la pénitence, et faites-moi la grâce de prêcher pour mon salut et celui des autres. »

La Bienheureuse Vierge Marie lui répondit aussitôt : « Volontiers ». Le Frère a écrit ceci au Maître de l'Ordre.

VII. — *De la Bienheureuse Vierge bénissant le dortoir.*

Frère Raoul de Rome, très célèbre dans cette ville par son éminente sainteté, ses abstinences, ses veilles et son zèle admirable pour le salut des âmes, aimait à raconter qu'un religieux, veillant et priant dans sa cellule, vit soudain la Bienheureuse Vierge, accompagnée de quelques saintes, parcourir le dortoir après le coucher des Frères et faire sur eux le signe de la croix. Mais un soir, il la vit passer devant une cellule, en se couvrant le visage d'un pan de son manteau. Il remarqua bien la cellule, et le lendemain, appelant

le Frère qui l'habitait, il lui demanda comment il se trouvait, l'avertit de se préserver soigneusement de toute négligence et de tout péché, et lui raconta ce qu'il avait vu. Celui-ci n'avait commis aucune faute qui pût le priver de la bénédiction de la Sainte Vierge; seulement comme il faisait une chaleur extrême ce soir là, il avait ôté ses chausses, désserré sa ceinture, et passé la nuit en découvrant tantôt une épaule, tantôt l'autre. Il avait, en effet, été élevé très délicatement dans le monde.

Il ne le fit plus, et Frère Raoul le vit recevoir, comme les autres, la bénédiction de la Bienheureuse Vierge. On croit que le narrateur de cette vision est celui-là même qui en fut favorisé.

VII[A]. — On raconte (et Frère Gérard de Florence prétend l'avoir entendu dire) que Frère Martin de Padoue, dont la renommée de sainteté a resplendi dans toute la Lombardie, fut consolé souvent par une semblable vision.

Ce fut un homme d'un tel mérite qu'on peut croire de lui, sans crainte de se tromper, les choses les plus extraordinaires.

VIIII. — *De la tribulation du couvent de Paris.*

Au temps où certains maîtres de Paris soulevèrent violemment l'Université contre les Frères, ceux-ci ne sachant que faire, prescrivirent, dans un chapitre général, que dans tous les couvents de l'Ordre, l'on réciterait chaque semaine, en prostration, les sept psaumes de la pénitence et les litanies, suivis des prières de la Bienheureuse Vierge et du Bienheureux Dominique, et de l'oraison *Pro tribulatione*. Or, il y avait au couvent de Rome un Frère très pieux qui, s'étant assoupi pendant la récitation des litanies, crut voir Notre Seigneur Jésus-Christ assis sur le tabernacle de l'autel, et près de Lui la Bienheureuse Vierge; Elle le tenait par le bras d'une main, étendait l'autre pour Lui montrer les Frères prosternés en prières, et Lui disait : « Exaucez-les, exaucez-les. » Il raconta lui-même cette vision au Maître Général, alors présent à Rome.

Du reste on ne saurait douter que la Sainte Vierge ait intercédé pour nous avec succès; car, peu de temps après, le Souverain Pontife se prononça en faveur de l'Ordre qui avait évoqué cette grave affaire devant lui, en redoutant un échec comme une immense catastrophe.

IX. — *D'un Frère voulant quitter l'Ordre.*

Un écolier originaire de la Flandre, très touché d'un sermon qu'il avait entendu, entra dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, à Paris. Dieu, dans sa bonté, lui fit goûter, au commencement de son noviciat, une grande douceur et une paix profonde. Dans ses saintes méditations, il était embrasé de ferveur, et recevait de fréquentes consolations du ciel.

Mais, afin que la grandeur de ces consolations ne lui inspirât pas d'orgueil dans la suite, le Seigneur permit qu'il se sentît vivement pressé par l'aiguillon de l'épreuve. Il fut tenté si violemment de quitter l'Ordre, que, méprisant le salut de son âme, il résolut de sortir par tous les moyens possibles.

Un soir, après Complies, pendant que les Frères, ayant salué dévotement la Reine de miséricorde par l'antienne *Salve Regina,* allaient se prosterner et prier devant les autels, il entre, le cœur plein d'agitation, dans le dortoir et songe aux moyens de réaliser son projet. Ne trouvant aucune issue, il se décide à sortir par la porte du couvent, et s'apprête à frapper le portier s'il veut l'arrêter. Il se dirige donc de ce côté, et, en passant devant l'autel de la Sainte Vierge, il s'agenouille comme à l'ordinaire devant son image.

Après avoir récité la salutation angélique, il veut se lever, mais une force divine le retient figé à cette place. Vainement esssaie-t-il plusieurs fois de se lever en faisant les efforts les plus énergiques : il reste immobile, comme s'il était chargé de fers.

A cette vue, il rentre en lui-même; il reconnaît la miséricorde de Dieu et de la Vierge Mère à son égard, s'accuse avec amertume et prend la ferme résolution de persévérer désormais. Aussitôt il put se lever sans difficulté, et s'empressa de confesser publiquement sa faute. Depuis il vécut longtemps et saintement dans l'Ordre.

X. — *D'un Frère prenant congé de la Vierge Marie.*

Un Frère, plus noble encore par ses mœurs que par sa naissance et très digne de foi, a raconté à Maître Humbert qu'étant novice il fut tenté violemment par le démon, et résolut de quitter l'Ordre. Il était déjà en marche, mais encore dans l'intérieur du couvent, lorsqu'il se rappela qu'il n'avait pas pris congé de Notre-Dame, pour laquelle il avait une dévotion particulière.

Il se hâta donc d'entrer à l'église et se dirigea vers

l'image de la Sainte Vierge : « O ma Dame, lui dit-il, je ne puis davantage supporter l'austérité de cet Ordre ; aussi je viens prendre congé de Vous et me recommander à votre protection. » Soudain il fut pris d'une fièvre si forte que, ne pouvant plus se tenir debout, il tomba devant l'autel. Les Frères qui passaient, le voyant dans cet état, le portèrent à l'infirmerie. Après de longs jours il fut guéri et persévéra dans l'Ordre.

XI. — *Des cinq marcs.*

Un créancier vint un jour demander le remboursement immédiat de cinq marcs d'argent au Prieur de Leipzig, en Allemagne. Comme il insistait beaucoup, le Prieur le supplia d'attendre au moins jusqu'aux Vêpres, afin qu'il eût le temps d'aviser avec les Frères au moyen de se libérer en empruntant sur gage.

Les plus anciens se réunirent en conseil. Ils n'avaient trouvé aucun expédient et délibéraient encore, lorsque le portier vint dire au Prieur qu'une dame, qui semblait être de haute noblesse, le demandait à la porte, le plus tôt possible.

Le Prieur s'y rend aussitôt et trouve une dame

d'une rare beauté, vêtue avec autant d'élégance que de modestie. Celle-ci s'empresse de lui offrir cinq marcs d'argent en lui disant : « Prenez-ceci, en attendant que le Seigneur vous en envoie davantage. »

Le Prieur voulut savoir de qui provenait ce don fait si à-propos. « Ne vous en inquiétez pas, lui répondit-elle, mais rendez grâces à Dieu, auteur de tout bien. » Il revint alors tout joyeux vers ses Frères, et leur apprit, en leur montrant l'argent, comment par cette dame, Dieu était venu à leur secours. Mais bientôt, regrettant de ne s'être pas enquis avec plus de soin du nom de la bienfaitrice, il envoya çà et là des messagers dans les bourgs et les villages. Ce fut en vain : on ne put jamais la retrouver, ni en avoir de nouvelles ; aussi les Frères soupçonnèrent-ils pieusement que cette noble dame n'était autre que la Bienheureuse Marie.

XII. — *Des six mille sous.*

Les Frères de Limoges avaient résolu de se transporter ailleurs, parce que leur installation offrait de nombreux inconvénients. Ils firent choix d'un nouveau terrain ; mais après l'avoir acheté, ils ne purent trouver, ni en don ni en prêt, l'argent nécessaire pour le payer, bien que le Prieur et le Procureur eussent

passé toute une journée à solliciter, chacun de son côté, des personnes riches et des amis de l'Ordre. Le soir, le Prieur, accablé de fatigue et d'angoisses, demanda ce qu'il devait faire, et un Frère, aussi vertueux que lettré, lui répondit : « Très cher Prieur, n'entendez-vous pas les Frères qui supplient Notre-Dame de leur montrer Jésus, le fruit béni de ses entrailles ! »

C'était un vendredi, et les Frères chantaient en ce moment le *Salve Regina* après Complies. « Eh bien, lui répliqua le Prieur, touché de ses paroles, moi je demande six mille sous à Notre-Dame, par le Christ Notre Seigneur son Fils béni. » Le lendemain matin, pendant que les Frères chantaient la messe solennelle, voici qu'arrive le chapelain de l'église d'Oradour, homme distingué par sa naissance, sa science et sa vertu : il était monté à cheval avec ses compagnons, après les matines de son église, et avait fait une course de dix lieues, poussé, je crois, par la Sainte Vierge. Ayant appris l'embarras du Prieur, il demanda que les Frères fussent convoqués au Chapitre à l'issue de la messe. Quand ils furent assis il leur dit : « Mes bien chers Frères, vous avez acheté un terrain et vous ne trouvez ni caution ni argent.

Aussi la Sainte Vierge, que vous louez jour et nuit,

sera votre caution ; et moi, son serviteur, je payerai pour Elle. » Après un léger repas, il retourna le jour même à son église, et, le lendemain, il envoya sur son propre cheval, six mille sous tournois aux Frères qui glorifiaient le Seigneur et Notre-Dame.

XII[A]. — *De la Bienheureuse Vierge servant au réfectoire.*

On raconte du moine cistercien de Saint-Galgon, dont on a parlé plus haut, que, se trouvant à Pise dans le couvent des Frères-Prêcheurs et mangeant dans le réfectoire avec les dits Frères, il prit si peu de nourriture que l'un d'eux lui dit : « Dom Jacques, (car ainsi s'appelait le moine) pourquoi as-tu mangé si peu et pour ainsi dire rien, alors que les Frères ont eu aujourd'hui bonne pitance ? »

Il répondit : « Frère, crois-moi, jamais je n'ai si bien mangé de toute ma vie. » Or, le Frère ignorant pourquoi il disait cela, reprit en s'étonnant : « Et comment? j'ai vu moi-même que tu avais peu mangé. » Alors l'autre lui expliquant ce qu'il avait dit : « Je n'ai jamais aussi bien mangé parce que jamais je n'ai eu un serviteur comme vous en avez. J'ai, en effet, clairement vu aujourd'hui la Bienheureuse Vierge

Marie Notre-Dame servant les Frères, et apportant tous les plats aux dits Frères.

Et à cause de ma joie spirituelle j'ai été rassasié au point que je n'ai pu manger que peu ou prou.

XIII. — *De la Bienheureuse Vierge tenant un livre devant un Frère prêchant.*

Le moine de Saint-Galgon, dont il a été parlé plus haut, a raconté qu'il avait vu quelquefois la Bienheureuse Vierge tenir un livre ouvert devant un Frère qui prêchait, et dont la parole produisait de grands fruits.

XIV. — *De la Bienheureuse Vierge dictant les paroles d'une prédication.*

Un Frère avait un jour préparé un sermon avec beaucoup de soin. Il changea subitement de sujet et prêcha beaucoup mieux encore sur un point auquel il n'avait pas pensé. Le dit moine était présent, et voyait, comme il l'a raconté plus tard, la Bienheureuse Vierge dictant chaque parole au prédicateur. Il en aima l'Ordre au point de dire qu'il aurait voulu que tous les bons clercs de Citeaux et des autres ordres fussent dans celui des Prêcheurs pour travailler au salut des âmes.

Aussi suivait-il souvent les Frères et priait-il pour eux avec ferveur, comme le prouve ce qui précède.

XV. — *D'un Prieur qui voulait se soustraire à l'office du priorat.*

Il arriva une fois, en Toscane, qu'un Frère, élu prieur d'un couvent, prit la fuite, pour se soustraire à cette charge, et vint dans un endroit où se trouvait le même moine, Dom Jacques, qu'il connaissait particulièrement. Il le supplia de prier pour lui le Seigneur et sa très pieuse Mère. La nuit suivante, Dom Jacques, s'étant mis à prier avec beaucoup de ferveur, vit la Bienheureuse Vierge. Elle semblait se diriger, ainsi l'a-t-il raconté lui-même, vers la contrée où était le couvent qui avait élu pour Prieur le Frère dont nous parlons. Il Lui demanda respectueusement où Elle allait. « Je vais, lui répondit-Elle, à tel couvent pour avoir soin des Frères, car ils n'ont pas encore de prieur. » Le lendemain, ce saint homme raconta cette vision à son ami. Celui-ci fut touché de componction et consentit à accepter le priorat, en mettant sa confiance dans le secours de la Bienheureuse et Glorieuse Vierge.

XVI. — *De la procession.*

Le même saint homme, priant une nuit devant une

fenêtre, à Viterbe, vit en dehors des murs de la ville une procession d'hommes vêtus de blanc et portant de nombreux flambeaux, s'avançer vers le couvent des Frères.

Il pouvait voir distinctement les personnes et entendre les voix. Or, il remarquait entre toutes une dame d'une majesté incomparable, à laquelle chacun rendait ses hommages. Dès qu'on lui eut placé un siège sur le lieu même où se trouve actuellement l'autel des Frères, une femme vénérable se présenta devant elle, les cheveux épars et les vêtements déchirés, et se jeta à ses pieds en disant : « Ma Dame, vengez-moi de mes ennemis. » — Que me demandez-vous ? lui fut-il répondu : « Vous verrez bientôt quelle vengeance éclatante je tirerai d'eux. » La vision s'évanouit, et, peu de jours après, le Seigneur dissipa, par une effroyable catastrophe, le conseil de certains magistrats qui avaient, dit-on, conspiré contre l'Ordre.

XVII. — *Des matines de la Bienheureuse Vierge.*

Un Frère ancien dans l'Ordre et de vie honnête a raconté le trait suivant : « Tandis que les Frères disaient les Matines de la Bienheureuse Vierge, il La vit Elle même accompagnée de deux jeunes filles, à la

porte du dortoir, disant : « Courage, hommes courageux ! »

Il le raconta au supérieur, afin qu'il recommanda aux Frères l'amour de la Bienheureuse Vierge, et une plus grande dévotion à son office.

XVIII. — *De la strophe : Marie, Mère de grâce...*

Au couvent d'Orviète, en Toscane, un Frère, bon religieux, était malade : il avait déjà reçu les derniers Sacrements de l'Eglise. Comme il touchait à sa fin, il se mit à regarder fixement d'un côté et à trembler. Celui qui le veillait, s'en étant aperçu, lui dit : « Mon Frère, je vous en prie au nom de Dieu, dites-moi ce que vous voyez ; si cela est consolant je m'en réjouirai. » Il insista beaucoup, et le malade laissa échapper une parole de désespoir, comme si tout ce qu'il avait fait dans l'Ordre était perdu pour lui. Son gardien, très effrayé, pensant qu'il était *en butte aux attaques du démon du midi*, commença à le consoler en lui disant que le diable était *menteur et père du mensonge ;* puis il l'engagea à invoquer la Bienheureuse Vierge, patronne de l'Ordre, et le força même par ses instances à réciter cette strophe très utile : *Marie, Mère de grâces*, etc.

O prodige ! A peine le malade l'eut-il achevée, qu'il fit éclater sa joie en s'écriant, l'âme tranquille et le visage merveilleusement rasséréné : « Eh ! mon Frère, n'avez-vous pas vu la Bienheureuse Vierge, notre vaillant champion ! Elle vient de mettre rudement en fuite, la horde de démons qui m'effrayait. »

Alors, les Frères ayant été appelés, le malade confessa son désespoir ; puis ayant récité avec grande dévotion le Symbole et le Te Deum laudamus, il s'endormit dans le Seigneur.

XIX. — *Du convers qui vit la Bienheureuse Vierge.*

Il y eût, dans le même couvent, un frère convers, fuyant l'oisiveté et embrassant les travaux et toute vertu. Un jour qu'il promenait ses regards dans l'infirmerie, pendant la maladie dont il mourut, il vit passer, comme il le raconta, la Bienheureuse Vierge accompagnée de plusieurs bienheureuses qui portaient tous les objets nécessaires pour laver.

Comme le Frère interrogeait humblement Notre-Dame sur ce qu'Elle voulait faire ; « Je vais, dit-Elle, laver les Frères de toute cette infamie. »

En effet, un Frère venait d'apostasier.

Le diable l'avait tellement excité qu'il avait diffamé

l'Ordre dans la ville et le pays, par ses paroles et même par des lettres perfides envoyées aux ennemis des Frères, au point que ceux-ci, accablés d'affliction et de misère, ne pouvaient plus respirer.

Or, dès ce jour, la calomnie s'évanouit ; l'apostat et le menteur fut pris et se repentant, il reconnut la fausseté et la malice de ses accusations.

XIX^A. — Dans un château du diocèse de Metz, une dame honnête engendra un monstre, dont le corps n'avait aucune apparence humaine. Tous ceux qui étaient présents, nombre de serviteurs et de dames nobles, furent saisis d'horreur à cette vue, et de douloureuse compassion pour la dame.

Comme ceux-là murmuraient et ne la félicitaient point, elle soupçonna l'évènement malheureux et leur dit : « Donnez-le-moi vite, quel que soit son sexe, parce qu'il sied de louer Dieu dans les choses prospères comme dans les adverses. » L'ayant reçu d'eux avec larmes et pris près d'elle : « Dormez maintenant, car vous êtes fatigués, dit-elle. Permettez-moi de me reposer un peu. »

Tandis qu'ils dormaient, elle se prit à dire à la Vierge, en pleurant : « O, o, o ma Dame, alors que Vous êtes Reine de miséricorde, pourquoi dédaignez-

Vous les prières de cette malheureuse ? Ne vous ai-je pas toujours demandé que vous daigniez me faire grâce dans mon enfantement ? »

Et comme elle répétait ces paroles et d'autres semblables, elle fut prise d'un sommeil léger et vit venir à elle la Bienheureuse Vierge avec deux bienheureuses dont l'une portait un cierge allumé, l'autre un pot d'onguent.

Alors la Bienheureuse Vierge, ayant pris l'enfant informe, lui forma des membres bien proportionnés et l'ayant déposé près de sa mère, Elle mit à côté de l'enfant un petit bâton, recourbé à la partie supérieure et apte à porter des fardeaux. Aussitôt la dite dame s'éveilla en s'écriant joyeusement : « Je Vous rends grâces, Mère miséricordieuse, parce que Vous m'avez consolée. » Les femmes accoururent et s'étonnèrent et donnèrent louange à Dieu.

Alors cette dame voua son enfant, priant Dieu d'en faire un clerc séculier, et elle mit le bâton de côté avec grand soin.

Or, s'étant appliqué aux lettres ; puis envoyé à Paris, il fut reçu dans l'Ordre par Maître Jourdain, de sainte mémoire, et après le temps, envoyé par le même au couvent de Trèves et reçu avec joie par ses parents, qu'il alla visiter.

Alors seulement sa mère comprit le mystère du bâton, que la Mère de Dieu lui avait donné.

Il devint un Frère-Prêcheur excellent, puisqu'en effet il avait été prédestiné et fait tel par Celle-là même qui est pleine de grâce.

XX. — *D'une visite de la Bienheureuse Vierge.*

Au couvent de Puy, en Provence, Frère Pierre touchant à sa dernière heure, et entouré des Frères qui s'étaient assemblés pour prier, se mit à incliner respectueusement la tête, à joindre les mains et à saluer très dévotement la Bienheureuse Vierge. Comme les assistants lui demandaient : « Pourquoi faites-vous cela, frère ? » il répondit : « Ne voyez-vous pas Notre-Dame qui me fait la grâce de sa visite ? » Et ainsi, il s'endormit dans le Seigneur.

XXI. — *D'un Frère que la Bienheureuse Vierge consola à la mort.*

Au couvent de Montpellier, un frère nommé Léon Dacus, fut visité pendant une grave maladie par un frère, qu'il aimait tendrement : « Cette nuit, lui dit-il, j'ai eu une bien douce vision, qui m'a grandement consolé : J'ai vu la très glorieuse Vierge venir à moi en me disant : « Veux-tu venir avec moi ?— Ma Dame,

qui êtes-vous ? lui demandai-je. — Je suis la Mère de Dieu, me répondit-Elle. » Ce à quoi je repris : « Je ne crois pas, Ma Dame, que vous soyiez la Mère de Dieu, car je ne suis qu'un pécheur très misérable, et il ne convient pas qu'une si grande reine vienne visiter un tel avorton. » Comme Elle répétait : Je suis la Mère de Dieu, » le sentiment de mon indignité me fit répéter ma réponse : « Mon fils, me dit-Elle enfin, ne doute pas, car je suis bien la Mère du Christ, » et je Lui répondis alors : « Ma Dame, si Vous êtes vraiment la Mère de Dieu, je veux aller avec Vous. » Le dit Frère mourut le même jour vers l'heure des Vêpres.

XXII. — *De la Bienheureuse Vierge, du Bienheureux Nicolas et de la Bienheureuse Catherine.*

Frère Henri le Teutonique, fervent religieux et excellent prédicateur, devenu très célèbre, a raconté ce qui suit, dans un sermon prêché à Paris : « Un Frère d'une grande pureté et très dévot à Notre-Dame, éprouvait pendant son agonie une joie merveilleuse qui resplendissait sur son visage. Je lui en demandai la cause, car la mort inspire à tous les hommes une horreur et une frayeur naturelles.

Il me répondit : « Quand j'étais étudiant, j'avais l'habitude, après avoir récité les Matines de la Bien-

heureuse Vierge, de faire mémoire du Bienheureux Nicolas et de la Bienheureuse Catherine.

J'ai toujours fait de même dans l'Ordre, et une nuit, j'ai vu la Bienheureuse Catherine qui me conduisait dans un lieu très beau, en disant : « *C'est ici le lieu de mon repos dans les siècles des siècles.* » Comme j'en admirais la magnificence, le Bienheureux Nicolas vint me conduire dans un lieu encore plus beau, en disant à son tour : *Voici le lieu de mon repos dans les siècles des siècles.* Je m'extasiais à sa vue, quand la Bienheureuse Vierge vint me prendre et me dit en me conduisant dans un troisième lieu : « *Voici le lieu de mon repos dans les siècles des siècles.* » — O Ma Dame, m'écriai-je, en contemplant ce séjour délicieux, je n'ai pas mérité une telle faveur. Elle me répondit : C'est pour toi et pour tes frères, les Prêcheurs, que je l'ai préparé, après l'avoir obtenu de mon Fils.

C'est pourquoi, ajouta-t-il, j'attends la mort avec une si grande joie, heureux et empressé d'arriver vers ce lieu, que la Reine du ciel a daigné me montrer et qu'Elle nous a préparé dans sa miséricorde. »

XXII[A]. — Au temps de la mort de Frédéric II, et de son fils Conrad, lorsque la curie romaine se trans-

porta à Naples, certains prélats excitèrent le Pape contre les Frères et l'Ordre, au point qu'il porta une sentence en six articles contre les Frères, dans le cas où ils feraient contre eux, ce qu'ils avaient coutume de faire auparavant.

Comme le Pape avait ancré son cœur dans cette résolution au point que ni prières ni raisonnements, ni rien ne pouvait l'en détacher, et comme les lettres avaient été lues en audience et copie donnée aux procureurs qui les désiraient, les Frères, alors présents à la curie, où je me trouvais également, furent pris d'angoisse inénarrable, de désolation indicible et de douleur.

Il y avait alors là, un Frère de grande autorité, qui défendait l'Ordre dans ses constitutions et coutumes. Il se trouvait dans une telle désespérance qu'il ne savait que faire. Un jour, mangeant au couvent, il recourut au seul refuge, à savoir : la Vierge Glorieuse et se jetant à ses pieds, devant son autel et son image, il Lui recommanda l'Ordre, La priant avec larmes et dévote componction de cœur, de le secourir dans une si pressante nécessité.

La Patronne spéciale de l'Ordre lui répondit : « A cette heure même il sera libéré. »

Et voici que subitement on annonça aux Frères que peu après, l'Ordre avait été délivré du péril.

XXII[B]. — Un novice, très dévot à Notre-Dame et très fervent pour tout ce qui concerne notre sainte religion, priait, un jour, après Matines avec beaucoup de dévotion, et voici que, pendant son oraison, il s'endormit d'un léger sommeil.

Il lui sembla qu'une dame très belle se tenait derrière lui, et s'approchant posait la main sur son épaule. Lui, aussitôt qu'il aperçut que c'était une femme, fut pris d'une sainte crainte et s'écria : « Mon Dieu, comment à cette heure des femmes ont-elles pénétré ici ? » mais Elle, le rassurant à mi-voix, par des paroles gracieuses, lui fit savoir qui Elle était et l'invita à dire avec Elle l'office de Notre-Dame.

Ayant accepté, il commença Prime disant : « Je Vous salue Marie, pleine de grâce, etc. » et Elle répondait à chaque verset. Il semblait au novice qu'il disait sa partie d'office avec tant de suavité et de dévotion que sa charité s'enflammait d'une façon étonnante, surtout lorsqu'il disait les répons après le capitule.

Comme ils en étaient venus successivement à None et qu'Elle même disait après le capitule : « Dieu l'a

choisie, etc., » il parut au novice qu'Elle proférait ces paroles avec une douceur telle que tout son esprit était absorbé en Dieu.

La vision disparut, et il demeura dans un tel état d'exaltation qu'il ne pouvait même pas contenir à l'extérieur la joie de son visage.

Lorsqu'il se prépara, avant la Messe, à son office d'acolythe, un de ses frères, remarquant la joie exubérante qui inondait sa figure, l'en reprit en vain et, pour la cause, le remplaça dans son office.

Peu après, curieux de savoir ce qui lui était arrivé pour qu'il manifestât tant de joie à contretemps, le Frère, après beaucoup de supplications, lui confia ce qu'il avait vu, le priant de n'en rien dire à personne. Cette joie de l'esprit perdura longtemps sur son visage.

Il apparait clairement par tous ces exemples quel soin, et quel soin spécial, la Bienheureuse Vierge a des Frères de cet Ordre, lorsqu'ils prêchent, lorsqu'ils voyagent, lorsqu'ils souffrent, lorsqu'ils meurent, lorsqu'ils mangent, lorsqu'ils sont affligés et persécutés, et lorsqu'ils prient.

CHAPITRE VII.

COMMENT IL SE FAIT QUE LE SALVE REGINA EST RÉCITÉ APRÈS COMPLIES ET DE SON EFFICACITÉ. DES ILLUSIONS DU DÉMON ; DE LA PROCESSION APRÈS COMPLIES.

L'ennemi de tout bien, le démon, qui ne craignit pas d'attaquer le Maître de l'Univers, attaqua les Frères, dès le commencement de l'Ordre, par lui-même et par ses satellites, surtout à Bologne et à Paris, où les Prêcheurs le combattaient le plus vigoureusement. D'après le témoignage des Frères présents, il apparaissait à l'un sous la figure d'une chaudière bouillante qui se renversait, à l'autre sous celle d'une belle femme qui les embrassait, à celui-ci sous la forme d'un âne à cornes, à celui-là sous l'image d'un serpent de feu. La plupart avaient à subir bien des vexations et bien des coups, bien des illusions et des fantômes : c'était au point que, la nuit, les Frères étaient obligés de veiller tour à tour auprès de ceux qui reposaient ; il y en eut même qui devinrent fous et furent horriblement tourmentés.

Ils eurent donc recours à leur unique espérance, à la très puissante et très miséricordieuse Marie, et dé-

cidèrent qu'après Complies on ferait en son honneur une procession solennelle en chantant l'Antienne *Salve Regina* avec l'oraison. Aussitôt les fantômes disparurent et ceux qui étaient tourmentés furent entièrement guéris ; notamment à Bologne, un Frère agité par le démon, et à Paris, un autre religieux, de famille princière, tombé en démence. Combien cette procession est agréable à Dieu et à sa Mère, le concours du peuple, la dévotion du clergé, tant de pieux soupirs, de douces larmes, de visions admirables, le montrent suffisamment.

Plusieurs personnes ont raconté ce qu'elles avaient vu. Pendant que les Frères se dirigeaient vers l'autel de la Vierge, Celle-ci descendait du haut du ciel avec une multitude d'esprits bienheureux, et à cette supplication qu'ils Lui adressaient : *O douce Marie !* Elle s'inclinait de leur côté pour les bénir. Enfin, Elle-même remontait vers le ciel, tandis qu'ils regagnaient le chœur.

II. — *Des quatre choses qui furent montrées dans l'Antienne Salve Regina.*

A Marseille, une pieuse femme, lombarde d'origine et de nom, assistait un soir aux Complies des Frères. Pénétrée d'un vif sentiment de dévotion au commence-

ment de la douce antienne *Salve Regina*, elle eut un ravissement et fut témoin de quatre choses, dignes d'être admirées et chéries par nous. Lorsque les Frères chantaient les paroles : *Nous Vous saluons, ô notre espérance,* Elle leur rendait affectueusement le salut ; lorsqu'ils chantaient : *Allons, O notre avocate,* Elle se prosternait devant son Fils afin d'intercéder pour eux ; lorsqu'ils disaient : *Tournez vers nous vos yeux compatissants,* Elle les regardait avec un visage plein de douceur et de tendresse ; lorsqu'ils ajoutaient : *Et montrez-nous, après cet exil, Jésus, le fruit béni de vos entrailles,* Elle présentait son Fils à chacun des Frères, sous la forme d'un petit enfant, en le tenant entre ses bras et en exprimant une vive allégresse. C'est à son confesseur, religieux de notre Ordre, prudent et discret, que cette femme quoique simple chrétienne, a raconté ce qui précède, avec beaucoup de précision et en versant un torrent de larmes.

III. — *D'une vision pendant l'Antienne du Salve Regina.*

Frère Jourdain, de sainte mémoire, successeur de Saint Dominique, nous apprend dans son petit livre *Du commencement de l'Ordre*, que lorsque les Frères chantaient ces paroles : *Allons, ô notre Avocate,* un

saint homme bien digne de foi, voyait souvent la bienheureuse Vierge se prosterner devant son Fils et Le prier instamment pour la dilatation et la conservation de l'Ordre.

IV. — *D'une vision, le jour de Pentecôte.*

Sur le territoire d'Avignon et sur les bords du Rhône, s'élève la noble ville de Tarascon, où repose, entourée de la vénération publique, la bienheureuse Marthe, qui fut l'hôtesse du Christ. Les Frères y furent reçu par la mère du chevalier Alphonse, très dévouée à Dieu et à l'Ordre. Cette dame eut une révélation, ainsi que l'atteste clairement la lettre suivante du Prieur et vénérable seigneur Guy de Foulques, qui devint évêque du Puy et plus tard archevêque de Narbonne.

« Aux religieux, mes Pères et Supérieurs, le Prieur et les Frères-Prêcheurs de Montpellier, Guy de Foulques, salut et paix. Aux approches de la dernière fête de la Pentecôte, alors qu'un chapitre général de votre Ordre devait se célébrer chez nous, notre sœur, dame Marie de Tarascon désirant contempler une assemblée de saints, aussi célèbre qu'aimable, vint dans notre ville, quinze jours avant la saint Gilles, pour voir ses parents et ses amis. Comme elle recevait souvent la visite de plusieurs dames, qu'elle édifiait par ses dis-

cours et par ses exemples, elle se mit a demander instamment à quelques unes combien de fois elles voudraient réciter l'oraison dominicale et la salutation angélique, afin que le Seigneur daignât envoyer son Esprit, et la Mère de miséricorde ses bénédictions aux Frères qui devaient se réunir en chapitre ; elle extorquait ainsi de chacune ce qu'elle pouvait. Dévotion louable de cette sainte femme, et prudence plus admirable encore ! Estimant que ce n'était pas assez pour elle de subvenir selon sa fortune aux besoins temporels des Frères, elle leur fournissait, j'aime à le croire, une abondante nourriture spirituelle, en mendiant noblement, et en faisant pour eux des quêtes d'un nouveau genre, bien digne d'éloges. Car il est impossible, se disait-elle, que tant de prières ne soient pas entendues de Celui qui, fidèle dans toutes ses paroles, a promis d'être présent au milieu des chrétiens assemblés en son nom, et qui se plait à répandre les trésors de sa miséricorde, lorsque les suppliants sont en grand nombre.

Or, s'étant rendue avec sa sœur à Montpellier, elle assista dans votre église à l'office de cette grande solennité.

Prosternée à terre pour prier de toute son âme, selon sa coutume, elle suppliait Dieu ardemment de

regarder tant de Frères rassemblés en son nom, et dont plusieurs avaient travaillé chez tant de nations, de les éclairer de la lumière de son Esprit, et de suppléer miséricordieusement à ce qui pouvait manquer à quelques-uns, par les mérites des autres et la plénitude de sa grâce. Toute remplie de ces pensées, elle priait avec confiance et sans se lasser, lorsque le chantre entonna le *Veni Creator*. En ce moment, elle vit une grande flamme descendre du ciel et entourer le chœur jusqu'à la fin de l'hymne.

Cette vision la remplit de joie, mais elle se garda bien de la révéler à personne et de l'attribuer à ses mérites ; elle rendit grâces à Dieu qui, après avoir visité les premiers prédicateurs de l'Evangile, étendait la même faveur et le même bienfait aux prédicateurs de notre temps. Le soir, elle revint pour entendre Complies, et pendant que les Frères chantaient la douce antienne *Salve Regina*, la Reine des Vierges lui apparut visiblement et l'avertit de rester prosternée à ses pieds. Elle la vit alors parcourir les deux côtés du chœur, s'incliner vers chacun de ceux qui chantaient, s'arrêter près des céroféraires jusqu'à la fin de l'oraison, et remonter ensuite au ciel, où Notre-Dame l'emmena avec Elle loin des Frères. Revenue à elle même, et encore sous le charme d'une douceur si eni-

vrante, elle remercia humblement Dieu, méditant dans son cœur ce qu'elle avait vu. Pendant trois jours, la même faveur se renouvela a Complies, mais, en femme discrète et sensée, elle n'en fit part ni à sa sœur, ni à personne, et garda le silence jusqu'à ce que, brisée par une violente maladie, elle sentit venir la mort, qu'elle avait longtemps désirée, tout en se conformant à la volonté de Dieu. Ce fut alors qu'elle raconta sa vision en détail, d'abord à moi, ensuite à sa sœur et à son fils, et enfin à votre Prieur d'Arles et à trois Frères. Peu de temps après, elle mourut et fut ensevelie à Arles, dans le cimetière des Frères, parce qu'ils n'avaient pas encore de couvent à Tarascon.

V. — *D'un Frère guéri.*

En Angleterre, un Frère étant tombé gravement malade, n'en assistait pas moins à Complies avec la communauté. Pendant qu'il chantait, comme il pouvait, le *Salve Regina* avec les autres, à ces paroles : *Mère de Miséricorde,* il fut touché de componction et pria Notre-Dame de lui faire sentir sa miséricorde dans sa maladie.

Aussitôt, ravi en esprit, il La vit lui présenter son Fils tout sanglant sur la croix, en lui disant : « Vois

combien il a souffert pour toi, afin de t'apprendre à souffrir avec courage. » En revenant à lui, il se sentit guéri ; il rendit à Dieu et à la Mère de miséricorde de magnifiques actions de grâces, et sous les ceau du secret écrivit ce récit au Maître de l'Ordre.

VI. — Un Frère, célèbre par sa sainteté et sa science, lecteur à l'Université de Cambridge, a rapporté qu'un homme pieux avait vu souvent un globe de lumière descendre du ciel sur la tête des Frères, pendant qu'ils chantaient dévotement après Complies, l'antienne de la Bienheureuse Marie.

VII. — La grêle et un orage épouvantable ravageaient la campagne autour du monastère de Prouille. Les Sœurs, terrifiées par les éclairs, entrent à l'église, chantent le *Salve Regina* avec une grande dévotion, et prient la Mère de miséricorde de les protéger, elles et leurs champs, leur unique ressource. O merveille, opérée par Celui qui commande aux vents et change la foudre en pluie ! Pendant qu'aux alentours et jusqu'à une portée d'arbalète les moissons étaient hachées et les vignes détruites, les terres qui appartenaient aux Sœurs étaient entièrement préservées, grâce à la protection de Dieu et de la Bienheureuse Marie.

DEUXIÈME PARTIE.
Du Bienheureux Dominique.

CHAPITRE I.

De sa sainte famille.

Il ne doit pas sembler superflu de nous voir recueillir, comme autant d'épis échappés de la main du moissonneur, les faits omis ou ignorés par les compilateurs de la légende de notre Bienheureux Père.

Nous dirons tout d'abord, en témoignage de sa sainteté, que non seulement ses parents furent honnêtes et pieux, mais que deux de ses frères s'élevèrent à une haute perfection.

L'un fut prêtre séculier et se consacra entièrement aux œuvres de miséricorde et au service des pauvres dans un hospice ; on dit qu'il brilla du don des miracles pendant sa vie et après sa mort.

L'autre, appelé Mannès, homme contemplatif et saint, servit longtemps Dieu dans l'Ordre et entra dans le repos par une mort prédestinée. Deux de ses neveux vécurent également dans l'Ordre d'une vie sainte et toute digne de louanges.

CHAPITRE II.

DE SA JOYEUSE PATIENCE QUI CONVERTIT UN HÉRÉTIQUE.

On avait fixé le jour d'une conférence solennelle avec les hérétiques. L'évêque du lieu se disposait à s'y rendre avec une suite nombreuse. — « Ce n'est pas ainsi, lui dit le Bienheureux Dominique, ce n'est pas ainsi, mon Seigneur et Père, qu'il faut s'avancer contre de tels ennemis. Les hérétiques doivent être convaincus par l'exemple de l'humilité et des autres vertus, plutôt que par la pompe extérieure et l'éclat des paroles. Armons-nous donc de ferventes prières ; portons les marques d'une véritable humilité, et marchons pieds nus contre ce Goliath. »

L'évêque se rendit au conseil de l'homme de Dieu ; on renvoya les équipages et tous se déchaussèrent. Le lieu désigné était éloigné de plusieurs milles. Ils se mirent en route, et, comme ils n'étaient pas sûrs de leur chemin, ils le demandèrent à un passant, qu'ils croyaient catholique. — « Je vous l'indiquerai volontiers, répondit celui-ci, et même je vous conduirai. » — Il les engagea donc par malice dans un petit bois, à travers des ronces et des épines, si bien que leurs pieds et leurs jambes furent bientôt tout en sang. L'homme de Dieu supportait tout avec une inaltérable

patience, et, faisant éclater sa joie par un cantique d'actions de grâces, il exhorta ses compagnons à souffrir et à louer Dieu. « Mes très chers, leur dit-il, espérons que le Seigneur nous donnera la victoire, puisque nos péchés sont expiés par le sang. »

Le guide, témoin de leur patience et de leur joie admirables, fut touché de l'exemple et des discours de l'homme de Dieu ; il avoua qu'il les avait indignement trompés et abjura l'hérésie. Une fois arrivés au rendez-vous, les défenseurs de la foi remportèrent la plus complète victoire.

CHAPITRE III.

Comment par sa prière il sauva des hommes qui se noyaient.

Un ancien et honorable habitant de Cahors a raconté à des Frères, qui sont prêts à l'affirmer sous la foi du serment, le fait dont il fut témoin pendant le siège de Toulouse par le Comte de Montfort.

Des pèlerins anglais, qui se rendaient au tombeau de Saint Jacques de Compostelle, ne voulant pas entrer dans la ville à cause de l'interdit dont elle était frappée, montèrent dans une barque pour passer la

Garonne. La barque trop pleine coula; ils étaient près de quarante, et tous furent submergés au point qu'on ne voyait plus leurs têtes. Aux cris des passants et des soldats qui étaient là, le Bienheureux Dominique sort de l'église où il priait. Il accourt, voit le danger, et se jetant à terre, il étend ses mains en croix, fond en larmes, et supplie le Seigneur de sauver les pèlerins de la mort. Quelques instants après, il se lève et, plein de confiance en Dieu, il leur commande au nom de Jésus-Christ de venir tous au rivage.

O miracle, opéré par *Celui qui seul fait les miracles !*

Aussitôt, les naufragés apparaissent au-dessus de l'eau, en présence de la foule accourue; des soldats s'empressent de leur tendre des piques et des lances, et tous gagnent le bord sains et saufs.

CHAPITRE IV.

COMMENT SES LIVRES QUI ÉTAIENT RESTÉS TROIS JOURS DANS L'EAU FURENT RETIRÉS INTACTS PAR UN HAMEÇON.

Le Bienheureux Dominique parcourait, en prêchant, les environs de Toulouse, et il lui arrivait souvent de passer à gué une petite rivière, appelée l'Ariège.

Un jour il y laissa tomber ses livres, qu'il portait sur sa poitrine, en voulant relever sa robe au dessus de sa ceinture. Il se rendit, en louant Dieu, à la maison d'une pieuse dame et lui raconta ce qui venait de lui arriver. Trois jours après, un pêcheur jeta l'hameçon dans cet endroit, et, croyant prendre un gros poisson, il en retira les livres, qui n'avaient pas plus souffert du contact de l'eau que s'ils avaient été conservés soigneusement dans une armoire : chose d'autant plus étonnante qu'ils n'étaient protégés par aucune couverture de cuir ou de toile. La pieuse dame les reçut et se fit une joie de les envoyer au Bienheureux Père à Toulouse.

CHAPITRE V.

Comment il augmenta du Vin.

Un jour qu'il voyageait dans ces contrées, avec plusieurs Frères, le Bienheureux Père, voyant qu'il n'y avait pour le dîner qu'une coupe de vin, eut compassion de quelques-uns qui avaient été nourris délicatement dans le monde. Il fit verser ce peu de vin dans un grand vase en y mêlant beaucoup d'eau. Cette eau fut changée en un vin excellent. Les Frères,

au nombre de huit, en burent tous à volonté, et il en resta encore.

CHAPITRE VI.

De la pluie qu'il obtint de Dieu.

Au temps, où une maison fut donnée au Bienheureux Père, à Ségovie, en Espagne, il prêcha un jour à une grande multitude, réunie hors de la ville.

Le peuple était plongé dans une profonde tristesse, parce que la pluie ne venait pas; on était déjà aux approches de la Nativité de Notre-Dame, et une sécheresse prolongée avait empêché jusque là de commencer les semailles. L'homme de Dieu ne l'ignorait point, et inspiré d'en haut, il s'écria, après avoir dit quelques paroles : « Ne craignez pas, mes Frères, ayez confiance dans la miséricorde de Dieu, car aujourd'hui même, il vous enverra une pluie abondante, et votre tristesse se changera en joie. » Cependant il n'y avait alors aucune apparence de pluie ; le ciel, très serein et sans nuages, resplendissait des rayons du soleil. Soudain une pluie torrentielle se mit à tomber ; on eut de la peine à rentrer dans la ville et chacun se hâta de gagner sa demeure. Tout

le peuple rendit grâces à Dieu, qui *seul fait les miracles*, et qui daignait réaliser si promptement la promesse de Dominique, son serviteur.

CHAPITRE VII.

Comment il prédit la mort d'un homme qui l'empêchait de prêcher.

Vers la même époque, le serviteur de Dieu, Dominique, voulait, un jour de fête, prêcher au conseil de la dite ville. Après qu'on eut donné lecture des lettres royales qu'on venait de recevoir, il prit la parole en ces termes : « Vous venez d'entendre, mes frères, la parole d'un roi terrestre et mortel, écoutez maintenant les commandements du roi céleste et immortel. » A ces mots, un seigneur, tout rempli du sens charnel, refuse de l'entendre et s'écrie avec mépris et indignation : « Est-ce que ce parleur veut nous retenir ici toute la journée et nous empêcher d'aller dîner ! » Et aussitôt il monte à cheval et se dirige en murmurant, vers sa demeure, qui était voisine.

Le Bienheureux Dominique lui dit :

« Vous vous retirez maintenant, mais avant que

l'année ne soit écoulée, le cheval que vous montez n'aura plus son cavalier; la tour que vous avez bâtie comme une forteresse, sera occupée par votre meurtrier, et c'est en vain que vous y chercherez un refuge ». — L'événement prouva clairement qu'il avait parlé par l'Esprit de Dieu, car avant la fin de l'année, à la même place où il avait injurié Dominique, ce seigneur fut massacré par ses ennemis, avec son propre fils et son cousin germain, pendant qu'il cherchait à se réfugier dans la tour.

CHAPITRE VIII.

COMMENT IL NOURRIT UN FRÈRE AFFAMÉ.

Après cela, le glorieux Père revint en Italie, accompagné d'un Frère convers, nommé Jean. En traversant les Alpes lombardes, celui-ci se trouva tout à coup épuisé de faim et de fatigue; il ne pouvait plus marcher, ni même se lever de terre.

— « Courage, mon fils, lui dit le tendre Père, marchons encore un peu, et nous arriverons à un lieu où nous trouverons à réparer nos forces. »

Le Frère lui ayant répondu qu'il tombait en défail-

lance et qu'il ne pouvait faire un pas de plus, le Saint, tout rempli de charité et ému de compassion, eut recours à son refuge ordinaire. Il fit une courte prière au Seigneur, et se tournant vers le Frère : « Levez-vous, mon fils, lui dit-il, allez à ce lieu qui est devant vous, et apportez ici ce que vous y trouverez. » Le Frère se leva avec une extrême difficulté et se traîna jusqu'au lieu indiqué, à une distance d'un jet de pierre environ. Il y trouva un pain d'une admirable blancheur, enveloppé dans un linge très blanc, il le prit et revint vers l'homme de Dieu. Sur son ordre, il mangea de ce pain et reprit des forces. Le Saint lui demanda si sa faim était apaisée; il répondit qu'elle l'était : « Mon fils, lui dit-il alors, levez-vous et reportez le reste du pain, enveloppé dans le même linge, au lieu où vous l'avez trouvé. » Le Frère obéit, et ils continuèrent leur route.

Après avoir fait quelques pas, le Frère rentrant en lui même se dit : « O mon Dieu, et qui donc avait placé là ce pain ? et d'où avait-il été apporté ? Faut-il que je sois insouciant et stupide pour ne pas m'en être encore informé ! » — Et il interrogea l'homme de Dieu : « Père Saint, d'où venait-il ce pain ? Qui l'avait posé là ? » Alors ce véritable amant et gardien de l'humilité lui dit : « Mon fils, puisque vous avez

mangé autant que vous en avez besoin, rendez grâces à Dieu, comme il est bien juste, et n'en demandez pas davantage. »

C'est ce même Frère Jean, qui a raconté ce fait aux Frères, à son retour en Espagne. Il était du nombre de ceux que le Souverain Pontife envoya en Afrique pour y prêcher la foi catholique. Arrivé au Maroc, il passa au Seigneur après avoir consommé heureusement sa course.

CHAPITRE IX.

Comment sa tunique arrêta la marche du feu.

Il y avait à Ségovie une pieuse dame, chez laquelle le Saint logeait quelquefois. Ayant un jour trouvé un cilice selon son goût, c. à d. très rude, il laissa dans sa maison une tunique en forme de sac, qui lui avait servi quelque temps d'instrument de pénitence.

Son hôtesse la recueillit avec vénération, la cacha dans son coffre avec les objets les plus précieux, et la garda avec plus de soin que la pourpre d'un roi. A quelque temps de là, elle sortit à la hâte pour ses affaires.

Le feu, qu'elle avait oublié d'éteindre, prit dans sa

chambre et consuma tous ses meubles, hormis le coffre de bois, où était renfermée la tunique du Saint : il resta au milieu de l'incendie sans être brûlé ni même noirci par la fumée. A son retour, la dame stupéfaite à la vue d'un si grand miracle, rendit grâces, d'abord à Dieu, puis au Bienheureux Dominique, son hôte, dont la tunique avait préservé de l'incendie sa fortune renfermée presque toute entière dans ce coffre. Elle voulut en garder les manches par dévotion et en reconnaissance de ce bienfait, elle fit don de l'autre partie aux Frères, qui la conservent encore aujourd'hui, comme une relique, dans leur couvent.

CHAPITRE X.

Comment il reçut de Dieu de pouvoir parler allemand.

Le Bienheureux Père, allant de Toulouse à Paris, s'arrêta à Roc-Amadour et passa dévotement la nuit dans l'église de Sainte-Marie, avec son compagnon de voyage, le pieux et saint frère Bertrand, qui fut le premier Prieur Provincial de Provence.

Le lendemain, ils rencontrèrent sur la route, des pèlerins allemands, qui, les ayant entendus chanter

des psaumes et des litanies, se joignirent pieusement à eux. Arrivés dans un village, ceux-ci les invitèrent gracieusement à dîner et, pendant quatre jours consécutifs, ils agirent de même. A la fin, le Bienheureux Dominique dit en gémissant à son compagnon : « Frère Bertrand, je me fais vraiment un cas de conscience de moissonner ainsi leur temporel sans semer en eux le spirituel. Si donc vous le voulez bien, nous nous mettrons à genoux, et nous demanderons à Dieu la grâce de comprendre et de parler leur langue, afin de pouvoir leur annoncer le Seigneur Jésus. » Ce qu'ayant fait, ils commencèrent à s'exprimer en allemand, à la grande surprise des pèlerins, et pendant quatre autres jours qu'ils voyagèrent ensemble, ils leur parlèrent du Seigneur Jésus.

Arrivés à Orléans, les pèlerins qui voulaient aller à Chartres, les quittèrent sur la route de Paris, en se recommandant à leurs prières.

Le lendemain, le Bienheureux Père dit à son compagnon : « Frère, voici que nous arrivons à Paris ; si les Frères apprennent le miracle que Dieu a fait en notre faveur, ils nous regarderont comme des saints alors que nous ne sommes que des pécheurs ; et, si le bruit s'en répand dans le monde, nous serons fort exposés à l'orgueil. Aussi, en vertu de la sainte obéis-

sance, je vous défends d'en parler à personne avant ma mort. » Le secret fut gardé, mais, après la mort du Père bienheureux, Bertrand de Garrigue le révéla à des Frères dévots.

CHAPITRE XI.

Comment par la ferveur de sa prière, il fit rentrer dans l'Ordre un Frère qui en sortait.

Le Bienheureux Père reçut dans l'Ordre un jeune homme de la Pouille qui fut nommé frère Thomas. Son innocence et sa simplicité lui inspirèrent une sainte tendresse, au point que les Frères l'appelaient le fils du Bienheureux Dominique. Un jour, d'anciens amis, vrais suppôts du diable, employant à la fois la ruse et la violence, l'entraînèrent dans une vigne; là, après l'avoir dépouillé de ses vêtements religieux, ils s'efforcèrent de le revêtir des habits séculiers.

A cette nouvelle, les Frères accourent vers le Père en lui disant : « Quel malheur ! votre fils est entraîné dans le monde par ses amis ! »

Aussitôt le Saint entre dans l'église, et se prosterne en prière. Ce ne fut pas en vain.

Dès qu'on lui eut passé une chemise de toile, le dit

jeune homme se mit à pousser des cris lamentables. — « Je brûle, disait-il, je suis tout en feu. » — Et il n'eut de repos qu'on ne lui eût rendu les habits dont on l'avait dépouillé.

Ce Frère vécut longtemps dans l'Ordre, rendit de grands services et se distingua surtout par son aménité.

CHAPITRE XII.

COMMENT IL RESSUSCITA UN ENFANT ET GUÉRIT SA MÈRE D'UNE FIÈVRE QUARTE.

En traversant la France, le Père s'arrêta à Châtillon-sur-Seine. Or, il arriva que le fils de la nièce du chapelain qui lui donnait l'hospitalité, tomba du haut de la maison. Sa mère et ses sœurs le pleuraient déjà comme mort, lorsque le Bienheureux Dominique, ému de pitié, se prosterna en prière, en fondant en larmes. Sa prière fut bientôt exaucée, et il rendit à sa mère l'enfant plein de vie.

La tristesse se changea en joie, et le chapelain donna un grand repas, auquel il invita plusieurs convives craignant Dieu. On mangeait des anguilles, mais la mère de l'enfant n'y touchait pas, parce qu'elle avait la fièvre quarte. Le Bienheureux Dominique fit

le signe de la croix sur un morceau d'anguille, et le lui présenta en disant : « Mangez-le au nom du Dieu Sauveur. » Ce qu'ayant fait, la malade fut guérie de toute fièvre.

CHAPITRE XIII.

Comment il entra deux fois chez les Frères, bien que les portes fussent fermées.

Un soir, le Bienheureux Père arrive à un couvent, après le coucher des Frères. Craignant de les déranger, il se prosterne devant la porte avec son compagnon, et prie le Seigneur de leur venir en aide, sans éveiller les religieux. O prodige ! ils se trouvent soudain transportés dans l'intérieur.

La même chose lui arriva pendant qu'il travaillait à la conversion des hérétiques, en compagnie d'un Frère convers de l'Ordre de Citeaux, homme d'une grande piété. Arrivés tard à une église et la voyant fermée, ils se mirent en prière devant la porte. A l'instant même, ils se trouvèrent à l'intérieur et y passèrent toute la nuit en oraison.

CHAPITRE XIV.

Comment le diable lui jeta une pierre sans pouvoir le détoubner de l'oraison.

Une nuit, le saint homme était prosterné en prière. Le démon jaloux, voulant le distraire de sa ferveur, lui lança, du haut de la voûte, une énorme pierre avec tant de violence que sa chute fit retentir l'église entière. Elle toucha le capuce de sa chappe, mais le Saint resta immobile sans interrompre sa prière. Alors le diable jeta un grand cri et se retira plein de confusion.

CHAPITRE XV.

Comment le diable lui fit rompre le silence pendant la nuit.

Un soir, le Saint étant en oraison pendant que les frères dormaient, le diable prit la forme d'un Frère, prosterné devant l'autel. Étonné qu'un religieux fut resté à l'église, le Père lui fit signe de la main d'aller se coucher ; le Frère fit une inclination de tête et se retira. A l'issue des Matines, le Saint avertit les Frères de ne pas rester à l'église, après le signal qui suit les Complies. Cependant le faux Frère revint une deuxième

et une troisième fois. La troisième nuit, le Bienheureux s'approcha de lui, pendant qu'il semblait prier, et lui fit des reproches en disant : « Quelle désobéissance ! J'ai souvent recommandé que personne ne restât à cette heure, et voici la troisième fois que je vous surprends. »

Et lui, éclatant de rire : « Enfin ! je t'ai fait rompre le silence. » — Le Saint découvrant alors la ruse, lui répondit hardiment : « Ne te réjouis pas, misérable, tu n'y auras rien gagné ; car je suis au-dessus de la loi du silence, et je puis le rompre quand je le crois utile. » — A ces mots, le démon se retira tout honteux et confus.

CHAPITRE XVI.

Comment il trouva le diable rôdant dans le couvent.

Une autre fois le Saint trouva le démon qui rôdait dans toutes les parties du couvent. « Pourquoi rôdes-tu de la sorte, lui dit-il? » Le démon répondit : « C'est pour le profit qui m'en revient. » — « Que gagnes-tu au dortoir ? » — « Je prolonge leur sommeil, je les fais se lever tard et manquer ainsi à l'office, et même, quand je le peux, je leur envoie de mauvais songes et des illusions. » — Le Bienheureux

le conduisit au chœur et lui dit : « Que gagnes-tu dans un aussi saint lieu ? » — Il répondit : « Ah ! que de fois je les fais venir tard, sortir tôt et s'oublier eux-mêmes. » — Au réfectoire, il répondit : « Eh ! qui ne mange plus ou moins qu'il ne faudrait ? » — Conduit au parloir, il dit en riant : « Ce lieu m'appartient : ici les rires, ici les nouvelles, ici les paroles inutiles. »

Enfin, le Saint le mena au chapitre : Il voulut s'enfuir, tant il l'avait en horreur. — « Ce lieu m'est un enfer, s'écria-t-il, j'y perds tout ce que je gagne ailleurs. C'est ici qu'on est repris, qu'on avoue ses fautes, qu'on est accusé, qu'on est châtié, qu'on est absous. Aussi je déteste ce lieu plus que tous les autres. »

CHAPITRE XVII.

Comment le Saint enleva un écrit au diable.

Une autre fois le Saint recontra le diable tenant avec ses mains, comme avec des crocs de fer, une feuille, qu'il lisait à la lueur d'une lampe. Il lui demanda ce qu'il lisait : « Ce sont, répondit-il, les péchés de tes Frères. » Alors le Saint lui commanda, au nom de Jésus-Christ, de lui remettre ce papier.

Il obéit, et le Saint trouva plusieurs choses à corriger en ses fils.

CHAPITRE XVIII.

COMMENT ET AVEC QUELLE FERVEUR CET HOMME BIENHEUREUX FAISAIT ORAISON.

Un Frère discret et vertueux, a rapporté qu'il veilla sept fois toute la nuit pour voir comment le Bienheureux Père se comportait. Il le vit priant tantôt debout, tantôt à genoux, tantôt prosterné, jusqu'à ce qu'il fut vaincu par le sommeil.

Dès qu'il se réveillait, il visitait les autels jusqu'à l'heure de minuit environ. Il allait alors très doucement visiter les Frères qui dormaient, ayant soin de recouvrir ceux qui étaient découverts. Et, retourné à l'église, il y continuait à prier. Le même Frère, qui lui avait souvent servi la Messe, a raconté encore qu'après la Communion, au moment où le Bienheureux se retournait pour recevoir le vin et l'eau, il avait vu souvent les larmes couler de ses yeux.

CHAPITRE XIX.

DE L'EFFICACITÉ DE SA PAROLE ET DE SES ŒUVRES.

Ayant remarqué que Frère Bertrand s'affligeait trop

de ses propres péchés, il lui dit de ne plus pleurer les siens mais ceux des autres. Telle fut l'efficacité de ses paroles, que dès lors Frère Bertrand pleura abondamment pour les autres, sans pouvoir pleurer pour lui-même, même quand il le voulait.

Un usurier qui se mentait à lui-même en se croyant juste, lui demande la Sainte Communion. Dominique la lui donne; mais bientôt la Sainte Hostie brûle son palais comme un charbon enflammé : C'est ainsi que le feu de la fournaise rafraîchit autrefois les entrailles des enfants de Dieu et dévora les impies chaldéens. L'usurier fut touché de componction, se convertit et restitua tout le bien mal acquis.

CHAPITRE XX.

Des pains multipliés.

Frère Réginald, pénitencier du Pape et ensuite archevêque d'Armagh, homme d'une grande piété, racontait que, pendant son séjour à Bologne, le procureur vint trouver le Saint pour lui dire en gémissant qu'il n'y avait que deux pains au couvent. A l'exemple du Seigneur, Dominique ordonne de les rompre en petits morceaux. Il bénit la corbeille, et

plein de confiance en Dieu, qui est toujours libéral envers ceux qui l'invoquent et remplit toute créature vivante de sa bénédiction, il commande au servant de faire le tour de la table en donnant à chaque Frère deux ou trois de ces petits morceaux.

Après un premier tour, comme il en restait encore, le servant repassa une deuxième et une troisième fois, en distribuant les dits morceaux de pain, de sorte que la disette se changea en abondance. Que dire de plus? Il fit tant de fois le tour de la table que tous les Frères furent rassasiés. On enleva les restes de ce pain, donné par Dieu, en plus grande quantité que ce qui avait été apporté par la main des hommes.

CHAPITRE XXI.

Des anges qu'il vit préposés a la garde des Frères.

Un jurisconsulte de Bologne était entré dans l'Ordre. Ses amis selon la chair voulaient l'enlever de force. Les Frères effrayés allaient quérir des soldats pour défendre le couvent, quand le Bienheureux leur dit : « Je vois autour de l'église plus de deux cents anges que le Seigneur a préposés à la garde des Frères. » En effet, les hommes se retirèrent bientôt, confus et

saisis d'une crainte divine, et le novice consolé resta dans l'Ordre.

CHAPITRE XXII.

D'un Frère gourmand qu'il délivra du démon.

A Bologne, un Frère infirmier, mangeait parfois, sans permission, le reste des viandes qu'il servait aux malades. Un soir, où il l'avait de nouveau fait, il fut possédé du démon et commença à crier fortement et terriblement. Le Bienheureux Père accourut avec les Frères. Plein de compassion pour celui qui était horriblement tourmenté, il reprocha au démon d'être entré dans le corps d'un de ses enfants. Le diable lui répondit : « Je suis entré en lui parce qu'il l'a mérité, il mangeait en effet les mets des malades, en cachette et sans permission, contre les constitutions de ton Ordre.

Alors le Bienheureux Dominique lui dit : « Moi, par l'autorité de Dieu, je l'absous de son péché. Quant à toi, démon, je t'ordonne au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, de sortir de son corps et de ne le plus tourmenter. » Et aussitôt le Frère fut délivré.

CHAPITRE XXIII.

De sa compassion pour les pécheurs.

Ce très Saint Père fut admirablement compatissant aux péchés des hommes. Lorsqu'il approchait d'une ville ou d'un village, du plus loin qu'il les apercevait, il fondait tout en larmes se rappelant les misères des hommes et les péchés qui s'y commettaient.

CHAPITRE XXIV.

De sa crainte du scandale.

Lorsque, fatigué du chemin, il devait s'arrêter dans une hôtellerie, il étanchait d'abord sa soif à quelque fontaine ou à quelque source voisine, de peur que la soif qui s'allume au travail ne lui fît outrepasser la mesure et scandaliser le prochain, crainte qu'il avait non seulement en cela, mais en toutes choses.

CHAPITRE XXV.

De son détachement des choses extérieures.

Il tenait son cœur si intimement uni à Dieu qu'il était détaché de toutes les choses extérieures aussi bien

grandes que petites et viles ; tels que vêtement, livres, chaussures, ceinture, couteau, et autres semblables. Toutes celles qui étaient à son usage étaient très communes, et il reprenait souvent les frères qui mettaient trop d'élégance et de recherche dans ces choses.

CHAPITRE XXVI.

COMMENT IL ÉTUDIAIT DANS LE LIVRE DE LA CHARITÉ.

Un étudiant, ravi de son éloquence et de sa science des Saintes-Ecritures, lui demanda dans quel livre il avait le plus étudié : « Mon fils, lui dit-il, c'est dans le livre de la charité ; j'y ai étudié plus qu'en tout autre, parce qu'il enseigne tout. »

CHAPITRE XXVII.

COMMENT LE PARFUM DE SES MAINS DISSIPAIT LES TENTATIONS DE LA CHAIR.

A Bologne, un étudiant fort sujet au péché, se rendit, un jour de fête, à l'église des Frères pour y entendre la messe et le sermon.

C'était le Bienheureux Dominique qui célébrait la messe. L'étudiant alla à l'offrande avec ses compa-

gnons. En baisant la main du Bienheureux, il sentit un parfum comme il n'en avait jamais senti de semblable.

Ceci était déjà un miracle, et par un miracle plus grand encore, le jeune homme fut délivré des tentations de la chair, ainsi qu'il l'attesta lui-même. Il éprouva une telle paix de ce côté qu'il pratiqua aisément la continence, après avoir cru longtemps qu'il lui était impossible de la conserver.

CHAPITRE XXVIII.

Comment il prédit sa mort.

Le Bienheureux Père était allé voir quelques étudiants qui vivaient dans son intimité. En se retirant, il leur prédit, entre autres choses, son prochain trépas, et les exhorta au mépris du monde et à la pensée de la mort : « Mes bien aimés, leur dit-il, sachez que je ne serai plus longtemps en cette vie mortelle. » L'évènement prouva son dire, car peu de jours avant l'Assomption de Notre-Dame il fut ravi par le Seigneur.

I. — Il est confirmé qu'il connut plusieurs choses futures par ceci et cela qui se trouva dans sa légende ; ce qui est suffisamment indiqué ici :

Un jour qu'à Rome, il passait la nuit en de saintes veilles dans les Catacombes, il eut une vision.

Or le matin, revenu au couvent, il appella les Frères, après le signal de la cloche et, poussant de grands soupirs, il commença à leur parler d'une voix mal assurée et à leur dire en tremblant, cette parole évangélique : « Frères, voici que Satan a désiré vous cribler comme le froment. » A ces paroles les Frères pleuraient avec abondance, et lui-même pleurait avec eux et davantage. Enfin il prononça cette parole qui fut reconnue prophétique : « Pleurez, Frères, parce que deux d'entre nous doivent aller à la vie et deux à la mort. »

A cette parole, les Frères angoissés se lamentaient et se disaient entre eux : « Est-ce que je suis celui-là ? »

Le fait s'accomplit peu après, deux des Frères sortirent de l'Ordre, et sans nul doute allèrent à la mort, tandis que deux autres, abandonnant le bagage de leur corps, entrèrent dans la vie éternelle.

CHAPITRE XXIX.

Comment après sa mort, il appela un ami au Christ.

Après sa mort, le corps du Bienheureux Dominique

fut placé dans l'église tandis que ses fils chantaient, en pleurant, des psaumes et des cantiques spirituels.

Frère Albert, de sainte mémoire, Prieur de Sainte Catherine de Bologne, était présent ; il avait été un des amis les plus intimes du Bienheureux Père.

A la vue de son ami, sa tristesse disparut et il se réjouit en lui-même ; mais, déplorant son propre sort, il s'approche du corps du Bienheureux, l'étreint et le couvre de baisers, et ne le quitte qu'après avoir obtenu, comme réponse, l'annonce de sa mort prochaine. Il se relève alors tout transporté de joie, et dit au Prieur des Frères de Bologne : « Bonne nouvelle, Prieur ! Maître Dominique m'a embrassé et m'a dit que cette année même j'irai le rejoindre dans le Christ. » C'est ce que prouva l'évènement, car il mourut cette année-là.

CHAPITRE XXX.

COMMENT UN ÉTUDIANT, ABSENT DE SES FUNÉRAILLES, LE VIT DANS LA GLOIRE.

Un pieux étudiant, ayant appris sa mort, ne put assister à ses funérailles. La nuit suivante, il vit dans l'église de Saint-Nicolas, le Bienheureux Dominique,

assis sur un trône, admirablement couronné d'honneur et de gloire : « N'êtes-vous pas, lui dit-il, Maître Dominique, qui vient de mourir ? » Il lui répondit : « Je ne suis pas mort, mon fils, puisque je possède le bon Maître avec lequel je vis. » Dès le matin, l'étudiant se rendit à l'église et y trouva le Saint enseveli à l'endroit même, où il l'avait vu en songe, assis sur un trône ; il ignorait auparavant le lieu de sa sépulture.

CHAPITRE XXXI.

Comment un démoniaque fut guéri a son tombeau.

Frère Chabert de Savoie, prédicateur plein de grâce et de force, célèbre par les miracles qu'il accomplit après sa mort, a raconté le trait suivant :

Pendant qu'il étudiait à Bologne, il vit, avec plusieurs autres, le lendemain des funérailles du Bienheureux Père Dominique, un démoniaque qu'on menait à son tombeau. En approchant, le démon s'écria par sa bouche : « Que me voulez-vous, Dominique ? » Il ne cessa de répéter ce mot pendant qu'on le traînait au tombeau et le possédé fut guéri dès qu'il l'eut touché.

CHAPITRE XXXII.

Comment un Frère fut guéri, en l'invoquant, d'abord des hémorroïdes et ensuite d'un abcès.

Un Frère, plus que sexagénaire, que le Bienheureux Dominique avait fait recevoir dans l'Ordre, au couvent de Limoges, souffrait des hémorroïdes depuis plusieurs années. Ayant appris les miracles qui se faisaient à son tombeau avant sa canonisation, il alla se prosterner humblement devant l'autel et fit cette prière : « Seigneur Jésus-Christ, qui m'avez appelé à cet Ordre par Maître Dominique, si ce que j'entends dire est vrai, et si, comme je le crois, le Père a quelque crédit auprès de Vous, je Vous demande, par ses mérites, d'être délivré de cette honteuse infirmité. » Il fut guéri à l'instant même, rendit grâces à Dieu, et pendant les sept années qu'il vécut encore, il n'en souffrit plus un jour. Plus tard, le même Frère, se trouvant au couvent de Cadours, où il mourut, chanta dévotement le Te Deum avec les autres religieux, qui venaient d'apprendre la canonisation de Saint Dominique, et fut subitement guéri d'un abcès, qui avait percé et dont il souffrait depuis quelques années, après avoir fait cette simple prière : « O Bien-

heureux Père Dominique, qui m'avez déjà guéri d'une honteuse infirmité, daignez encore me délivrer de celle qui accable ma vieillesse. »

CHAPITRE XXXIII.

D'une sourde qui recouvra l'ouïe

Dans le même couvent, pendant que le Prieur des Frères faisait devant le peuple le récit des miracles du Bienheureux Dominique, une moniale qui était sourde depuis plusieurs années, se prit à l'invoquer et recouvra pleinement l'ouïe.

CHAPITRE XXXIV.

Comment les lettres de sa canonisation ne furent point endommagées par les eaux.

Dom Barthélemy de Cluse, chantre de Tripoli, homme fort respectable, a raconté qu'étant chargé par les Frères de transmettre à ceux d'Outre-Mer les lettres de la canonisation du Bienheureux, il arriva que, dans la traversée, le vent et la tempête poussèrent le navire vers un port, où il échoua. Tous les objets, qui étaient sur le pont ou à l'intérieur, furent gravement

endommagés par les eaux, à l'exception de ces lettres. On crut y voir une protection miraculeuse de la Providence, qui voulait que les honneurs dus à Dieu, dans la personne de son Saint, lui fussent rendus sans retard en Syrie. En effet, si ces lettres avaient été perdues, il eut fallu plus d'une année pour en expédier de nouvelles.

CHAPITRE XXXV.

De ceux qui furent délivrés du péril de la mer.

Un navire était parti de Tropani, en Sicile, pour se rendre à Gênes. Soudain il s'éleva un tel orage et une tempête si violente que le navire menaçait à chaque instant de sombrer. Le danger était imminent ; déjà on avait jeté à la mer les objets même les plus nécessaires ; déjà on avait perdu la voile et le gouver-vernail ; déjà les passagers se confessaient les uns aux autres et invoquaient, en pleurant à chaudes larmes, les Saints qu'on invoque ordinairement sur mer. Un Frère-Prêcheur était là, et, n'entendant pas prononcer le nom de Dominique, transporté d'un saint zèle, il exhorte tout le monde à l'invoquer. On lui répond que ce n'est pas l'usage et que d'ailleurs on ne le connait pas.

« Qu'importe? s'écrie-t-il, plein de confiance dans les mérites du Saint. Invoquez-le de toute votre âme, promettez-lui de faire quelque chose en son honneur, et très certainement vous serez secourus. »

Alors, tous les passagers font vœu de se rendre en procession à son église, cierges en main, et les pieds nus, et se mettent à crier : « Saint Dominique, secourez-nous ! » Aussitôt le vent cesse, la mer se calme, la tempête s'apaise; l'allégresse succède aux angoisses, les cris de joie aux lamentations; on rend grâces à Dieu en commun, et on loue Saint Dominique. Tous les passagers arrivèrent heureusement à Gênes. Fidèles à leurs vœux, ils s'empressèrent de se rendre processionnellement, avec de grands sentiments de piété, à la suite du religieux et de son compagnon, pieds nus et des cierges à la main, à l'église des Frères et à l'autel du Bienheureux Dominique.

I. — Un certain Frère Mineur de Bologne était grandement affligé d'une tumeur à l'aine et de l'écoulement de ses intestins. Il invoqua le Bienheureux Dominique nouvellement canonisé et après une longue oraison, s'étant endormi légèrement, il vit le Bienheureux Dominique lui-même, recueillant dans la partie antérieure de son scapulaire ses entrailles qui sortaient. Lorsqu'il se réveilla il se sentit complètement guéri et

rendant grâces à Dieu et au Bienheureux Dominique, il en fit part à ses Frères et c'est par eux que fut divulgué ce miracle, à la gloire du Sauveur.

CHAPITRE XXXVI.

D'UNE MONIALE MIRACULEUSEMENT GUÉRIE.

A Tripoli, en Syrie, il y avait un monastère de femmes, dit de Sainte-Madeleine, où se trouvait une religieuse de noble famille, appelée Marie de Bellemont, qui était d'une simplicité et d'une candeur admirables. Déjà éprouvée par plusieurs graves infirmités, elle fut atteinte à la jambe et au pied, d'un mal tel que, pendant six mois, elle ne put ni se tourner, ni se soutenir sans l'aide d'une Sœur : elle était toujours couchée sur le dos, et le lit, qu'elle gardait continuellement, avait fini par meurtrir son corps.

Pendant les trois premiers mois, elle souffrit horriblement et les sœurs furent souvent troublées par ses cris lamentables. La violence de la douleur la fit languir durant sept jours sans prendre de nourriture ; à chaque heure on attendait son dernier soupir, surtout lorsqu'on la voyait, par moments, perdre la respiration, pâlir et rester privée de sentiment et de mouve-

ment. Au bout de sept jours, elle commença à respirer un peu, mais la cuisse, la jambe et le pied étaient entièrement paralysés et se laissaient remuer comme un morceau de bois. Sur l'avis des médecins, sa mère et ses parents se disposaient à la faire sortir du monastère pour la soigner plus facilement dans leur propre maison, en lui procurant des bains et d'autres soulagements nécessaires. Ils en demandèrent la permission à un abbé, Visiteur de cet Ordre, qui la leur accorda volontiers. Dès que la jeune religieuse l'eut appris, elle refusa absolument de quitter le monastère et de séjourner hors du cloître, contrairement à la règle et aux constitutions, et dans la crainte de scandaliser, en donnant au monde le spectacle d'une vierge consacrée au Seigneur, portée aux bains à travers les villes et les places publiques.

Sa propre sœur, religieuse dans le même monastère, lui en faisait des reproches et lui disait avec ironie : « En vérité, vous êtes si sainte que Dieu vous guérira. » De son côté, sa mère lui répétait qu'on n'était plus en ce vieux temps, où Dieu faisait des miracles.

A la fin, ses parents, indignés de son obstination, se retirèrent et l'abandonnèrent à elle-même.

Quant à elle, craignant toujours qu'ils ne la fissent

emporter, comme ils en avaient eu le dessein, elle se mettait entièrement entre les mains de Dieu et lui disait humblement dans sa prière : « Mon Seigneur et mon Dieu, je ne sais pas Vous prier, et je ne suis pas digne d'être exaucée de Vous, mais je prie le Bienheureux Maître Dominique d'être médiateur entre Vous et moi, et de m'obtenir par ses mérites et son intercession le bienfait de la santé. »

Sa prière était si pressante et elle invoquait le Bienheureux avec de telles larmes qu'elle reçut dans son cœur l'assurance d'être exaucée.

Cette confiance en notre Saint lui venait de son père, homme de haute naissance qui, pendant sa vie, avait eu pour lui une grande dévotion et lui avait recommandé ses filles et toute sa maison. La malade, ne se sentant pas soulagée, se met à reprocher familièrement à Saint Dominique de ne pas l'avoir exaucée sur le champ. Elle renouvelle ses prières et ses larmes. Tout à coup elle tombe en extase et voit le Saint, accompagné de deux Frères de son Ordre, ouvrir le rideau de son lit et s'avancer vers elle.

Heureuse de le reconnaître, elle lui demanda simplement de lui rendre la santé.

Et comme le Saint lui demandait : « Mais pourquoi donc désires-tu si ardemment ta guérison ? » elle

répondit que c'était afin de mieux servir Dieu, si toutefois c'était utile à son salut. — « Eh bien ! au nom du Christ, étends la jambe ! » — « J'en suis absolument incapable, répond-elle. » Alors le Saint, tirant de dessous sa chappe un onguent merveilleux, d'un incomparable parfum, oint son corps de sa main bénie. Aussitôt la malade, se sentant parfaitement guérie, étend la jambe et la retire. Le Bienheureux Dominique lui dit : « Cette onction est douce et précieuse, mais elle est aussi très difficile. » Elle lui demande l'explication de cette parole et il répond : « Cette onction est le signe et la figure de l'amour de Dieu. Elle est vraiment précieuse, car la charité l'emporte sur tous les biens terrestres, et, de tous les dons de Dieu, elle est le plus grand. Elle est douce car rien n'est plus doux que la charité ; elle est difficile à conserver, car cette vertu se perd bien vite si on ne la garde pas soigneusement. »

Cette nuit même le Saint apparut à sa sœur qui dormait au dortoir et lui dit : « J'ai guéri votre sœur. » Elle se lève à l'instant, court vers la malade et la trouve en parfaite santé, elle en rend grâces à Dieu et à Saint Dominique. Celle-ci s'étant aperçue à son réveil, qu'elle avait été ointe d'une manière sensible, essuya les traces de cette onction avec du coton et

n'en dit rien à personne pendant plusieurs jours, par esprit d'humilité. A la fin, pressée par sa conscience et par le devoir religieux, elle fit connaître le miracle à sa mère et à son pieux confesseur, pour savoir ce qu'elle devait faire du coton, qu'elle avait gardé. Lorsqu'elle le leur montra, sa mère, son confesseur et sa sœur furent enivrés d'une odeur tellement suave et délicieuse, que celle d'aucun parfum ne saurait lui être comparée, ainsi que l'ont éprouvé et assuré quatre personnes dignes de foi.

La jeune religieuse, guérie extérieurement, fut aussi pénétrée intérieurement de l'onction céleste, et toute embrasée de l'amour de Dieu. Depuis elle servit le Seigneur dans une grande ferveur et une grande humilité.

Ce miracle fut examiné soigneusement et raconté ensuite par le Frère Yves, Prieur Provincial de Terre-Sainte. C'était un religieux plein de piété et de sainteté, chéri de Dieu et des hommes et excellent prédicateur en plusieurs langues.

Le roi et la reine de France, qui le connurent dans leur voyage d'Outre-Mer et l'affectionnèrent tout particulièrement, en faisaient le plus magnifique éloge.

CHAPITRE XXXVII.

COMMENT IL GUÉRIT UN HYDROPIQUE.

Des Frères qui traversaient le Piémont, racontèrent publiquement plusieurs miracles de Saint Dominique. Parmi les assistants se trouvait un homme, dont le frère était hydropique et avait le corps monstrueusement enflé. De retour chez lui, il lui fait part de ce qu'il a entendu et lui conseille de se mettre sous la protection du Bienheureux pour recouvrer la santé. Le malade s'empresse de l'invoquer avec une grande piété, et voici que le Saint lui apparait pendant son sommeil : il fait sortir de son corps une masse d'humeurs, sans lui causer ni souffrance, ni gêne, et referme ensuite sa plaie. A son réveil, le malade se trouva guéri et raconta sa vision à tout le monde. Contre l'attente des médecins, il conserva la santé et n'eut plus d'enflure. Il ne cessa d'en remercier Dieu et Saint Dominique, son libérateur.

CHAPITRE XXXVIII.

COMMENT PAR SON INTERCESSION DU VIN FUT AUGMENTÉ.

Il y avait à Placia, en Sicile, une femme très pieuse,

qui rendait beaucoup de services aux Frères, malgré la vive opposition de son mari. Apprenant qu'ils n'avaient plus de vin, pendant un été, elle eut soin de leur en envoyer en cachette tous les jours. Cependant la famille était nombreuse, le couvent l'était aussi, et le tonneau finit par s'épuiser. Sur ces entrefaites, le mari demande du vin : la servante va au tonneau et n'y trouve que de la lie. Elle en est troublée et vient le dire tout bas à sa maîtresse, qui lui enjoint d'y retourner.

Craignant que son mari ne s'irrite et ne profite de l'occasion pour lui interdire absolument de rendre désormais aucun service aux Frères, elle tombe à genoux et invoque Saint Dominique.

Pleine de confiance en ses mérites, elle renvoie une troisième fois sa servante au tonneau que celle-ci avait encore trouvé vide. Elle y retourne en murmurant, et le trouve rempli, comme si on n'y avait jamais touché. Prodige étonnant et vraiment opéré par le Seigneur ! Le vin du tonneau ne durait ordinairement qu'un mois et demi pour la famille; miraculeusement augmenté, il suffit pendant quatre mois, tant aux besoins de la famille qu'à ceux des Frères. Le mari en était étonné au plus haut point. Un jour il entendit un des Frères, qui avait tout appris de sa

femme, raconter publiquement ce miracle sans nommer les personnes. De retour chez lui, il se moque du récit, et demande avec malice comment le vin avait pu durer si longtemps. Alors sa pieuse femme lui en fait des reproches, lui raconte toute l'histoire, et lui inspire ainsi l'amour de Dieu et des Frères. Ce miracle est fort célèbre dans la contrée.

CHAPITRE XXXIX.

Comment un hydropique fut guéri par un remède qu'il lui donna.

Dans le même pays et dans la petite ville appelée Château-Saint-Jean, il y avait un jeune hydropique, tellement enflé et réduit à un tel état de faiblesse qu'il s'attendait à mourir bientôt.

La misère l'obligeait d'aller dans les bois ramasser des fagots, qu'il pouvait à peine porter.

Un jour, étendu à terre et déplorant amèrement son malheur, il se rappelle au milieu de ses larmes, que le Bienheureux Dominique vient au secours de ceux qui l'invoquent. Aussitôt il fait vœu, s'il obtient sa guérison, de servir pendant un an les Frères du couvent de Placia. Avant de se lever, il lui semble voir

un Frère qui, debout devant lui, étend la main vers l'arbre sous lequel il se trouve couché, et lui dit : « Prenez des feuilles de ce sureau, broyez-les, buvez-en le suc, et vous serez guéri. »

A ces mots il disparaît; et le jeune homme de se lever, de prendre des feuilles, de les broyer avec des pierres, d'en exprimer le suc et de le boire.

Tout son corps se dégage à l'instant même, et il est complètement guéri; il charge sur ses épaules un gros fagot et rentre chez lui en parfaite santé.

Après avoir raconté à sa mère les détails de ce miracle, il lui dit adieu et se rendit chez les Frères du couvent de Placia et les servit avec dévoûment pendant une année, comme il en avait fait le vœu. Dieu soit béni en toutes choses. Amen.

CHAPITRE XL.

D'un jeune homme guéri des écrouelles.

Dans la même île et cette même ville de Placia il y avait un jeune homme, tellement rongé par les scrofules qu'il ne pouvait plus prendre la moindre nourriture sans la rendre immédiatement par la gorge. Sa mère pensant sa mort proche, le voua au Bienheureux

Dominique, afin que par ses mérites fut délivré celui-là que, ni la nature ni la science des médecins n'avaient pu aider.

Lorsqu'elle eut prononcé son vœu, le Bienheureux Dominique apparut en songe à la dite femme et lui demanda si elle désirait que son fils fut guéri. Elle lui répondit qu'elle le désirait de toute son âme. Alors le Bienheureux Dominique : Lève-toi, lui dit-il, prends des feuilles de porreaux verts, broye-les en les mélangeant, laisse pendant neuf jours sur la blessure ce cataplasme et ton fils sera guéri.

La femme, s'éveillant de son rêve, fit tout ainsi que lui avait ordonné le Bienheureux Dominique, et après le temps voulu, l'enfant fut entièrement guéri.

CHAPITRE XLI.

Comment plusieurs furent guéris par la vertu de ses reliques.

Un habitant de Liége, qui était fermier en cette ville, souffrait au cou d'un mal, pour la guérison duquel il avait visité beaucoup de sanctuaires. Ne l'ayant pas obtenue, il demanda au Prieur des Frères-Prêcheurs d'appliquer secrètement sur son mal des reliques de

Saint Dominique. Dès qu'elles furent appliquées, le mal disparut complètement. C'est le Prieur lui-même qui me l'a raconté.

Un riche habitant de la même ville souffrait d'une maladie grave au point qu'on désespérait de sa vie. Si vifs étaient sa douleur et son supplice qu'il ne pouvait même pas supporter la main du médecin. Frère Lambert, voyant son affliction, l'exhorta très vivement à recourir à Saint Dominique, par qui le Seigneur avait déjà opéré tant de merveilles.

Le malade s'empressa de demander l'eau qui avait servi à l'ablution de ses reliques. On en fit une aspersion sur son mal, et aussitôt la douleur cessa, la tumeur disparut, et ainsi fut-il parfaitement guéri.

CHAPITRE XLII.

De la guérison d'un Frère.

Au couvent de Metz un Frère souffrait beaucoup par suite d'un os, qui s'était formé à la jointure de la main et du bras. On craignait qu'il perdit l'usage de la main, et souvent les médecins et les chirurgiens lui avaient dit qu'on ne pourrait le guérir que par une opération, délicate et dangereuse toutefois, vu le grand

nombre de veines et de nerfs qui se trouvent dans cette partie du corps.

Or, il arriva que la veille de Sainte Marie-Madeleine, patronne du couvent, après None, et pendant que l'on décorait l'autel, deux Frères, venant du fond de l'Allemagne, entrèrent au chœur pour y recevoir la bénédiction.

Le Frère qui souffrait de la main, était de ceux qui aidaient le sacristain dans ses préparatifs. Quittant l'autel, ils donnèrent la bénédiction aux Frères, qui, en se relevant leur dirent : « Nous apportons avec nous des reliques du Bienheureux Dominique, notre Père. »

A ces mots, le Frère qui souffrait de la main, se sentant tout rempli de joie et de dévotion, s'écrie de cœur et de bouche : « Père, Père, tu es bienvenu parmi nous ! »

Il suit les Frères qui portent les reliques sur l'autel, en battant des mains et en criant toujours : « Père, Père, tu es bienvenu parmi nous ! » Puis, s'approchant, il prend les reliques de ses deux mains, et tandis qu'il les baise, il se sent subitement délivré de son mal. En se retirant il s'aperçoit que la lampe du chœur n'est pas propre, il la prend et la nettoye, puis, s'étant sali les mains quelque peu, il court au lavoir pour se les laver et s'aperçoit pour la première

fois que l'os qui le faisait souffrir a disparu, et avec lui tout danger; dans sa joie il oublie de se laver les mains, il court vers son Prieur, qui était au chapitre en ce moment, et lui montre qu'il a été guéri à l'arrivée des reliques du Bienheureux Dominique. Les Frères sont dans l'admiration; le bruit s'en répand dans la communauté. A cette nouvelle, un Frère couché à l'infirmerie et souffrant de violentes douleurs d'intestins, demande pieusement qu'on lui apporte les reliques du Saint, et tandis qu'il les touche, il déclare que ses douleurs l'ont abandonné et qu'il est guéri.

CHAPITRE XLIII.

Comment la fièvre disparut a son invocation.

Dans le même couvent, un Frère, qui souffrait depuis longtemps de la fièvre quarte, était très malade et avait la tête d'une énorme grosseur. On était à la vigile de la première fête de Saint Dominique. Il attendait l'heure de l'accès, lorsque le Prieur vint le visiter et lui demanda comment il se trouvait : « J'attends mon accès, répondit-il. » Le Prieur ajouta : « Dieu dans sa miséricorde peut, par les mérites de

Saint Dominique, vous préserver de cet accès et des autres. »

Je crois fermement, répliqua le malade, que si vous commandiez à la fièvre, de la part de Dieu et du Bienheureux Dominique, de ne plus me tourmenter, je serais guéri. » — Le Prieur, confiant dans la bonté de Dieu et les mérites du Saint, commande alors à la fièvre de quitter ce Frère et de ne plus le tourmenter. La fièvre le quitta à l'instant, et il n'eut à souffrir ni cet accès ni aucun autre. Plus tard, le même Frère fut guéri complètement et de la même manière d'une enflure à la tête. C'est le Prieur lui-même, Frère Jacques, homme de grande réputation, qui a raconté ces faits au Maître Général de l'Ordre.

TROISIÈME PARTIE.

Du Frère Jourdain, de sainte mémoire.

CHAPITRE I.

De sa pureté.

Nous parlerons maintenant avec l'aide du Seigneur, pour la gloire de Dieu et l'utilité des lecteurs, de notre Saint et mémorable Frère Jourdain, second Maître de l'Ordre des Prêcheurs, et très digne successeur de Saint-Dominique. Nous raconterons en partie ce que nous ont révélé de soigneuses recherches, et de ce que nous avons vu de nos yeux ou appris de sa bouche. Disons d'abord qu'il fut comme un miroir de la religion entière et un modèle de toutes les vertus, car on affirme qu'il conserva sans tache la chasteté de l'âme et du corps.

CHAPITRE II.

De sa compassion envers le premier pauvre qu'il rencontrait.

Ensuite, la piété qui, selon l'Apôtre, est utile à

tout, non seulement dans le cloître mais encore dans le monde, fut vraiment son apanage.

Il avait, pour les miséreux et les affligés, des entrailles de miséricorde ; rarement ou plutôt jamais, bien qu'il ne fut pas très riche, il ne laissa s'éloigner un pauvre sans lui faire l'aumône, et il avait coutume de la faire au premier qu'il rencontrait, lors même qu'il ne le demandait pas.

CHAPITRE III.

COMMENT IL DONNA SA CEINTURE A UN PAUVRE ET LA VIT ENSUITE SUR UN CRUCIFIX.

Pendant qu'il étudiait la théologie à Paris, il se levait régulièrement chaque nuit pour assister à Matines. Or, il arriva qu'une nuit de fête solennelle, croyant que l'office était déjà sonné, il se leva précipitamment, ne mit que sa cape et sa ceinture, et courut en toute hâte à l'église.

Il rencontra un pauvre qui lui demanda l'aumône, et n'ayant aucune autre chose dont il pût disposer, il lui donna sa ceinture.

Arrivé devant l'église, il trouva les portes fermées, car on n'avait pas encore sonné, ainsi qu'il l'avait cru.

Il attendit que les gardiens les eussent ouvertes, et dès qu'il fut entré, il vint prier devant un crucifix. Comme il le regardait souvent et avec dévotion, il le vit tout à coup portant autour de ses reins la ceinture qu'il venait de donner au pauvre, pour l'amour du Crucifié.

CHAPITRE IV.

De son entrée dans l'Ordre et de la vision d'une fontaine.

Etant déjà bachelier en théologie, il fut reçu dans l'Ordre, à Paris, par Frère Réginald, de bienheureuse mémoire, autrefois doyen de Saint-Aignan d'Orléans, à la mort duquel un religieux eut une vision admirable. Il vit une fontaine très limpide tarir tout à coup, dans le cloître de Saint-Jacques, et surgir après elle, dans le même lieu, une grande rivière ; elle serpentait d'abord à travers les places de la ville, puis dans le royaume entier, purifiant, abreuvant et charmant les hommes, et, grandissant toujours, courait se jeter dans la mer. En effet, à la mort du Bienheureux Réginald, parut et se leva le Père Jourdain : d'abord, lecteur à Paris, il expliqua l'Evangile de Saint Luc à ses Frères, avec le plus grand succès ; ensuite, il partit, courant le

monde en prêchant, pendant près de vingt ans ; il annonça Jésus-Christ par la parole et par l'exemple, en deçà et au delà des mers, et attira, dit-on, dans l'Ordre plus de mille sujets. Agréable au Seigneur, dévoué aux prélats de l'Eglise Romaine, il amena le clergé et le peuple à faire pénitence, et les pressa d'entrer dans le royaume de Dieu. Enfin, ce Bienheureux Père consomma sa course, ainsi que Saint Clément, dans la mer, et, y trouvant le chemin du ciel, il entra librement dans les puissances du Seigneur.

CHAPITRE V.

De son amour pour les pauvres et pour les frères.

Quand il fut religieux, sa charité déborda de son âme, au point que, souvent, dans ses voyages, il se dépouillait de sa tunique afin d'en couvrir, pour l'amour de Jésus-Christ, ceux qui n'avaient pas de vêtements; ses Frères l'en reprirent fréquemment et l'accusèrent même quelquefois au Chapitre Général. Il était pour les Frères, plein de douceur et de tendresse; il avait pitié de leurs infirmités et subvenait autant que possible à leurs besoins ; il pardonnait même quelquefois à la faiblesse humaine, de telle

sorte qu'ils corrigeassent leurs fautes, plus encore par la force de la charité et par l'attrait de la bonté que par la règle de l'austérité, bien qu'il eût appris de Celui qui enseigne toutes choses, à l'appliquer selon le lieu, le temps et les personnes.

Affectueux et compatissant pour ceux qui étaient éprouvés par la tentation ou la maladie, il avait soin de leur rendre de fréquentes visites et de les soutenir par sa parole, ses exemples, ses exhortations et ses prières. Aussi avait-il coutume, dès qu'il arrivait dans un couvent, de visiter les malades, d'appeler les novices à table, et de s'informer s'il y avait des Frères tentés, afin de pouvoir les consoler.

CHAPITRE VI.

Comment par sa prière il délivra un novice d'une tentation.

Une fois, en arrivant à Bologne, il apprit qu'un novice était tenté de quitter l'Ordre. Il avait été élevé si délicatement dans le monde, et avait eu tant de recherche dans les vêtements, le coucher, les parures, la nourriture, les divertissements et les autres plaisirs de la chair, qu'il ignorait absolument ce que c'était qu'affliction ou angoisse de l'esprit.

Il ne s'était imposé qu'une contrainte, celle de l'étude, et il y avait fait des progrès si rapides, qu'au bout d'un an il était capable de commenter les lois. Jamais il n'avait été malade, et rarement s'était mis en colère. Jamais il n'avait jeûné, excepté le Vendredi-Saint, et presque jamais n'avait pratiqué l'abstinence en dehors des vendredis ; jamais il ne s'était confessé, et de toutes les prières qu'on récite dans l'église, il ne connaissait que l'oraison dominicale. Un jour, étant venu au couvent par pure curiosité, il prit l'habit, sur une simple invitation, comme quelqu'un qui ne sait pas refuser ; mais il s'en repentit bientôt, car tout ce qu'il voyait et tout ce qu'il sentait lui semblait une autre mort ; il ne pouvait ni manger, ni dormir, et quoique, dans le monde, il ne se fut jamais mis en colère, il fut tenté si violemment qu'il voulut frapper avec le psautier qu'il tenait en main, le Sous-Prieur qui l'avait attiré dans l'Ordre. Or, Maître Jourdain, le trouvant dans cet état, et apprenant qu'il s'appelait Théobald, entreprit de l'encourager, en lui disant ce que son nom signifiait : Qui tend en haut. Après lui avoir donné quelques avis, il le conduisit à l'autel du Bienheureux Nicolas, et l'engagea à se mettre à genoux et à dire le Pater noster, seule prière qu'il sût par cœur. Quant à lui, ayant

posé les mains sur sa tête, il se mit à prier le Seigneur de toute son âme qu'il délivrât le novice de toute tentation. Pendant qu'il prolongeait ainsi sa prière, il semblait à celui-ci qu'une douceur ineffable pénétrait peu-à-peu dans son âme et qu'une transformation s'opérait dans son cœur. A la fin, quand le Maître eut retiré ses mains, il lui sembla, comme il l'a raconté plus tard aux Frères, qu'il était soudain délivré de l'étreinte de deux mains qui avaient serré son cœur jusqu'alors, et que son âme entrait dans une douceur et une paix profondes. Il resta dès lors si consolé et si fervent qu'il put soutenir d'immenses fatigues dans l'Ordre et y rendre des services signalés.

CHAPITRE VII.

De son oraison et de sa méditation ; de sa manière de prier et de se conduire en voyage.

Le saint homme avait reçu du Seigneur une grâce particulière d'oraison, au point que ni le gouvernement des Frères, ni les tracas des voyages, ni une occupation, ni un souci quelconque ne la lui faisaient négliger. Il avait l'habitude de prier à genoux, les mains jointes et le corps droit. Parfois, il s'asseyait,

et demeurait si longtemps dans cette attitude, qu'on aurait pu faire aisément huit milles : c'était surtout après Matines et Complies qu'il se livrait à l'oraison. Il versait beaucoup de larmes, ce qui dès lors lui causa une grave maladie d'yeux. Il s'appliquait aussi à la méditation, soit au couvent, soit en voyage et y gouttait d'ineffables délices. Lorsqu'il voyageait, il avait coutume de consacrer à la prière et à la méditation tout le temps qu'il n'employait pas à réciter l'office divin, ou à s'entretenir avec ses Frères de choses utiles, mais il avait pour ces entretiens des heures déterminées et il engageait ses Frères à en faire autant.

Souvent, il marchait à l'écart, et de temps à autre, il chantait à haute voie et en pleurant l'Hymne *Jesu nostra redemptio* ou l'antienne *Salve Regina*. Parfois même il s'égarait, loin des Frères, tant il était absorbé par ses méditations, ou ravi par une douceur céleste. Jamais cependant on ne le vit se troubler. ni se plaindre, ni accuser ses compagnons de route. Loin de là, il rassurait ceux qui étaient troublés : « Ne nous inquiétons pas, leur disait-il, ce chemin-là n'en est pas moins sur la route du ciel. »

CHAPITRE VIII.

Des pains qu'il multiplia et qu'il donna aux pauvres.

Dans un de ses voyages de Lombardie en Allemagne, il arriva à un bourg des Alpes, appelé Ursaria, en compagnie de deux Frères et d'un clerc séculier, qui plus tard entra dans l'Ordre et qui pourvut à leurs besoins dans ce lieu désert.

Harassés de fatigue et mourant de faim, ils se rendirent chez un aubergiste du nom de Huntzar, et le prièrent de préparer au plus tôt la table et tout ce qu'il fallait : « Je n'ai plus rien, répondit-il, car d'autres voyageurs sont passés avant vous, et ont épuisé mes provisions. Je n'ai réservé que deux pains pour moi et ma famille. Et qu'est-ce que cela pour tant de monde ? » Ceux-ci lui dirent avec simplicité : « Ami, servez-nous toujours ce que vous avez ; nous en avons grand besoin. » — On servit donc les deux petits pains ; Maître Jourdain les bénit et se mit à en distribuer de grosses portions aux pauvres qui étaient accourus. L'hôtelier et les frères s'en émurent vivement : « Maître, lui dirent-ils, que faites-vous ? Ignorez-vous qu'il est impossible de se procurer d'autres pains, et que l'hôtelier a fait fermer la porte

pour empêcher les pauvres d'entrer. Maître Jourdain ordonna qu'on l'ouvrît, et recommençant la distribution, il donna trente parts assez grosses pour suffire à chacun. Les quatre voyageurs en mangèrent à leur tour; ils apaisèrent leur faim, et il en resta assez pour un repas, à l'hôtelier, à sa femme et à toute sa famille.

A la vue de ce miracle, celui-ci s'écria : « Vraiment, cet homme est un Saint. » Et non content de refuser l'argent que le clerc lui offrait, il remplit de vin sa gourde afin qu'il désaltérât les Frères pendant la route.

CHAPITRE IX.

COMMENT IL ARRÊTE UNE HÉMORRAGIE PAR SA PRIÈRE.

Maître Jourdain se dirigea ensuite vers la Thuringe, et arriva dans une ville appelée Altorf. Un forgeron souffrait d'une hémorragie depuis plusieurs années; il saignait du nez trente fois par jour. Maître Jourdain ayant appris qu'il avait une foi vive et une grande piété le guérit parfaitement en un instant par l'attouchement de sa main et par sa prière.

CHAPITRE X.

D'un prêtre guéri de la fièvre quarte.

En arrivant à Urend, il y trouva un prêtre, depuis longtemps tourmenté de la fièvre quarte et réduit à une extrême faiblesse ; il avait dépensé tout son avoir en consultations et en remèdes, mais sans obtenir de résultat. Maître Jourdain l'entendit en confession et après lui avoir imposé une pénitence, il lui obtint du Seigneur, par ses prières, une guérison parfaite, comme l'a raconté aux Frères le prêtre lui-même, en versant des larmes et en exaltant la sainteté du Bienheureux.

Une autre fois, en traversant les Alpes, il guérit, par un simple signe de croix, un ouvrier qui avait perdu un œil, en travaillant à la chaleur d'une forge.

CHAPITRE XI.

De la grace de la prédication, dont l'avait favorisé le Seigneur.

Ce Père était doué d'une telle grâce et d'une telle flamme pour prêcher et annoncer la parole de Dieu, qu'il est difficile de trouver quelqu'un à lui comparer.

Il jouissait de la même prérogative dans les entretiens familiers, si bien que toujours, partout et avec tous, il avait des paroles de foi; il citait des exemples frappants et pleins d'à-propos; il parlait à chacun selon sa condition et satisfaisait quiconque recevait ses conseils; en un mot tout le monde avait soif de l'entendre.

Aussi le diable, qui le jalousait extrêmement, s'en plaignit quelquefois, et fit de grands efforts pour le détourner de la prédication, comme on le verra plus loin.

CHAPITRE XII.

De la multitude d'étudiants qu'il attira dans l'Ordre.

Il fréquentait les villes où il y avait des universités, et chaque année, il prêchait alternativement le carême à Bologne et à Paris. Pendant son séjour, les couvents ressemblaient à des ruches d'abeilles, tant étaient nombreux ceux qui entraient, ou qui sortaient, envoyés par lui dans diverses provinces.

Dès qu'il arrivait quelque part, il commandait une grande quantité de bures, car il avait la douce confiance que Dieu lui enverrait des novices. Souvent

ils se présentaient à l'improviste en si grand nombre, qu'on avait peine à trouver des habits pour tous. Il arriva qu'un jour, à la Purification, il reçut dans l'Ordre, à Paris, vingt et un étudiants.

Bien des larmes furent versées ce jour-là, car si d'une part les Frères pleuraient de joie, de l'autre, bien des séculiers pleuraient de douleur, en songeant à la perte de leurs parents ou de leurs amis.

Plusieurs de ces étudiants enseignèrent plus tard la théologie dans divers lieux. Il y avait parmi eux un jeune Allemand, que le Père avait souvent repoussé à cause de sa trop grande jeunesse. Il se glissa parmi les vingt autres, et le Maître, trouvant trop dur de le repousser de nouveau, surtout en présence d'un millier d'étudiants, se contenta de dire en souriant devant tout le monde : « L'un d'entre vous nous vole l'Ordre. » Parole qui s'adressait à ce jeune homme. Le religieux, chargé du vestiaire, n'avait préparé que vingt habits et comme il ne lui était pas possible de sortir à cause de la foule qui encombrait le chapitre, il fallut que les Frères se dépouillassent, qui de sa chappe, qui de sa robe, qui de son scapulaire, pour vêtir le jeune Allemand.

Celui-ci néanmoins fit tant de progrès qu'il devint plus tard lecteur, et excellent prédicateur.

Souvent encore, le dit Père mit sa bible en gage pour payer les dettes des étudiants, qui entraient dans l'Ordre.

CHAPITRE XIII.

De l'efficacité de sa parole.

Un jour de fête, après avoir prêché, il donnait l'habit à un écolier en présence de plusieurs autres ; s'adressant tout à coup aux assistants, il leur dit : « Si l'un d'entre vous se rendait tout seul à une grande fête et à un somptueux banquet, est-ce que tous ses compagnons auraient assez peu de courtoisie pour qu'aucun ne voulût s'associer à sa joie ? Eh bien, mes très chers, nous en voyons un qui est invité par le Seigneur lui-même à une grande fête : l'y laisserez-vous aller seul ? »

Chose étonnante ! Telle fut l'efficacité de cette parole, qu'un écolier, fort éloigné jusque-là de la pensée d'entrer dans l'Ordre, s'élance aussitôt au milieu de l'assemblée et s'écrie : « Maître, voici qu'à votre parole je m'associe à ce banquet, au nom de Jésus-Christ » ; et il reçut l'habit avec l'autre écolier.

Un Frère, éprouvé par la tentation, se désolait de ne pouvoir l'approcher. Enfin, un jour, il le trouva

récitant les Vigiles des morts, et il se mit à les dire en alternant avec lui. Lorsqu'il eut dit le verset : *Je crois que je verrai les biens du Seigneur dans la terre des vivants*, le Maître reprit à son tour, avec dévotion et en appuyant sur chaque mot : « *Attends le Seigneur, agis virilement; que ton cœur se fortifie et soutienne l'épreuve du Seigneur.* » Cette parole fortifia grandement le novice, comme si elle avait été inspirée d'en haut, et celui qui était venu tenté, se retira consolé.

CHAPITRE XIV.

Comment un seigneur, qui voulait le tuer, se convertit a sa vue.

Pendant que le Maître, sans se lasser, prêchait à Bologne, qui possédait alors une célèbre université, il reçut dans l'Ordre un Allemand, à la fleur de l'âge, de noble naissance et de manières charmantes.

Son professeur et ses condisciples, pressentant sa vocation, se firent les ministres du diable et l'enfermèrent dans une chambre avec une femme d'une rare beauté, afin que la volupté de la chair détournât son cœur de sa sainte résolution. Mais Jésus-Christ vain-

quit en lui ; Il l'attira plus fortement à l'Ordre et lui fit la grâce d'y attirer plus tard son professeur.

Son père, riche et puissant seigneur et qui n'avait pas d'autre héritier, apprenant peu après qu'il avait revêtu l'habit religieux, en fut grandement troublé.

Il accourut en Lombardie avec une suite nombreuse, fermement résolu de reprendre son fils ou de tuer Maître Jourdain. Un jour qu'il chevauchait avec ses gens, il rencontra celui-ci sur la route, et se mit à le questionner comme un simple Frère : « Où est Maître Jourdain ? » lui demanda-t-il d'un air troublé et d'un ton furieux, ne sachant pas que c'était lui.

Le Bienheureux, se souvenant du Sauveur qui avait dit aux Juifs : *C'est moi*, lui répondit avec un visage joyeux et un cœur humble : « Je suis Maître Jourdain ». Eclairé aussitôt sur la vertu du saint, par cette réponse, cet homme saute de cheval et se prosterne humblement aux pieds du religieux. Il lui confesse avec larmes le crime, qu'il avait prémédité contre lui : « Déjà, lui dit-il, je me sens consolé de la perte de mon fils, et je vous promets, qu'avant de retourner dans mes terres, j'irai en Palestine avec le même équipement, pour y servir la cause de Dieu. » C'est ce qu'il fit, en emmenant avec lui près de cent chevaliers.

CHAPITRE XV.

COMMENT IL APAISA, PAR L'EFFICACITÉ DE SA PAROLE, UN FRÈRE, TENTÉ PAR L'ESPRIT DE BLASPHÈME.

Il y eut un Frère dans un couvent, proche de Bologne, qui, à force de contempler et d'approfondir les choses divines, était tombé dans un tel obscurcissement d'esprit qu'il s'imaginait ne plus croire à l'existence de Dieu. Le Prieur du couvent, ayant eu occasion d'aller à Bologne, exposa en détail à Maître Jourdain l'état de ce Frère en lui disant que ni les exhortations, ni les raisonnements, ni même les témoignages de la Sainte Écriture n'étaient capables de dissiper sa tentation. Le Maître lui répondit : « Prieur, dites-lui de ma part, qu'il croit aussi bien que moi ». Le Prieur revient à son couvent, et dès qu'il eut rapporté au Frère la parole du Maître, celui-ci s'écria, comme s'il se réveillait d'un profond sommeil et sortait d'une longue extase : « Certainement le Maître a dit vrai ; car je crois fermement que Dieu existe. » Et aussitôt, il fut complètement délivré de cette tentation de blasphème.

CHAPITRE XVI.

Comment il obtint la continence a un clerc repentant.

Un clerc, du diocèse de Saintes, se confessa une fois, à Paris, à cet homme de Dieu, et entre autres choses, il se plaignit avec larmes de ne pas pouvoir garder la continence. Le Père, compatissant du fond de son cœur à sa misère et confiant en Dieu, lui dit : « Je vous assure, mon très cher, que l'incontinence ne prévaudra plus jamais contre vous. » C'est ce qui arriva par les mérites du saint homme, ainsi que ce clerc le révéla en confession à plusieurs Frères, en rendant grâces à Dieu.

CHAPITRE XVI^{A}.

Comment il guérit un fiévreux.

Au couvent de Francfort, un Frère, appelé Engelbert, que Maître Jourdain avait reçu jeune encore, fut pris, pendant l'année de son noviciat, d'une fièvre très violente. Le Maître, le voyant très faible et fort abattu : « Mon fils, lui dit-il, si vous avez la foi, vous pouvez être promptement délivré de la maladie. » — « Je

crois fermement », répondit le novice. Maître Jourdain lui imposa les mains en disant : « Au nom du Seigneur, recevez la santé. » Et à l'instant il fut complètement guéri.

CHAPITRE XVII.

Comment il apprivoisa une belette.

Maître Jourdain sortit un jour de Lausanne pour rendre visite à l'évêque, qui était dans le voisinage ; car ils s'aimaient tendrement depuis plusieurs années. Quelques Frères le précédaient ; il les suivait en s'entretenant de Jésus avec le sacristain de Lausanne. Or, voici qu'une belette vint à passer. Les Frères, s'étant arrêtés devant le trou, où elle s'était cachée, Maître Jourdain les rejoint et leur demande : « Pourquoi vous arrêtez-vous ici ? » Ils lui répondent : « Parce qu'une très jolie et très blanche petite bête s'est blottie dans ce trou. » Alors le Maître, se penchant vers l'ouverture : « Sors, dit-il, jolie petite bête, afin que nous te voyions. » Et la belette de se montrer au bord du trou, et de le regarder fixement. Celui-ci, mettant alors une main sous ses pattes de devant, lui passa l'autre à plusieurs reprises sur la tête et sur le dos ; ce qu'elle laissait faire volontiers. Le Maître lui

dit : « Retourne maintenant dans ton gîte, et béni soit le Seigneur qui t'a créée ! » et aussitôt la petite bête rentra dans son trou. C'est le sacristain de Lausanne qui nous l'a raconté.

CHAPITRE XVIII.

COMMENT PAR SES ENCOURAGEMENTS ET LES PRIÈRES DES FRÈRES, IL RETINT UN NOVICE DANS L'ORDRE.

De même qu'il l'emportait sur tous par son zèle pour l'accroissement de l'Ordre et pour y attirer des écoliers, de même aucun ne l'égalait en prudence et en habileté pour conserver ceux qu'il avait reçus. En effet, il était doué d'une grâce spéciale pour ne jamais perdre un religieux, par sa faute et par sa négligence, afin de pouvoir dire avec le Christ : « *Père, de ceux que vous m'avez donnés, je n'en ai perdu aucun.* »

Ainsi, à Paris, un novice étant fortement tenté de quitter l'Ordre, ce doux Père lui prodigua, pour le soutenir, toutes sortes de consolations.

Comme il n'en voulait recevoir aucune et qu'il demandait instamment ses habits et ce qui lui appartenait, il lui promit de le laisser partir, le lendemain. Or, c'était le jour de la Pentecôte, et les Frères se

trouvaient réunis pour le Chapitre Général. Après qu'on eut fait la procession et achevé toutes les cérémonies, le Maître appela le novice au Chapitre, et là, devant tous, il l'avertit avec douceur, et le supplia avec instances de demeurer, et de ne pas obéir aux instigations du diable, en quittant une société, si nombreuse et si sainte.

Enfin, voyant que son cœur restait endurci, il l'envoya au vestiaire pour y prendre ses habits séculiers, et pendant ce temps il dit aux Frères : « Frappons encore à la porte de la Miséricorde divine, mettons-nous à genoux et disons le *Veni Creator*. Chose merveilleuse et toute aimable ! L'hymne n'était pas encore achevée, que le novice, tout inondé de larmes, se précipitait au milieu du Chapitre, en demandant pardon et en promettant de persévérer désormais dans l'Ordre. Aussitôt les Frères remercièrent Dieu, avec une joie mêlée de crainte, pour ce novice arraché à l'abîme, qui allait l'engloutir. Dès lors, celui-ci progressa en science et en vertu ; il devint un bon lecteur et un prédicateur plein de grâce.

CHAPITRE XVIII[A].

De l'admirable et singulière grace divine, qui lui était donnée, lorsqu'il devait prêcher.

Parmi différentes choses, qui lui sont personnelles, il a rapporté un fait remarquable à tous points de vue. C'est au sujet de ce saint homme et vénérable Frère Henri, premier Prieur de Cologne, qu'il a décrit, dans un de ses petits livres, comme étant d'une rare vertu.

Il a raconté en effet, qu'après la mort du dit Frère Henri, il ne prêcha jamais ou rarement sans avoir reçu la bénédiction, ainsi que c'est la coutume chez les Prêcheurs, parce qu'il voyait le dit vénérable Frère, l'assistant avec une multitude d'anges et lui donnant sa bénédicton. En cette réception et ce don sont montrées une gracieuse prérogative et une gloire singulière.

Que quelqu'un, surtout, n'aille pas croire qu'il a raconté ceci pour la faveur d'une louange, mais seulement en exemple d'édification.

CHAPITRE XIX.

De son humilité et comment il déclina les honneurs.

Il fut humble au point qu'il sut décliner, avec dis-

crétion et sagesse, toute pompe du siècle et tous les honneurs qu'on lui offrait. Un jour, comme il se dirigeait vers Bologne, toute la ville, prévenue de son arrivée, voulut aller processionnellement au devant de lui. Il s'éloigna de la foule, humblement et en pressant le pas, et faisant le tour de la ville, par de petits chemins, il y entra sans qu'on en sût rien, par le côté opposé, et se rendit au couvent des Frères.

Ce fut un grand exemple pour plusieurs.

CHAPITRE XX.

De sa patience.

A Bologne, un démoniaque, l'ayant une fois rencontré par hasard dans le cloître, leva la main et le souffleta fortement. Mais ce Père Saint, doué, comme il l'était, de la vertu de patience et d'humilité, tendit aussitôt l'autre joue. Le possédé, ne pouvant supporter tant de vertu, baissa la tête et se retira tout honteux.

C'est au Chapitre Général que sa patience et son humilité brillaient d'un vif éclat. Lorsqu'il était proclamé par les Définiteurs, et qu'on lui disait que s'il le voulait, il pouvait s'excuser, il répondait humblement :

« Est-ce qu'on doit croire un voleur qui s'excuse ? » Parole qui édifia beaucoup tous les assistants.

CHAPITRE XXI.

Comment il perdit un œil et s'en consola.

Ayant perdu un œil à la suite d'une grave maladie, il convoqua ses Frères au Chapitre, et leur dit : « Mes Frères, remerciez Dieu de ce que j'ai perdu un de mes ennemis, mais néanmoins priez le Seigneur qu'il daigne me conserver l'autre, si c'est son bon plaisir, et si cela doit m'être utile. »

CHAPITRE XXII.

Comment il était abstrait des choses extérieures, et comment il ne fit pas attention a une ceinture qu'il portait.

Mais, qui pourrait dire comment il faisait tout entrer en lui-même, en se retirant des choses extérieures, au point que rien du dehors n'occupait sa pensée ou son attention ! Un jour, une dame noble et pieuse lui demanda sa ceinture et l'obtint ; n'en ayant pas d'autre, le Saint homme accepta la sienne.

Quelque temps après, se trouvant assis en récréation avec les Frères, l'un d'eux prit le bout de sa ceinture, qui avait une agrafe d'argent, et l'éleva en disant : « Qu'est ceci, Maître ! » Celui-ci, l'ayant regardée avec attention, s'écria : « Mon Dieu ! qui donc y a mis cela ? Je ne l'avais, pour ma part, jamais remarqué. » Les Frères édifiés comprirent combien son esprit était appliqué aux choses intérieures.

CHAPITRE XXIII.

De sa dévotion envers la Bienheureuse Vierge.

Il avait la plus grande dévotion pour Notre-Dame la Bienheureuse Marie, dont il savait toute la sollicitude pour le progrès et la garde de l'Ordre, qu'il gouvernait lui-même sous sa protection.

Un Frère, poussé par un sentiment de pieuse curiosité, s'étant mis à l'observer et à l'écouter, pendant qu'il priait avec ferveur, devant l'autel de la Sainte Vierge, et qu'il redisait souvent et lentement : *Ave Maria*, le Père saint le surprit qui baillait et l'interpella : « Qui êtes-vous ? » Il répondit : « Je suis votre fils Berthold. » — « Allez, mon fils, vous

reposer. » — « Non, Maître, je veux savoir quelle prière vous faisiez tout à l'heure. »

Le Saint se mit alors à lui expliquer sa manière de prier et spécialement, comment il s'adressait à Marie, en récitant cinq psaumes, qui commencent par les lettres de son nom. Il disait d'abord l'*Ave Maris Stella* et ensuite le *Magnificat*, et les psaumes : *Ad te, Domine, levavi; Retribue; In convertendo; Ad te levavi*. A la fin de chacun, après le *Gloria Patri*, il récitait l'*Ave Maria*, en faisant une génuflexion, et il ajouta : « Mon fils, je veux vous montrer par un exemple, comme il est bon de louer la Mère du Seigneur. »

CHAPITRE XXIV.

Comment la Bienheureuse Vierge lui apparut ; et quelles grandes faveurs il obtint pour l'Ordre.

Un Frère, dit-il, se tenait en prière devant son lit. Soudain il vit la Bienheureuse Vierge, accompagnée de plusieurs jeunes filles, dont l'une portait l'eau bénite, passer dans le dortoir, en aspergeant les Frères et les cellules.

Or, Elle passa devant la cellule d'un Frère sans

l'asperger, et celui qui avait cette vision, courut se jeter aux pieds de Notre-Dame, en Lui disant : « Je vous en prie, Madame, dites-moi qui vous êtes, et pourquoi vous n'avez pas fait l'aspersion sur ce Frère. »

« Je suis la Mère de Dieu, lui répondit-Elle, je suis venue visiter les Frères, et je n'ai pas aspergé celui-là, parce qu'il n'était pas prêt : dites-lui donc de se préparer. J'ai une tendresse toute particulière pour votre Ordre, et, entre autres choses, il m'est très agréable que vous commenciez et que vous finissiez par mes louanges toutes vos actions et tous vos discours.

Aussi, j'ai obtenu de mon Fils que personne dans votre Ordre ne puisse rester longtemps en état de péché mortel, sans qu'il ne soit bientôt découvert, ou qu'il ne s'en repente promptement, ou qu'il ne soit expulsé, de peur qu'il ne souille mon Ordre.

CHAPITRE XXV.

Comment la Sainte Vierge l'assista avec les anges, pendant qu'il lisait une leçon de l'office.

A Paris, la nuit de la Circoncision de Notre-

Seigneur, pendant que le Père lisait, suivant l'usage, la neuvième leçon, un Frère, qui s'était endormi, vit une très belle dame, revêtue d'un manteau resplendissant et portant une couronne d'or sur la tête; elle se tenait au-dessus du pupitre et regardait attentivement le lecteur. Dès qu'il eut achevé la leçon, elle prit le livre de sa main et descendit lentement les degrés : des saints marchaient à ses côtés; l'un d'eux, un peu chauve, paraissait le plus grand et le plus digne; il portait un bâton à la main, comme pour frayer le passage, et précédait cette dame. Le Frère, qui avait vu clairement tout cela, pensa que cette dame était la Sainte Vierge, et que le saint qui la précédait, était Saint Paul ou Saint Dominique, lequel devint chauve à la fin de sa vie.

Il s'approcha du Maître, lui demanda s'il n'avait pas goûté quelque douceur en lisant la leçon, et lui raconta ce qu'il avait vu. Le Père se mit à sourire, mais ne voulut rien révéler.

CHAPITRE XXVI.

Comment il la vit avec son Fils bénissant les Frères.

Le même Père raconta au Chapitre qu'un Frère

pieux avait eu là vision suivante (les Frères soupçonnèrent qu'il s'agissait de lui) : « A Paris, le jour de la Purification, lorsque les Frères commencèrent l'invitatoire *Ecce Venit*, Notre-Dame s'avança vers l'autel avec son Fils et vint s'asseoir sur le trône qui avait été préparé, en regardant très affectueusement les Frères, tournés de côté, selon l'usage.

Lorsqu'ils s'inclinèrent au *Gloria Patri*, Elle prit la main droite de son Fils et fit sur eux et sur tout le chœur le signe de la croix.

CHAPITRE XXVII.

COMMENT LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE LUI ENVOYA, POUR LE CONSULTER, UNE PERSONNE QU'ELLE AVAIT DÉLIVRÉE.

Une jeune fille noble et de grande beauté, confiée par son père à la garde de son oncle, trouva chez lui le déshonneur au lieu de la protection qu'elle en avait espérée. Devenue enceinte deux fois, elle céda à ses conseils et se fit avorter. La troisième fois, n'osant ni lui résister, ni révéler son crime à personne, elle tomba dans le gouffre du désespoir, prit un couteau et se frappa si violemment, qu'elle mit ses entrailles à nu.

Abattue par la douleur de cette cruelle blessure, mais visitée par la miséricorde de Dieu, elle se repent de tout son cœur de sa faute, et se tournant vers la Mère de Miséricorde, elle La supplie avec larmes de la secourir avec sa bonté ordinaire, afin que du moins son âme ne pérît pas avec son corps. A l'instant, la Bienheureuse Vierge lui apparait et, après l'avoir guérie, lui ordonne de suivre fidèlement tous les conseils de Maître Jourdain, qui allait bientôt venir. C'est ce qu'elle fit avec une grande dévotion ; sur son avis, elle entra dans l'Ordre de Citeaux et persévéra dans sa sainte résolution.

CHAPITRE XXVIII.

Par quelle ruse, le diable s'efforça de le tromper.

Pendant qu'il était malade à Paris, l'esprit malin le tenta par un merveilleux semblant de sainteté. Il vint à la porte du couvent, sous l'aspect d'une personne vénérable, et demanda à être conduit chez Maître Jourdain.

Il fut introduit et, après avoir un peu causé familièrement, il prie les Frères de se retirer, comme ayant

à lui parler en particulier. Dès qu'ils furent sortis, il lui dit :

« Maître, vous êtes le chef de ce très saint Ordre, et tous les Frères ont les yeux fixés sur vous. Tout acte qui émane de vous, grand ou petit, s'il est contraire à la ferveur religieuse, est une cause de relâchement, car la nature humaine est portée à faiblir ; vous en seriez responsable devant Dieu et vous laisseriez dans ce grand Ordre un exemple de dissipation et un principe de trouble. Vous êtes malade sans doute, mais pas assez pour vous servir d'un matelas et vous dispenser de l'abstinence. Que demain ou après-demain, la même dispense soit refusée à un Frère aussi malade ou plus malade que vous, on fera des réflexions, on murmurera, on se troublera. Ecoutez donc ma prière et mon conseil : Donnez bon exemple sur ce point, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour pour tous les autres. »

Après avoir ainsi parlé astucieusement, l'hypocrite prit congé et se retira en marmottant des lèvres, comme s'il récitait des psaumes. L'homme de Dieu crut à ses paroles avec la plus grande sincérité et s'abstint pendant plusieurs jours de prendre ces soulagements. Sa faiblesse fit de tels progrès, qu'il ne pouvait presque plus se soutenir. Alors le Seigneur

lui révéla que celui, qui lui avait donné ce conseil, n'était autre que le diable, jaloux de ses prédications.

CHAPITRE XXIX.

Comment le diable lui offrit un breuvage empoisonné pour le désaltérer.

Une autre fois, passant par Besançon, avant que les Frères y fussent établis, il tomba gravement malade. Un jour donc que, dévoré par la fièvre, il se mourait de soif, il voit venir à lui un jeune homme, ayant une serviette au cou. Il portait d'une main une bouteille de vin, de l'autre une coupe d'argent, et la lui offrit à boire en disant : « Maître, je vous apporte un excellent breuvage; buvez-le en toute confiance, car il ne vous fera aucun mal. »

Le Maître, bien au courant des ruses de l'ennemi, se recommanda à Dieu, fit un signe de croix et le démon disparut aussitôt.

Disons encore que l'évêque de cette ville et plusieurs autres se prirent d'une grande dévotion pour le Maître, à cause des marques de sainteté, qu'ils découvraient en lui. La vénération, qu'il leur inspirait, fut telle, qu'ils demandèrent instamment et obtinrent à bref délai la fondation d'un couvent.

CHAPITRE XXX.

Comment le diable voulut faire la paix avec lui.

Le diable lui-même parla quelquefois à Maître Jourdain, par la bouche d'un possédé. Il lançait des menaces et des malédictions et se répandait en plaintes, parce que sa prédication lui enlevait bien des âmes. « O borgne, o borgne, lui dit-il un jour, si tu me promets de ne plus jamais prêcher, je m'engage à ne plus tenter les Frères dans leur âme et à ne plus les tourmenter dans leur corps. »

Le saint homme se contenta de lui répondre : « Dieu me garde de faire un traité avec la mort et un pacte avec l'enfer. »

CHAPITRE XXXI.

Comment il voulut nuire, sans y réussir.

Il y avait à Bologne un autre Frère démoniaque, dont la force était si grande, qu'il brisait tous les liens, même les chaînes de fer ; il s'en prenait souvent aux Frères et leur faisait beaucoup de mal. Une fois qu'il était étendu sur son lit, le corps chargé de liens, il dit au Maître, qui était là : « O borgne, si je te tenais, je

te mettrais en pièces. » Aussitôt le Maître ordonne de le délier et lui dit : « Te voilà libre, fais tout ce que tu peux. » Il ne put bouger, mais il lui dit encore : « Oh ! si je tenais ton nez entre mes dents ! » — Le Saint se baissa et plaça son nez sur sa bouche. Le démoniaque ne put lui faire aucun mal ; mais, touchant des lèvres le nez du Saint, il le lèchait très doucement.

— A Bologne, un autre démoniaque dit aux Frères : « Priez le Seigneur, mes Frères, pour le borgne qui prêche à Naples. Le diable, en effet, se réjouit beaucoup et se glorifie, lorsqu'il peut annoncer l'avenir. » Puis se repentant aussitôt de ses paroles : « Ne me croyez pas, dit-il, car je viens de mentir. »

Les Frères notèrent le jour et l'heure et vérifièrent par après, que le Maître Jourdain avait prêché à l'heure, où le démon l'avait prévu à Bologne.

CHAPITRE XXXII.

Comment il voulut le tromper, en lui inspirant de l'orgueil.

Une autre fois, tandis qu'il injurie les Frères, Maître Jourdain survient. Se levant aussitôt, en signe de profond respect, il se met à le louer, afin de lui inspirer de l'orgueil, s'il le peut, en exaltant sa prédi-

cation incomparable, sa ferveur religieuse et ses éminentes vertus. Mais le saint homme, qui n'ignorait pas les ruses de l'esprit malin, le confondit par son humilité.

CHAPITRE XXXIII.

COMMENT IL VOULUT LE TROMPER, EN LE COUVRANT DE PARFUMS.

Pendant que le bienheureux Père était à Bologne, le tentateur le couvrit de tant de parfums, qu'il cachait ses mains, pour qu'on n'en sentît pas l'odeur ; il craignait de révéler une sainteté, dont il n'avait pas encore conscience. Portait-il un calice, il s'exhalait de sa personne une si suave odeur, que le couvent tout entier en était émerveillé. Mais l'Esprit de Vérité ne laissa pas se prolonger les illusions de l'esprit malin. En effet, le Bienheureux, se préparant un jour à célébrer la Messe, tandis qu'il récitait, pour chasser la tentation, le psaume : *Jugez, Seigneur ceux qui me nuisent*, etc., et méditait sur ce verset : *Tous mes os diront*, etc. ; il se sentit embrasé d'une admirable ferveur, comme si l'Esprit de Dieu l'eût pénétré jusqu'à la moelle des os. Il pria donc le Seigneur de vouloir bien lui révéler, si le parfum cachait quelque piège du

démon. Aussitôt, l'Esprit lui fit connaître que c'était une illusion, produite par l'antique ennemi, qui voulait le faire tomber dans la vaine gloire ; dès ce jour, ses mains ne répandirent plus cette odeur mensongère. Le Maître a raconté ce fait dans son petit livre, et l'a raconté, en ma présence, aux novices de Paris.

CHAPITRE XXXIV.

De sa joyeuse pauvreté.

Une fois, le Père se rendait, avec plusieurs religieux, au Chapitre Général, qui devait se célébrer à Paris ; il les dispersa dans un bourg, afin de quêter du pain pour le dîner, en leur donnant rendez-vous à une fontaine voisine. Ils rapportèrent un peu de pain bis, suffisant à peine pour quatre. A cette vue, le Saint entonne un chant de joie et de louange, et exhorte ses Frères, de la parole et de l'exemple, à en faire autant. Une femme, qui le regardait à peu de distance, en fut scandalisée. « Eh ! quoi, leur dit-elle, vous êtes religieux et vous festoyez si joyeusement et de si bon matin ? »

Ils lui expliquèrent que, manquant de pain, ils s'en réjouissaient dans le Seigneur, pour qui ils avaient

embrassé la pauvreté. Très édifiée de cette réponse, elle courut aussitôt chez elle et leur apporta du pain, du vin et du fromage en abondance, en se recommandant à leurs prières.

CHAPITRE XXXV.

COMMENT PAR SES MÉRITES, IL RENDIT DU VIN MEILLEUR.

Il y avait, en France, une pieuse dame qui recevait volontiers les Frères, bien que cela déplût fort à son mari. Ayant un jour reçu Maître Jourdain avec ses compagnons, le mari survint, comme ils étaient déjà à table, et prit place, en dissimulant sa mauvaise humeur.

S'apercevant qu'on avait servi du bon vin aux Frères, il n'y tint plus et cria au domestique : « Va vite chercher du vin meilleur, qui se trouve dans tel tonneau. »

Il parlait ainsi par dérision et pour faire honte à sa femme, sachant bien que ce vin était corrompu. Le serviteur obéit, apporte ce vin et le verse. On le goûte et le trouve d'une qualité supérieure. Le maître, irrité contre le serviteur : « Pourquoi, lui dit-il, d'un ton furieux, n'as-tu pas puisé au tonneau que je t'ai

indiqué? » Il répond qu'il l'a fait. Envoyé une seconde fois, le serviteur rapporte le même vin. Alors, le maîtré, se levant en fureur, y va lui-même, en puise, le goûte et le trouve excellent; d'aigre qu'il était, ce vin était devenu délicieux. Changé à son tour et amélioré, cet homme devint l'ami des Frères et engagea désormais sa femme à leur faire des aumônes.

CHAPITRE XXXV[A].

D'UNE CERTAINE DAME QUI LUI ÉTAIT DÉVOTE.

Par manière d'édification, Maître Jourdain a raconté un jour, qu'une noble veuve, qui lui était très dévote, avait, douze années durant, subi les assauts de l'esprit de blasphème contre le nom du Seigneur. C'est pourquoi elle se tenait toujours au fond de l'église, craignant même de lever les yeux vers l'autel. Ce temps écoulé, Dieu la considéra d'un œil miséricordieux, et Maître Jourdain se fit la réflexion qu'une telle femme, ayant courageusement combattu d'aussi fortes tentations, devait certes avoir reçu du Seigneur quelques dons spirituels.

Il l'interrogea, en effet, secrètement et en détail, et apprit d'elle que, par un privilège spécial, elle était

précisément consolée par ce qui l'avait auparavant tentée.

Tandis qu'on élevait le corps du Christ à la messe, elle Le voyait, sous les apparences d'un enfant, d'une beauté qui surpasse toute imagination. Cette vision, elle ne l'avait pas eue une ou deux fois, mais en avait été consolée très souvent, ainsi qu'elle le racontait, avec beaucoup d'humilité et s'en jugeant indigne. Il est clairement donné à entendre par là, que si l'homme est tourmenté par là où il a péché, ainsi l'homme qui a été tenté, en est par après merveilllleusement consolé. Il y en a beaucoup d'exemples dans les Vies des Pères. Ce sont deux Frères anciens qui ont rapporté ceci.

CHAPITRE XXXVI.

D'UNE FEMME, QU'IL DÉLIVRA DU POISON ET DU PÉCHÉ.

Une femme qui retombait souvent dans de graves péchés, fut prise de désespoir et, pour se donner la mort, avala une araignée venimeuse. Touchée de repentir, au moment de sa mort, elle se mit, en pleurant, à invoquer la Mère de Miséricorde. Elle entendit aussitôt une voix, qui lui disait : « Frère Jourdain,

Maître de l'Ordre des Prêcheurs, doit venir bientôt, appelez-le, en lui disant que c'est moi qui vous envoie, confessez-vous à lui et vous serez sauvée. »

Le Saint arriva en effet, il confessa la pécheresse, qui vomit avec ses péchés, l'araignée et le poison et rendit grâce à Dieu de sa parfaite guérison.

CHAPITRE XXXVII.

Comment il apparut et fit des miracles après sa mort.

L'an 1236, aux ides de février, mourut Maître Jourdain, qui était allé en Palestine, pour visiter les Lieux Saints et les Frères, comme le rapporte la lettre suivante : « Aux vénérables et bien-aimés Prieur et Frères-Prêcheurs du Couvent de Paris, Frères Godefroid et Réginald, Pénitenciers du Pape, salut et consolation de l'Esprit Saint.

Apprenez que, dans une tempête, les flots de la mer en courroux ont poussé sur le rivage de la Galilée le vaisseau, où se trouvait notre doux Père, Maître Jourdain, avec deux autres Frères, et que lui, ainsi que vingt-neuf autres personnes, ont été délivrés de ce monde pervers par les liens de la mort. Cependant, bien-aimés Frères, que cette nouvelle ne jette

point votre cœur dans le trouble; car, si nous sommes devenus orphelins, notre tendre Père et le Dieu de toute consolation ont adouci notre douleur et rétabli le calme après l'orage.

Pendant tout le temps qu'ils sont restés sans sépulture, chaque nuit, — comme l'attestent ceux qui, après avoir échappé au naufrage, les ont ensevelis de leurs mains, — un grand nombre de personnes ont vu des lumières célestes briller sur leurs corps, plusieurs croix apparaître au-dessus d'eux. Les habitants des environs, accourus à ce miracle, sentirent une odeur si suave, qu'au rapport de ceux qui, témoins de ces prodiges, ensevelirent les trois Frères, leurs mains en furent embaumées pendant plus de dix jours. Ce parfum se répandit au loin, tout autour de leur sépulture, jusqu'à ce que les Frères de Saint-Jean d'Acre vinssent les recueillir sur une barque et les transporter dans leur église. C'est là, que repose le dit Père et qu'il comble de faveurs un grand nombre de personnes. Béni soit Dieu en toute chose ! Amen ! »

CHAPITRE XXXVIII.

Comment sa mort fut révélée.

Au couvent de Limoges, un des premiers de l'Or-

dre, était un Frère qui avait une immense affection pour Maître Jourdain. Bien longtemps avant que sa mort fût connue au delà des Alpes, ce Frère priait dans l'église, après Matines.

Après avoir prié dévotement pour le Maître, qu'il savait parti pour la Palestine, le Seigneur répandit dans son âme une rosée céleste.

Il s'endormit soudain, et voilà qu'il lui semblait être sur la rive d'une mer, très large et très profonde. Il y voyait de nombreux cadavres, récemment retirés de l'eau, et, tandis qu'il les regardait avec étonnement, il apercevait Maître Jourdain lui-même sortir tout-à-coup des profondeurs de la mer et monter joyeusement au ciel sans aucune aide, le visage plus gai qu'à l'ordinaire, le corps fixé sur une croix, les pieds et les mains étendus, ainsi qu'on a coutume de représenter Saint-André. Il restait plongé dans la stupéfaction à cette vue, lorsque le bienheureux Père lui dit, avec un sourire caressant : « Si je ne m'en vais pas, le Saint-Esprit ne viendra pas vers vous. » A ces mots, élevant ses mains et les fixant sur la croix, il montait au ciel avec elle. Quand il eut disparu, le Frère vit son empreinte sur la terre et, plus tard, lorsqu'il apprit sa mort, avec ses diverses circonstances, il comprit mieux le sens de cette vision.

CHAPITRE XXXIX.

Comment il consola une religieuse.

A cette époque, il y avait, en Brabant, dans le monastère d'Aywers, de l'Ordre de Citeaux, une vierge, d'un âge avancé, appelée Lutgarde, par laquelle le Seigneur fit beaucoup de miracles, pendant sa vie et après sa mort.

Elle était bien connue du bienheureux Père Jourdain et lui était fort dévouée.

Depuis quarante ans, elle servait le Seigneur, dans la vie religieuse, et déjà n'y voyait plus, à cause de sa vieillesse et de ses larmes. La veille de Noël, le bienheureux Père lui apparut de la manière suivante : s'étant mise en oraison, depuis l'heure de Prime jusqu'à celle de Sexte, et ne ressentant pas la dévotion accoutumée, elle éprouva du dégoût et exhala cette plainte : « O bon Seigneur ! pourquoi suis-je dans un tel état ? Ah ! certes, si j'avais un ami au ciel et sur la terre, qui priât maintenant pour moi, je n'aurais pas une telle dureté de cœur. »

Comme elle disait cela, en versant des larmes, tout à coup, devant les yeux de son âme apparut un Frère,

si brillant et si glorieux, que l'éclat de sa lumière ne lui permit pas de le reconnaître. Tout étonnée, elle demanda : « Qui êtes-vous, Maître ? » — Je suis, répondit-il, Frère Jourdain, autrefois Maître de l'Ordre des Prêcheurs. En passant de ce monde à la gloire, j'ai été élevé parmi les chœurs des apôtres et des prophètes, et je suis envoyé vers vous, pour vous apporter des consolations, en cette belle fête.

Soyez donc rassurée, car vous êtes à la veille d'être couronnée par Dieu, et, en attendant, récitez fidèlement jusqu'à la mort, le psaume : *Que Dieu ait pitie de moi*, avec la collecte de l'Esprit-Saint, que vous avez promis, à ma prière, de réciter pour notre Ordre. » Il disparut ensuite, la laissant dans une si grande consolation, que jamais elle n'en avait éprouvé de semblable.

Le vénérable Père fit à peu près la même révélation, quoique d'une autre manière, à un Frère de l'Ordre et lui montra, sous une forme admirable, qu'il était placé dans le ciel au rang des prélats les plus élevés. Tous ces détails se trouvent consignés dans la vie de la Bienheureuse Lutgarde.

CHAPITRE XL.

Comment il confirma un Père Carme dans son Ordre.

Un Frère du Carmel se préparait à quitter son Ordre. En apprenant que Frère Jourdain s'était noyé, il fut encore plus troublé : « C'est en vain qu'on sert Dieu, se disait-il en lui-même; celui qui vient de périr ainsi, n'aurait-il pas été un saint homme ? Ou bien le Seigneur ne récompenserait-il pas ses serviteurs ? »

Il prit donc la résolution de partir le lendemain matin. La nuit même, il vit lui apparaître une personne d'une rare beauté, qui l'environnait d'une lumière éblouissante. Tremblant et stupéfait, il se mit à faire cette prière ; « Seigneur Jésus-Christ, venez à mon secours et faites-moi connaître ce que c'est. » Aussitôt il lui fut répondu : « Ne craignez pas, très cher Frère, car je suis Frère Jourdain, sur lequel vous aviez des doutes : quiconque sert N. S. J. C. jusqu'à la fin sera sauvé. » Et il disparut, le laissant entièrement consolé. C'est ce Frère Carme et Frère Simon, Prieur du même Ordre, homme pieux et digne de foi, qui ont raconté ce fait à nos Frères.

CHAPITRE XLI.

I. — D'un miracle obtenu a son invocation. Comment une Prieure fut guérie en le priant.

Le dit Père mit à la tête d'un monastère de Sœurs, une religieuse de vie très édifiante. Après avoir rempli dignement sa charge pendant plusieurs années, elle fut frappée de paralysie, de telle sorte qu'elle ne pouvait sortir de son lit, sans le secours des Sœurs qui l'assistaient. Aussi demanda-t-elle souvent, et avec les plus vives instances, à être absoute de sa charge. Mais, sur les réclamations du couvent, elle ne l'obtint jamais, parce qu'on l'estimait plus capable que toute autre de gouverner, malgré son infirmité.

Or, après la mort de Maître Jourdain, il arriva qu'un jour, ayant entendu raconter plusieurs miracles, obtenus par l'intervention de son nom, elle se fit transporter en litière, par deux Sœurs, devant le maître-autel de l'église. Puis, les ayant congédiées, elle se mit à prier le Bienheureux Jourdain, qu'elle croyait fermement élevé dans la gloire avec le Christ, de vouloir bien lui obtenir du Seigneur : ou de mourir bientôt, pour ne plus incommoder ses Sœurs, ou de recevoir du Prélat de l'Ordre, le bénéfice de

l'absolution d'une charge, qu'elle ne pouvait remplir, ou enfin de recouvrer la force et la santé nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions.

Aussitôt, elle sentit comme une vertu divine pénétrer dans tout son être. Elle commença par mettre d'abord un pied, puis l'autre, hors de la litière ; ensuite, elle se leva et se mit à marcher dans le chœur, pour s'assurer de sa parfaite guérison. Peu après, entendant la sonnette du réfectoire, qui signalait la fin du repas, elle se rendit au-devant de la communauté, qui se rendait processionnellement à l'église, en chantant le *Miserere*. Les Sœurs, sorties les premières du réfectoire, se demandaient, en la voyant, si c'était bien la Prieure, qui marchait si droit, contre sa coutume.

Mais la Sœur Chantre, sortie la dernière avec la plus ancienne, voyant ainsi marcher celle, qu'elle venait de laisser dans sa litière, interrompit aussitôt le *Miserere* et entonna sur un ton très haut le *Te Deum*, que toute la communauté reprit à pleine voix.

En entendant ce bruit inaccoutumé, les voisins, craignant que les Sœurs ne fussent insultées par quelques malfaiteurs, accoururent en armes pour les défendre. La Prieure, elle-même, leur raconta par la grille ce qui venait d'arriver, et ils se mirent à louer Dieu pareillement.

II. — Comment un enfant mort-né fut rendu à sa mère.

A Prague, métropole de la Bohême, il y avait un bourgeois, nommé Gunsicus et surnommé le Blanc, dont la femme s'appelait Elisabeth. Peu de temps avant d'accoucher, elle avait senti plusieurs fois, comme il arrive d'ordinaire aux femmes enceintes, son enfant s'agiter dans son sein. La nuit même de sa délivrance, elle éprouva de grandes douleurs et voua l'enfant, si c'était une fille, à Sainte Elisabeth, qui venait d'être canonisée ; et si c'était un garçon, à Saint Jourdain, Maître de l'Ordre des Frères-Prêcheurs ; car, affirmait-elle, il est impossible qu'un homme, dont on a tant célébré la vie et la doctrine, ne soit pas un saint. Lorsque l'enfant fut né, elle demanda aux sages-femmes si c'était un garçon ou une fille : « C'est un garçon, répondirent-elles, mais il est mort. La mère, inconsolable, se mit alors à pousser des gémissements et ne cessa plus d'implorer la protection du Bienheureux Jourdain, pour qu'il lui rendît son fils. Elle agit ainsi, depuis minuit environ, et ne cessa pas de demander qu'on regardât l'enfant. Enfin, pour mieux s'assurer s'il était encore vivant, il fut plongé dans de l'eau très froide ; on était en

hiver et on ne remarqua en lui aucun signe de vie. Ceux qui étaient là, consolaient la pauvre dame, mais elle, étant mère, continuait à invoquer le Bienheureux Jourdain.

Il faisait jour, lorsqu'elle fit de nouveau examiner l'enfant, et cette fois on le trouva en vie. Pleine de reconnaissance envers Dieu et le Bienheureux Jourdain, elle donna à son fils le nom du Saint, en témoignage du miracle que le Seigneur avait opéré par son intercession, et comme on sonnait Prime au couvent des Frères-Prêcheurs, elle fit chercher deux d'entre eux, pour constater le prodige. On y envoya Frère Tymon de Pologne, alors Lecteur à Prague, et Frère Simon, autrefois Archidiacre, alors Sous-Prieur, et plus tard Prieur de ce couvent. Dès leur arrivée, tous ceux qui étaient présents, leur certifièrent la vérité de ce que nous venons de raconter.

Du reste, nous ne voulons pas, pour le moment, raconter tous les miracles qui se firent au lieu de sa mort et dans beaucoup d'endroits, principalement à Saint-Jean-d'Acre, où son corps fut transporté.

III. — D'un Frère chatié, parce qu'il murmurait.

Il fut enjoint à un Frère, qui croyait avoir de la

science et de l'autorité, de se rendre à un couvent éloigné, qu'il ne connaissait pas. Il prit si mal la chose que, pendant tout le jour, il ne cessait de murmurer contre cette pénitence qu'on lui avait imposée : « Qu'ai-je fait, répétait-il souvent, pour la mériter ? Pourquoi m'a-t-on donné cet ordre ?... Qui l'a conseillé ? Qui me l'a fait donner ?... »

Un jour, qu'il murmurait de la sorte devant son compagnon, le Seigneur, à qui rien n'est caché, le frappa tout à coup. Il fut renversé et privé de presque tous les sens : il avait la figure gonflée, surtout la bouche ; et sa langue enfla au point qu'elle semblait la remplir. Ce qui faisait croire, avec raison, que Dieu l'avait frappé pour son péché.

A cette vue, son compagnon de route, terrifié autant qu'attristé et redoutant le déshonneur pour lui-même et pour l'Ordre, ne savait absolument que faire. Dans un pareil trouble, il lui vint l'idée de prier Dieu humblement, par le mérite du Bienheureux Jourdain, dont la mort était récente : « Maître Jourdain, s'écriait-il, oh ! doux Père ! vous qui avez élevé si haut cet Ordre, accourez maintenant à mon secours, afin qu'il ne soit pas déshonoré par le fait du Frère. Seigneur Dieu ! par le mérite du Bienheureux Jourdain, votre serviteur, délivrez-nous de ce danger. »

Ensuite, se tournant vers le Frère, il lui dit à haute voix : « Frère, songez que cela vous est arrivé à cause de vos péchés et des murmures que vous renouveliez chaque jour. Promettez donc intérieurement à Dieu et à Maître Jourdain que, s'Il vous délivre, vous ne recommencerez plus et exécuterez paisiblement l'ordre, que vous avez reçu. »

Le malade, touché de ces paroles et rentrant un peu en lui-même, fit signe que oui, car il ne pouvait parler. Admirable châtiment de Dieu, mais miséricorde bien plus digne d'admiration ! A peine le Frère eut-il fait ce vœu dans son cœur et prié dévotement Maître Jourdain, qu'il recouvra entièrement la santé et exécuta l'ordre reçu, non seulement avec patience, mais avec joie.

Les deux Frères, quoique vivant dans des lieux différents, ont raconté ce fait, de la même manière, à Frère Humbert, Maître de l'Ordre.

CHAPITRE XLII.

I. — De ses réponses prudentes et de diverses autres paroles. Comment il répondit a un convers au sujet du Pater noster.

« Maître, lui demanda un jour un Frère convers,

le *Pater noster* vaut-il autant dans notre bouche à nous, qui sommes convers et ignorons sa vertu, que dans la bouche des clercs, qui savent ce qu'ils disent ? » « Sans nul doute, répondit le Maître, une pierre précieuse ne perd jamais de sa valeur dans la main de celui qui en ignore le prix. »

II. — Comment il corrigea l'empereur.

Une fois, Maître Jourdain vint trouver l'Empereur Frédéric. Ils s'assirent ensemble, et, après un long silence : « Seigneur, lui dit enfin le Maître, je parcours bien des provinces pour remplir ma charge, et je m'étonne que vous ne me demandiez pas de vous dire les bruits qui courent... » L'Empereur lui répondit : « J'ai des messagers fidèles dans toutes les cours et les provinces, et je suis au courant de tout ce qui se fait dans le monde. » Le Maître reprit : « Le Seigneur Jésus savait tout en tant que Dieu, et néanmoins Il demandait à ses disciples de Lui dire, *pour qui on prenait le Fils de l'homme*.

Pour vous, vous n'êtes qu'un homme certainement, et vous ignorez bien des choses qu'on dit sur votre compte, et qu'il vous importerait beaucoup de savoir. On dit que vous pressurez les églises, que vous mé-

prisez les décisions canoniques, que vous consultez les augures, que vous favorisez trop les Juifs et les Sarrasins, que vous n'écoutez pas les vrais conseillers, que vous n'honorez pas le Vicaire du Christ, le Successeur du Bienheureux Pierre, qui est le Père des chrétiens et notre Chef spirituel ; assurément, tout cela ne convient pas chez un personnage tel que vous. » Et après être ainsi entré en matière, avec beaucoup de courtoisie, il lui fit la correction sur bien des points.

III. — Quelle est la règle des Prêcheurs.

Quelqu'un lui ayant demandé quelle règle il suivait, il répondit : « La règle des Frères-Prêcheurs, et la voici : Vivre saintement, apprendre et enseigner. Ce sont les trois choses que David demande à Dieu, quand il dit : *Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me* (Ps. 118). »

IV. — D'une réponse qu'il fit.

Maître, lui dit un jour un laïque, comment se fait-il que nous autres, séculiers, disions souvent entre nous que, depuis l'établissement de vos Frères et des Frères Mineurs, les temps ne sont plus aussi bons qu'ils l'étaient autrefois, et que la terre ne donne plus

d'aussi belles récoltes ? — Je pourrais le nier, si je voulais, répondit le Maître, et vous montrer le contraire ; mais soit !

Je vais vous montrer que c'est très juste. Depuis notre apparition dans le monde, nous lui avons enseigné à connaître bien des péchés dont il n'avait pas conscience ; cependant, il refuse de s'en abstenir. Aussi sa culpabilité est plus grande ; car un péché est d'autant plus grave, qu'il est commis en parfaite connaissance de cause. Et c'est afin de châtier les hommes, devenus plus coupables, que Dieu frappe la terre de stérilité, selon que le dit le prophète : *Il a rendu stérile, à cause de la malice de ses habitants, la terre qui était féconde*. C'est donc avec justice que Dieu nous envoie la stérilité et les tempêtes. Je dis plus : si vous ne vous corrigez pas maintenant, sachant ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, il vous arrivera pis ; car Celui-là même qui ne ment pas, dit dans l'Evangile : « *Le serviteur qui connait la volonté de son maître et qui ne l'accomplit pas, sera châtié avec sévérité.* »

V. — Du même.

Au temps où Frère Jean de Vicence prêchait à Bologne, en produisant des fruits merveilleux, et

remuait presque toute la Lombardie par la vertu de ses miracles et de sa parole, de sorte que tout le monde courait après lui pour le voir et pour l'entendre, des docteurs et des lettrés furent envoyés en ambassade à Maître Jourdain. Celui-ci les reçut en présence des Définiteurs et des autres Frères, réunis en Chapitre Général. Ils demandèrent, au nom de la République, que Frère Jean ne fût pas éloigné de Bologne, et, entre autres raisons, ils en firent valoir une qui leur semblait décisive : c'est qu'il avait semé dans la ville la parole de Dieu avec un grand succès, et que le fruit qu'on espérait de sa prédication pourrait être perdu entièrement par son absence.

Le Maître loua d'abord la dévotion et la bienveillance qu'ils avaient pour l'Ordre, et répondit, en ces termes, à leur demande : « Mes bons Messieurs, la raison que vous alléguez, pour retenir Frère Jean dans vos murs, ne saurait nous toucher beaucoup. Quand le semeur a ensemencé un champ, il n'a pas l'habitude d'y transporter son lit et de s'y coucher jusqu'à ce qu'il voie germer les grains.

Bien loin de là, il recommande à Dieu la semence et le champ, et va ensemencer d'autres terres. Pareillement il serait peut-être avantageux que Frère Jean allât semer ailleurs la parole de Dieu, comme il est

écrit du Sauveur : *Il faut que je prêche l'Evangile dans d'autres cités.*

Toutefois, vu l'affection que nous portons à votre ville, nous délibérerons avec nos collègues les Définiteurs et nous ferons tout ce que nous pourrons pour vous contenter.

VI. — Du MÊME.

Maître Jourdain se trouvant un jour dans une abbaye de l'Ordre de Citeaux, fut entouré par plusieurs moines, qui lui dirent : « Maître, comment votre Ordre pourrait-il subsister, puisque vous n'avez pas d'autres ressources que les aumônes ? Car, vous le savez bien, encore que le monde vous soit dévoué maintenant, il n'en est pas moins écrit dans l'Evangile que *la charité d'un grand nombre se refroidira.* Alors vous ne recevrez plus d'aumônes et vous périrez. »

Le Maître leur répondit avec une grande douceur : « Je vais vous prouver logiquement, par vos propres paroles, que votre Ordre succombera avant le nôtre. Examinez bien le passage de l'Evangile, que vous citez, et vous verrez que lorsqu'il dit : La charité d'un grand nombre se refroidira, il parle du temps où l'iniquité abondera et où surgiront des persécutions

intolérables. Or, vous n'en doutez pas, ces persécuteurs et ces tyrans remplis d'iniquité vous enlèveront vos biens temporels, et alors, vous qui n'êtes pas habitués à passer d'un lieu à un autre et à demander des aumônes, vous succomberez nécessairement.

Quant à nos Frères, ils seront dispersés, sans doute, mais ils produiront de plus grands fruits, comme les apôtres au temps de la persécution. Ils ne s'en effrayeront pas autant que vous. Ils iront, deux à deux, de bourgade en bourgade, en quêtant leur nourriture, comme ils en avaient la coutume. Et je dis plus encore : ceux qui vous auront dépouillés leur donneraient volontiers, si les Frères voulaient s'y prêter. Nous en avons déjà fait l'expérience bien des fois. Si nous voulions y consentir, les ravisseurs et les pillards seraient souvent très heureux de nous donner une part des biens qu'ils ont enlevés aux autres. »

VII. — Du même.

Il arriva un jour que Maître Jourdain, ayant donné sur la route sa robe à un fripon, qui se faisait passer pour pauvre et infirme, celui-ci la porta dans une taverne. Un Frère en fut témoin et dit à Maître Jourdain : « Voyez, Maître, comme vous avez bien fait de donner votre robe à ce misérable, qui l'a portée

dans une taverne ! » — « Je l'ai fait, répondit-il, croyant qu'il en avait grand besoin, à cause de son indigence et de son infirmité, et que c'était là un acte excellent de miséricorde. Et maintenant encore, j'estime qu'il vaut mieux avoir perdu ma robe que cette vertu.

VIII. — Du même.

Le Pape Grégoire avait chargé des Frères de faire une enquête sur certains monastères. Ils déposèrent quelques abbés, à cause de leur indignité, sans observer les formes juridiques.

Le Pape et les Cardinaux en étaient si mécontents, qu'ils voulaient casser tout ce qu'ils avaient fait, lorsque survint le Maître : « Saint Père, dit-il, pour le calmer, il m'est souvent arrivé, en voulant me rendre à une abbaye de Citeaux, de trouver si longue et si détournée la route ordinaire qui conduisait à la porte, que c'était, pour mes compagnons et pour moi, un véritable ennui de la prendre quand l'abbaye était là devant nous. Je traversais donc parfois les prés et j'arrivais plus vite à la porte. Si le portier m'avait alors demandé : Frère, par quel chemin êtes-vous venu ? Et si, après lui avoir répondu que j'étais venu par les prés, il m'eût dit : vous n'êtes pas venu par

le bon chemin ; retournez sur vos pas et venez par la voie ordinaire, n'eût-ce pas été trop cruel? De même, Saint Père, bien que les Frères n'aient pas suivi la voie du droit, pour aboutir à la déposition de ces abbés, ceux-ci ne méritent pas moins d'être déposés, ainsi que vous pourrez vous en convaincre aisément, si vous voulez prendre des informations. Maintenant donc, je vous prie de ratifier ce qui a été fait, quel que soit le chemin qu'on ait pris pour y arriver. »

IX. — Du même.

On lui demandait un jour, pourquoi les docteurs ès-arts entraient souvent dans l'Ordre, tandis que les docteurs en théologie et en droit canon n'y entraient que rarement. Il répondit : « Les paysans qui ne boivent que de l'eau, sont enivrés plus facilement par le bon vin, que ne le sont les nobles et les citadins ; ceux-ci ne trouvent pas le vin fort, parce qu'ils y sont habitués. Il en est de même des étudiants ès-arts, qui boivent toute la semaine l'eau d'Aristote et des autres Philosophes. Aussi, lorsque, les dimanches et les jours de fête, ils puisent dans le sermon les paroles du Christ ou de ses serviteurs, enivrés aussitôt du vin de l'Esprit Saint, ils sont pris et donnent à Dieu non

seulement leurs biens, mais leur personne. Les théologiens, au contraire, entendent souvent ces choses, et il leur arrive d'être semblables à ces grossiers sacristains qui, à force de passer devant l'autel, ne se tiennent plus convenablement et lui tournent souvent le dos, tandis que les étrangers s'inclinent respectueusement. »

X. — Un jour, qu'il s'était rendu à une réunion d'évêques, on lui demanda comment il se faisait que des prélats, choisis dans des Ordres si célèbres, se conduisissent peu convenablement dans leurs charges : « Ne vous en prenez qu'à vous, dit-il ; tant qu'ils ont été dans notre Ordre, nous les avons bien corrigés ; le relâchement, que vous leur reprochez, ne les a gagnés que du jour, où ils ont pris rang parmi vous. Du reste, je suis Frère-Prêcheur depuis bien des années et je ne me souviens pas que le Pape, ou un prélat, ou un chapitre de cathédrale ait demandé, soit à moi, soit à un autre supérieur, soit à un Chapitre Général ou Provincial, un bon évêque. Chacun fait le choix qui lui convient, en se laissant diriger par l'amour des parents ou par quelque motif peu élevé. Ne vous en prenez pas à nous. »

XI. — Du même.

Il n'est pas étonnant, disait-il, une autrefois, que mes Frères se conduisent moins bien dans l'épiscopat que d'autres religieux : « C'est qu'ils agissent plus directement contre leur profession ; car nous n'avons, nous, aucune propriété, ni en commun ni en particulier. Aussi, lorsqu'ils deviennent propriétaires, ils agissent plus contrairement à leurs règles que d'autres religieux, qui peuvent posséder au moins en commun. »

XII. — Du même.

Une grave maladie l'ayant empêché de prêcher aux Frères dans un Chapitre Provincial, on le pria de leur adresser quelques mots de consolation.

Il se rendit dans la salle capitulaire et parla ainsi : « Mes Frères, nous avons souvent répété cette semaine : *Tous furent remplis de l'Esprit Saint*. Sachez que ce qui est plein ne peut plus être rempli, et que tout ce qu'on verserait en plus serait répandu. Or les saints apôtres furent remplis du Saint-Esprit, parce qu'ils étaient vides de leur esprit propre. C'est ce que nous chantons dans le verset : *Vous enlèverez leur esprit, et ils ne seront plus ;* c'est à dire qu'ils mourront eux-mêmes pour vivre en Vous, *et ils retourne-*

ront à leur poussière. En effet, il est dit encore : *Envoyez votre Esprit, et ils seront créés ;* comme si David disait : Si, par votre grâce, ils renoncent à leur volonté propre, à leur sens privé et à l'amour d'eux-mêmes, ils seront remplis de votre Esprit Saint. » Les Frères furent très édifiés de ces paroles.

XIII. — Qu'il faut se préserver de toute légèreté.

Un jour, en avertissant les Frères de se préserver de toute légèreté, il s'exprima de la sorte : « Il m'arrive, comme aux vrais prélats, ce qui arrive à tout berger, qui a plus de mal à garder un bouc que cent brebis. C'est ainsi qu'un religieux indocile pèse plus à un supérieur et trouble plus le couvent que deux cents autres Frères qui suivent leur berger, comme des brebis du Seigneur, comprennent son sifflet et ne se séparent pas de leurs compagnes. Elles vont toujours unies, s'arrêtent, se couchent, mangent, boivent, broutent ensemble en baissant la tête, donnent du profit en toutes choses et presque jamais de l'ennui. Mais d'autres, semblables à des boucs, troublent pasteur et troupeau, vont et viennent, font du bruit, donnent des coups de tête à leurs compagnons, escaladent les hauteurs, quittent la route, dévastent les

champs des autres et n'obéissent ni à la houlette ni à la voix du berger ; enfin ils ont une queue courte, c'est à dire peu de patience : aussi montrent-ils parfois leurs honteuses faiblesses. Pour Dieu, mes bien-aimés, fuyez ces mœurs de bouc et soyez comme des brebis du Seigneur. »

XIV. — Qu'il faut éviter les paroles vaines.

Une autre fois, il disait aux Frères, en leur recommandant de fuir l'oisiveté : « Vous savez, mes très chers, que, si haut qu'on entonne un psaume, la voix des chantres tombe peu à peu et baisse imperceptiblement. Ainsi, quelques bonnes paroles que nous disions au commencement, dans les conversations, nous tombons peu à peu dans la futilité, par suite de la corruption de l'humaine nature. Le religieux fervent, et qui s'en aperçoit, doit faire comme le chantre au chœur, qui élève le ton en temps convenable. Dès qu'il s'aperçoit qu'on en vient à des paroles oiseuses, il doit entremêler des mots ou des traits édifiants, pour couper court aux conversations nuisibles. De même encore, lorsque la corruption de la chair nous a fait décliner peu à peu de la ferveur religieuse, nous devons nous exciter mutuellement. »

XIV[A]. — On parlait un jour devant lui d'un Frère bon et renommé, qui devait être nommé évêque : « J'aimerais mieux, dit-il, le voir porter en terre dans un corbillard qu'élevé à l'épiscopat dans une cathédrale. »

XV. — D'un fils noble qu'il attira dans l'Ordre, par compensation.

Un noble allemand enleva une vache qui appartenait à la mère de Maître Jourdain, dont il était le seigneur temporel. De son côté, le Maître attira plus tard dans l'Ordre un des fils de ce noble. Comme certains lui adressaient de vives plaintes, de la part du père, parce qu'il lui avait enlevé son enfant, il répondit en plaisantant, pour les apaiser : « Vous savez qu'en Allemagne, il est d'usage, lorsqu'un fils venge l'injure faite à sa mère, que nul ne le trouve mauvais. Puisque votre seigneur et le mien a fait injure à ma mère, en lui enlevant sa vache, comment vous ou lui, pouvez-vous trouver mauvais que je lui aie enlevé son veau ?

XVI. — De l'exemple de l'ane, donné aux templiers.

Invité par les templiers de Jérusalem, qui étaient

français, à leur faire une conférence, il y consentit volontiers, bien qu'il connût fort peu leur langue. Il se trouvait sur une place, et ils étaient devant lui. En face s'élevait un mur de la hauteur d'un homme. Voulant d'abord leur faire comprendre qu'il ne savait que très peu de français et espérant néanmoins qu'un seul petit mot leur révélerait une grande vérité, il leur dit : « Si derrière ce mur il y avait un âne qui élevât la tête de manière à nous montrer une de ses oreilles, nous comprendrions tous aussitôt qu'il y a là un âne tout entier; en sorte que nous comprendrions le tout à l'aide d'une petite partie. C'est ainsi qu'un seul petit mot français, dit à propos d'une grande vérité, suffit parfois pour la faire comprendre tout entière, bien que les autres mots soient allemands. »

XVII. — Des novices qui riaient.

Le Maître conduisait avec lui une troupe de novices, qu'il avait reçus dans une ville où il n'y avait pas de couvent. Un soir, pendant qu'il récitait Complies avec eux et ses autres compagnons, dans une hôtellerie où ils s'étaient arrêtés, l'un d'eux se mit à rire, et les autres, à cette vue, de rire à qui mieux mieux. Un des compagnons du Maître, s'efforça de les réprimer

par des signes, mais eux n'en riaient que de plus belle.

A la fin de Complies et après le Benedicite, le Maître dit à son compagnon : « Frère, qui vous a constitué Maître des novices ? En quoi vous appartient-il de les corriger ? »

Puis, se tournant vers les novices : « Riez à haute voix, mes très chers, et ne vous gênez pas à cause de ce Frère ; je vous donne toute permission. Vous avez bien raison de vous réjouir et de rire : Ne vous êtes-vous pas évadés de la prison du diable, n'avez-vous pas brisés les fortes chaînes qui vous chargeaient depuis tant d'années ? Riez donc, mes très chers, riez ! »

Par ces paroles, les novices furent consolés dans leur cœur, et depuis, ils ne purent plus rire d'une manière désordonnée.

XVIII. — Du péché, qu'on appelle porte de l'enfer.

Le Maître, prêchant un jour à Paris sur ceux qui restent longtemps dans le péché, se rappelle soudain que le péché est appelé dans la Sainte Ecriture la *porte de l'enfer* : « Si quelqu'un, dit-il alors, venait aujourd'hui au couvent et voyait un écolier assis à la porte ; si, revenant demain et plusieurs jours de suite, il l'y voyait encore, ne penserait-il pas naturellement que

cet écolier entrera dans l'Ordre? Comment donc ne pas croire que ceux-là n'entreront pas en enfer, qui restent si longtemps assis à sa porte? »

XIX. — Le Maître disait encore : « Le maçon qui veut redresser un mur, fait avancer les pierres trop enfoncées et rentrer celles qui sont trop saillantes. Le prélat doit agir de même dans la direction des frères : il doit mettre en avant ceux qui désirent trop se cacher, et retenir au dedans ceux qui cherchent trop à se produire. »

XX. — Il répétait quelquefois le même sermon en prêchant. Comme on le lui reprochait, il répondit : « Si quelqu'un avait recueilli et préparé avec soin d'excellentes herbes, pour en faire un potage, serait-il raisonnable de les jeter et de se fatiguer pour en chercher d'autres? »

XXI. — « Si j'avais étudié dans une faculté quelconque, disait-il un jour, avec autant de soin que j'en ai mis à me pénétrer de cette parole de l'apôtre : *Je me suis fait tout à tous*, je serais maintenant passé maître. En effet je me suis toujours appliqué à me conformer aux autres, sans me déformer moi-même, tantôt

au chevalier, tantôt au religieux, tantôt au clerc, tantôt à celui qui est tenté. »

XXII. — Le Maître cherchait à faire revenir dans l'Ordre un apostat. Ayant consulté les Frères en Chapitre, un seul refusa son adhésion : « Sans doute, dit-il, il s'est alors rendu coupable de bien des péchés ; mais peut-être en commettrait-il de plus grands encore. »

L'opposant, ayant répondu qu'il n'avait pas à s'en occuper, il ajouta : « Ah ! Frère, si vous aviez versé pour lui une seule goutte de sang, comme le Christ à versé tout le sien pour lui, vous vous en occuperiez bien autrement. »

Le Frère, rentré en lui-même, se mit à rougir et, se prosternant à terre, il donna volontiers son consentement.

XXIII. — Un Frère avait des scrupules, touchant les aumônes dont il se nourrissait chaque jour ; il lui semblait bien difficile de répondre dignement par la prière à tant de bienfaits. Un jour, où le Maître parlait sur ce sujet, et que le religieux exprimait ses doutes, il lui dit : « Les biens spirituels étant inappréciables en regard des biens temporels, il est certain

qu'ils l'emportent infiniment sur eux et qu'ils ont une valeur incomparablement supérieure. Sachez donc que si vous récitez dévotement un seul *Pater noster* pour toutes les aumônes que vous avez reçues, vous payez largement votre dette.

XXXIV. — Un Frère suppliait instamment qu'on voulût bien le décharger de ses fonctions de Procureur. Le Maître lui répondit : « Quatre choses d'ordinaire sont annexées aux charges : la négligence, l'impatience, le travail et le mérite. Je vous décharge des deux premières ; quant aux deux autres, je vous les impose en expiation de vos péchés.

XXV. — Un Frère en accusa un autre en Chapitre d'avoir touché la main d'une femme. Celui-ci répondit : « C'était une honnête femme. » Le Maître qui présidait au Chapitre, répliqua : « La pluie est bonne, et la terre l'est également, et cependant leur mélange engendre la boue. De même, la main de l'homme est bonne, celle de la femme l'est aussi ; mais leur contact peut engendrer des pensées et des impressions mauvaises. »

XXVI. — Un Frère lui demanda s'il était plus utile de vaquer à l'oraison ou de s'appliquer à l'étude des

Ecritures ? Il répondit : « Lequel est le meilleur : ou de manger toujours ou de boire toujours ? Il faut alterner, n'est-ce pas ? Faites de même. »

XXVII. — Un autre le priait de lui indiquer le moyen de bien faire oraison : « Mon bon Frère, lui répondit-il, c'est en vous appesantissant sur ce qui vous porte le plus à la dévotion ; car ce qui vous touche davantage le cœur, vous fera toujours prier avec plus de fruit.

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.

De la ferveur des premiers Frères.

Aux temps primitifs de l'Ordre, telle fut la ferveur, que rien n'est capable d'en donner une idée. L'esprit de vie était vraiment dans les roues du char, et, par sa vertu, les coursiers allaient et revenaient, descendaient et montaient, selon la volonté de celui qui les dirigeait. Vous auriez vu, en effet, tous les Frères animés d'une ferveur admirable : les uns, continuant à soupirer après leur sainte confession de chaque jour, pleuraient leurs péchés et ceux des autres, avec d'amers sanglots et de grands cris ; les autres, prolongeant leurs prières de la nuit à l'aurore, faisaient jusqu'à cent et deux cents génuflexions.

L'église était rarement, ou plutôt jamais, sans suppliants. Aussi c'était là, plutôt qu'ailleurs, que les portiers les trouvaient en oraison, quand ils devaient chercher ceux que l'on demandait. Du reste, un religieux plein de piété a raconté, qu'en fort peu de temps

il avait entendu la confession générale de cent Frères, dont soixante avaient conservé la pureté du corps et de l'âme, par la persévérance dans la prière et la fidélité à la règle, principales gardiennes de la chasteté. Cette sainte ferveur en embrasait un grand nombre à un si haut degré, qu'ils ne se relevaient jamais d'oraison, sans avoir obtenu de Dieu quelque grâce particulière. C'est ce qui faisait dire à l'un d'eux : « Je ne puis reposer la nuit qu'après m'être baigné de larmes. » Un autre religieux de grande autorité a rapporté, qu'étant en prière à Bologne devant l'autel, il avait vu un Frère dans une telle ferveur d'esprit, que tout son corps était soulevé de terre. En ce temps là, ils attendaient Complies comme un festin, en se recommandant très affectueusement les uns aux autres. Au premier coup de cloche, en quelque lieu qu'ils fussent, ils se hâtaient de se rendre au chœur. Après avoir chanté l'Office et salué dévotement la Reine de l'univers et l'Avocate de notre Ordre, ils se donnaient de rudes disciplines. Ils allaient ensuite, comme en pèlerinage, visiter tous les autels, en se prosternant humblement et en répandant au fond de leur cœur une telle abondance de larmes, que, de l'extérieur, on aurait pu croire qu'on pleurait autour d'un cercueil, placé au milieu de l'église. Des séculiers, qui les

épiaient, les ont vus et entendus avec la plus grande édification, si bien que plusieurs sont entrés dans l'Ordre.

Cela fait, ils ne couraient pas aussitôt feuilleter leurs cahiers ; ils se cachaient dans quelque cour de l'église, du chapitre et du cloître pour faire un examen rigoureux de leurs actions, puis ils se disciplinaient vigoureusement, les uns avec des verges, les autres avec des cordes, pour faire moins de bruit. Après Matines, peu d'entre eux allaient étudier ; ceux qui retournaient se coucher étaient encore moins nombreux ; presque tous se confessaient avant de dire la Messe. Au point du jour, on donnait le signal pour la célébration des messes ; on en voyait alors plusieurs s'empresser autour d'un même célébrant : c'était entre eux à qui pourrait lui demander le premier, l'honneur de l'assister dans le Saint Sacrifice.

Qui pourrait dire leur dévotion envers Marie ? Ils récitaient, dévotement et debout, les Matines et couraient ensuite, plus dévotement encore, à son autel, afin que le peu de temps qui leur restait, ne fût pas perdu pour la prière. Parfois, après Matines et Complies de la Sainte Vierge, ils se disposaient en cercle autour de son autel, sur un triple rang, et se recommandaient eux et l'Ordre entier à Notre-Dame, avec

une piété admirable. Dans leur cellule, ils avaient devant eux son image et celle du crucifix, afin qu'en lisant, en priant ou en s'endormant, il leur fut aisé de les regarder et d'en obtenir un regard de miséricorde.

Ils avaient soin de se prévenir mutuellement pour se rendre service, et celui-là s'estimait heureux qui avait pu devancer les autres à l'infirmerie, à l'hospice, à la table ou au lavement des pieds. Oh ! que de fois ils se dépouillaient de leur chape, de leur robe, de leurs chaussures pour les donner à des Frères étrangers, qu'auparavant ils n'avaient jamais vus !

Quand ils servaient les autres, leur empressement et leur allégresse étaient tels, qu'ils semblaient servir non des hommes, mais Dieu et les anges. Il y en eut un qui, dans le transport de sa joie, baisa secrètement les écuelles. Le silence était observé alors avec un zèle incomparable. Tel Frère fut si mortifié dans le boire, qu'il s'en abstint parfois pendant toute une semaine ; tel autre, quand on lui présentait un plat, avait soin d'y verser de l'eau froide pour en diminuer la saveur ; tel autre encore passa tout le carême, en ne buvant qu'une seule fois par jour et en ne parlant que s'il était interrogé.

Un grand nombre ne prenaient que rarement leur ration, ou bien, pour ne pas se singulariser, s'abste-

naient tantôt de celle-ci, tantôt de celle-là, et s'imposaient chaque jour une privation. Le Seigneur les embrasa d'une ardeur merveilleuse pour la prédication de la parole de Dieu, vocation primitive de notre Ordre. Aussi beaucoup ne croyaient pas pouvoir manger en sûreté de conscience si, dans la journée, ils ne l'avaient pas annoncée à une ou plusieurs personnes. Le Saint-Esprit daignait suppléer par l'onction intérieure, à ce que leur manquait du côté de la science acquise, et bien des fois, plusieurs d'entre eux convertirent un grand nombre de pécheurs avec le seul texte des heures canoniales, que le Bienheureux Dominique leur faisait souvent réciter, ainsi que l'Évangile de Saint Mathieu. A Paris, dans un Chapitre Général, on dut envoyer quelques Frères dans la province de Terre Sainte. Maître Jourdain fit savoir publiquement que ceux, qui étaient prêts à s'y rendre de bon cœur, n'avaient qu'à le lui notifier. A peine eut-il cessé de parler que, dans cette nombreuse assemblée, il n'y eut presqu'aucun qui ne fit aussitôt la venia (prostration) pour demander, en versant des larmes, d'être envoyé vers cette terre, consacrée par le sang du Sauveur.

A cette vue, Frère Pierre, de Reims, alors Prieur Provincial de France, se prosterne en venia comme les autres et parle en ces termes au Maître Général :

« Bon Maître, je vous en prie, ou laissez-moi avec les Frères bien-aimés, ou envoyez-moi avec eux, car je suis prêt à marcher à la mort en leur compagnie. »

Le Souverain Pontife Innocent ordonna au Prieur de la Province de France d'envoyer des Frères chez les Tartares, espérant, disait-il, que d'après ce qu'il avait appris, cette mission produirait des fruits de salut. Cet ordre fut communiqué dans un Chapitre Provincial, et il s'en présenta un si grand nombre, que tous les assistants se prirent à fondre en larmes.

Les uns pleuraient en demandant d'être envoyés; les autres, en voyant tant de Frères chéris, qui s'exposaient si généreusement à des fatigues et à des dangers, où se trouvait souvent la mort; ceux-ci versaient des larmes de joie, parce qu'on leur avait accordé la permission de partir, et ceux-là des larmes de regret, parce qu'ils ne l'avaient pas obtenue.

Frère Humbert, Maître de l'Ordre, à peine entré en charge, fit savoir partout aux Frères, que ceux qui voulaient passer chez les barbares et apprendre leur langue, pour y prêcher le Seigneur, devaient lui envoyer leurs noms sans retard. Qui pourrait dire le nombre et l'excellence des Frères qui, des pays les plus lointains, s'offrirent spontanément à lui, en le conjurant, par la passion et la mort du Fils de Dieu,

de les envoyer dans cette mission, parce qu'ils seraient heureux de mourir pour porter la foi et la gloire du Sauveur chez les infidèles ?

Quant à la ferveur que le Seigneur répandit dans le cœur des Frères, à l'époque de la translation du Bienheureux Dominique, et qui se manifesta par des prédications merveilleuses et par des miracles aussi nombreux qu'éclatants, non seulement à Bologne, mais dans toute l'Italie et jusque dans l'Ordre entier, non, jamais, nulle parole ne saurait la raconter, nulle plume la décrire. Nous en laissons donc tout le soin à Dieu, qui le sait pleinement et qui est béni dans les siècles. Amen.

CHAPITRE II.

De la rigueur de la discipline et de la perfection des vertus.

Les fautes, surtout celles contre la pauvreté, étaient réprimées avec une telle rigueur, qu'on punissait gravement quiconque donnait ou acceptait la moindre chose sans une permission spéciale.

Ainsi, à Bologne, Maître Réginald, d'heureuse mémoire, ayant appris qu'un Frère convers avait reçu sans permission un morceau d'étoffe grossière, lui

donna, en plein Chapitre, une forte discipline et fit brûler publiquement cette étoffe dans le cloître, en présence des Frères. Le coupable murmurait au lieu de reconnaître sa faute et de s'humilier pour recevoir la correction. L'homme de Dieu enjoignit aux Frères de l'y contraindre. Cela fait, levant les yeux au ciel, il dit en versant des larmes : « Seigneur Jésus, qui avez donné à votre serviteur Benoît la puissance de soustraire au démon, par la discipline, le cœur d'un de ses moines, faites-moi, je Vous prie, de chasser la tentatation, par le même moyen, de l'âme de ce pauvre Frère. » Il se mit donc à le frapper si rudement, que les Frères en avaient les larmes aux yeux. Le coupable se relevant alors en pleurs : « Père, lui dit-il, je vous rends grâce, car vous avez vraiment chassé le démon de mon âme ; j'ai senti un serpent sortir de mes reins. » Il fut corrigé de la sorte et devint un bon et humble religieux.

II. — De l'utilité de la discipline.

Un Frère tenté de quitter l'Ordre, et arrêté au moment où il allait s'échapper, fut conduit au Chapitre devant Maître Réginald. Il reconnut sa faute, et celui-ci lui ordonna de se préparer à recevoir la

discipline. Maître Réginald commença donc à le flageller fortement. Se tournant tantôt vers le coupable, il disait : « Sors, démon ! » et tantôt vers les Frères : « Priez, mes Frères, leur disait-il, afin de chasser le démon de cette âme, par la double vertu de la prière et de la pénitence. » Il frappait ainsi depuis longtemps, quand le Frère s'écria : « Père, écoutez-moi. — Que dites-vous, mon fils, s'écria Réginald. — Je vous assure que le démon s'en est allé et je vous promets de rester. » A ces mots, tous se réjouirent en rendant grâces à Dieu ; et le Frère affermi dans sa vocation, persévéra jusqu'à la fin.

III. — D'un Frère, qui portait de l'argent.

Un Frère, allant exécuter l'ordre qu'il avait reçu, rencontra le Bienheureux Dominique, qui revenait de prêcher. Après avoir échangé quelques paroles, le Saint lui demanda s'il portait de l'argent, car il avait eu la révélation qu'il violait la Règle. Pris sur le fait, le Frère avoua humblement qu'il en avait un peu. Le Saint le lui fit jeter aussitôt et lui infligea une pénitence en rapport avec sa faute.

CHAPITRE III.

I. — De la vertu d'humilité.

Un Frère d'Espagne, acquit dans l'Ordre une rare sainteté et une haute considération, après avoir tenu un rang élevé dans le monde. Le vénérable Père Humbert, qui fut longtemps son compagnon et son ami à Paris et qui coucha dans la même chambre que lui pendant une maladie, nous a conservé plusieurs traits remarquables, touchant son humilité, son obéissance et ses autres vertus. Quand les Frères étaient en classe, il allait dans leurs cellules et appropriait celles qui en avaient besoin. Il enlevait lui-même les ordures de l'infirmerie, et quoique excellent médecin, il prenait, en remerciant, tout ce qu'on lui présentait, même ce qui lui était contraire.

Quelqu'un avait-il besoin de lui ? Il quittait tout et se mettait entièrement à sa disposition avec promptitude et d'un air joyeux. Il enseignait, par l'exemple et la parole, à mettre de côté non seulement les occupations matérielles, mais encore la prière et les exercices de piété, pour remplir le devoir de la charité fraternelle. Il n'offensait personne, se rangeait toujours à l'avis des anciens, s'occupait sans cesse à prier, à méditer, à lire ou à enseigner et faisait peu de cas des

études sans but. Bien qu'il fut fort lettré, il écoutait ou racontait avec plaisir les Vies des Pères et des Saints. Il approuvait beaucoup l'ardeur pour la prédication et l'oubli de soi-même pour travailler au salut des âmes. Il édifiait tous ses Frères par sa sainte conversation et les animait à l'amour de l'Ordre, de la sainte pauvreté et de la vraie obéissance. Aussi, lui conduisait-on les novices ébranlés par la tentation, qui, presque toujours, s'en retournaient grandement consolés.

Malade lui-même, il était la joie et la consolation des autres malades. « Ne vous inquiétez pas des remèdes, leur disait-il; mettez votre confiance en Dieu et prenez joyeusement ceux qu'on vous donnera, ils vous feront alors le plus grand bien, car la grâce l'emporte infiniment sur la nature, et le Christ sur Galien. » Si on s'entretenait devant lui de nouvelles ou de choses mondaines, il se taisait et laissait dire quelque temps; puis, insensiblement, il glissait quelques mots sur Dieu et faisait ainsi tourner très courtoisement la conversation sur un sujet plus religieux; de telle sorte que les entretiens frivoles ne pouvaient jamais se prolonger en sa présence. On pouvait à peine remarquer qu'il eût dit dans l'année une parole oiseuse. Il ne sortait jamais de l'infirmerie pour se récréer ni

pour aucun autre motif, si ce n'est dans le cas de nécessité ou de grande utilité. Il était si absorbé dans la méditation et la contemplation, que parfois, il ne remarquait pas les Frères qui venaient voir les malades et s'asseyaient à ses côtés.

Bientôt, semblant revenir d'un autre monde, il se levait à leur aspect et les recevait gracieusement, comme s'ils venaient d'arriver. « Les âmes des Saints, écrivait-il d'Espagne à Maître Humbert, sont illuminées, même sur cette terre, par une lumière intérieure, comme les yeux du corps sont illuminés par la lumière extérieure; j'en ai la certitude »; affirmation qui prouve bien, qu'il le savait par sa propre expérience. Le Frère qui l'accompagna en Espagne, a raconté au même Père que, pendant le voyage, il le vit parfois s'asseoir subitement, être ravi en extase, ne plus s'apercevoir des choses extérieures et revenir ensuite à lui, en gémissant d'être détourné de la lumière céleste qui éclairait son âme.

II. — Un Frère, de bonne vie et digne de foi, avait longtemps servi le Seigneur dans l'Ordre avec une grande piété, sans jamais sentir ces consolations et ces douceurs divines, dont ses lectures l'avaient entretenu et dont il entendait dire souvent qu'elles étaient

éprouvées par plusieurs autres. Une nuit, se tenant debout devant un crucifix, il se plaignit amèrement de Dieu, en ces termes : « Seigneur, on dit que Vous surpassez toute créature en douceur et en bonté ; voici déjà plusieurs années que je Vous sers, menant une vie dure à cause des promesses sorties de vos lèvres, et me sacrifiant volontairement à Vous. Je suis certain que si j'avais fait pour quelque tyran le quart de ce que j'ai fait pour Vous, il m'eût donné un signe de bienveillance, soit une douce parole, soit un petit présent, soit une marque de confiance, tout au moins un sourire. Mais Vous, Seigneur, Vous ne m'avez fait sentir aucune consolation, Vous ne m'avez donné aucun témoignage de votre bienveillance. O Seigneur ! Vous qui êtes appelé la douceur même, Vous êtes plus dur et plus cruel pour moi que ne le seraient les tyrans ! Qu'est-ce, Seigneur, et pourquoi me traitez-Vous de la sorte ? » Comme il renouvelait ces plaintes et d'autres semblables, soudain il entendit une première fois, puis une deuxième, un grand fracas, semblable à celui que produirait une meute de chiens, rongeant la toiture d'une maison, de leurs dents et de leurs ongles. Saisi d'effroi et tremblant de tous ses membres, il voit tout à coup se dresser derrière lui un spectre horrible qui, tenant en main une massue,

lui en asséna un grand coup sur les reins et le jeta à la renverse. Incapable de se relever, il se traîna jusqu'à un autel, mais la douleur l'empêchait d'avancer. Les Frères, qui se levaient pour chanter Prime, le trouvèrent en proie à de cruelles souffrances, et, n'en connaissant pas la cause, ils le portèrent à l'infirmerie.

Il y resta courbé pendant trois semaines, exhalant une telle puanteur qu'on pouvait à peine le servir, en se bouchant les narines. Quand il recouvra ses forces, il était corrigé de sa présomption. Il se rendit à l'endroit où il avait été si rudement frappé, afin d'implorer la miséricorde, au lieu même où il avait mérité le châtiment. « O mon Seigneur, s'écria-t-il, j'ai péché contre le ciel et contre Vous ; je ne mérite pas la moindre de vos bontés et je suis indigne de vos grandes faveurs. Seigneur, c'est justement que Vous m'avez châtié, et miséricordieusement que Vous m'avez guéri. »

Alors, se prosternant la face contre terre, il demanda plusieurs fois pardon de ses sottes pensées et des folles plaintes, qu'il avait proférées contre Dieu. Et voici qu'une voix se fit entendre à lui : « Si tu veux recevoir les consolations que tu recherches, tu dois t'estimer aussi vil qu'un ver de terre, aussi méprisable que la boue

que tu foules aux pieds. » A ces mots, il se leva, rempli de consolation, rendit grâces à Dieu, embrassa dès lors l'humilité avec joie et ardeur et la pratiqua avec zèle. Ceci fut raconté, croit-on, à Maître Jourdain par ce Frère même, qui, plus tard, s'éleva à une vertu éminente et acquit dans l'Ordre une grande considération.

III. — Le fait suivant parait se rapporter aussi à la vertu d'humilité. Un Frère allemand, éclairé d'en haut, commença à reconnaître sa misère et à méditer sur la miséricorde divine. Cette parole du Livre Saint : *Il descendit avec lui dans la fosse*, tomba sous ses yeux, et, songeant alors que Dieu l'avait retiré miséricordieusement de tant de périls, il fut embrasé d'une telle dévotion et d'une si grande charité, qu'il languit d'amour pendant trois jours, ne prenant d'autre nourriture que celle que les Frères purent lui introduire dans la bouche à l'aide d'une cuillère. Depuis, son humilité engendra dans son cœur une paix si profonde, que rien n'était capable de la troubler.

CHAPITRE IV.

I. — De la vertu de continence.

Une femme, qui se présentait sous un aspect de

sainteté, porta une passion coupable, pendant bien longtemps, à un Frère dont la grande beauté s'alliait à une charmante simplicité.

Par ses flatteries et ses paroles trompeuses, elle le séduisit au point, qu'elle l'entraîna à poursuivre jusque tard dans la nuit, des colloques intimes et secrets.

Elle avait jusque là, caché le venin de sa concupiscence, espérant, la misérable, que le Frère, brûlé lui-même par la passion, en viendrait bientôt à l'œuvre criminelle. Le fait qu'en un tel endroit et à une telle heure, il s'entretint seul-à-seul avec une femme, lui donnait tout lieu de le croire. Mais *sa méchanceté la trompa ;* car le Frère, bien qu'irréfléchi, se trouvait là innocemment et sans penser à mal.

Aussitôt, en effet, qu'il remarqua la passion de cette malheureuse, s'échappant subitement de ses mains comme un jeune daim, il sortit et s'enfuit.

Tout ceci était resté caché. Or, il arriva que Maître Jourdain, de sainte mémoire, qui se trouvait là, à cette époque, fut conduit, afin de prier pour lui, près d'un Frère tourmenté par le démon.

Comme le saint homme adjurait le diable de quitter cette créature de Dieu, il lui fut répondu qu'il n'en sortirait que si celui-là seul arrivait, qui avait traversé le feu sans être brûlé.

Il répéta plusieurs fois ces paroles sans spécifier personne, de sorte que ceux qui l'entendaient étaient dans l'étonnement et ne savaient que faire.

Une seconde fois et une troisième, le dit Maître qu'on savait être un homme de vie sainte, édifiante et juste, fut supplié de visiter le possédé.

Lorsqu'il y vint pour la troisième fois, il était accompagné, par hasard, du Frère dont il est question ; et à peine fut-il entré, que le démon s'enfuit en hurlant.

Ayant appris du Maître ce qui s'était passé, le Frère lui raconta à son tour, en pleurant, ce qui a été rapporté plus haut.

II. — Un témoin digne de foi, a raconté le fait suivant, de ce vénérable et saint Frère Dominique d'Espagne, qui fut quelque temps le compagnon du Bienheureux Père Dominique. Ayant fait chasser de la cour du roi, les bouffons et les courtisanes, une femme pécheresse, de grande beauté, fut envoyée par les autres, afin que, sous l'apparence de confession, elle fit tous ses efforts pour le séduire. Le saint homme, découvrant sa ruse et sa corruption, lui répondit : « Il y a longtemps que cet acte m'est devenu étranger, me voici dans la vieillesse et refroidi, à moins que le feu ne me réchauffe. »

Il lui ordonna donc de revenir le lendemain, pour lui donner le temps de trouver un lieu secret et propice à leur rencontre. Ayant donc préparé un grand feu, il s'étendit sur les braises et invita la misérable à se coucher avec lui. Mais elle, considérant cette vertu admirable, et qu'il n'y avait aucune trace de brûlure ni sur son corps ni sur ses vêtements, se mit à pleurer sa faute; et elle se lamentait si fort que le miracle fut connu par beaucoup.

III. — Enfin, beaucoup d'autres que nous avons connu ou qui nous l'ont raconté, ont échappé à de grands périls, entourés qu'ils étaient par les remparts de la continence.

L'un d'eux, dans un endroit favorable, eut à choisir entre une volupté aussi douce qu'engageante, et la mort par le glaive, qui paierait son refus.

Par sa vertu de continence, il sut échapper au péril de l'âme, tandis que la vertu de sagesse, en le sauvant de celui du corps, sauvait en même temps sa réputation et celle de l'Ordre. Il dit en effet : « Ma très chère dame, j'ai les reins ceints d'une chaîne de fer et je porte cilice, permettez-moi d'aller les déposer et de vous revenir demain, selon votre bon plaisir. »

Et de la sorte, l'ayant trompée, il échappa à la tention du diable.

CHAPITRE V.

I. — De la vertu d'oraison. — De la dévotion envers les plaies du Christ.

Un Frère allemand, bien connu par sa piété, avait voué, dès son enfance, un culte particulier à la passion et aux plaies du Christ : tous les jours il disait cinq fois en leur honneur : « Nous Vous adorons, ô Christ ! et nous Vous bénissons, parce que Vous avez racheté le monde par votre croix. » Il faisait cinq prostrations et récitait cinq Pater, en conjurant Jésus-Christ de lui donner à la fois sa crainte et son amour. Un jour, ainsi qu'il le raconta plus tard, Notre Seigneur lui apparut et lui fit boire, de chacune de ses plaies, une liqueur d'une telle suavité, que, depuis, toutes les douceurs et toutes les consolations du monde se changèrent en amertume.

II. — De la vénération envers Marie.

Le même Frère avait une grande dévotion envers la Bienheureuse Vierge. Il vénérait en Elle son cœur, qui crut en Jésus-Christ et qui l'aima ; ses entrailles qui le portèrent, son sein qui l'allaita, ses mains délicates qui le servirent, sa poitrine sur laquelle il

reposa, tout son être enfin, vrai sanctuaire de toutes les vertus.

En l'honneur de chacun de ses organes, il faisait une prostration et récitait un Ave Maria, en méditant sur une des vertus qui lui avait mérité de devenir la Mère de Dieu, c. à d. sur la foi, l'humilité, la virginité, la chasteté, la bonté, la patience ; et en demandant à Marie de lui obtenir du Seigneur ces mêmes vertus.

La Bienheureuse Vierge lui apparut un samedi, et, de chacun des organes, qu'il vénérait ainsi, elle fit couler dans son âme, d'une manière sensible, comme une liqueur, la vertu correspondante qu'il avait demandée. Depuis, il négligea l'étude pour vaquer à la prière et ne cessa plus de jouir des plus douces consolations. Les Frères, l'ayant remarqué, lui reprochaient souvent de se rendre inutile à l'Ordre, parce qu'il n'étudiait pas. Alors celui-ci pria Dieu de changer une partie de ces douceurs en science, afin d'être utile aux âmes pour sa gloire. Le Seigneur daigna l'exaucer, en lui donnant des connaissances qu'il n'avait pas encore. Depuis, il prêcha gracieusement, tant en allemand qu'en latin, et devint aussi un homme d'excellent conseil.

III. — D'un Frère qui arrêta un incendie.

En Angleterre, un Frère, très pieux, Lecteur et Prédicateur, se trouvait dans la maison d'un soldat, quand le feu y prit tout à coup, pendant qu'ils dînaient ensemble. L'eau manquait ; tout secours humain faisait défaut, et le feu gagnait de plus en plus. Tandis que son hôte courait effaré avec toute sa famille, lui seul resta prosterné en prières, et, par sa vertu, il repoussa et éteignit l'incendie, si bien qu'on n'en vit aucune trace. Ce Frère, sachant à la fois, ne pas s'en vanter pour s'en glorifier et ne pas le cacher afin d'édifier, écrivit ce miracle à Maître Jourdain et n'en parla à aucun autre.

IV. — Des Frères qui empêchèrent la pluie par un signe de croix.

Deux Frères, envoyés dans un couvent, s'y rendaient joyeusement, par obéissance, lorsqu'ils furent assaillis tout à coup, par une violente tempête, qui les plongea dans l'obscurité. Saisis de frayeur, ils commencèrent à se dire l'un à l'autre : « Peut-être, notre obéissance n'est-elle pas agréable à Dieu ? » Comme ils n'apercevaient aucun endroit où s'abriter, l'un

d'eux se souvint du miracle opéré par le Seigneur en faveur de Saint Dominique, en le préservant d'un orage, lui et ses compagnons. Ce souvenir ranime sa confiance, et, recourant à la prière, il fait un signe de croix contre l'orage qui menace. Aussitôt, celui-ci se divise à droite et à gauche, et leur permet de faire presqu'une lieue sans recevoir une seule goutte de la pluie qu'ils voyaient tomber à torrents à leur côté.

V. — D'un chevalier qui se croisa et se rendit en Terre Sainte.

Un chevalier espagnol qui s'était croisé, fut tué dans un combat, avant d'avoir rempli son vœu, dont il avait trop différé l'accomplissement. Il parut à son fils, chargé d'une croix très lourde, en le conjurant d'avoir pitié de lui. Le fils, intelligent et instruit, comprit que son père était tourmenté à cause de son vœu et prit la croix à sa place. Etant venu à Bologne, pour s'embarquer ensuite à Brindes, il y rencontra quelques étudiants de sa connaissance, qui étaient entrés dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il leur fit une pieuse visite et leur dit qu'il entreprenait ce voyage pour le soulagement de l'âme de son père. Ceux-ci lui conseillèrent d'entrer dans l'Ordre, en lui

assurant que l'âme de son père en serait bien mieux soulagée, qu'ainsi il prendrait vraiment la croix et suivrait vraiment Jésus-Christ ; enfin, que les prières des Frères et le sacrifice de l'autel avaient une grande puissance, pour mettre les âmes en possession de la lumière et du repos éternels. Il y consentit, prit l'habit religieux et se mit à servir dévotement la messe, en demandant humblement aux célébrants de prier pour le repos de l'âme de son père. Or, il arriva que, sur ces entrefaites, Frère Albert, homme de bien, partit pour Florence, où le démon révélait, par la bouche d'un obsédé, divers évènements et plusieurs faits particuliers.

Il raconta, entre autres choses, devant une nombreuse assemblée, que les Frères-Prêcheurs lui portaient, ainsi qu'aux siens, de rudes coups en prêchant, en attirant au confessionnal, en priant et en célébrant. « Leurs messes, disait-il, ont déjà délivré un chevalier espagnol tué à la guerre. » Et il donnait les détails les plus précis sur le vœu qu'il avait fait de prendre la croix, sur le départ de son fils et sur son entrée dans l'Ordre. Frère Albert, apprenant cela et ignorant tout ce qui s'était passé, ne fit pas attention aux paroles du diable. De retour à Bologne, un jour qu'il était assis avec les Frères, au milieu desquels se trou-

vait le dit novice, il entendit du bruit dans l'église : c'était un démoniaque qu'on amenait à l'autel de Saint Dominique. Il en prit occasion pour raconter tout ce qu'il avait vu et entendu à Florence. En écoutant ce récit, le Frère espagnol tressaillit de joie ; il remercia avec effusion Dieu et les Frères, raconta en détail dans quel état il avait vu son père, expliqua le motif de son voyage et fut ainsi confirmé dans sa vocation.

VI. — Deux Frères d'Espagne, retournant dans leur province, après avoir étudié la théologie à Paris, s'arrêtèrent en route dans le Poitou. Ils étaient fatigués et commençaient à souffrir de la faim, car ils avaient marché depuis le matin jusqu'à l'heure de Sexte. Près de là, se trouvait un hameau habité par quelques pauvres gens. Celui qui était le plus fatigué voulait y aller pour mendier du pain de porte en porte ; mais celui qui souffrait le plus de la faim était d'avis qu'on allât à un village moins pauvre, mais plus éloigné. « Si nous n'avons pas de quoi nous réconforter, disait-il, nous tomberons en défaillance et nous ne pourrons plus continuer notre route. » Le premier, voulant alors consoler son compagnon, lui dit : « Mon Frère, est-ce que Dieu n'est pas assez puissant pour nous donner un repas dans ce pauvre petit hameau ?

— Je sais qu'Il le peut, répondit celui-ci, seulement, d'ordinaire, Il ne le fait pas. — « Cher Frère, reprit l'autre, ne craignez rien; le Seigneur nous fournira le nécessaire dans ce hameau. » Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, la châtelaine de Saint-Maixent, riche et noble dame, vint à passer avec son fils et une suite nombreuse. Les voyant très fatigués, elle dit à son fils, avec un vif accent de compassion : « Descends de cheval, et, pour l'amour de Dieu et de moi, donne à manger à ces Frères-Prêcheurs. » Celui-ci s'empressa de mettre pied à terre; il prit un excellent pâté de poisson, préparé par sa mère, du vin, du fromage, des œufs, du pain frais et d'autres poissons, le tout en abondance, et les offrit aux Frères en les pressant de recevoir ces dons avec joie, parce qu'étant des pauvres de Dieu, ils devaient endurer bien des fatigues, et qu'ailleurs ils ne trouveraient presque rien. Lorsqu'avec une troupe de jeunes gens très empressés, il les eut servis lui-même de la façon la plus charmante, le plus ancien des Frères dit à l'autre : « Prions le Seigneur pour qu'il protège cet excellent jeune homme, qui nous a si bien servis, et le conduise à bienheureuse fin. » Ils récitèrent le *Veni Creator*, le *Pater* et l'oraison, puis ils prirent congé de lui, non sans le recommander instamment à Dieu. A

quelque temps de là, l'un des Frères, se rendant d'Espagne à Paris pour le Chapitre Général, trouva dans le couvent des Frères-Prêcheurs, à Poitiers, ce jeune homme, qui avait déjà pris l'habit. Etonné, il demande au Prieur : « D'où est donc ce jeune homme ? » On lui répond qu'il est le fils de la châtelaine de Saint-Maixent. Il le fait appeler : « Frère, lui dit-il, vous souvenez-vous qu'en tel lieu, sur la demande de votre mère, vous avez donné à dîner à deux Frères qui venaient de Paris ?

— Oh ! oui, répondit le jeune religieux, et j'en bénis Dieu, qui m'a fait entrer dans l'Ordre par le mérite de leurs prières. — Eh bien ! moi, je suis l'un de ces deux Frères ; nous avons souvent demandé pour vous bonne vie et fin bienheureuse. La bonne vie, vous l'avez déjà ; ayez soin de persévérer, mon très cher, et vous atteindrez certainement la fin bienheureuse. »

Ce trait a été consigné par Frère Egide de Portugal, qui devint Provincial d'Espagne et fut considéré et distingué entre tous par sa sainteté et sa science. Il était lui-même un de ces deux voyageurs.

CHAPITRE V.

I. — Contre la négligence dans l'office divin.

Il y avait en Angleterre un Frère nommé David, religieux d'une grande piété. Pendant la maladie dont il mourut, il fut ravi en extase et transporté devant le tribunal de Dieu. Il entendit la Bienheureuse Vierge qui se plaignait de ceux qui récitaient son office avec négligence, en se hâtant et sans respect. — « Eh bien ! lui répondait son Fils, le Seigneur Jésus, nous enverrons celui-ci à ses Frères pour les avertir de ne pas commettre une semblable faute. » Revenu de son extase, le malade se levant de son lit, raconta ce qu'il avait vu et adjura ses Frères de réciter avec plus de dévotion les Heures de Marie, la Reine du ciel ; puis, après avoir ainsi parlé, il rendit le dernier soupir.

II. — Dans la même province d'Angleterre, Frère Richard, qui ne donnait déjà plus signe de vie, s'écria soudain : « Malheur, malheur à vous ! car les âmes du purgatoire vous reprochent de n'acquitter vos dettes envers elles que bien tard et avec tiédeur, et de ne faire presque rien de plus en leur faveur. Malheur à vous ! La Bienheureuse Vierge s'est plainte à son Fils, en ma présence, de ce que vous priez si peu

pour ces âmes, avec tant de distraction et de négligence, que c'est pour ainsi dire compté pour rien. Quant à moi, j'ai entendu dans le ciel une mélodie si suave que, sur la terre, nul ne pourrait s'en faire une idée. » Et après avoir dit ces paroles, il se reposa dans le Seigneur.

III. — Un Frère, ancien dans l'Ordre et d'une conduite édifiante, a raconté le trait suivant : Pendant que les Frères récitaient les Matines de la Bienheureuse Vierge, il vit Notre-Dame Elle-même escortée de deux jeunes filles, se tenant à l'entrée du dortoir et disant : « Fort, fort, hommes forts ! » Il en fit part au Prieur, afin qu'il exhortât les Frères à redoubler d'amour pour la Bienheureuse Vierge et à réciter plus dévotement son office.

CHAPITRE VII.

I. — De la Confession.

Au couvent de Langres, il y avait un Frère resté vierge depuis sa naissance. A cause de la pureté qu'il avait conservée dans le monde et dans le cloître, il ne se confessait pas deux ou trois fois par semaine, comme

les autres, mais seulement tous les quinze jours ou tous les mois. Une nuit, dans une vision, il fut traduit au tribunal de Dieu. Il lui semblait voir un trône au sommet d'une haute montagne, sur lequel le Christ était assis, ayant à ses côtés la Bienheureuse Vierge. Le monde entier se tenait dans la vallée, et tous les hommes étaient obligés de paraître un à un devant le Juge. Après la sentence, les uns étaient conduits en paradis, les autres traînés en enfer, les autres enfin allaient en purgatoire. Amené lui-même devant le Juge, il se vit condamné au purgatoire. Alors la Bienheureuse Vierge intercéda pour lui. « Mon Seigneur et mon Fils, dit-Elle, pourquoi le condamnez-Vous à de si atroces souffrances ? C'est un jeune homme délicat, et il ne pourra pas les supporter. D'ailleurs sa chair est pure et il appartient à l'Ordre, qui Vous rend tant de services ainsi qu'à moi. » — Je l'ai condamné à cette peine, répondit Jésus-Christ, parce qu'il se confessait rarement.

Revenu à lui, ce religieux se corrigea de cette négligence et raconta ce fait à plusieurs Frères.

II. — D'un moine qui fut maltraité par le diable.

A Bologne, après Complies, un Frère restait pros-

terné en prière devant un autel. Le diable se jeta sur lui par-derrière et le traîna par un pied jusqu'au milieu de l'église. Aux cris du malheureux, plus de trente Frères, qui priaient à l'église, accoururent en toute hâte, et ne voyant pas qui l'entraînait, s'efforcèrent, mais en vain, de le retenir. Saisis de frayeur, ils jetèrent sur lui de l'eau bénite à pleines mains, sans obtenir plus de succès. Un des plus anciens, ayant voulu le saisir, fut également entraîné. Enfin, après bien des efforts, on le conduisit devant l'autel de Saint-Nicolas. A l'arrivée de Maître Réginald, il confessa un péché mortel, qu'il n'avait jamais avoué, et fut ainsi délivré des griffes du diable. On put admirer, à cette occasion, avec quelle rigueur le silence était alors gardé après Complies, car, au milieu d'un tel tumulte, pas un des Frères ne laissa échapper la moindre parole.

III. — De la délectation dans le chant.

Un Frère, de la province romaine, qui dans le monde avait beaucoup aimé à entendre et à chanter des romances, sans même songer à s'en confesser, était tombé gravement malade. Les airs connus lui revenaient sans cesse à l'oreille et à la tête, mais au

lieu d'en éprouver du plaisir, comme autrefois, il en ressentait une peine extrême. Un jour donc il se lève, quoique fort souffrant, va au lit du prieur qui, malade aussi, se trouvait dans la même infirmerie, lui découvre sa peine et confesse humblement son passé. Dès qu'il eut reçu l'absolution, les chants profanes qui retentissaient à son oreille et dans sa tête s'évanouirent entièrement.

IV. — D'un Frère qui fut averti de se confesser.

Un Frère, très considéré dans l'Ordre et fort célèbre dans la province de Lombardie, raconta qu'une nuit, pendant son noviciat, du temps de Saint Dominique, s'étant assoupi devant un autel, il entendit une voix qui lui disait : « Va, et fais-toi raser de nouveau la tête. » A son réveil, il comprit que cela signifiait qu'il devait renouveler sa confession et mieux déclarer toutes les circonstances de ses fautes. Il alla donc se jeter aux pieds de Saint Dominique, lui confessa tous ses péchés avec plus de contrition et plus de soin qu'il ne l'avait jamais fait. Quelque temps après, comme il prenait un peu de repos, il vit un ange descendre du ciel, tenant en main une couronne d'or, s'approcher de lui

et la placer sur sa tête. En s'éveillant, il se trouva merveilleusement consolé et rendit grâce à Dieu.

V. — Au couvent de Narbonne, un Frère malade voulait se confesser à son Prieur : « Frère bien-aimé, lui dit celui-ci, c'est aujourd'hui la fête de l'Assomption de Notre-Dame, attendez-moi jusqu'à ce que la procession soit finie, je reviendrai immédiatement après. » Le Frère lui répondit : « C'est précisément pour cela que je veux me confesser, car, s'il plaît à Dieu, je ferai cette procession avec les anges et la Bienheureuse Vierge. » Ils se confessa donc et s'endormit presqu'aussitôt dans le Seigneur.

VI. — Du diable qui renversa de l'eau bénite.

Au couvent de Lausanne, il y avait un novice qui, après avoir fait une pleine et entière confession, du moins le croyait-il, vit dans son sommeil, la nuit avant la communion, le diable qui se tenait devant lui et lui disait : « Tu crois avoir fait une bonne confession, mais non, sur ce papier il y a bien des choses qui font que tu m'appartiens. » Il cherchait à voir ce papier, mais le diable refusait de le lui montrer et fuyait en l'emportant. Il lui sembla que le diable heurtait du

pied un vase d'eau bénite qui était là, et qu'en tombant il laissait tomber le papier.

L'ayant ramassé aussitôt, il y lut en effet des fautes qu'il n'avait pas déclarées. A son réveil, il se les rappela très bien et les confessa. Le diable n'avait agi de la sorte que pour le plonger dans la tristesse ; mais Dieu, bon et miséricordieux, lui en fit tirer profit pour son âme. C'est le propre confesseur de ce Frère, saint religieux et digne de foi, qui l'a raconté au Maître de l'Ordre.

CHAPITRE VIII.

Des motifs qui faisaient entrer dans l'Ordre ; et en premier lieu, la considération des vaines joies.

Maître Roland de Crémone, dont il est fait mention dans le premier livre, avait revêtu pour la première fois, un jour de fête, un précieux habit d'écarlate et passé tout le jour avec ses amis, dans les banquets, les jeux et les plaisirs. Le soir, revenu à lui-même et touché de Dieu intérieurement, il se dit : « Où est-elle maintenant cette fête ? Où s'en est allée toute cette joie ? » Et voyant que toute joie du monde passe vite et se change en regrets, il entra le lendemain dans

l'Ordre, où il servit le Seigneur pendant beaucoup d'années, en grande réputation de science et de sainteté.

CHAPITRE IX.

I. — De ceux qui entrèrent en considération de la sainteté des Frères.

Un grand dignitaire de l'Eglise demeurait, à Paris, près des Frères. La nuit d'un samedi, il les entendit de son lit chanter Matines à haute voix, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge. Inspiré de Dieu, il fit un retour sur lui-même et s'adressa ces reproches : « Misérable que je suis, que resté-je enroulé dans mes draps pendant que ceux-ci chantent les louanges du Seigneur ? » Le matin même, il alla trouver les Frères et entra dans l'Ordre avec une grande dévotion.

II. — Conversion d'un autre.

A Bologne, pendant que les Frères prenaient, après Complies, de rudes disciplines, un étudiant léger et dissolu, les regarda par une ouverture et, au lieu de s'en édifier, se rendit plus coupable. En se retirant, il va trouver un de ses compagnons et lui dit : « Je

viens de voir les hommes les plus stupides qui soient au monde : ce sont les Frères-Prêcheurs ; ils se frappent comme des ânes et se déchirent tout le corps. » Touché de componction, son ami le prie de lui procurer ce spectacle. Le soir suivant, ils se rendent au lieu d'où il les avait aperçus : « Vois ces imbéciles, lui dit-il, vois ce qu'ils font ! » L'autre les regarda attentivement, non par curiosité ou par moquerie, mais par dévotion. Sous l'action de la grâce, il se dit intérieurement : « Si ces saints hommes se traitent et se frappent ainsi pour Dieu, que ne dois-je pas faire, moi, misérable pécheur ! » Et, éclairé d'en haut, il résolut d'entrer dans l'Ordre.

CHAPITRE X.

De ceux qui entrèrent par la puissance de la parole de Dieu. De l'entrée du Frère Moneta.

Lorsque Frère Réginald, de sainte mémoire, ancien doyen de Saint Aignan d'Orléans, prêchait avec zèle à Bologne, et attirait à l'ordre des clercs et des docteurs remarquables, Maître Moneta, alors lecteur ès arts, célèbre dans toute la Lombardie, voyant de si nom-

breuses conversions, se prit à redouter d'être séduit à son tour.

Aussi, évitait-il Réginald, autant que possible, et s'efforçait-il de détourner tous les élèves de ses sermons par sa parole et son exemple. Or, le jour de la fête de Saint-Etienne, ceux-ci voulurent l'entraîner au sermon. Comme il ne pouvait trouver d'excuse, soit à cause de ses leçons, soit pour d'autres motifs, il leur dit : « Allons d'abord entendre la messe à Saint Procule. » Ils y allèrent et entendirent trois messes au lieu d'une. Sur leurs nouvelles instances, il finit par leur dire : « Allons maintenant au sermon. » En arrivant à la cathédrale, il trouva Réginald encore en chaire, mais la foule était si grande, qu'ils ne purent y entrer. Il resta donc à la porte et écouta. A la première parole qu'il entendit il fut captivé : « *Voici,* disait le prédicateur, *que je vois les cieux ouverts.* » Voici qu'ils sont ouverts en ce moment pour tous ceux qui veulent entrer ; quiconque le désire n'a qu'à franchir les portes : elles sont ouvertes pour tous. Qu'ils regardent, les malheureux négligents, et qu'ils craignent que Dieu ne ferme le royaume des cieux, en sorte qu'ils ne pourraient plus y entrer, à ceux qui lui ferment le cœur, la bouche et les mains. O mes bien-

aimés, que tardez-vous encore ! Voici les cieux ouverts... »

Le sermon fini, le Maître, touché par la parole de Dieu, alla trouver Frère Réginald, lui exposa son état et ses affaires, et fit profession entre ses mains. Mais, en raison de nombreux empêchements, il garda encore plus d'un an l'habit séculier, avec sa permission. Ce ne fut pas en vain. De même qu'auparavant il avait détourné beaucoup d'étudiants de sa prédication, de même il en attira beaucoup plus, non seulement aux sermons, mais encore dans l'Ordre. Il les entraînait aux sermons, poussait chez les Frères tantôt l'un, tantôt l'autre, et semblait renouveler sa profession avec chacun d'eux. Une fois entré lui-même, il serait difficile de décrire ses progrès dans la vertu et ses succès dans la prédication, l'enseignement et la réfutation des hérésies.

II. — De l'entrée du Frère Humbert.

Un Frère, qui occupa longtemps une position éminente dans l'Ordre, avait été envoyé, jeune encore, à l'Université de Paris. Ayant vu surgir l'Ordre des Frères-Prêcheurs, et se souvenant toujours de celui des Chartreux, auxquels on avait coutume de donner

l'hospitalité dans la maison de son père, il demandait souvent au Seigneur de le faire mourir dans l'un ou l'autre de ces deux Ordres. Il se préservait de beaucoup de péchés par un don de la grâce divine ; il portait même secrètement de temps à autre un cilice, dans l'espérance d'obtenir le salut ; il faisait des aumônes, il assistait à l'office divin les jours de fête, presque chaque jour il visitait l'église de Notre-Dame et manquait rarement l'occasion d'écouter un sermon. Néanmoins, ni les prédications de Maître Jourdain qui remuait alors beaucoup d'âmes, ni celles d'aucun autre, n'avaient encore pu le déterminer à entrer dans l'Ordre. Devenu étudiant en droit canon, après avoir été maître ès arts, il allait quelque fois de bon matin, à l'insu de ses condisciples, aux écoles de Théologie. Un jour de fête, après avoir entendu les Vêpres dans l'église de Saint Pierre-aux-Bœufs, qui était alors sa paroisse, il resta pour assister aux Vigiles des morts, tandis que les autres se retiraient. Au moment où on allait lire les leçons, le chapelain de l'église qui paraissait un homme assez simple, mais bon, l'aborda en lui disant : « Êtes-vous de ma paroisse, mon cher ami ? » Il lui répondit : « Monsieur, je demeure dans telle maison. »

— « Vous êtes donc mon paroissien, reprit le prêtre :

aussi je veux remplir mon devoir de pasteur envers vous. » Et après quelques mots, il ajouta : « Savez-vous bien ce que vous avez promis à Dieu dans le baptême ? — Quoi donc ? — Vous avez promis de renoncer à Satan et à toutes ses pompes. Car, lorsque le prêtre qui vous baptisait, vous demanda : Renoncez-vous à Satan et à toutes ses pompes ? celui qui vous portait répondit pour vous : J'y renonce. — Mais pourquoi me dites-vous cela ? — Cher ami, je vous le dis, parce qu'il y a beaucoup d'étudiants à Paris qui se torturent et se donnent beaucoup de mal pendant de longues années pour acquérir la science, et pourtant quelle est leur unique fin ? les pompes de Satan, car ils disent dans leur cœur : Quand tu auras étudié à Paris, que tu seras devenu maître en telle faculté, et que tu reviendras dans ton pays, tu seras renommé, on te regardera comme un clerc savant, tout le monde t'honorera, on te donnera des bénéfices, tu seras élevé aux dignités. Et qu'est-ce que tout cela, sinon pompes de Satan ? Pour vous, cher ami, gardez-vous d'une telle intention dans vos études ; voyez plutôt combien de maîtres, et des plus grands, quittent le monde pour entrer à Saint-Jacques, en considérant que presque tout ce que les hommes ambitionnent dans le monde, se rapporte aux pompes de Satan. » Le prêtre

venait d'achever quand, à la fin d'une leçon, un clerc entonna le répons suivant : Hélas! Seigneur, j'ai beaucoup péché dans ma vie ; que faire, malheureux que je suis ! Où fuir, sinon vers Vous, o mon Dieu.

Et ainsi la parole du prêtre d'une part, le chant du clerc de l'autre, retentissant comme deux trompettes au cœur de l'étudiant, y provoquèrent une émotion inaccoutumée et le firent fondre en larmes. Il sortit, et depuis, partout où il allait, partout où il s'arrêtait, il portait ces paroles gravées au plus profond de son âme, notamment celle-ci : « Que faire, malheureux, et où fuir ? » Et il croyait entendre une voix qui lui répondait : « Il n'y a pour toi de refuge qu'à Saint-Jacques, auprès des Frères-Prêcheurs. » Les jours suivants il alla, selon son habitude, prier à l'église Notre-Dame ; il y reçut, à plusieurs reprises, une telle grâce de componction, il y versa tant de larmes, et son cœur y éprouva une émotion si extraordinaire, que, dégoûté du monde et ne pouvant plus y rester, il se rendit peu après à Saint-Jacques, pour y voir les Frères qu'il connaissait, et s'entendit avec eux pour entrer dans l'Ordre, dès qu'il aurait acquitté quelques dettes. En attendant, il parla au seigneur Hugues, son ancien maître, qui fut plus tard cardinal, et lui fit part de son projet, comptant bien qu'il ne l'en détour-

nerait pas, parce qu'il était vertueux et déjà bachelier en théologie. A cette nouvelle, celui-ci rendit grâce à Dieu et l'encouragea en lui disant : « Sachez, Maître, que je nourris le même projet : il m'est impossible de le réaliser maintenant, parce que j'ai quelques affaires à terminer. Mais entrez-y sans crainte, et soyez certain que je vous suivrai. » Il y entra donc le jour de la fête de Saint André, et le Seigneur Hugues l'imita le carême suivant, le jour de la Chaire de Saint Pierre. Plusieurs compatriotes de ce Frère, qui vivent encore aujourd'hui, ont raconté que lorsque sa mère le mit au monde, on vint prévenir le père qui était en prière dans l'église, parce que l'accouchement était difficile. Celui-ci en fut tellement rempli de joie, qu'il n'en avait jamais éprouvé de semblable, disait-il lui-même, à la naissance d'un de ses fils ou d'une de ses filles, bien qu'il en eût un grand nombre et que cet enfant fut le dernier de tous. Un de ses Frères, qui avait étudié le droit canon à Bologne et à Paris, et qui l'aimait beaucoup, fut touché de son exemple et entra dans l'Ordre des Chartreux, croyant qu'il convenait mieux que le nôtre à son tempérament.

En quoi l'on voit que la prière, dont nous avons parlé au commencement de ce récit, fut exaucée dans toute son étendue, puisque lui-même entra dans notre

Ordre, et que son frère, qui ne faisait qu'un cœur avec lui, entra dans celui des Chartreux, où il vécut très saintement.

IV. — De ceux qui entrèrent en vertu de la prédication de Maître Jourdain.

Lorsque Maître Jourdain, d'heureuse mémoire, prêcha à Verceil, qui possédait alors une université, il y attira dans l'Ordre, en peu de jours, treize clercs renommés et savants. Maître Walter d'Allemagne, régent ès-arts et fort habile médecin, se trouvait dans cette ville, où on l'avait appelé pour enseigner, aux prix de gros émoluments. A la nouvelle de l'arrivée de Maître Jourdain, il dit à ses collègues et à ses élèves : « Prenez garde d'aller à ses sermons ; ne prêtez pas même l'oreille à sa parole, car, ainsi qu'une courtisane, il polit ses discours de manière à séduire les hommes ». Mais, chose admirable, accomplie par le Seigneur ! Celui-là même qui détournait les autres, fut pris le premier par la parole du Maître, ou plutôt par celle de Dieu. Et comme la pauvre nature voulait l'empêcher d'entrer dans l'Ordre, il serrait les poings et s'en frappait les flancs comme de deux éperons, en se disant à lui-même : « Oui, tu

iras, tu iras là ». Il y vint en effet, il fut reçu, et son exemple montra le chemin du salut à beaucoup d'autres.

IV. — Conversion d'un juriste distingué.

Dans la même ville, il y avait un autre clerc distingué et très versé dans le droit. Apprenant un jour l'entrée dans l'Ordre de plusieurs étudiants, ses amis, il s'oublia lui-même, oublia tout ce qu'il avait dans sa maison, jusqu'à ses livres ouverts devant lui, qu'il quitta sans les fermer, et se mit à courir seul, comme un insensé, vers les Frères. Quelqu'un de sa connaissance le rencontre en chemin et lui demande où il court ainsi tout seul, et, sans ralentir le pas, il ne répond que ce mot : « Je vais à Dieu ». Arrivé au lieu où étaient les Frères, qui n'avaient pas encore de couvent à Verceil, et les ayant trouvés réunis avec Maître Jourdain, il se débarasse de son manteau de soie et se jette à terre au milieu d'eux, comme un homme ivre, ne faisant que répéter : « Je suis de Dieu, je suis de Dieu ». Maître Jourdain, sans autre demande et sans autre réponse, se contente de lui dire : « Puisque vous êtes de Dieu, nous vous consignons à Dieu, en son nom ». Et se levant, il lui donna l'habit.

Ces deux faits ont été rapportés par un Frère qui, étant présent, vit et entendit tout, et fut même un des acteurs.

V. — De l'entrée des Frères Jourdain et Henri.

Il y avait à Paris deux étudiants qui récitaient tous les jours l'office de la Bienheureuse Vierge; l'un d'eux se proposait d'entrer dans l'Ordre des Prêcheurs et invitait souvent son camarade à en faire autant.

Un jour qu'ils disaient Vêpres, celui-ci fut embrasé soudain d'une telle ferveur, et tellement inondé de larmes, qu'il lui était impossible de se contenir : il sentit alors son cœur tout transformé, et l'office terminé, il dit à son ami : « Désormais je ne te contredirai plus, car j'entrerai dans cette sainte société, comme tu me l'as si souvent proposé. »

Ils convinrent d'aller la nuit même à Notre-Dame pour assister aux Matines de la Sainte Vierge : c'était le second dimanche de l'Avent. Après avoir entendu Matines avec dévotion, ils se demandèrent mutuellement ce qui les avait le plus touché. L'un dit : C'est l'exposition de Saint Grégoire sur l'Evangile : *Il y aura des signes dans le soleil.* — Quant à moi, dit l'autre, j'ai été consolé et touché par le répons : *Il vous enseignera ses voies,* et particulièrement par ce verset

qui me semble s'adresser à nous : *Venez, gravissons la montagne du Seigneur, et allons à la maison du Dieu de Jacob.*

Il me semble, en effet, que le Seigneur nous invite littéralement à entrer dans la maison de Saint-Jacques, vraie maison de Dieu, située sur la montagne.

Ils y entrèrent donc et y vécurent très saintement.

VI. — De l'entrée de Frère Pierre de Larina.

Frère Pierre de Larina, homme de grande sagesse et de haute considération, pensait souvent à entrer dans l'Ordre, pendant qu'il était dans le monde; mais comme il était doué d'une certaine prudence, il réfléchissait, délibérait et consultait beaucoup, en sorte qu'il différait d'un jour à l'autre.

Un soir, pendant les Complies de la Bienheureuse Vierge, il récitait le psaume : « *Jusques à quand, Seigneur, continuerez-Vous à m'oublier ?* arrivé à ce verset : *Combien de temps encore roulerai-je de vains projets dans mon âme ?* » il fut subitement saisi d'une telle émotion et versa une telle abondance de larmes, que, ne pouvant plus rien dire, il se jeta par terre : « *Combien de temps encore ?* disait-il et redisait-il en pleurant, *combien de temps encore roulerai-je de*

vains projets dans mon âme? Jusques à quand mon ennemi me tiendra-t-il sous ses pieds? Seigneur, mon Dieu, exaucez-moi. Illuminez mes yeux, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort ! ».

Il passa ainsi la nuit sans achever Complies ; mais, il ne différa plus et entra dans l'Ordre peu de temps après.

CHAPITRE XI.

De ceux qui entrèrent en considération de la mort.

I. — Frère Guerric qui, après avoir longtemps étudié la logique, le quadrivium, la physique et la médecine, devint régent de théologie à Paris, a fait le récit suivant de son entrée dans l'Ordre. Il entendit lire un jour dans une église ce passage de la Genèse : *Adam vécut neuf cent trente ans, et il mourut, etc.*, qui se rapporte à la mort de ceux qui vécurent plusieurs siècles. Frappé d'étonnement et de componction : « O mon Dieu, s'écria-t-il, tous les hommes meurent, même ceux qui ont vécu si longtemps. Que faire? et moi aussi je dois mourir ! » Cette utile et salutaire pensée le toucha profondément, et il entra dans l'Ordre des Prêcheurs. Combien sainte fut sa vie, quels services il rendit, et quel éclat il jeta par sa

doctrine, c'est ce qui est connu de tout l'Ordre et de l'Eglise de Dieu.

II. — A Florence, un Frère, appelé Octavien, noble de naisance, mais plus noble de mœurs, très appliqué à l'oraison et très gracieux dans sa prédication, a raconté, comme il suit, l'histoire de sa conversion. Pendant qu'il étudiait à Bologne, il lui arriva d'assister à un enterrement. Quand on tira le corps du cercueil pour le déposer dans la tombe, il vit la tête qui pendait et que l'on cachait bien vite sous la terre, comme un objet d'horreur et de dégoût. Emu et inspiré de Dieu, il fut frappé de l'image et de la crainte de la mort, et entra dans l'Ordre où il consomma une sainte vie.

III. — Un Frère fut envoyé, très jeune encore, à Paris, par son oncle qui était cardinal. Maître Jourdain, de sainte mémoire, lui conseilla d'entrer dans l'Ordre, mais il en était empêché par un clerc de haut rang, auquel il avait promis de ne pas le faire sans lui en parler de nouveau. Il alla donc le trouver chez lui pour lui annoncer sa détermination. Maître Jourdain le lui avait permis en lui disant : « J'ai confiance en Dieu qu'il ne vous détournera pas. » Après avoir

longtemps cherché, il finit par le trouver : il était mort et déjà porté au milieu du chœur d'une abbaye de Paris. Cette mort subite l'anima davantage dans sa sainte résolution et il l'exécuta dévotement. Sa constance et sa ferveur, pendant son noviciat, furent telles que son précepteur, ayant obtenu la permission de lui parler devant les Frères, il le confondit, en leur présence, malgré son jeune âge, et l'obligea à se retirer tout stupéfait, avec ceux qui l'avaient accompagné. Sur les instances de son oncle, le Pape Grégoire lui ordonna de venir près de lui et commanda à tous les prélats de le lui envoyer, en quelque lieu qu'il se trouvât. Le jeune novice l'avait prévu ; il s'enfuit avec un Frère en divers pays, à travers la France et l'Allemagne, en ayant soin de se cacher pour n'être pas découvert et éviter qu'on encourût l'excommunication à cause de lui. Qui pourrait raconter tout ce qu'il eut à souffrir de fatigues et de privations dans cette vie errante, jusqu'à sa profession ? Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les messagers, qui le cherchaient avec les lettres et les ordres du Pape, séjournèrent quelquefois dans la même maison que lui et ne purent pas le découvrir.

CHAPITRE XII.

I. — De ceux qui entrèrent en considération des peines de la vie présente et de la vie future.

Un maître de grammaire qui habitait Navare, ville d'Italie, avait fait vœu d'entrer dans l'Ordre des Prêcheurs et déjà fixé le jour aux Frères de Milan. Retenu par ses écoliers et par les vanités du monde, il se transporta dans une autre ville pour y enseigner et n'avoir plus l'occasion de voir aussi souvent les Frères. Mais, le jour même où il fut infidèle à sa promesse, il perdit la vue et resta aveugle pendant trois jours. Enfin, ayant reconnu et confessé sa faute, il recouvra la vue, entra dans l'Ordre et y persévéra dévotement.

II. — Un Frère fut averti, dans trois visions, qu'un étudiant de Bologne, fort délicat, entrerait dans l'Ordre si on le lui conseillait. Il alla trouver son Sous-Prieur qui était compatriote de l'étudiant et lui raconta ce qu'il avait vu par trois fois. Celui-ci lui répondit : « Il vit dans les délices et les richesses, et il aura bien du mal à quitter les vices de son adolescence ». Le Frère assura que tout était possible à

Dieu, et songeant alors que cela venait du Seigneur, le Sous-Prieur se rendit chez l'étudiant.

A peine entré dans sa chambre, il resta muet d'étonnement à la vue de la délicatesse de son lit et de ses vêtements, et ne voulut rien dire du motif de sa visite. L'étudiant, craignant qu'il ne lui proposât d'entrer dans l'Ordre, lui dit : « Frère, si vous avez quelque chose à me dire, je suis prêt à vous écouter, mais à une condition, c'est que vous ne me parlerez pas de Dieu ». Le Sous-Prieur lui répondit : « Nous parlerons du pays et de nos parents, et à la fin je vous dirai deux mots du bon Dieu ».

— « Bien, reprit l'étudiant, mais ayez soin de ne pas en dire davantage ». Après avoir causé longuement et familièrement, le Sous-Prieur se leva et dit : « Je vous quitte, mais avant, il faut que je vous dise les deux mots, dont nous sommes convenus. Savez-vous, seigneur, quel lit auront dans l'autre monde ceux qui ne font pas pénitence dans celui-ci ? — Je l'ignore. — Le prophète Isaïe nous l'apprend par ces paroles : « La pourriture sera votre couche et les vers vous serviront de couverture ». Et ayant expliqué brièvement ses paroles, il prit congé et revint au couvent. Le jeune homme resta tellement plongé dans la pensée de cette pourriture et de ces vers, qu'il ne pou-

vait plus songer à autre chose. En vain s'efforçait-il de la repousser en se livrant aux rires, aux jeux et aux plaisirs avec ses amis ; elle s'enracinait de plus en plus dans son esprit.

Ne pouvant plus supporter la peine amère qu'il en ressentait, il entra dans l'Ordre quelques jours après, préférant ainsi coucher le reste de sa vie sur un lit dur et pauvre, avec l'espoir d'être porté, après sa mort, dans le ciel par la main des anges, plutôt que de coucher mollement dans un lit somptueux, pour être enseveli ensuite dans l'enfer et servir à jamais de pâture à la pourriture et aux vers, dont il n'avait pu supporter la pensée pendant quelques jours seulement.

III. — Maître Jourdain, d'heureuse mémoire, a raconté ce qui suit, touchant un jeune homme, noble, beau et délicat, qui était entré dans l'Ordre. Un grand et savant personnage, ami de sa famille, lui conseillait d'en sortir et lui disait : « Il vaut mieux en sortir, maintenant que tu peux le faire sans péché et sans déshonneur, que d'en sortir plus tard, car jamais tu ne pourras supporter une vie si dure. » Le jeune homme lui fit cette réponse : « Le motif que vous alléguez pour m'en faire sortir, est précisément celui qui m'y a fait entrer. J'ai réfléchi et je me suis dit : si tu ne

peux rien supporter de pénible en ce monde, comment pourras-tu supporter les peines intolérables et indicibles de l'enfer ? Aussi me suis-je décidé à embrasser cette règle austère en cette vie, afin d'éviter les peines éternelles dans l'autre. Il est vrai, je suis pauvre avec les pauvres ici-bas, mais je serai riche dans le royaume des cieux.

CHAPITRE VIII.

I. — De ceux qui entrèrent par une révélation spéciale qui leur fut faite.

Frère Jacques, ancien Prieur de Bologne, a raconté plusieurs fois aux Frères le fait suivant. Un célèbre avocat qu'il aimait beaucoup, avait un compagnon qui lui était très cher. Celui-ci tomba malade et au moment de mourir, son ami lui fit promettre de revenir vers lui au bout de trente jours. Il lui apparut en effet, la nuit même du trentième jour, et répondit ainsi à ses questions : « Où est tu ? — En purgatoire. — Que souffres-tu ? — Si les montagnes et toutes les choses visibles venaient à s'embraser, l'ardeur de leur flamme ne pourrait se comparer à celle de ce feu. — Eprouve-t-on du soulagement dans le purgatoire? — Quelque-

fois, mais en ce moment les âmes souffrent beaucoup à cause de la guerre entre le Pape et l'Empereur. L'interdit les prive de bien des suffrages ; tous les jours un grand nombre s'envoleraient, si on célébrait les messes habituelles. — La paix sera-t-elle bientôt conclue ? — Non : les péchés des hommes méritent ce châtiment. — Quel est l'état de mon âme ? — Mauvais comme la carrière que tu suis.

— Que dois-je faire ? — Hâte-toi de fuir loin du monde. — Et où m'enfuirai-je ? — Dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. » A ces mots, il disparut. Touché de componction, l'avocat vint trouver Frère Jacques, lui raconta tout, règla ses affaires et entra dans l'Ordre.

II. — Comment Jèsus appela dans l'Ordre un certain doyen.

Un certain doyen d'une certaine ville de France, célèbre par sa science, sa noblesse, sa fortune et sa puissance, sentit la main du Seigneur dans une grave maladie, et se mit à penser au salut de son âme.

« Seigneur, mon Dieu, se dit-il en lui-même, que faire pour me sauver ? A qui recourir ? Quel secours indiquer ? Seigneur, mon Dieu, indiquez-le-moi. »

Son esprit s'en préoccupa de plus en plus, au point qu'il ne pouvait ni dire, ni penser autre chose. Après avoir passé une grande partie de la nuit à répéter cette prière, il s'assoupit légèrement et il lui sembla voir le Seigneur Jésus qui lui disait : « Si tu veux être sauvé, range-toi parmi mes serviteurs. » Lesquels, Seigneur ? — Entre dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Le matin venu, il fait appeler un prêtre, pour qu'il lui apporte le corps du Christ.

A cette nouvelle, ses amis accourent en foule, sa famille fond en larmes, et tous ceux qui l'aimaient selon la chair, sont plongés dans l'angoisse. Quand le prêtre voulut lui donner le corps du Christ, en leur présence, le malade se mit à dire : « J'ai voulu qu'on apportât le corps du Christ, afin de raconter ce qui m'est arrivé cette nuit, en présence de Celui devant qui nul ne doit mentir. » Il en fit un récit détaillé et ajouta : Puisque Jésus-Christ Lui-même m'a donné ce conseil, je ne veux pas tarder davantage à le mettre à exécution. » Et aussitôt, il envoya prier les Frères de lui apporter immédiatement l'habit de l'Ordre.

Ses amis et ses serviteurs éclatèrent alors en sanglots et s'efforcèrent de l'en détourner : « Dehors ! dehors !, s'écria-t-il à cette vue ; ce n'est pas un homme que regrette cette tourbe là, c'est une proie

qu'elle convoite. » Il fut donc revêtu de l'habit et porté ensuite au couvent où, peu de temps après, il termina le cours de la vie devant tous les religieux en prière, et s'endormit très pieusement dans le Seigneur. Il fut pour les Frères un sujet de grandes consolations, car jusque là, il n'avait pas été dévoué à l'Ordre ; il donna un éclatant exemple de vraie conversion, et leur laissa beaucoup de livres dont ils avaient besoin.

III. — Conversion d'un grand et habile Jurisconsulte.

Dans une ville de France, un grand et habile jurisconsulte, qui menait une existence fastueuse et fort absorbée par les affaires, tomba gravement malade. S'étant fait apporter, afin de faire son testament, en présence du doyen et de plusieurs chanoines de cette ville, les livres et les vases d'argent qu'il possédait en grand nombre, il fut pris soudain d'un léger sommeil. Les assistants attendaient avec patience dans l'espoir que ce sommeil lui procurerait quelque soulagement, quand tout à coup il s'éveilla en disant : » Virez la barque sur la rive. » On lui fait observer qu'il ne s'agit pas de cela, mais il répond : « Je sais bien ce que je dis. » On lui demande ce qu'il a vu :

« Il me semblait, dit-il, que j'étais sur mer dans une petite barque et que des porcs très noirs accouraient pour me faire submerger. Je criai vers le Seigneur et je vis sur le rivage deux hommes revêtus de capuces blancs et de chapes noires. Je les appelai à mon secours avec larmes et à grands cris. — Viens sans crainte, me dirent-ils, — et me tendant la main, ils m'attirèrent sur la rive. C'est alors que je m'éveillai et que je prononçai les paroles que vous avez entendues. » Les assistants lui ayant répondu : « C'est un songe heureux. » « Ce n'est pas un songe, répliqua-t-il, c'est la vérité ; car, à l'instant, vont arriver des Frères-Prêcheurs qui me recevront dans leur Ordre et me délivreront des dangers du siècle. » Ils s'en entretenaient encore, lorsque deux Frères entrèrent dans sa chambre. Le malade fut transporté de joie à leur vue, et les supplia instamment et les mains jointes, de daigner le recevoir. Ceux-ci l'acceptèrent après en avoir conféré avec d'autres Frères. Il resta avec eux fort dévotement et au bout de quelques jours il mourut, plein de confiance, après avoir fait une sainte confession. Tout ceci nous a été raconté par les Frères mêmes qui furent témoins et acteurs.

IV. — Comment Frère Henri le Teutonique entra dans l'Ordre.

Frère Henri le Teutonique, saint homme dont la prédication était fort appréciée du clergé et des fidèles, a raconté ainsi l'histoire de son entrée dans l'Ordre : Son oncle, chevalier à Marbourg, l'avait nourri et élevé, et l'entretenait à Paris.

Etant mort en Allemagne, il lui apparut et lui dit : « Prends la croix et pars pour la croisade que l'on prêche en ce moment, afin de soulager mes souffrances. A ton retour de Jérusalem, tu trouveras à Paris l'Ordre nouveau des Prêcheurs, et tu y entreras. Ne t'effraie ni de leur pauvreté, ni de leur petit nombre, car ils deviendront un grand peuple et sauveront beaucoup d'hommes ». Henri prit la croix, accomplit son vœu, et de retour à Paris, il y trouva quelques Frères, qui, à peine arrivés de Toulouse, venaient d'y recevoir une maison. Il entra dans leur Ordre sans hésitation et peu après, son oncle lui apparut et le remercia de l'avoir délivré du purgatoire.

V. — Comment Frère Pierre d'Aubenas vint a l'Ordre.

Frère Pierre d'Aubenas, qui consomma saintement

et heureusement sa course, après avoir été Prieur et Lecteur en Provence, a raconté qu'il était entré dans l'Ordre de la manière suivante : Il pratiquait la médecine à Gênes, lorsque les pauvres de Lyon qu'on appelle aussi les Vaudois, lui pervertirent tellement l'esprit, qu'il ne savait plus à qui se donner de préférence. Il inclinait pourtant vers les Vaudois, qui résidaient alors publiquement dans cette ville, parce qu'il remarquait chez eux beaucoup de signes extérieurs d'humilité, de piété et d'autres vertus, tandis que les Frères lui semblaient trop gais et trop extérieurs. Un soir donc, fort tourmenté à ce sujet et ne sachant que faire, il se mit à genoux et pleurant à chaudes larmes, il pria Dieu de tout son cœur de lui révéler dans sa miséricorde, comment il devait sortir d'une pareille incertitude. Après sa prière, s'étant un peu endormi, il lui sembla qu'il cheminait sur une route ; elle était bordée à gauche d'une forêt épaisse, où il voyait les Vaudois se tenant à l'écart les uns des autres et portant la tristesse sur leurs visages. A droite, on apercevait une belle muraille très longue et très élevée. Il marcha longtemps en la côtoyant, et arriva enfin à une porte ; il regarda à l'intérieur et vit une prairie très agréable, plantée d'arbres, couverte de fleurs et remplie d'une multitude de Frères-Prê-

cheurs ; ils formaient une couronne, leurs visages joyeux regardaient le ciel, et chacun d'eux tenait le corps du Christ dans ses mains élevées. Comme ce spectacle le ravissait et qu'il cherchait à franchir la porte pour s'unir aux Frères, un ange qui était le gardien se présenta et lui dit : « Vous n'entrerez pas maintenant ». Il se mit alors à sangloter, et s'éveillant à ce moment, il se trouva tout baigné de larmes et sentit son cœur soulagé de sa première tristesse. Peu de jours après, ayant règlé quelques affaires qui le retenaient, il entra chez les Frères-Prêcheurs. Je tiens ce fait et beaucoup d'autres encore de sa propre bouche, car il était très contemplatif, et après qu'il eut reçu l'habit, Dieu lui fit plusieurs révélations sur l'Ordre.

VI. — Conversion d'un jeune homme.

Il y avait en Toscane, dans le diocèse de Florence, un jeune homme qui, dès son bas âge, avait eu le dessein de se consacrer au service du Seigneur. Les hérétiques le trouvant simple et porté au bien, le séduisirent, et il s'enrôla dans leurs rangs, parce qu'il avait une haute opinion de leur secte, à cause de leur sainteté apparente. Or, un jour qu'il se tenait au soleil

avec un hérétique du grade des parfaits, et quelques autres, celui-ci lui dit : « Voyez comme Lucifer vous réchauffe. » — Que dites-vous là ? répondit le jeune homme, rempli d'horreur en entendant cette parole. — Ne savez-vous donc pas encore, répliqua l'autre, que le diable a créé toutes les choses visibles ? Le jeune homme stupéfait rassemble tous les anciens qu'il peut trouver et leur dit : « Voilà douze ans que je suis avec vous, et aucun ne m'a dit ce que celui-ci vient de me dire, à savoir que c'est le diable qui a créé toutes les choses visibles. Si donc vous me le prouvez par l'Ecriture, que nous admettons tous, je suis prêt à vous croire.

Mais si je vous prouve le contraire, renoncez à cette erreur et croyez à la vérité. » Une grande discussion s'engagea sur le champ, mais ils ne purent rien prouver et s'éloignèrent couverts de honte. Quant à lui, s'enfermant dans sa chambre, il se mit à verser un torrent de larmes que le Seigneur accepta comme un sacrifice agréable.

Après avoir longtemps prié Dieu de lui indiquer la route qu'il devait suivre, il lui vint à l'esprit de prendre le nouveau testament et d'y chercher la voie du salut. Il récita d'abord un Pater, en pleurant beaucoup, et glissa ensuite la lame d'un petit couteau dans

le livre. L'ayant ouvert au nom du Christ, il en trouva la pointe sur ces mots : « Laissez-les : ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles. » A cette vue, recevant d'en haut la lumière de la certitude, il comprit que le Seigneur lui disait de quitter ces aveugles qui ne possédaient point la véritable voie du salut. Mais un autre doute lui restait encore : « Seigneur, ajoutait-il, Vous venez de m'apprendre ce qu'il faut fuir : enseignez-moi maintenant où je dois aller ; car les Juifs, les Sarrasins, les Vaudois, les Romains prétendent posséder la voie du salut. » Il fit donc la même prière, replongea son couteau dans le livre, l'ouvrit et trouva la pointe sur ces paroles :

« Les Scribes et les Pharisiens se sont assis sur la chaire de Moïse ; faites donc tout ce qu'ils vous disent, mais gardez-vous d'imiter leurs actions. »

Voyant qu'elles convenaient mieux aux docteurs de l'Eglise Romaine, il fut confirmé aussitôt dans la foi véritable. Peu après, il entra dans notre Ordre et y travailla longtemps et vaillamment à la défense de la foi, par la controverse et la prédication, en démasquant les hérétiques et en soutenant les catholiques.

VII. — D'un jeune homme qui entra contre la volonté de son père.

Un étudiant de la Toscane était poussé par les Frères à entrer dans l'Ordre; mais son père cherchait à l'en détourner par ses supplications et par la douleur qu'il exprimait de ce qu'un autre de ses fils s'était fait religieux l'année précédente.

Le jeune homme, vivement ému, se mit à prier le Seigneur de lui révéler son bon plaisir, en lui faisant connaître s'il devait suivre son dessein ou se rendre au désir de son père. Une nuit, il vit en songe une belle maison qui n'avait pas de toit, et au milieu de laquelle se trouvait une échelle qui atteignait le ciel. Il lui semblait y voir venir toutes les âmes prédestinées, et parmi elles l'âme de son frère.

Voyant que toutes en gravissaient les degrés, il désirait ardemment les gravir, lui aussi, mais il ne pouvait se remuer. « Oh, s'écria-t-il alors, avec des pleurs et des gémissements, si j'étais entré dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, je monterais maintenant au ciel avec mon frère. » Comme il répétait ces paroles, en priant et en versant des larmes, il s'éveilla et comprit que le Seigneur l'appelait. Aussitôt, il abandonna tout, même son père et courut se réfugier dans l'Ordre.

VIII. — Conversion de Maître Nicolas.

L'an du Seigneur 1252, en Espagne, un maître régent ès arts, de l'université de Salamanque, se rendit un dimanche matin au couvent des Frères, avec beaucoup d'étudiants, pour y entendre le sermon.

Tout à coup survint une pluie torrentielle qui ne leur permit pas de sortir aisément. Le Sous-Prieur invita le maître à dîner, mais ne pouvant le retenir, il lui donna la chape d'un Frère pour préserver ses vêtements. Dès qu'il en fut revêtu, le sous-prieur dit en présence d'un grand nombre d'écoliers et de maîtres, réunis dans la salle du chapitre : « Je proteste en ce moment, et vous en êtes tous témoins, que Maître Nicolas a pris notre habit. » Celui-ci le reconnut en se moquant ; il sortit et, toute la journée, il courut les places et les maisons des étudiants pour se montrer sous cette chape, en poussant des éclats de rire et en faisant mille plaisanteries à ce sujet. La nuit suivante, il fut pris d'une grosse fièvre qui lui inspira bientôt, ainsi qu'aux médecins, de grandes craintes pour sa vie. Très effrayé, il se mit à prier le Seigneur et entendit alors une voix : « Crois-tu donc, lui disait-elle, que je n'exige le respect et l'honneur que pour la personne seule des Frères-Prêcheurs ? Je l'exige

aussi pour leur habit. Et parce que tu ne l'as pas respecté, sache que, si tu n'y prends garde, tu ne le porteras pas impunément. »

Il entendit cette voix par trois fois, parfaitement éveillé, comme il le déclara dans la suite. Saisi de frayeur, il fit appeler les Frères, et cet habit qu'il avait porté en se moquant, il le reçut avec une grande dévotion, pour la gloire de Dieu, le salut de son âme et l'édification de plusieurs. C'est lui-même qui a écrit en entier ce récit au Maître de l'Ordre.

IX. — De la conversion de Frère Albert.

Un certain Frère de grand renom, de haute position dans l'Ordre et d'une science éminente, étudiait, encore très jeune, à Padoue. Touché par les exhortations des Frères et surtout par les prédications de Maître Jourdain, il se proposait souvent d'entrer dans l'Ordre, mais il n'était pas parfaitement déterminé. Son oncle, qui vivait avec lui, combattait son projet ; il lui avait même fait jurer de ne pas aller chez les Frères pendant un certain temps. Ce temps écoulé, il s'affermit dans sa résolution, en les fréquentant davantage, mais la crainte d'en sortir le faisait beaucoup hésiter.

Une nuit, il vit en songe qu'il était entré dans l'Ordre et qu'il en était sorti peu après. A son réveil, il se réjouit grandement de n'avoir pas donné suite à son projet et se dit en lui-même : « Je vois bien maintenant que si jamais j'y entrais, ce que j'ai tant redouté m'arriverait. »

Le jour même, il assista au sermon de Maître Jourdain qui, entre autres choses, parla des tentations du diable et des ruses qu'il emploie pour tromper certains hommes : « Il y en a, disait-il, qui se proposent de quitter le monde et d'entrer dans l'Ordre ; mais le diable leur fait croire en songe qu'ils y entrent et qu'ils en sortent ; qu'ils chevauchent ou qu'ils sont en habit d'écarlate ; qu'ils se trouvent seuls ou avec leurs amis ; et cela pour les détourner d'y entrer, dans la crainte de n'y pas persévérer, ou pour les effrayer et les troubler quand ils y sont déjà entrés.

Le jeune homme, tout stupéfait, s'en vint trouver Maître Jourdain, dès que le sermon fut fini, et lui dit : « Maître, qui donc vous a révélé le secret de mon cœur ? » Puis, il lui découvrit toutes ses pensées et lui raconta son rêve. Alors, Maître Jourdain, animé par Dieu d'une ferme confiance, se mit à le fortifier de plusieurs manières contre cette tentation. Le jeune homme, pleinement raffermi par ses paroles,

n'hésita plus et entra dans l'Ordre. C'est lui-même qui a fait tout ce récit.

X. — D'une vision qui attira un certain doyen dans l'Ordre.

Le doyen d'une église de Flandre était souvent exhorté par un Frère-Prêcheur, fort avancé en âge, à renoncer aux pompes du siècle pour entrer dans l'Ordre.

Toutefois, divers motifs l'en détournaient. Habitué à une nourriture délicate, il craignait de ne pouvoir user d'aliments secs, et il ne redoutait pas moins de ne pouvoir voyager à pied, à cause de son embonpoint qui l'obligeait à monter à cheval, même quand il n'avait à parcourir qu'un demi-mille. Agité par ces pensées, il criait souvent vers le Seigneur. Or, une nuit, il vit en songe une table dressée devant lui, sur laquelle se trouvait des pains blancs, et une voix lui disait qu'il pourrait très-bien s'en nourrir. Une autre nuit, il lui semblait qu'il entrait au chœur des Frères, où tous étaient en habits blancs, et que chacun d'eux lui présentait un vase rempli de parfums. Une troisième nuit enfin, il lui semblait qu'il devait faire un long voyage, à travers une neige épaisse; et comme

il en était très effrayé, il vit au milieu de cette neige un sentier droit, verdoyant et magnifiquement tapissé. Reconnaissant dans tous ces signes un avertissement céleste, il entra dans l'Ordre, et ainsi que je l'ai appris des Frères de son couvent, le Seigneur lui donna une grande force pour supporter les jeûnes, les voyages et les autres fatigues qu'on doit endurer pour l'amour du Christ. Du reste, lui-même et son confesseur qui l'avait attiré dans l'Ordre, m'ont raconté tous ces détails, sous le sceau du secret.

XI. — Conversion d'un étudiant de Paris.

Pendant que Frère Guerric professait à Bologne, il s'efforçait d'attirer dans l'Ordre, en se faisant seconder par plusieurs autres Frères, un étudiant qui, depuis, est devenu bon religieux et Maître en théologie à Paris. Celui-ci s'y sentait plus porté de jour en jour.

Néanmoins, un Vendredi-Saint, il se rendit à une autre église pour y entendre l'office, dans la crainte que les Frères ne vinssent le presser et qu'en un jour si émouvant il n'eut pas la force de résister.

Ayant trouvé un psautier sous sa main, il l'ouvrit, et ses yeux tombèrent sur ce verset : « *Si vous ne vous convertissez pas, il brandira son glaive : il a*

déjà tendu son arc. » A ces mots, qui lui semblaient envoyés du ciel, saisi tout à coup d'une émotion indicible et fondant en larmes, il ferma le livre, se leva, courut vers Frère Guerric, et s'écria sans autre préambule, comme dans une sorte d'ivresse spirituelle : « Frère Guerric, ne tardez pas. » Comme celui-ci ne comprenait pas et restait fort étonné, il ajouta : « Sonnez pour le Chapitre ! » Frère Guerric comprit alors ce qu'il voulait, et transporté de joie, il convoqua les Frères. L'étudiant fut reçu devant tous les religieux qui étaient ravis d'admiration et louaient Dieu, à la vue d'une conversion si merveilleuse et si soudaine; car il n'avait différé ni d'un mois ni d'un jour, il n'était pas même rentré chez lui. C'est lui-même qui a raconté tout ceci aux Frères.

CHAPITRE XIV.

I. — De ceux qui entrèrent par spéciale dévotion a la Vierge, et sur son inspiration.

Frère Tancrède, ancien Prieur de Rome, dont il est fait mention dans la vie de notre Bienheureux Père Dominique, a raconté que, se trouvant à Bologne, attaché comme chevalier à la cour de l'Empereur, il se prit un jour à considérer les dangers de son état

et à prier de tout son cœur la Bienheureuse Vierge de le diriger dans la voie du salut. Elle lui apparut en songe et lui dit : « Viens dans mon Ordre. » A son réveil, il La pria de nouveau avec ardeur et s'endormit. C'est alors que deux hommes lui apparurent en habit de Frères-Prêcheurs. L'un d'eux, qui était un vieillard, lui dit : « Tu pries la Bienheureuse Vierge de te diriger dans la voie du salut, viens à nous et tu seras sauvé. » En s'éveillant, Tancrède qui n'avait aucune idée de l'habit de cet Ordre, parce qu'il n'avait pas encore vu les Frères-Prêcheurs, crut qu'il avait été le jouet d'un rêve. Le matin, à son lever, il pria son hôte de le conduire à une église, pour y entendre la messe. Celui-ci le conduisit à celle de Saint-Nicolas, où les Frères venaient de s'établir. A peine entré dans le cloître, il rencontra deux Frères, dont l'un était le Prieur, Frère Richard, qu'il reconnut sur-le-champ pour le vieillard qui lui était apparu, la nuit. Il règla ses affaires et entra dans l'Ordre, à Bologne même.

II. — Comment la Bienheureuse Vierge appela quelqu'un dans l'Ordre.

Un jeune homme de la Bourgogne priait souvent

la Bienheureuse Vierge de le diriger et de lui faire la grâce d'entrer dans l'ordre qui lui était le plus agréable. Il récitait avec une dévotion toute particulière ce verset : « *Faites-moi connaître la voie où je dois marcher, o ma Dame, car j'ai élevé mon âme vers Vous.* » Contre son attente, car il avait déjà un autre projet, il lui sembla que les prières, qu'il faisait depuis longtemps à la Bienheureuse Vierge, le dirigeaient divinement vers les Prêcheurs, d'autant plus qu'un personnage, aussi saint que savant, lui assurait qu'il pouvait renoncer à tout autre dessein, en sûreté de conscience, s'il entrait dans cet Ordre, alors le plus nécessaire à l'Eglise. Il y entra donc, sous l'égide de Notre-Dame; et sa dévotion pour Elle, assez grande jusqu'à ce jour, ne fit qu'augmenter dans la suite, à cause d'une grâce particulière dont Elle daigna le favoriser.

En effet, une nuit, pendant son sommeil, il crut voir la Bienheureuse Marie, suivie de deux vierges, venir à lui, en répandant un suave parfum. Comme il se levait pour voir si c'était une réalité, et non pas seulement un songe, il entendit une voix qui lui disait clairement : « Persévère comme tu as commencé. » Et il en éprouva une grande consolation.

III. — Conversion de Frère Henri, premier Prieur de Cologne.

Frère Henri, de sainte mémoire, premier Prieur de Cologne, était pressé d'entrer dans l'Ordre par son ami Maître Jourdain, qui déjà en avait fait le vœu. Une nuit, s'étant rendu à l'église Notre-Dame, à Paris, il pria Marie de le diriger dans sa route. Croyant que c'était en vain, parce que son cœur gardait sa dureté, il se prit à gémir sur lui-même, en disant : « Maintenant, o Vierge Bienheureuse, je sens bien que Vous ne m'agréez point, et qu'il n'y a pas de place pour moi dans le collège des pauvres du Christ. » C'est que le désir de la perfection évangélique s'était allumé dans son cœur, depuis le jour où il lui avait été montré avec quelle assurance, la pauvreté peut paraître devant le Souverain Juge. Il s'était vu présenté parmi ceux qui devaient être jugés devant le tribunal du Christ, et sûr de sa conscience qui ne lui reprochait aucune faute, il croyait être absous. Mais, un de ceux qui siégeaient à côté du Juge, lui posa cette question : « Toi qui est là, dis, qu'as-tu jamais quitté pour Dieu ? »

Terrifié, il s'éveilla et la vision s'évanouit. Cet avertissement lui faisait désirer d'embrasser la pau-

vreté, mais il n'en avait pas encore le courage. Il allait sortir de l'église, où il avait veillé et prié, triste et mécontent de lui-même, lorsque Celui qui regarde les humbles, changea le fond de son cœur. Les larmes coulèrent, son âme s'émut et il s'épancha pleinement devant Dieu : sa dureté fut entièrement brisée par ce souffle puissant, et ce qu'il trouvait naguère si accablant, lui parut doux et agréable.

Il se leva donc, dans l'élan de sa ferveur, et courant vers Maître Réginald, il émit son vœu et l'accomplit peu de jours après, en entrant dans l'Ordre avec son ami. C'est là ce Frère Henri, des premiers temps de l'Ordre, prédicateur plein de jeunesse et de charme, que son intime ami, Maître Jourdain, a vu, dit-on, après sa mort, au milieu d'une multitude d'anges et le bénissant pour qu'il pût prêcher efficacement la parole de Dieu.

IV. — Comment la Bienheureuse Vierge libéra quelqu'un de la fornication.

A Paris, un étudiant qui avait coutume de visiter presque chaque jour l'église de la Bienheureuse Marie, et de se recommander à Elle, en versant des larmes,

Lui demandait souvent et avec ferveur de lui faire embrasser l'état qui Lui plairait le mieux.

Un jour, vivement pressé par l'aiguillon de la chair, il se dirigeait, sur l'instigation d'un indigne ami, vers un mauvais lieu. Mais le Seigneur, touché par les douces prières de sa Mère, lui barra le chemin avec des épines. En effet, ainsi qu'il me l'a certifié lui-même, lorsqu'il fut arrivé devant la porte, il ne put bouger de place et devint immobile comme une pierre. Stupéfait, et rentrant en lui-même : « J'irai, dit-il, vers la Bienheureuse Vierge, car je le sens, il ne plaît pas à Dieu que j'aille vers ces misérables. » Aussitôt, il fut délivré de ses liens et se rendit seul à Notre-Dame. Il y remercia, en pleurant beaucoup, la Bienheureuse Marie, de lui avoir conservé la chasteté, et peu de jours après, il entra sous sa direction, dans l'Ordre des Prêcheurs.

V. — Conversion d'un écolier qui aimait beaucoup la Vierge.

Un écolier, qui avait étudié quelque temps les arts à Paris, fit un voyage dans son pays, avant de passer à l'étude de la théologie, et se recommanda très affectueusement aux prières d'un saint abbé, fort dévot à

la Bienheureuse Vierge. Un jour, donc, revenant à Paris, pour y étudier la théologie, il songeait à la sainteté et à la piété de ce bon abbé. Il en éprouva tout à coup une telle contrition de cœur et fut tellement inondé de larmes, que ne pouvant plus se tenir à cheval, il tomba à terre, en jetant de grands cris et sans pouvoir modérer ses pleurs. L'enfant qui conduisait le cheval, lui demanda la cause d'une si grande douleur, et ne recevant aucune réponse, il se mit à pleurer avec lui.

Au milieu de ses larmes, l'étudiant promit de se consacrer pour toujours au service de Dieu et de la Bienheureuse Vierge, et supplia Marie de lui indiquer où et comment il réaliserait sa promesse. Il lui fut alors inspiré d'aller à Paris et d'embrasser l'Ordre des Prêcheurs, qui y florissait depuis peu. Arrivé dans cette ville, il commença bientôt à chanceler ; d'une part, il comparait la nouveauté, la pauvreté et l'austérité de cet Ordre avec sa propre faiblesse ; de l'autre, quelques compagnons lui faisaient des rapports très défavorables mais faux, sur les religieux. Il se livrait néanmoins tout entier à la prière et suppliait instamment Dieu de lui révéler ce qui était le plus utile pour son salut. Comme il faisait souvent cette prière, la Bienheureuse Vierge lui apparut en songe,

une nuit, et lui montra le local des Frères, leur manière de recevoir, leur habit, la salle provisoire qui leur tenait lieu de Chapitre, et comment et par qui s'y faisaient les vestitions. Touché de cette vision, le jeune homme se rendit le matin chez les Frères et fut admis dans l'Ordre. Le local, l'habit, la manière de recevoir, les personnes qui recevaient, il trouva tout conforme à ce que notre très bonne Reine, la Vierge Mère, lui avait montré pendant la nuit. Ce fut un des premiers novices de la Bourgogne, qui entrèrent dans notre Ordre. Le Seigneur opéra par lui le salut d'un grand nombre d'âmes ; sa conversation fut sainte, sa doctrine saine, sa réputation éclatante.

CHAPITRE XV.

I. — Que le diable attaque violemment l'Ordre qui est son ennemi.

Avant que les Frères-Prêcheurs n'eussent pénétré dans plusieurs provinces, où ils sont maintenant par la grâce de Dieu et où ils produisent un fruit qui ne périt pas, il arriva que deux Frères, se rendant à Bologne pour le Chapitre Général, rencontrèrent un homme, vêtu comme un courrier prêt à partir ; il

s'approcha d'eux et leur demanda où ils allaient : « Nous allons à Bologne, répondirent-ils, pour assister au Chapitre Général. — Et que doit-on faire dans ce Chapitre ? — On doit y ordonner que les Frères aillent prêcher dans diverses contrées du monde. — Est-ce que quelques-uns iront en Hongrie ou en Grèce ? — S'il plaît à Dieu, il y en aura un grand nombre. » A ces mots, le courrier s'écria d'une voix terrible : « Votre Ordre est notre honte ; » et il s'évanouit aussitôt comme une fumée. Arrivés à Bologne, les Frères racontèrent tout au Bienheureux Dominique et aux Frères assemblés en Chapitre au nom du Seigneur.

II. — Des hurlements poussés par les démons, quand les Frères entrèrent a Florence.

Pendant toute l'année qui précéda l'arrivée des Frères à Florence, on entendit, dans la maison qu'ils devaient occuper, des voix affreuses et de terribles hurlements. C'étaient les démons qui se plaignaient de ce que les Frères dussent leur ravir bientôt un lieu qui leur était dédié depuis tant d'années ; car il y avait là une maison de débauche, et on y commettait toutes sortes d'infamies. Ces cris furent non seulement enten-

dus des Frères, mais encore de plusieurs habitants du voisinage.

III. — Comment le diable n'osa pas entrer dans la salle du Chapitre.

Un Frère du couvent de Viterbe, en Toscane, priait une nuit, dans l'église. Il lui sembla que le diable lui apparaissait sous la forme d'une ombre horrible. Terrifié, il s'enfuit et se sauva dans le cloître ; le diable l'y poursuivit. Le Frère se réfugia dans la salle du Chapitre, alors le diable lui dit : « Tu es entré dans un lieu où je ne peux te suivre, mais j'aurai plus tard raison de toi. » En effet, il le fit sortir de l'Ordre, mais la miséricorde de Dieu l'y ramena.

IV. — Du diable qui persécuta le Frère Martin pendant trois ans, et comment il lui apparut.

Un Frère très recommandable et fort lettré, du nom de Martin, fut tourmenté continuellement pendant trois années, par le diable qui lui apparaissait sous diverses formes pour l'effrayer. Maître Jourdain, de sainte mémoire, l'emmena à Rome avec lui. Un soir, tandis qu'il faisait une lecture dans sa bible, fort belle

du reste, le diable lui apparut sous la forme d'un petit moine noir ; et sautant devant lui, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, il criait « Idole, Idole ». Et comme le Frère lui en demandait la cause : « C'est, lui dit-il, que tu t'es fait un dieu de cette bible. — Mais pourquoi tant me persécuter ? — « C'est que tu es tout à moi ». Le diable disparut; et le Frère très troublé, quoi qu'il n'eût conscience d'aucun péché, vint trouver Maître Jourdain, lui raconta tout ce que le diable avait fait, et ajouta : « Je ne vois pas qu'il puisse me reprocher autre chose que d'avoir cette bible, c'est pourquoi je vous la remets; faites-en ce qu'il vous plaira. » Maître Jourdain, devinant par une illumination divine, la ruse du démon qui voulait par là empêcher l'étude du Frère et la sanctification des âmes, lui dit alors : « Et moi, au nom du Seigneur, je vous la laisse, afin qu'elle vous aide à progresser. » Depuis, le diable cessa de tourmenter le Frère ; il était vaincu par son humilité et par la prière du Père.

V. — Comment un certain démoniaque fut forcé de dire la vérité.

Il y avait à Bologne, du temps de Maître Jourdain, un religieux possédé du démon, qui tourmentait et

injuriait les Frères nuit et jour. Il répandait beaucoup de calomnies, et quelquefois aussi, il était forcé de dire la vérité, car il expliquait de temps à autre la Sainte Ecriture, qu'il n'avait pourtant pas étudiée. Un jour, les Frères étaient en classe; ils ne pouvaient pas être entendus de l'infirmerie, et aucun de ceux qui s'y trouvaient, ne savaient de quoi l'on traitait. « En ce moment, s'écria-t-il, les encapuchonnés traitent cette question : Le Christ est-il la tête de l'Eglise ? » Il répéta souvent ces paroles, avec une grande indignation et le visage très courroucé, comme s'il en eût éprouvé une vive douleur. Le Maître, lui ayant dit une fois : « Malheureux, pourquoi tentes-tu les Frères, et fais-tu tomber les âmes dans le péché, puisque tu ne fais par là qu'aggraver ta peine ? — Ce n'est pas parce que le péché me plaît : j'en ai horreur ; c'est pour le profit que j'y trouve. Tel le vidangeur qui nettoie les égouts à Paris : il est bien incommodé par leur infection, mais il supporte tout cela en vue du salaire qu'on lui donne.

VI. — Comment Frère Pierre d'Aubenas vit des démons asperger les cloîtres des Frères.

Frère Pierre d'Aubenas, pieux et saint homme,

était au couvent de Gênes et se livrait avec ferveur à la prière. Une nuit, il lui sembla voir au-dessus du cloître et des autres parties du couvent, une troupe de démons qui y répandaient des odeurs infectes. Il vit ensuite une légion d'anges accourant pour les chasser et dissiper ces odeurs. Après eux en venait un qui parcourait les lieux avec un encensoir empli de parfum, et remplissait la maison de la fumée la plus odoriférante.

VII. — Comment Frère Raoul fut flagellé par les démons.

Frère Raoul de Rome, dont il a déjà été parlé, a déclaré que dans tout son corps il n'y avait pas un membre qui n'eût été tourmenté et frappé par les démons. Parfois le diable lui apparaissait visiblement et le menaçait, d'un regard terrible. Un jour, le Frère étant en oraison, devant un crucifix, le diable se plaça entre eux, pour lui faire ombre et l'empêcher de le contempler. Voyant qu'il ne cessait de prier, il se mit à faire des grimaces et à tourner son visage vers lui, afin de s'opposer, au moins un peu, à l'élan de son amour.

VIII. — Plainte du diable au sujet des prédicateurs qui lui font grand dommage.

Du temps d'Innocent IV, un Frère fort pieux priait dévotement sur un possédé qui était chargé de liens. Le diable s'écria tout à coup, par la bouche de celui-ci : « Oh ! que de maux vous me faites, vous autres, Prêcheurs, avec vos amis les Mineurs ! ; mais nous ne tarderons pas à nous venger de vous... » Le Frère, l'ayant adjuré, par le crucifix, de dire comment, il fut forcé de répondre : « Deux de nos plus grands capitaines entrent en campagne : l'un pour exciter les princes et les prélats contre vous, l'autre pour empêcher votre action et vous troubler par des changements de lieux, de couvent, de livres et d'opinions.

CHAPITRE XVI.

I. — De la correction infligée par les démons a quelques Frères négligents.

Vers les premiers temps de l'Ordre, un Frère du couvent de Bologne se rendit à Faënza et reçut, sans permission, quarante sous avec une ceinture. De retour à Bologne, il ne s'en confessa pas. Pendant qu'il dor-

mait, avant Matines, des démons se précipitèrent sur lui et l'emportèrent dans une vigne, achetée récemment par les Frères. Là, ils brisèrent plusieurs bâtons sur son dos et se retirèrent, le laissant à demi-mort. Après Matines, les religieux, attirés par ses cris, vinrent le prendre : il avait le corps tout livide, la tête et le visage couverts de plaies, les mains enflées, et c'est à peine s'il en put jamais guérir.

II. — Comment les diables rouèrent de coups un religieux qui s'était révolté contre son prieur.

A Gênes, un Frère, ayant dit à son Prieur des paroles dures et qui tenaient de la révolte, se dirigeait, la nuit, sans s'être réconcilié, vers les cellules qui étaient éloignées. Les démons le saisirent et le rouèrent si bien de coups, qu'il eut de la peine à se rendre au lit. Il y resta quelque temps malade et cita, en même temps qu'il montrait les coups qu'il avait reçus, les paroles qui lui avaient valu cette correction.

Comme preuves du fait, les Frères trouvèrent plusieurs morceaux de bâtons dont les démons s'étaient servis.

III. — Comment le diable vexa un convers qui avait bu sans permission.

Au couvent de Bologne, il arriva qu'un frère convers fut tout à coup violemment tourmenté par le diable. Les frères convers déjà couchés, se levèrent et appelèrent leur Père Maître, et ensuite le Bienheureux Père Dominique qui était alors au couvent. Celui-ci ordonna qu'il fut conduit à l'église ; dix frères purent à peine l'y porter. En y entrant, il se mit à souffler, et d'un seul souffle éteignit toutes les lampes. Comme le démon continuait à le tourmenter de mille manières, le Bienheureux Dominique lui dit : « Je t'adjure par le Christ de dire pourquoi tu tourmentes ce Frère, quand et comment tu es entré dans son corps ? — Je le tourmente, répondit-il, parce qu'il l'a mérité. Hier, il a bu, en ville, sans en avoir la permission et sans faire le signe de la croix. Je suis alors entré en lui sous forme de boisson, ou plutôt, il m'a bu avec le vin. » Sur ces entrefaites, on donna le signal pour Matines, et il ajouta : « A présent, je ne puis plus rester ici, parce que les encapuchonnés se lèvent pour louer Dieu. » Et il se retira, laissant le Frère comme mort, étendu à terre. On le porta à l'infirmerie et le matin il se leva bien remis et ignorant ce qui lui était

arrivé. Un Frère, témoin oculaire, a raconté ce fait au Maître de l'Ordre.

IV. — D'un Frère propriétaire.

Au couvent de Sienne, en Toscane, il y avait un Frère qu'on accusait du crime de propriété. Un jour, assis sur une roche, près de l'infirmerie, il en fut précipité subitement, sans être poussé par personne. Dans sa chute, il vit près de lui une ombre noire qui lui dit : « C'est le jugement de Dieu, c'est le jugement de Dieu. » Le Prieur appelé le trouva tout meurtri. Il lui raconta ce qu'il avait vu et entendu, et fut une année entière à se rétablir ; mais, accumulant péchés sur péchés, il sortit de l'Ordre.

CHAPITRE XVII.

I. — Des tentations des novices.

Un Frère d'Espagne, qui fut dans la suite de grande autorité et d'insigne piété, souffrait beaucoup, pendant son noviciat de la dureté des vêtements et du lit, car il avait vécu très délicatement dans le monde, Ayant révélé humblement cette tentation à son confesseur,

celui-ci lui répondit : « Mon très cher Frère, souvenez-vous que dans le monde vous avez vécu dans les délices ; acceptez donc maintenant, non seulement avec patience mais avec joie, cette austérité, en expiation de cette mollesse et en pénitence de vos péchés, car le Seigneur sera avec vous. » Ces paroles se gravèrent si bien dans son cœur que, dès lors, cette tentation s'évanouit; ce qui lui paraissait pénible lui devint facile, à la seule pensée qu'il obtiendrait ainsi le pardon de ses fautes.

II. — Du même, qui avait une certaine difficulté a garder le silence.

Le même Frère avait été fort enjoué, spirituel et aimable en société. Lorsqu'entré dans l'Ordre, il voulut s'astreindre au silence et éviter les allées et venues inutiles, il était en ébullition et ne pouvait se contenir ; il lui semblait même, lorsqu'il gardait longtemps le silence, qu'un feu lui brûlait la poitrine et le gosier.

Un jour donc, éclairé intérieurement d'en haut, il comprit que ce pouvait bien être là une tentation diabolique, et il prit la ferme résolution de rester en place et de garder le silence, dut-il en brûler et en crever.

Dieu, voyant son dessein et la fermeté de son âme, éloigna de lui l'esprit de vertige, en sorte qu'il lui était doux de se taire et de rester en place, et qu'il désirait volontiers et pouvait, sans en éprouver aucun trouble, demeurer seul avec lui-même. C'est ce qu'apprit de sa bouche le vénérable Père Humbert, Maître de l'Ordre, qui habita longtemps avec lui, à Paris, dans la même chambre d'infirmerie. Il ne se rappelle pas lui avoir jamais entendu dire des paroles inutiles, mais il le voyait toujours, dit-il, consoler les affligés, ou parler des choses de Dieu, ou garder humblement le silence. Il était presque continuellement malade, et bien qu'il fut bon médecin, il ne désirait que ce qu'on lui offrait, et recevait tout avec reconnaissance, même ce qui paraissait contraire à sa constitution, à son régime ou à sa maladie.

Aussi fut-il récompensé de s'en être remis pleinement à Dieu. Dieu prit soin de lui, et contre toute espérance, après bien des tentations et des maladies, il lui donna tant de force qu'il devint prédicateur gracieux, excellent Lecteur et Prieur Provincial d'Espagne, charge qu'il remplit avec activité pendant plusieurs années, sans se relâcher en rien ou presque rien, malgré ses nombreuses occupations, de sa vertu et de sa ferveur premières.

III. — D'un jeune homme de grande noblesse qui entra dans l'Ordre, contre la volonté de son père.

Un certain Frère, des environs de Rome, et de très noble famille, était conduit à Paris pour y étudier, par Frère Jean de Verceil, Maître Général de l'Ordre. Ses parents l'enlevèrent en route, comptant sur la protection de l'Ex-empereur Frédéric, à la cour duquel ils étaient alors. Ils l'emmenèrent dans un château éloigné et l'y retinrent près d'un an, en veillant soigneusement à ce qu'il ne reçut ni visites ni lettres d'aucun des Frères. Ils cherchèrent même, par des amis et de toutes les manières possibles, de le détourner de sa résolution ; mais la vertu de Dieu agissant en lui, ils ne purent le décider ni à quitter l'habit, ni à rien faire contre l'Ordre. Désespérant d'en venir à bout, ils le mirent en liberté. Revenu vers les Frères, on l'envoya à Paris, il y fut créé Maître en théologie, et devint, par sa science éminente, une des plus fortes colonnes de l'Ordre.

IV. — Comment quelqu'un, s'étant proposé de quitter l'Ordre, fut inspiré de persévérer.

Dans la province de France, au couvent de Besan-

çon, un novice était agité par de nombreuses tentations.

Il avait fermement résolu en lui-même de rentrer dans le monde, afin de vendre plusieurs biens qui lui revenaient par droit de succession, et de reprendre ensuite l'habit avec cet argent ; c'était du moins ce que cette tentation lui faisait espérer en le trompant.

Pendant qu'il roulait ce projet dans son esprit, un Frère vint le trouver et le pria de ne pas s'irriter de ce qu'il allait raconter. Il lui répondit qu'il ne prendrait pas mal ce qu'il lui dirait, sachant que ce serait pour son bien. « J'ai vu, en songe, lui dit alors le Frère, un juge fort sévère ; il venait, entouré d'une foule de satellites furieux et frémissants, et après vous avoir passé une corde au cou et y avoir enroulé votre habit, il vous conduisait, ainsi dépouillé, à la potence, en refusant d'écouter quiconque implorait sa miséricorde en votre faveur. Terrifié à la vue de ce juge et de cette foule, je me tenais à l'écart, pleurant et n'osant pas m'approcher de vous. Considérez donc, Frère bien-aimé, l'état de votre âme, et ne vous laissez pas séduire par quelque tentation. » Le novice, qui avait très bien conscience de son projet, lui en fit part et tout saisi de crainte, lui dit : « Pour Dieu, dites-moi si vous avez vu qu'il m'ait fait pendre. »

« Non, je n'ai rien vu de plus, » lui répondit le Frère. Considérant alors que le diable, en le ramenant dans le monde, le conduirait à la potence de l'enfer, le novice promit aussitôt de servir à jamais Dieu et la Bienheureuse Vierge dans l'Ordre, et n'eut plus que du mépris pour cet héritage terrestre, qui lui avait enlevé un instant l'héritage céleste et véritable.

V. — D'un certain novice apostat.

Dans le même couvent de Besançon, un bon Frère vit en songe le Seigneur, qui semblait indigné contre un certain novice et lui disait presqu'avec colère : Retire-toi de moi, parce que tu n'es pas digne, souillé comme tu l'es, de rester ici avec ceux qui sont purs. » Il crut voir ensuite le novice entrer dans une cellule et n'en plus sortir. L'évènement prouva la vérité de cette vision.

Le matin même, un novice, contre lequel Dieu était vraiment irrité, revêtit en secret des habits séculiers, qu'on lui avait apportés furtivement, et sortit par une fenêtre.

VI. — D'un autre novice tenté contre la foi, auquel, durant le sommeil, fut montrée l'oraison suivante.

Il y avait dans le même couvent, un novice qui, tenté de plusieurs manières contre la foi, et souvent relevé par son Prieur, s'appliquait beaucoup à la prière, d'après son conseil. Une nuit, il s'entendit inviter à redire souvent cette prière : « O Dieu, qui justifiez l'impie, et ne voulez pas la mort du pécheur, daignez soutenir par votre secours céleste votre serviteur qui a confiance dans votre miséricorde, et le garder sous votre constante protection, afin qu'il Vous serve toujours, et qu'aucune tentation ne le sépare de Vous : Par le Christ Notre-Seigneur. » Il n'avait jamais vu ou entendu cette prière et ne la croyait écrite nulle part ; mais dans sa vision, il la repassa si bien, qu'il l'apprit par cœur. Le matin, il raconta tout au Prieur, et, ayant appris de lui qu'elle était consignée dans le missel en faveur de ceux qui étaient tentés, il en fut très encouragé. Cependant, comme la tentation n'avait pas encore entièrement disparu, il la répétait souvent et dévotement. En ce jour là, un Frère avait apporté une relique : c'était un linge teint du sang du bienheureux Pierre Martyr, lequel sang

avait jailli miraculeusement d'une partie de la robe, que le Saint portait au moment où il mourut pour la foi du Christ. Plusieurs habitants de Besançon accouraient et demandaient avec une grande dévotion qu'on versât du vin sur l'ampoule en cristal qui contenait la relique, et plusieurs malades qui buvaient de ce vin, étaient guéris. Le novice n'ajoutait pas foi à ces miracles.

Un jour, tandis qu'il servait la messe, une femme se présente, demandant qu'on lui prépare de ce vin. Pendant qu'il inclinait l'ampoule pour recevoir le vin qu'elle avait apporté, plusieurs gouttes de sang jaillirent tout à coup de la dite ampoule sur une nappe de soie, qui était sur l'autel. L'une d'elles s'attacha si fortement à ses parois, que le Prieur ne put la faire disparaître en l'essuyant plusieurs fois avec un linge. A cette vue, le novice pensant que Dieu dans sa miséricorde avait fait ce miracle pour le confirmer, lui et les autres, dans la foi, Lui en rendit grâce et fut délivré de son ancienne tentation.

Le bruit de ce miracle se répandit bientôt dans toute la ville.

VII. — Comment un Frère, tenté de sortir de l'Ordre, fut réconforté par la bienheureuse Vierge.

Au couvent de Gand, en Flandre, un novice, appelé

Baudouin, voulait quitter l'Ordre, à cause des graves tentations qu'il éprouvait. La principale était que, dans le monde, il avait une riche église qu'il administrait fidèlement, et qu'il faisait de larges aumônes, tandis que maintenant il en vivait lui-même, ne pouvant plus rien donner, ni assister personne, ni prêcher, ni visiter les malades, ni entendre les confessions : toutes choses qu'il faisait, naguère encore, souvent et avec joie. Malgré les avertissements multipliés des Frères, il restait inconsolable et ne songeait qu'à sortir. Un matin, il s'endormit, après avoir prié longuement devant l'autel de la Bienheureuse Vierge. Elle lui apparut portant, à ce qu'il lui sembla, deux fioles dans ses mains, « Baudouin, lui dit-Elle, tu as pleuré et tu as soif : bois maintenant. » Quand il eut bu, Elle lui demanda : « Qu'as-tu bu ? » Il répondit : « Du vin fade, trouble et mêlé de lie. » Elle lui présenta l'autre fiole, lui dit de boire. et après qu'il l'eut fait, lui demanda de nouveau : « Qu'as-tu bu ? — Un vin excellent, limpide, très doux et très pur. » Alors la Bienheureuse Marie ajouta : « De même qu'il y a une grande différence entre ces deux breuvages, il en existe une beaucoup plus grande encore entre la vie que tu as menée dans le monde, et celle que tu as embrassée dans l'Ordre. Ne crains

rien, ne te décourage pas, car je te viendrai en aide. » La vision disparut, et le Frère, affermi dans sa vocation, devint un bon Lecteur et un prédicateur plein de zèle.

VIII. — D'un novice qui voulut quitter l'Ordre, mais persévéra.

Au couvent de Sens, un novice voulait quitter l'Ordre, parce qu'il ne pouvait plus supporter les nombreuses et fortes tentations dont il était accablé. Il s'en confessa à un bon Frère qui, après lui avoir donné beaucoup de consolations, lui dit : « A quoi songez-vous, malheureux? Vous avez fait choix du Christ et de sa Mère, et maintenant, vous voulez répudier le bien pour choisir le mal ! Prenez votre ceinture; liez-vous en le cou, allez vous prosterner devant l'autel de la Bienheureuse Vierge, et dites-Lui du fond du cœur : « O ma Souveraine, voici votre serviteur, recevez-moi favorablement et ne me confondez pas dans mon attente. » Le novice lui obéit; la tentation cessa aussitôt, et dans la suite, il devint un bon et fervent prédicateur.

IX. — Que par mille ruses le diable tente les novices, pour les faire sortir de l'Ordre.

Qui pourrait, du reste, énumérer les mille ruses, employées si souvent par l'ennemi pour tenter les novices ? Car il a recours à des moyens variés pour les détourner de l'état religieux. Il se sert, tantôt de la ferveur indiscrète et de l'abstinence exagérée, comme il arriva à Maître Jourdain ; tantôt du relâchement et de l'omission des pratiques de l'Ordre, comme il le fit pour ce novice immortifié qui avait desserré ses chausses, à cause de la chaleur, et que la Bienheureuse Vierge ne daigna pas même regarder.

Il met en jeu tour à tour le trop grand attachement aux parents et aux amis, et l'irritation contre ceux qui ne veulent pas condescendre à leur volonté, en sorte que, lorsque les novices veulent s'en venger, ils combattent souvent contre eux-mêmes. Il leur rappelle le souvenir des plaisirs sensuels ; il les effraie par des songes ; il les attaque par l'antipathie pour leurs compagnons et par une trop vive affection pour les livres, parfois même pour de vils objets. J'en ai vu un violemment tenté, parce qu'il ne pouvait plus voir un petit chien qu'il avait élevé ; il y tenait plus qu'à tous les biens qu'il avait quittés, encore qu'ils fussent

nombreux et de grande valeur, selon l'estimation du monde.

Enfin, le démon les tente par les angoisses du cœur ou par les diverses maladies du corps; par les flatteries ou par les médisances et de mille autres manières. On l'appelle, avec raison, un artisan habile en mille métiers; son regard est septuple et il ne cesse jamais d'immoler les hommes. Aussi, chacun doit se tenir en garde contre ses ruses; tous doivent les découvrir dans une pure et sincère confession, et suivre les conseils de leur Père, plutôt que ses suggestions détestables.

CHAPITRE XVIII.

I. — De la tentation causée par la gourmandise.

Un Frère de la province de Pologne, permit un jour de manger de la viande, peut-être sans motif suffisant, à deux Frères qui voyageaient avec lui. La nuit suivante, s'étant assoupi, il vit le diable entrer dans la chambre où il était couché. Il lui demanda ce qu'il cherchait, et celui-ci lui répondit : « Je viens voir les Frères qui ont mangé de la viande. » Le Prieur de cette province l'a écrit lui-même à Maître Humbert.

II. — D'un chanoine régulier qui entra dans l'Ordre des Prêcheurs.

Dans la même province, un chanoine régulier, entré dans notre Ordre, fut tenté au sujet des viandes qu'il mangeait ailleurs, et retourna dans son cloître. Peu après, il tomba gravement malade. Dans une extase, il lui sembla qu'on le traînait au tribunal de Dieu et qu'on pesait devant lui les viandes qu'il avait mangées. Saisi d'effroi à son réveil, il rentra dans l'Ordre et y persévéra.

III. — Comment un Frère se proposait de manger une tarte, en cachette.

Un Frère, tenté au sujet de la gourmandise, s'était procuré un gâteau, qu'on appelle «turta» en Lombardie, et «tarte» en France ; il l'avait déposé dans un coin, avec le dessein de le manger en cachette. Etant au chœur, pour les petites heures, il se mit à chercher où et comment il pourrait le manger le plus secrètement possible.

Un autre Frère, avancé dans la spiritualité, vit le diable trépignant devant lui, tenant en main une tarte, qu'il lui offrait à plusieurs reprises. Il en fut fort étonné, et après l'office il prit le Frère à part, pour lui

demander comment il se trouvait et s'il n'éprouvait aucune tentation. Celui-ci, ne voulant pas dire la vérité, ou ne songeant pas à sa misérable tentation, répondit que tout allait pour un mieux.

Alors le Frère lui raconta ce qu'il venait de voir au chœur. Effrayé, le coupable confessa sa faute en versant des larmes, et par la grâce de Dieu, fut délivré à la fois du péché et de la tentation.

CHAPITRE XIX.

I. — De la tentation de volonté propre et d'obstination dans ses idées.

Un Frère ayant, sans autorisation de son Prieur, retenu dix sous sur une aumône faite au couvent, afin de s'en servir quand il aurait besoin de quelque chose, fut frappé, comme il le méritait, d'une grande maladie. Il approchait de sa fin quand Frère Jean de Bologne lui dit : « Réjouissez-vous, Frère, car vous allez à Dieu ; souvenez-vous de moi, lorsque vous serez dans le paradis. » — « Hélas non ! lui répondit-il, le diable est là, sur la fenêtre en face, et, gueule ouverte, est prêt à dévorer ma pauvre âme, parce que je me suis réservé quelque chose en propre jusqu'à ce

moment. » Alors Frère Jean stupéfait, s'efforça de lui inspirer la confiance dans la miséricorde divine par plusieurs raisons et de nombreux exemples, et finit par lui persuader d'appeler le Prieur, pour lui remettre ce qu'il avait pris. Dès qu'il l'eut fait, et que le Prieur lui eut donné l'absolution, le diable qu'il voyait, s'enfuit aussitôt. Le malade, sentant son cœur tressaillir d'une espérance céleste, se prit à fondre en larmes, et peu après il expira dans une paix profonde.

II. — Comment un Frère dénonça comme voleur quelqu'un qui se moquait de lui.

Dans un monastère de Sœurs, il y avait un Frère convers qui, pendant une maladie, semblait jouir de l'esprit de prophétie. Il avait déjà fait beaucoup de prédictions à plusieurs personnes. Un Frère qui n'y ajoutait pas foi, lui dit en plaisantant : « Voyons, Frère, révélez-moi ce qui doit m'arriver. » — « Malheureux, répondit le malade, malheureux, rendez l'argent que vous avez volé ! Vous avez vendu une charge de foin, qui appartenait aux Sœurs, et vous en avez caché le prix. Voici donc ce qui vous arrivera : vous mourrez cette année, sans qu'aucun Frère soit présent. » Cela s'accomplit en effet. Pendant que le

Frère gardait le monastère à Tivoli, sans compagnon, un abcès qui s'était formé dans sa gorge, l'étouffa subitement.

III. — D'un Frère tiède.

Dans la Province Romaine, au couvent de Pérouse, un Frère, fatigué de l'office de nuit, sortit du chœur, pendant Laudes, et alla dormir : On célébrait la fête de Saint Augustin. Dans son sommeil, il vit le bienheureux Docteur qui se tenait près de lui, en habit de Frère, et lui disait : « Tout à l'heure, tu as fait ta propre volonté. » Et comme il s'éloignait : « Que dois-je faire, Maître ? » s'écria le Frère. — « Fais pénitence. » Il se leva aussitôt et se rendit au Chapitre, où on faisait une allocution.

IV. — Quel mal c'est de refuser d'obéir a ses supérieurs.

Un Frère, d'ailleurs très observant et très pieux, finit par tomber, après avoir été excellent Lecteur, pendant plusieurs années, dans des opinions nouvelles, que les plus sages estimèrent erronées. On l'avertit plusieurs fois. Enfin le Maître de l'Ordre et les Définiteurs du Chapitre Général le prièrent à deux genoux

de s'amender, pour ne pas les obliger à porter contre lui une sentence sévère. Il s'obstina et refusa d'obéir. Or, un Frère, ancien dans l'Ordre et Prieur, homme saint et véridique, vit un démon assis sur sa tête, pendant qu'on traitait de cette affaire et que le coupable répondait en s'obstinant. Il en fit part à un de ses amis intimes, en exigeant de lui, que s'il le racontait à quelqu'un, il ne le nommerait jamais.

CHAPITRE XX.

I. — De la tentation de curiosité pour les sciences philosophiques.

En Angleterre, un Frère, préoccupé de donner un tour philosophique à un sermon, qu'il devait prêcher à des étudiants, s'endormit dans sa cellule, et vit le Seigneur Jésus lui apporter une bible, dont l'extérieur était fort laid. Le Frère, en ayant fait la remarque, le Christ l'ouvrit, et lui en montrant la beauté intérieure : « Elle est très belle, au contraire, lui dit-Il, mais c'est vous autres qui la défigurez avec ces sciences philosophiques. »

II. — Qu'on doit éviter une vaine philosophie.

Un autre Frère de Lombardie, qui étudiait en An-

gleterre, hésitait entre la philosophie et la théologie. Il vit en songe lui apparaître un homme tenant en main un rouleau, où il lut les noms de certains défunts, qu'on y disait punis de châtiments terribles. En ayant demandé le motif, il lui fut répondu que c'était à cause de leur philosophie, et il apprit par là quelle étude il devait préférer.

III. — D'un autre Frère qui, traîné en jugement, fut frappé fortement a cause de sa vaine science.

Un Frère a raconté que, pendant qu'il étudiait la philosophie avec beaucoup d'ardeur, il fut porté une nuit au tribunal de Dieu, et que là on lui dit : « Tu n'es pas un religieux, mais un philosophe. » Ordre fut alors donné de le mettre à nu et de le fustiger très rudement. Revenu à lui, il sentit pendant quinze jours de grandes douleurs dans le dos ; tous ses membres étaient brisés, comme s'il eût été frappé réellement et en plein état de veille.

IV. — D'un paysan démoniaque, par lequel le diable parla beaucoup.

Un Prieur, homme bon et lettré, assura, dans un sermon fait aux Frères et au clergé, avoir vu en An-

gleterre un paysan simple et sans aucune instruction qui, devenu démoniaque, parlait tour à tour grec, latin, anglais, français, et répondait très habilement à toutes les questions. Un Frère, lui ayant demandé s'il avait été créé dans le ciel, il répondit : « Oui. » — Quel esprit il était : « L'esprit d'orgueil. » — S'il avait vu le Seigneur : « Oui. » Adjuré de dire comment Dieu est un en trois personnes, il se contracta en forme de boule, et répondit en tremblant : « Gardons le silence, nous autres créatures, sur ces mystères ; il ne convient pas d'en parler, car ils sont ineffables. »

V. — Comment il fut conseillé a un Frère, tenté d'acquérir une grande science, de demeurer dans la simplicité.

Dans la Province Romaine, un Frère, tenté par rapport à la science, priait Dieu de la lui donner, et de lui ouvrir par sa grâce les voies à la connaissance divine. Il eut cette vision pendant la nuit : on lui présentait un grand livre rempli de questions sur la foi ; à la fin, se trouvaient ces mots : « Ici le maître ne dit rien ; il veut seulement qu'on lui permette de servir le Christ dans sa simplicité. »

CHAPITRE XXI.

I. — De la tentation d'ambition.

Un Frère, s'étant cru un instant digne de l'épiscopat, se proposa d'y faire beaucoup de bien. Une nuit, il fit un retour sérieux sur lui-même pendant l'oraison, après Matines, condamna fortement cette pensée, et pria Dieu, de tout son cœur et avec larmes, de le conserver dans la pauvreté évangélique qu'il avait vouée, et de le préserver des honneurs et des richesses. S'étant endormi dans ces bonnes dispositions, il lui sembla qu'un messager céleste lui apparaissait et lui disait : « L'affection trop humaine pour les parents, la faveur populaire, la malice des temps, les embarras des soins domestiques, la perte des biens spirituels, le scandale de l'Ordre, l'incertitude de votre fin : voilà pour vous autant de motifs de fuir cette dignité. Car il est écrit : *Ceux qui condamnent seront jugés très sévèrement*. Il s'éveilla sur le champ et écrivit ces paroles de sa propre main.

II. — Comment un Frère désirait être promu a l'épiscopat.

Un Frère qui voyageait, se mit à se demander ce

qu'il ferait s'il devenait évêque. Pendant qu'il était absorbé par cette pensée, il tomba soudain dans un bourbier profond. Dès qu'il se fut reconnu, il se dit à lui-même : « Allons, Monseigneur, levez-vous ; cela vous sied bien, car c'est tout ce qui convient à un tel évêque. » Et en effet, si sa pensée s'était un jour réalisée, peut-être serait-il tombé dans un bourbier, pire que celui-là.

CHAPITRE XXII.

I. — De la tentation de colère.

Un certain Frère, saint et prudent religieux du couvent de Naples, s'étant assoupi après Matines, eut l'illusion de parler ainsi à ses Frères réunis en Chapitre : « Frères, voici quelle a été la ferme résolution des Pères fondateurs de notre Ordre : n'en jamais sortir, mais résister toujours, soit aux tentations du monde qui sont vaines, soit à celles de la chair qui sont séduisantes, soit aux persécutions des démons et des hommes, qui sont cruelles, en triomphant de tous les obstacles pour l'amour du Christ. » Et se levant aussitôt, il s'empressa de raconter ce rêve aux Frères.

II. — Quel mal c'est de ne point réparer l'offense, faite a un frère.

Le jour où il fut institué Provincial de la Province Romaine, ce même religieux, recommandant à ses Frères de ne jamais se faire de la peine entre eux, leur citait cet exemple : « Un Frère m'avait injustement offensé et était mort peu de jours après, sans m'avoir fait réparation. Une nuit, il m'apparut dans un autre couvent, pendant que j'étais au lit, malade, et me demanda pardon.

L'ayant reconnu, je lui dis : « — Allez, Frère, et demandez plutôt pardon à Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque vous êtes entre ses mains. » Il suivit mon conseil, mais le Seigneur lui répondit : « Je ne te l'accorderai que si tu l'obtiens d'abord de celui que tu as offensé. » — Il revint donc vers moi, la nuit suivante, me transmit la réponse de Jésus-Christ, me demanda de nouveau pardon, et après l'avoir reçu : — « Voyez, frère Nicolas, me dit-il, quel mal c'est d'offenser un Frère, et comme il s'aggrave quand on néglige de le réparer.

III. — De la peine subie par un frère qui supportait mal le procureur.

Il y avait à Rome, un Frère qui ne pouvait souffrir

le Procureur du couvent. Le Prieur — c'est lui-même qui l'a raconté — lui enjoignit, afin de le calmer, de dire chaque jour un Pater à son intention.

Celui-ci s'en irrita davantage et redoubla de haine.

Un jour, il tomba subitement malade ; on le crut mort, et tout à coup on l'entendit s'écrier : « A l'enfer ! », et proférer des malédictions contre ses Frères et contre l'Ordre. Enfin, pendant que ses Frères étaient en prière, il s'écria : « Mère de Dieu, Mère de Dieu, secourez-moi ! » Il s'était vu plongé, disait-il, dans une fournaise, à cause de sa colère, et ne pouvant supporter la douleur, il s'était mis à blasphémer de désespoir. Grâce aux prières des Frères et à l'invocation de la Bienheureuse Marie, il fut rendu à lui-même, mais, en témoignage de la vérité du fait, son corps parut tout écorché.

CHAPITRE XXIII.

I. — De la tentation, causée par les apparitions diaboliques.

L'an 1230 de l'Incarnation du Seigneur, alors que Maître Conrad prêchait en Allemagne, contre les hérétiques,—ce qui lui valut un glorieux martyre,—un

certain Henri, séduit par les démons, s'efforçait d'attirer à l'erreur un prédicateur qu'il aimait tendrement. Voyant qu'il ne pouvait en venir à bout : « Si je vous montrais, lui dit-il, que le Christ Lui-même, sa Mère et les Saints Apôtres pensent comme moi, ajouteriez-vous foi à ma parole ? » Le Frère, croyant qu'il était le jouet d'une illusion, lui répondit : « Vous le mériterez bien, si vous réalisez votre promesse. » L'autre, plein de joie, fixe la nuit où il devra l'accomplir. De son côté, le Frère, sans rien lui dire, prit respectueusement le corps du Christ dans une pixide, le plaça sous son scapulaire et sur sa poitrine, et se dirigea vers le lieu convenu, en priant Dieu avec ferveur de ne pas permettre qu'ils fussent victimes de quelque illusion. L'hérétique l'ayant conduit dans une grotte d'une montagne voisine, ils virent tout à coup un palais étincelant de lumières et embaumé de parfums. Des trônes d'or y étaient rangés en cercle ; l'un d'eux était occupé par un roi tout resplendissant, entouré d'une troupe vêtue de blanc, et ayant à ses côtés une reine d'une incomparable beauté. A cette vue, l'hérétique se prosterna pour adorer. Mais le Frère, s'approchant de plus près, tira le ciboire et le présenta à la reine qui était assise sur son trône, en lui disant : « Si vous êtes

vraiment la reine du ciel et de la terre, voici votre Fils, adorez-Le comme votre Dieu. »

Tout disparut soudain et fit place à des ténèbres si épaisses, qu'ils eurent de la peine à sortir. L'hérétique se convertit au Christ et alla avec le Frère rapporter ce fait à Maître Conrad, Prieur Provincial d'Allemagne, qui lui-même le raconta souvent aux Frères, sans désigner le lieu ni les personnes.

II. — Comment le diable trompa un Frère pieux, en prenant l'aspect de la Bienheureuse Vierge.

Un Frère, du couvent de Paris, presque toujours occupé à prier ou à pleurer, avait laissé de côté l'étude, les classes et les sermons pour s'appliquer entièrement à la vie intérieure. Le diable lui apparaissait fréquemment sous la forme de la Bienheureuse Vierge, lui révélait bien des secrets et le comblait d'éloges. S'en étant ouvert un jour à Pierre de Reims, son Prieur, celui-ci lui enjoignit de cracher au visage du fantôme, la première fois qu'il lui apparaîtrait.

« Si c'est la Bienheureuse Vierge, lui dit-il, comme Elle est pleine d'humilité, Elle ne s'en offensera pas, et vous excusera à cause de votre obéissance. Mais si c'est le diable, son orgueil ne pourra pas souffrir un

tel affront, et il se retirera aussitôt. » Le Frère exécuta fidèlement l'ordre reçu, et le diable indigné lui dit : « Maudit sois-tu, avec celui qui t'a fait la leçon. » Puis, il se retira tout confus, et cessa dès lors de lui apparaître.

III. — Comment un Frère, qui voulait étudier après Matines, se sentit accablé de sommeil.

Un pieux Frère a raconté qu'une nuit, après Matines, étant rentré dans sa cellule pour se livrer à l'étude, il se sentait accablé de sommeil, dès qu'il jetait les yeux sur son livre. Il avait beau se gratter le visage, le sommeil continuait à l'accabler. A la fin, impatienté, il s'écria : « Bon Dieu ! qu'est-ce que j'ai donc, et pourquoi suis-je ainsi accablé de sommeil, après avoir dormi suffisamment ? Il entendit aussitôt une voix qui lui disait : « C'est que les portes ne sont pas encore fermées. » Il demanda : « Comment faut-il les fermer ? » — La voix répondit : « De la tête à la poitrine, et d'une oreille à l'autre. » Le Frère comprit : il fit le signe de la croix, en disant : « *Eloignez-vous de moi, méchant !* » et fut bientôt débarrassé de l'assoupissement provoqué par le tentateur.

CHAPITRE XXIV.

I. — Des révélations et des consolations dont Dieu a favorisé les Frères.

Au commencement de l'Ordre, un novice fort dévot priait une nuit devant son lit. Soudain, il crut voir le démon, sous la forme d'un grand singe, qui disait en frémissant de rage : « Ils se sont assemblés contre moi, mais je saurai bien me venger d'eux. Je mettrai le feu à leur maison, et ils brûleront avec elle. » Le Frère, effrayé, l'adjura, au nom du Dieu Tout-Puissant, de n'en rien faire.

Alors le diable, furieux, lui sauta dessus en disant : « Quoi, tu nous adjures, toi qui naguère encore, étais des nôtres... Eh bien, tu vas mourir ! » Et il le pressait si fortement, que le Frère ne pouvait ni pousser un cri, ni faire un mouvement. Dans cette extrémité, la pensée de la Sainte Trinité lui vint à l'esprit. Il put dire aisément du fond du cœur : *Au nom du Père ;* en voulant dire : *et du Fils*, il sentit sa bouche se délier, et en voulant ajouter : *et du Saint-Esprit*, sentant ses mains libres, il fit le signe de la croix.

Aussitôt, le diable l'abandonna pour s'enfuir à la cellule d'un autre Frère, où il se mit à écrire sur une

feuille les ruses de sa malice. Le Frère le voyait bien, mais n'osant bouger ni réveiller les autres, il récitait dévotement la salutation angélique.

L'ennemi ne put le supporter, et, dans sa fureur, il déchira la feuille avec ses dents, et s'enfuit bruyamment en renversant des vases qui étaient en dehors du cellier. Plusieurs Frères assurèrent avoir entendu ce bruit.

II. — Comment le même Frère mit en fuite, par l'Ave Maria, le diable qui voulait l'étouffer.

Une autre fois, le même Frère vit le diable lui apparaître. Croyant qu'il voulait l'étouffer, il fit le signe de la croix et récita la salutation angélique, dont il avait entendu proclamer la grande puissance contre tous les ennemis. Le diable, saisi de frayeur, s'empressa de prendre la fuite.

III. — Comment la Bienheureuse Vierge présenta son Fils a un Frère.

Le même Frère était dans l'Ordre depuis plus de trente ans et prêchait avec zèle dans une ville, lorsque, s'étant assoupi après Matines, il lui sembla voir la Bienheureuse Vierge lui présenter son Fils, en récompense de sa prédication. Merveilleusement con-

solé par cette vision, il passa près de huit jours dans une sainte allégresse.

IV. — Autre vision, du même.

Ayant prêché sur la triple auréole des élus, le jour de la fête du Bienheureux Pierre, martyr, il lui sembla, le lendemain, après Matines, en entrant dans le chœur, apercevoir les phalanges des martyrs, des confesseurs et des vierges ; la Bienheureuse Marie se tenait au milieu d'eux avec le Bienheureux Pierre, et ils chantaient ensemble le cantique de la joie eternelle avec le triple *Alleluia* et l'antienne : « *Seigneur, une lumière éternelle brille sur vos Saints.* » Sur l'invitation de Notre-Dame, il s'approcha pour chanter avec eux. Elle le prit ensuite par la main, et le plaçant devant le Christ : « Mon Fils, dit-Elle, je Vous offre encore celui-ci.

V. — Une autre fois, ce Frère, agenouillé devant l'autel de la Bienheureuse Marie, demandait pardon de ses péchés. Ravi en extase, il lui sembla qu'il s'approchait pour baiser les pieds de l'Enfant Jésus, que la Vierge portait sur sa poitrine, et qu'il y savourait un aliment aussi doux qu'un rayon de miel. Ayant repris ses sens, il continuait à le mâcher et à le

rouler dans sa bouche, et ses lèvres éprouvaient une sensation semblable à celle que donne un miel exquis.

Ces divers traits ont été rapportés par celui-là même, qui les avait appris confidentiellement de ce Frère. « C'est un si grand saint, disait-il, qu'on peut dire et croire de lui toutes ces choses et de plus merveilleuses encore.

VI. — Autre sujet sur la protection de l'Ordre.

Pendant que le Maître Général combattait à la cour de Rome contre ceux qui voulaient ruiner l'Ordre, un Frère, dont la sainteté et la doctrine bien connues sont d'une grande utilité à l'Eglise, eut en songe la vision suivante, à Paris, où il devint plus tard Maître en théologie.

Les Frères, plongés dans l'étonnement, se tenaient debout, les yeux levés vers le ciel. Après l'avoir longtemps regardé, ils s'écrièrent : « Voyez, voyez ! » et ce Frère vit, ainsi que les autres, ces paroles écrites en lettres d'or, dans le ciel : « *Le Seigneur nous a délivré de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent ;* » version du psaume conforme à celle qui est en usage dans l'Eglise romaine. Or, vers le même temps, la lettre accablante lancée par Inno-

cent contre les Frères fut révoquée, grâce à Dieu, par son successeur Alexandre.

VII. — Comment sa sœur défunte lui apparut.

Sa sœur défunte apparut à ce même Frère, et lui dit qu'elle était en purgatoire, mais qu'elle en sortirait dans quinze jours. Celui-ci l'ayant interrogée sur le sort de son autre frère, elle répondit qu'il était déjà en paradis. Il lui demanda encore si lui-même devait bientôt mourir et s'il serait sauvé. « Vous le serez, lui dit-elle, si vous persévérez, mais vous arriverez au terme d'une autre manière que nous. » Au bout de quinze jours, son frère, qu'il avait appris être en paradis, lui apparut pour lui annoncer la délivrance de sa sœur, et à sa nouvelle demande : « Serai-je sauvé? » il répondit : « Tu ne dois pas avoir d'inquiétude à ce sujet, mon frère, car tu es en bon état; garde ce que tu as et persévère dans ta voie. Sois d'ailleurs bien assuré que dans ton Ordre, personne ou presque personne n'est damné. »

VIII. — Autre vision du même.

La veille du jour où le chancelier de Paris devait lui faire subir l'examen de la licence, le dit Frère

Thomas vit en songe, pendant la nuit, un Frère qui lui présentait un livre, en disant : « Vous arroserez les montagnes sur leurs sommets ; la terre sera rassasiée du fruit de vos travaux. » Aussi le Frère prit-il ces paroles pour texte en commençant.

IX. — Comment le Seigneur communia un certain jeune homme, le jour de la Cène.

Voici ce que Maître Jourdain, de sainte mémoire, a raconté d'un jeune Allemand, noble et très pieux. Le jour de la Cène, il communia des mains du Christ Seigneur, et le Vendredi Saint, il ressentit dans son corps toutes les souffrances de la passion. Ce qu'il y avait de remarquable, c'est qu'il était averti de se préparer à telle ou telle souffrance, et qu'il endurait chacune à son tour sans jamais voir qui la lui infligeait.

X. — Comment un Frère simple et ignorant fut assuré de sa persévérance dans l'Ordre.

Frère Albert le Teutonique a rapporté que, pendant qu'il était Provincial d'Allemagne, on reçut un novice, dont la piété et les autres bonnes qualités suppléaient au défaut d'âge et de science. Les Frères lui disaient quelquefois en riant, que le Provincial le

chasserait de l'Ordre : c'était là sa plus grande crainte. Or, la nuit de la Purification, il fut frappé de ces paroles du vieillard Siméon : « Le verrai-je ? Vivrai-je assez longtemps ? » Profondément ému, il se prosterna en prières après Matines, et, fondant en larmes, il se mit à s'appliquer ces paroles : « Seigneur Jésus, disait-il, pensez-Vous que je Vous verrai un jour ? Pensez-Vous que je persévèrerai dans l'Ordre ? » Et comme il les répétait souvent avec une ineffable tendresse, il entendit une voix qui lui disait : « Oui, tu me verras et tu persévèreras dans cet Ordre. »

XI. — D'un Frère qui s'était exténué par des pénitences indiscrètes.

Un Frère qui, pendant son noviciat, s'était exténué de jeûnes, de veilles et d'autres pénitences, au point qu'il ne pouvait plus se soutenir, se prosterna en prières et s'écria, en versant un torrent de larmes : « Seigneur, Vous le savez, et je le confesse, je me suis trompé en faisant trop d'austérités, contre le conseil de mes Frères, mais puisque c'est à Vous seul que j'ai voulu plaire, jetez un regard de pitié sur moi, afin que je puisse observer la règle avec les autres. »

Il se sentit aussitôt délivré de toute infirmité, et,

ayant recouvré ses anciennes forces, il servit fidèlement le Seigneur pendant bien des années.

XII. — Comment un Frère gravement tenté fut réconforté par Notre-Dame.

Il y avait, au couvent de Limoges, un Frère fort dévot, tourmenté de mille façons par le diable et affligé d'une maladie, qui lui inspirait autant de honte que d'effroi. Il commença donc à invoquer la Mère de Miséricorde avec un redoublement de ferveur. Souvent, il passait la nuit en prières, et comme dans chaque cellule se trouve peinte l'image du crucifix, qui est là ainsi qu'un livre de vie large ouvert, où l'on peut apprendre l'art de l'amour divin, il se prit à fixer sur lui, plus que de coutume, les regards du cœur et du corps, pour implorer son secours. Puis, son amour augmentant de plus en plus, il baisa d'abord les pieds du Christ, et animé enfin d'une entière confiance, il embrassa tendrement tout son corps. Or, une nuit, tandis qu'après avoir beaucoup pleuré, il couvrait ses pieds de caresses et de baisers, il sentit qu'un aliment d'une extrême suavité, dont la saveur et l'arôme l'emportaient infiniment sur tous les miels et tous les parfums, pénétrait dans sa bouche et répandait la joie et

la force, non seulement dans son cœur, mais aussi dans son corps. Ainsi allèché, il n'eut plus de goût désormais pour les consolations humaines et mit tout son bonheur dans la lecture et la prière. Une autre nuit, s'étant assoupi, après avoir beaucoup prié la Bienheureuse Vierge et célébré longuement ses louanges, il La vit venir à lui, accompagnée de deux jeunes filles des plus décentes.

Elle le consola touchant ses diverses tentations et son infirmité corporelle qui lui inspirait tant de terreur, et lui présenta trois fruits, qu'Elle tenait à la main. Lorsqu'il les eut mangés, Elle lui dit : « Cet aliment te donnera la force de supporter toutes les fatigues et te servira de remède contre toutes les maladies du corps et de l'âme. » A son réveil, il se trouva consolé et guéri, et se répandit en actions de grâces envers le Seigneur et sa Mère Notre-Dame.

XIII. — Comment un sarrazin converti devint un homme pieux.

Un homme pieux et véridique, Frère Pierre de Cézan, Français, qui fut Prieur et Lecteur dans l'Ordre, a raconté, par écrit, la conversion d'un sarrazin, de la manière suivante : « Au temps du très pieux Empereur Jean, je me trouvais à Constantinople avec

quelques Frères, envoyés par le seigneur Pape, afin d'apaiser, s'il était possible, le soulèvement des Grecs. A la même époque, arriva un moine sarrazin enflammé du zèle le plus ardent pour les traditions de ses pères.

Au dehors, il était admirablement orné de toutes les vertus sociales : air très simple, habit très modeste, démarche retenue, parole réservée; mais au dedans, il n'avait rien. Un jour, tandis qu'il entretenait les Frères à la porte, pour les détourner et se les attacher comme disciples, on m'appela, et j'accourus. Je fus frappé tout d'abord, je l'avoue, de son extérieur, car jamais je n'en avais vu un pareil chez les nôtres. Mais, au bout de quelques instants, l'ayant entendu blasphémer le Seigneur Jésus-Christ, qu'il disait n'être pas Dieu mais un pur homme, je fus saisi d'horreur, et sentant en moi-même plus qu'à l'ordinaire la grâce et le mérite de la foi, j'apaisai mes Frères, je leur imposai silence, et m'adressant à ce sarrazin : « N'est-il pas écrit dans votre loi, lui demandai-je, que quiconque se trouvant en votre pouvoir, parlerait mal de Mahomet, devrait être décapité sans miséricorde? Il répondit affirmativement, et j'ajoutai : « Eh bien! tu dois être décapité par nous, sinon la loi de Mahomet n'est pas juste ; je le prouve jusqu'à la dernière évidence. En effet, si les

sarrazins mettent justement à mort, quand ils le peuvent, celui qui blasphème en leur présence, Mahomet, qu'ils affirment être non pas Dieu mais simplement le Prophète du Très-Haut, il est également juste, ou plutôt il est encore plus juste que les chrétiens mettent à mort celui qui blasphème devant eux le Christ, qu'ils reconnaissent non seulement pour un prophète mais aussi pour le Dieu et le Seigneur de tous les prophètes. Soumets-toi donc à la loi que tu as invoquée en faveur de ton Mahomet. — Il se tut; j'ajoutai : — « Ne crains rien, tu ne mourras pas, car la loi de Mahomet n'est pas juste, mais puisque tu as blasphémé Dieu, tu ne resteras pas impuni. » J'en informai le Châtelain de l'Empereur, et aussitôt il envoya deux de ses gardes qui traînèrent le blasphémateur en prison. Le moine sarrazin passa les deux premiers jours sans boire ni manger; il resta immobile, assis sur une pierre et priant, ainsi que nous l'ont attesté d'autres prisonniers, ses compagnons. Je songeai alors à le visiter, et je me rendis à la prison avec un confrère qui savait le grec et le latin; c'était la première heure du jour. Nous le trouvâmes assis sur la pierre; mais dès qu'il nous eut aperçu, il se leva et nous dit : — « Ecoutez, je vous prie, mes paroles, » puis il ajouta : — « avant votre arrivée, je

dormais sur cette pierre, et il me semblait voir mon Abbé qui m'apportait un morceau de pain très noir. Ensuite, j'ai cru vous voir venir; vous m'apportiez un pain entier très blanc, et vous m'invitiez à le manger. » Aussitôt, moi Frère Pierre, je lui présentai un pain blanc tout entier, que j'avais apporté à l'insu de mon compagnon, et je le donnai au pauvre affamé, en disant: « Voici que le Seigneur a réalisé ta vision : prends ce pain et mange-le. » Quand il l'eut pris, je lui dis : « Je vais t'en indiquer aussi le vrai sens : sache bien que le morceau de pain noir et repoussant, dont les pourceaux font leur pâture, symbolise la doctrine de Mahomet, dévorée avidement par des hommes féroces et sordides, qui, parés au dehors mais creux et vides au dedans, ne cessent d'aboyer aveuglément contre la Vérité : voilà pourquoi tu as vu ce morceau de pain dans la main de ton Abbé, qui t'a donné cette misérable doctrine en nourriture. Mais, le pain entier, et resplendissant, c'est le Seigneur Jésus-Christ qui nourrit les siens, et les restaure avec la science et la sagesse, vrai pain vivant descendu du ciel, pain supersubstantiel, splendeur de la gloire et figure de la substance de Dieu, que chacun reçoit tout entier, sans qu'il soit jamais divisé, que tu as blasphémé hier, et que néanmoins nous présentons à ta foi et à ton ado-

ration. » — Cela dit, nous prîmes congé de lui. Relâché peu après par nos soins, il alla trouver les Frères Mineurs qui le renvoyèrent à nous. Il fut instruit avec soin par les Frères.

Pendant quarante jours, il demeura seul et ne prenant que très peu de nourriture, dans le jardin de notre maison, où se trouvait une ancienne église grecque.

Il apprit le symbole de la foi et l'oraison dominicale, et enfin, converti à Dieu de tout son cœur, il fut baptisé le jour de la conversion de Saint-Paul, et reçut le nom de ce grand apôtre. Nous l'avons vu pendant de longues années, servant le Seigneur dévotement et humblement. Que Dieu soit béni par toutes choses. Ainsi soit-il.

XIV. — D'un Frère qui préférait entrer dans un four, plutôt que de voir le diable.

Un Frère poussa dans la nuit un cri si fort et si horrible, que le Prieur et les Frères en furent éveillés et accoururent vers lui. On apporte une lumière, le Prieur lui parle ; il ne répond rien et semble plongé dans une effroyable stupeur ; ses yeux restent fixés sur un certain point. La nuit se passa ainsi, et le

matin, après qu'il eut un peu reposé, il fut appelé par le Prieur. Interrogé sur ce qui s'était passé : « J'ai vu le diable, répondit-il, et son aspect horrible m'a terrifié. — Quelle figure avait-il ? — Je ne saurais vous la dépeindre exactement ; tout ce que je puis dire c'est que s'il y avait d'un côté un four embrasé et de l'autre la figure que j'ai vue, je me jetterais dans le four plutôt que de la regarder. »

XV. — Comment un Frère connut a l'avance la mort du Dauphin.

Pendant que le jeune Louis, fils aîné de Louis, glorieux roi de France, était malade à Paris, un Frère du couvent de cette ville, qui n'en savait rien, vit en songe le roi, debout sur un siège élevé, tenant dans ses mains une couronne et ayant à ses côtés ses deux fils, Louis et Philippe, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Le roi aurait dû placer la couronne sur la tête de Louis qui était l'aîné ; mais il la plaça sur celle de son frère. Le lendemain, en Chapitre, le Prieur recommanda l'enfant malade aux prières de la communauté. En l'entendant, le Frère dont nous avons parlé se mit à raconter ce qu'il avait vu pendant son sommeil. Peu de jours après, le fils aîné du roi

mourut, et comme on le croit sans nul doute, à cause de sa grande innocence et de ses admirables vertus, prit son vol vers le ciel. Son frère devint ainsi l'héritier présomptif du royaume.

CHAPITRE XXV.

I. — DES FRÈRES QUI EURENT PENDANT LEUR VIE LE DON DES MIRACLES. DE FRÈRE MAURICE.

Les Frères Mineurs d'Albi, avaient longtemps cherché de l'eau sans en trouver, lorsque survint Frère Maurice, du couvent de Toulouse, envoyé en prédication.

Il était originaire de Pamiers, noble de naissance, humble d'esprit, presqu'abject dans son extérieur, vrai amateur de la pauvreté, et prêchait avec autant de zèle que de succès contre les hérétiques. Prenant part aussitôt à la peine des Frères, il invoqua Dieu, et leur désigna un endroit en leur disant : « Creusez là, au nom de Notre-Seigneur Jésus, et vous trouverez. » Ils s'empressèrent d'y creuser un puits, qui existe encore aujourd'hui et donne une eau saine et abondante.

II. — Du saint Frère Walter.

Frère Walter, autrefois Prieur et Lecteur à Strasbourg, en Allemagne, était un homme rempli d'humilité, de dévotion et de miséricorde. Un jour, ayant présidé le Chapitre des Sœurs de Colmar, il leur imposait divers offices à remplir, lorsque Sœur Cunégonde, souffrant de la fièvre, lui dit : « Et à moi, Père, quel office m'imposez-vous ? — Votre fièvre, lui répondit-il, vous en tiendra lieu. » Dès lors, elle ne voulut prendre aucun remède, disant qu'elle remplirait son office, jusqu'à ce qu'elle en eût été déchargée par celui-là même qui le lui avait imposé, et bien convaincue, en attendant, que rien ne pourrait la soulager. Six ou sept semaines après, le Prieur revint, selon le règlement. Ayant appris la dévotion, dont cette Sœur avait fait preuve, il en fut touché de compassion et lui dit devant plusieurs témoins : « Au nom du Christ, je vous relève de votre office de la fièvre. » Elle fit humblement la prostration, et fut guérie aussitôt.

Le même Frère Walter a été vu par plusieurs témoins, qui l'ont rapporté, élevé en l'air, soit en célébrant la messe, soit en faisant oraison, soutenu seulement par la puissance divine. Une fois, il donnait un

ordre à l'un de ses religieux : « Commandez à la fièvre de me quitter, lui dit celui-ci, et je ferai ce que vous m'ordonnez. » Le Prieur fit alors sur lui le signe de croix, en disant : « Au nom du Christ, que votre fièvre cesse à l'instant. » Et aussitôt le malade fut guéri.

Une autre fois, il priait le Seigneur pour une jeune fille, qui avait fait vœu de chasteté. Soudain, par la plus étonnante transformation, les paroles de sa prière lui firent ressentir toute l'amertume du fiel.

L'homme de Dieu comprit sans peine que les fautes de la jeune fille en empêchaient l'efficacité.

C'est ce que l'évènement ne tarda pas à prouver. Car, devenue infidèle à l'Epoux immortel, elle prit un époux mortel quelque temps après.

Apprenant à Strasbourg qu'une Sœur possédée du démon tourmentait beaucoup ses compagnes, il se mit à jeûner, et à prier avec ferveur, et se rendit ensuite avec un confrère au couvent des Sœurs.

Chemin faisant, il lui sembla voir une troupe d'anges qui se réjouissaient avec lui, en disant : « Nous sommes envoyés à ton secours. » Il ordonna qu'on amenât l'obsédée. L'exorcisme n'était pas encore terminé, que le démon avait quitté la Sœur, la laissant à

demi-morte ; mais les prières du saint homme la remirent bientôt en parfaite santé.

Il disait fréquemment la messe pour les défunts, et souvent, il lui fut donné de connaître l'état des âmes : si elles étaient en paradis ou en purgatoire, et combien de temps leur peine devait durer. Il délivra pleinement, au bout de six semaines, tant par ses prières que par celles des autres, un de ses amis qui devait rester au purgatoire pendant deux ans. Aussi le défunt lui apparut-il pendant qu'il célébrait la messe, rendant grâce à Dieu de sa délivrance.

Un jour, à Colmar, il priait dans l'église des Frères Mineurs et méditait sur les souffrances de la Passion. Tout à coup il ressentit dans son corps, aux cinq endroits des plaies du Seigneur, une douleur si vive, qu'il ne put s'empêcher de pousser un cri terrible. Depuis lors, il éprouva bien souvent la même souffrance.

Le même Frère, ayant désiré quelque temps savoir quelle fut la douleur de la Bienheureuse Vierge dans la passion de son Fils, il lui sembla que son cœur était transpercé d'un glaive.

III. — Du Frère Guillaume.

Frère Guillaume, d'Allemagne, était plein de piété

et dévoré de zèle pour le salut des âmes. Un jour, pendant qu'il prêchait, quelqu'un dans la foule troubla le sermon par ses cris ; le prédicateur, ne pouvant le faire cesser, lui dit devant tout le monde : « Soyez certain que vous ne resterez pas impuni. » Cet homme se retira en murmurant ; mais bientôt il fut atteint de folie et chargé de liens par ses amis pour l'empêcher de se blesser et de blesser les autres. Dix semaines après, Frère Guillaume revint au même lieu avec Frère Théophile, qui déjà l'avait accompagné. Les amis du pauvre fou le supplièrent d'oublier l'injure qu'il en avait reçu, et d'invoquer le Seigneur pour lui. Il fit des prières sur sa personne, et le Seigneur lui rendit la santé.

Le même Frère Guillaume guérit une Sœur qui souffrait de la fièvre tierce, en priant pour elle et en disant : « Allez et rendez grâces à Jésus-Christ. »

IV. — Du Frère Henri l'ancien.

Une châtelaine amena son fils, qui depuis longtemps avait le mal caduc, à Frère Henri l'ancien, d'Allemagne, en le conjurant d'implorer Dieu en sa faveur. Cédant à ses instances, il fit une prière en public, imposa ses mains sur l'enfant et lui obtint aussitôt une parfaite santé.

Ayant un jour reçu l'hospitalité chez la veuve d'un chevalier, ce même Frère Henri rappela son fils, qui était à toute extrémité, de la mort à la vie, par sa prière et celle de son compagnon, qu'il avait pressé de se joindre à lui.

V. — D'un Frère qui ressuscita un coq.

Deux Frères espagnols, envoyés en prédication, arrivèrent à Madrid et se rendirent au couvent des Sœurs qui avaient reçu le saint habit des mains du Bienheureux Dominique. Pendant que l'un d'eux préparait dans une petite maison voisine l'allocution qu'il devait leur adresser, il fut très dérangé par un coq qui chantait très souvent. Il le chassa plusieurs fois, mais le coq revenait toujours et le fatiguait par son chant. A la fin, le Frère impatienté prit un bâton, le frappa et le tua sur le coup. Songeant alors à sa légèreté et au dommage qu'il causait aux Sœurs, il se repentit de ce qu'il avait fait, et prenant dans ses mains le coq inanimé : « Seigneur Jésus-Christ, dit-il, ressuscitez-le, Vous qui l'avez créé et qui pouvez toute chose ; et moyennant Votre grâce, je me préserverai désormais d'une pareille légèreté. » Aussitôt le coq s'échappe de ses mains à terre, bat des

ailes et se met à chanter, mais sans plus importuner le Frère comme auparavant.

C'est Frère Gilles d'Espagne, qui a dit et écrit cela au Maître Général : il le tenait du Frère qui en était l'acteur, il y avait foi comme en lui-même, parce qu'il était véridique et bon.

VI. — Du Frère Laurent d'Espagne.

Un chapelain espagnol avait un œil dont il ne pouvait presque plus se servir. Il crut avec foi que si le Frère Laurent, prédicateur, passait la main sur cet œil, il serait guéri. Le Frère le lui toucha donc à sa demande, et aussitôt il fut guéri.

Le même Frère Laurent dit un jour à un jeune homme qui, malgré ses instances, ne voulait pas pardonner à son ennemi : « Je sais que vous en êtes empêché par un démon que vous portez. » Celui-ci ayant répondu qu'il n'y avait rien de commun entre lui et le diable, le saint se retira, et voilà qu'après trois jours, le corps du jeune homme fut possédé par le démon et cruellement tourmenté. Il alla trouver Frère Laurent, lui obéit avec humilité et fut guéri parfaitement.

VII. — Du Frère Théobald, homme d'une étonnante sainteté

Il y avait, au couvent de Milan, un Frère, nommé Théobald, d'une pureté et d'une sainteté admirables. Des hérétiques vinrent le trouver pour se moquer de lui. L'un d'eux fit semblant d'avoir la fièvre, et l'ayant rencontré devant un autel, lui dit avec un air d'humilité et de profonde dévotion : « Pour Dieu, saint Frère, faites sur moi le signe de la croix ; j'ai la fièvre et j'espère fermement que vous m'en délivrerez. » Le Frère lui répondit : « Je prie le Seigneur de vous l'enlever si vous l'avez, et de vous la donner si vous ne l'avez pas. » L'hérétique redouble d'instances : « Frère Théobald, disait-il, vous êtes un saint homme ; vous ne devez pas parler ainsi, mais plutôt faire sur moi le signe de la croix, et je serai guéri immédiatement. — Ce que j'ai dit est dit », réplique le Frère. L'hérétique se retire tout confus, mais avant même qu'il soit sorti de l'église, une fièvre violente le saisit. Au lieu de rejoindre ses compagnons, il rentre chez lui et se met au lit, car la fièvre allait toujours croissant. Il appelle sa femme qui était catholique, et la prie de faire venir bien vite Frère Théobald. Celle-ci, dans son étonnement, ne bougeait pas ; il demande avec instance qu'on l'envoie

chercher. Elle obéit, mais le Frère diffère jusqu'au lendemain, afin que la leçon soit plus profitable. A son arrivée, le coupable lui dévoile la malice de son cœur, confesse ses péchés et abjure l'hérésie. Alors Frère Théobald fait sur lui le signe de la croix, invoque Dieu en sa faveur, et le malade est délivré aussitôt de la fièvre et de l'erreur.

Ce même Frère avait une grâce merveilleuse pour opérer les réconciliations. Un jour, après avoir réconcilié plusieurs ennemis, apercevant à la fois un assassin et le frère de la victime, il appelle le premier et le conduit vers celui-ci qu'il supplie, au nom de Dieu, de lui pardonner. Cet homme, troublé à la vue du meurtrier, comme s'il voyait le corps sanglant de son frère, se mit à témoigner sa haine par des paroles, des gestes et des menaces. « Je vous commande, lui dit néanmoins Frère Théobald, plein de confiance en la toute-puissance et en la bonté de Dieu, je vous commande, au nom de Dieu tout-puissant, qui a créé le ciel et la terre, qui a souffert pour nous sur la croix, qui a pardonné à ses bourreaux et prié pour eux, de faire la paix avec cet homme, avant de bouger de votre place. » O prodige ! cet homme ne put remuer les pieds qu'après avoir accompli cet ordre. Un autre frère de la victime, apprenant cela, en fut

indigné et accourut pour tuer l'assassin. Mais le saint homme changea sa férocité en douceur, et leur ordonna de le conduire immédiatement chez eux, de manger avec lui, et de revenir tous trois le lendemain pour signer sous ses yeux un traité de paix. Ce qu'avait prescrit le serviteur de Dieu, fut fidèlement accompli.

VIII. — Du Frère Pierre, de Catalogne.

Dans la province d'Espagne, il y avait un Frère, nommé Pierre Sendre, originaire de la Catalogne, homme pieux et vénérable, et prédicateur plein de zèle, par qui Dieu opéra un grand nombre de miracles. On compte entre autres, d'après les témoins qui l'ont affirmé par serment, treize aveugles, quatre sourds, sept boiteux, cinq perclus, vingt quatre mourants, parfaitement guéris par l'attouchement de sa main et l'invocation du nom de Jésus-Christ.

Une femme, toute courbée et contrefaite, se fait porter au lieu où il prêchait. N'ayant pu arriver jusqu'à lui, elle prit, quand la foule se fut écoulée, des écorces de saule sur lesquelles il s'était assis. Après avoir invoqué la Bienheureuse Vierge et le Frère Pierre, son prédicateur, elle en toucha les diverses jointures de son corps. Aussitôt ses membres se mirent

à craquer et à se détendre comme de la cire, et elle se redressa, en glorifiant Dieu.

Une femme souffrait horriblement d'une rétention d'urine. Le même Frère lui donna à boire de l'eau bénite, et elle fut guérie sur le champ.

IX. — De Frère Isnard, Lombard, homme saint.

Frère Isnard, du couvent de Pavie, était un homme vertueux et un prédicateur plein de zèle et de grâce. Dieu se servit de lui pour faire beaucoup de miracles, attestés par des témoins dignes de foi. On cite entre autres, cinq boiteux, quatre sourds, deux muets, trois aveugles et trois paralysés de la main, guéris entièrement par un simple attouchement, accompagné de l'invocation du nom de Jésus-Christ.

Il ressuscita aussi, en présence de beaucoup de témoins, en faisant sur lui le signe de la croix et en invoquant le nom du Christ, un enfant de Pavie, que tout le monde disait mort. Six jeunes gens, en danger de périr sur le Pô, l'invoquèrent et furent sauvés. Une femme paralytique fut guérie en mangeant des restes de sa table.

Il frotta les bras desséchés d'un homme avec sa salive et lui rendit aussitôt sa première vigueur. Il embrassa un hydropique qui désenfla sur le champ.

« Si Frère Isnard, disaient les hérétiques, délivre Martin du démon qui l'obsède, nous croirons qu'il est saint. »

Le saint homme l'embrassa, et le démon fut mis en fuite. Martin rendu à la santé, servit Dieu et les Frères, à Pavie, pendant bien des années.

Un hérétique, se moquant des miracles, sur une place publique, disait : « Si ce tonneau qui est là devant, vient tout seul vers moi et me casse une jambe, je croirai que votre gros Isnard est un saint. » Aussitôt le tonneau, sans être mu par aucun agent visible, roule vers lui et lui casse une jambe.

Un homme possédait un champ de pois chiches, que les hommes et les animaux dévoraient, parce qu'il était près de la route. Il le recommanda à Frère Isnard, et à partir de ce jour, ce champ ne souffrit aucun dégât.

Un frère convers, très versé dans la spiritualité, vit en songe le clergé et le peuple de Pavie se dirigeant vers le couvent des Frères-Prêcheurs pour y demander un évêque. Il en fit part le même jour au Sous-Prieur, et tous deux le révélèrent à Frère Isnard, alors Prieur. Celui-ci, prévoyant sa fin prochaine, se jeta incontinent aux pieds du Sous-Prieur, lui fit sa confession générale, et mourut saintement peu de

jours après. Le Sous-Prieur a certifié qu'il était resté vierge de corps et d'esprit. Après sa mort, il fit pareillement de nombreux miracles, que nous raconterons dans la suite.

X. — Des miracles que fit le Frère Jean, pendant sa vie.

Frère Jean, le Teutonique, qui devint Maître de l'Ordre, prêchait la croisade à Bâle pour porter secours à la Terre-Sainte. Un bourgeois et un chanoine de la ville reçurent, entre autres, la croix de sa main. A cette nouvelle, la femme du bourgeois, qui était aussi la mère du chanoine, se trouble et s'écrie : « Que celui qui leur a donné la croix soit possédé par autant de démons qu'il y a de feuilles sur un arbre ! » Le châtiment de cette imprécation ne se fit pas longtemps attendre. Son visage s'enfla immédiatement, et elle devint comme une lépreuse. Elle en conçut alors un vif repentir, fit appeler Frère Jean et lui confessa sa faute. Celui-ci lui imposa les mains, et elle fut guérie aussitôt. A cette vue, son fils, le susdit chanoine, entra chez les Frères-Prêcheurs, changeant ainsi la croix qu'il devait porter un certain temps, pour une autre qu'il devait porter toujours. Dans la suite, il

devint un prédicateur plein de charme et un Prieur fort utile à l'Ordre.

Le même Frère Jean avait indiqué une vaste plaine, comme rendez-vous pour la prédication de la croisade. Le peuple s'y assemblait déjà, lorsque survint un chevalier, qui avait fixé ce lieu pour s'y battre en duel. Il se mit à susciter mille obstacles à la prédication, et, malgré les plus vives instances et les plus humbles supplications qui lui furent faites, il persista dans son dessein. Alors le Frère Jean demanda dévotement au Seigneur Jésus de faire, puisqu'il était tout-puissant, ce qu'il n'avait pu faire lui-même. Le gentilhomme, devenu soudain fou furieux, fut emporté par ses serviteurs éplorés ; et la prédication se fit librement. Quand elle fut achevée, il prit la croix avec eux ; le Frère pria pour lui avec tout le peuple, et il fut entièrement guéri.

XI. — Le Frère, à qui cela est arrivé, a raconté, qu'ayant eu pendant plusieurs années de cruelles insomnies et d'affreuses douleurs de tête, il gisait dans l'infirmerie, épuisé de forces et n'ayant plus qu'un souffle de vie. Un jour, des Frères qui revenaient de prédication, se rendirent dans la salle commune.

Il s'y fit porter avec une grande dévotion et s'écria, les yeux baignés de larmes : « O Dieu tout-puissant, pieux rémunérateur des bonnes œuvres, par les sueurs de vos serviteurs qui trouvent grâce devant vous, jetez sur moi un regard favorable, et faites moi participer aux mérites de leurs travaux. » Il dit, et répand sur sa tête l'eau dont ils se sont servis. Aussitôt il est parfaitement guéri, non seulement de ses maux de tête, mais encore de toutes les autres infirmités, si bien qu'il vécut ensuite, pendant plusieurs années, fort et bien portant, se livrant à la prédication et supportant les austérités de la règle, pour l'honneur de Dieu et le salut de son âme.

CINQUIÈME PARTIE.

Des choses qui concernent les Frères sortis de ce monde.

CHAPITRE I.

I. — De ceux qui ont souffert pour la foi.

L'Ordre des Frères-Prêcheurs ayant été institué à Toulouse par le Bienheureux Dominique, afin de repousser l'hérésie et l'erreur, les Frères ont combattu dans ce pays, pendant près de quarante ans, en souffrant la faim, la soif, le froid, la nudité et d'innombrables tribulations, contre les hérétiques et les tyrans qui les défendaient. Enfin, le Pape Grégoire IX, d'heureuse mémoire, leur confia, dans le Languedoc, l'Inquisition contre les dits hérétiques et leurs fauteurs, charge difficile qui les fit s'exposer à bien des dangers.

A Toulouse, en effet, après force menaces du Comte et des siens, il fut défendu, par un édit public, d'avoir aucun commerce avec eux, de leur vendre ou de leur donner quoi que ce fût. On alla même

jusqu'à mettre des gardes à toutes les portes de leur couvent, pour empêcher qu'on leur apportât des vivres. Tous les Frères s'étant confessés, se préparaient à recevoir la mort pour la foi et l'obéissance à l'Eglise romaine et soupiraient ardemment après elle, lorsqu'on les obligea, par ordre du Comte, à sortir de la ville. Ils s'éloignèrent donc de sa présence, joyeux d'avoir été trouvés dignes d'être injuriés pour la foi du Christ, et sortirent processionnellement, deux à deux, en chantant à haute voix et très dévotement le *Credo* et le *Salve Regina*.

A Narbonne, le couvent des Frères fut saccagé et les saints livres déchirés, pour la même cause. Dans bien d'autres lieux, les Frères furent arrêtés et dépouillés, si bien que les inquisiteurs n'osaient plus s'avancer sans une nombreuse escorte d'hommes armés.

L'an du Seigneur 1242, la nuit de l'Ascension, les inquisiteurs nommés par le Pape, à savoir : Guillaume et Bernard de Rochefort, de l'Ordre des Prêcheurs, Garcias d'Ore, de l'Ordre des Mineurs, Etienne et Raymond de Carbonne et leurs compagnons, Raymond, Archidiacre de Toulouse et Frein d'Avignonnet, moine de Cluny, ainsi que trois de leurs serviteurs, moururent de la main des hérétiques pour la

foi et l'obéissance à l'Eglise romaine, en chantant le *Te Deum*. La nuit de leur martyre, une femme de ce diocèse, qui se trouvait dans un autre lieu, s'écria, sur le point de devenir mère : « Je vois les cieux ouverts, une échelle qui en descend jusqu'à terre, et beaucoup de sang répandu dans cet endroit. » Pendant qu'elle contemplait avec admiration l'éclat de cette échelle et la pourpre de ceux qui en gravissaient les degrés, elle accoucha sans douleur. Des bergers, qui veillaient dans les environs, virent pareillement le ciel s'entrouvrir. L'illustre roi Jacques d'Aragon, qui faisait la garde, cette même nuit, sur les frontières des Sarrazins, vit une immense lumière descendre du ciel, et dit à ses soldats : « Sachez que, cette nuit, Dieu fait quelque chose de grand. »

En notre couvent de Barcelone, plusieurs Frères virent également le ciel s'ouvrir, et en descendre une lumière qui rendait l'horizon tout brillant.

II. — Un français, en résidence à Carcassonne, se voua aux martyrs en apprenant leur mort, et fut guéri aussitôt d'une grande maladie dont il souffrait depuis deux ans.

La fille du maréchal de Mirepoix fit un vœu sem-

blable et sur-le-champ elle fut parfaitement guérie d'une très grave infirmité.

Un certain Guillaume de Muret, tourmenté par une fièvre violente, vint prier au tombeau des martyrs du Christ et fut guéri instantanément. Le même miracle s'y renouvela en faveur de plusieurs malades.

Un hérétique, Arnaud Roux de Filière, ayant appris la mort de l'archidiacre Raymond, qui l'avait souvent molesté à cause de son erreur, dit en présence de plusieurs auditeurs : « J'irai à Avignonnet et je verrai si ce notaire et ce grossier bavard, a fini par mourir. » Il s'y rendit, en effet, et voyant le saint archidiacre baigné dans son sang, il lui donna un coup de pied en disant : « Dors, rustre, et parle maintenant, si tu le peux. » Incontinent, il fut frappé à la jambe d'une plaie incurable. Peu de jours avant leur martyre, un Frère du couvent de Bordeaux vit trois Frères qui étaient représentés sous les pieds du crucifix, mis à mort par une troupe de gens armés. Il en fut fort étonné et me raconta sa vision, car je me trouvais alors dans cette ville.

Au monastère de Prouille, une sœur nommée Blanche, avait une mâchoire dans un tel état qu'elle ne pouvait ni parler ni prendre de nourriture. La nuit de la fête de Saint-Vincent martyr, des sœurs

qui veillaient près d'elle, lui demandèrent si elle désirait appliquer à l'endroit malade un linge qui avait appartenu à Frère Guillaume, mort naguère pour la foi du Christ. Elle leur fit signe de son mieux qu'elle le voulait bien. On l'apporte, on l'applique avec respect et dévotion sur sa mâchoire, et la malade de s'écrier aussitôt : « Je suis guérie, par les mérites de Frère Guillaume, martyr du Christ. »

Le susdit Frère Raymond de Narbonne vit en songe, quelques jours avant son martyre, une couronne d'or, ornée de neuf perles brillantes, descendre du ciel avec une immense lumière sur la maison où ils furent mis à mort. « Hélas ! disait-il, dans son admiration, qu'ils sont malheureux les habitants de cette contrée, qui nous voyant ainsi couronnés pour la foi que nous défendons, ne se convertissent pas à la foi catholique. » A son réveil, il raconte tout au Prieur de Prouille et à plusieurs autres compagnons. Dès que Frère Guillaume l'eut entendu : « Sachez, dit-il, que nous serons bientôt mis à mort pour la foi du Christ Jésus. »

Un Frère du couvent de Bordeaux, étant en oraison, vit, comme il l'a raconté depuis, le Seigneur suspendu en croix. Le sang coulait avec abondance de son côté droit : la Sainte Vierge le recueillait dans

un calice d'or, et en aspegeait trois Frères. A cette vue, il désira ardemment participer à cette aspersion, mais la vision s'évanouit. Peu de temps après, il apprit que le Frère qu'il avait vu ainsi asperger, avait été massacré par les hérétiques, pour la foi de Jésus-Christ. Le jour qui précéda leur martyre, c. à d. la veille de l'Ascension, une pieuse femme vint trouver le Prieur, Frère Colombe, et lui dit : « Révérend Père, ce matin, pendant que les Frères disaient leur messe, je me suis assoupie, et il m'a semblé que le crucifix du milieu de l'église abaissait le bras droit et laissait tomber des gouttes de sang. Tandis que je contemplais ce spectacle avec stupeur, ce crucifix m'appela et me dit : « Va dire au Prieur qu'il fasse placer les religieux en en tel endroit. » Aussi, le lendemain, quand on apporta les corps des martyrs, l'Evêque, le Prieur et les Frères décidèrent qu'ils seraient ensevelis dans le lieu indiqué par cette femme : c'était en effet le plus convenable, car il se trouvait au milieu de l'église, et à la droite du crucifix.

En ce temps-là, l'Eglise romaine n'avait pas de pasteur.

A la nouvelle du crime, tous les cardinaux écrivirent en ces termes au Prieur Provincial et aux Frères de la province de Toulouse : « Vous le savez,

très chers fils, votre Ordre a été institué dans le pays de Toulouse par le très Saint Père Dominique, pour défendre la foi, implanter les bonnes mœurs, consoler et édifier les fidèles, extirper les hérésies, ainsi que les ronces et les épines des autres vices. Afin de rendre votre sainteté sans tache aux yeux des infidèles, vous avez renoncé aux possessions et aux biens de ce monde, vous vous êtes soumis spontanément au joug de la pauvreté volontaire et vous animant de plus en plus à pratiquer la loi du Seigneur, vous avez obtenu que le Seigneur vous donnât des langues toutes chargées des célestes enseignements. Ainsi que nous venons de l'apprendre avec douleur, des criminels se précipitant comme des fous furieux, contre leurs médecins spirituels, ont commis une horrible cruauté envers les serviteurs de Dieu, les inquisiteurs, leurs compagnons et leurs ministres ; mais il leur ont fait plus de bien, en les persécutant par le glaive, qu'ils n'auraient pu le faire en leur rendant de grands services. Par là, en effet, ils les ont établis, comme nous en avons la conviction, martyrs de Jésus-Christ, vu la cause, le temps, le genre, et toutes les autres circonstances de leur mort. »

III. — Du Bienheureux Pierre martyr.

L'an du Seigneur 1252, le samedi après l'Octave de Pâques, Frère Pierre, Prieur du couvent de Côme, en Italie, établi inquisiteur par le Seigneur Pape, fut martyrisé par les impies sur le territoire de Milan, pour l'amour de la foi et l'obéissance à l'Eglise romaine, ainsi que le relate plus au long la bulle de sa canonisation.

Il était originaire de Vérine, ville d'Italie, et presque tous ses parents étaient hérétiques. Il avait à peine huit ans lorsqu'un jour, comme il rentrait de l'école, son oncle lui demanda ce qu'on lui avait fait lire. Il répondit : « Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, etc. » Là-dessus, son oncle se met à le reprendre en lui disant : « Ne dis pas Créateur, car, ce n'est pas Dieu, mais le diable qui a créé les choses visibles. » Mais l'enfant, malgré son jeune âge, déclara fermement qu'il voulait dire comme il avait lu, et croire comme il était écrit. Alors, son oncle s'efforça de prouver son erreur par des textes, à la manière des hérétiques, et de lui persuader, presqu'en le menaçant, qu'il devait soutenir sa croyance. Chose vraiment merveilleuse : l'enfant retourna si bien ces textes contre lui, qu'il

lui résista victorieusement sur tous les points, et montra ainsi comment il défendrait un jour la vérité de la foi. Son oncle, indigné, va trouver son père, lui raconte ce qui vient de se passer entre eux, comment le petit Pierre l'a refuté ; et il cherche à le persuader de ne plus envoyer l'enfant à l'école : « Je crains fort, lui dit-il, que, par la suite, lorsqu'il sera instruit, il ne se range du côté de cette infâme Eglise romaine, et qu'il ne confonde et ne détruise notre foi. » Il disait vrai, malgré sa malice. Mais, comme c'était là l'œuvre de Dieu, le père n'acquiesça pas à cette demande, comptant bien d'ailleurs, qu'après ses études, il pourrait aisément l'attirer à sa suite par l'influence des docteurs hérétiques, et lui faire adopter telle croyance qu'il voudrait. Pierre entra donc jeune encore, doué d'une admirable pureté et d'un esprit pénétrant, dans l'Ordre des Prêcheurs, du vivant de notre Bienheureux Patriarche, et se livra tout entier à la prédication et à la lutte contre les hérétiques. Un Frère, qui l'accompagnait souvent dans ses prédications, lui demanda un jour de lui apprendre une prière : « Voici, lui répondit-il, celle qui me charme et me touche le plus : lorsque j'élève le corps du Christ, ou que je le vois élevé par d'autres prêtres, je supplie le Sei-

gneur de ne jamais permettre que je meure autrement que pour la foi ; j'ai toujours fait cette prière. »

Il disputait, une fois, avec un hérétique d'une rare intelligence et d'une éloquence merveilleuse. Ayant bientôt découvert ses ruses, il ne voulut pas prolonger la discussion, et d'un commun accord, il fixa un jour pour répondre sur les matières en question, et proposer celles qui lui conviendraient. Après s'être retiré, il envoya dans les couvents voisins, prier les Frères, exercés à la controverse, de venir au jour marqué; mais tous négligèrent de le faire. Au jour dit, l'hérétique arrive avec une foule d'autres, s'avance fièrement, et comme autrefois Goliath, défie tous les catholiques à un combat singulier. Pierre se présente avec un seul compagnon. L'hérétique propose ses erreurs avec beaucoup de finesse et de subtilité, et s'écrie : « Répondez-moi, si vous pouvez et si vous savez. » Le Bienheureux demande un moment de réflexion pour répondre. On le lui accorde, et se retirant un peu à l'écart, il entre dans un oratoire voisin. Là, prosterné devant l'autel et fondant en larmes, il supplie le Seigneur de défendre sa cause, en faisant briller dans l'esprit de son adversaire la lumière de la vraie foi, ou en le privant de la parole dont il abuse ainsi contre sa Majesté. Il se lève ensuite, revient au

milieu de l'assemblée et invite l'hérétique à énoncer de nouveau ses propositions. Mais celui-ci reste muet, au point de ne pouvoir proférer une seule parole. Les hérétiques se retirèrent alors tout confus, et les fidèles rendirent gloire à Dieu. Ces détails ont été racontés en toute humilité, par le Bienheureux Pierre lui-même, à deux Frères remplis de sagesse.

Une autre fois, un évêque hérétique, dont on venait de s'emparer, était examiné par ce Bienheureux, devant les habitants de la ville et un grand nombre d'évêques et de religieux, venus tout exprès. La prédication et l'examen avaient pris beaucoup de temps ; le jour était déjà fort avancé et il faisait une chaleur accablante. « O méchant Pierre, lui dit l'hérétique qui était avec le bienheureux sur un vaste gradin de bois, élevé par la dévotion des Milanais parce qu'il devait prêcher, o méchant Pierre, si tu es un saint, comme l'affirme sottement cette foule, pourquoi la laisses-tu haleter ainsi, et ne demandes-tu pas au Seigneur qu'il envoie un nuage pour que ce peuple imbécile ne meure pas de chaud ? » Alors le Bienheureux Pierre lui répondit : « Si vous voulez me promettre d'abjurer votre erreur et d'embrasser notre foi, je prierai le Seigneur, et il fera sur le champ ce que vous dites. » A ces mots, plusieurs de ses partisans crièrent à l'hérétique :

« Promettez, promettez ! » croyant bien que le Bienheureux ne pourrait pas tenir parole, d'autant plus qu'on ne voyait pas le moindre nuage dans le ciel. D'autre part, les évêques et beaucoup de catholiques commencèrent à craindre que l'engagement pris par le Bienheureux Pierre ne tournât à la confusion de la foi.

Mais, tandis que l'hérétique refusait de promettre, Pierre, animé d'une grande confiance, s'écria : « Pour prouver que le vrai Dieu est le créateur des choses visibles et invisibles, pour la consolation des fidèles et la confusion des hérétiques, je Lui demande qu'un nuage vienne s'interposer entre le soleil et le peuple. » Le nuage ne tarda pas à paraître et pendant une grande heure il ombragea la foule ; on eût dit un immense pavillon, surmonté d'une croix.

Un jour qu'il se trouvait aux prises avec un hérétique, dans un grave débat, il lui vint à l'esprit des doutes sur quelques articles. Dès qu'il comprit que c'était une tentation diabolique, il eut recours à l'oraison et, prosterné devant l'autel de la Bienheureuse Vierge Marie, il la supplia très pieusement, par son divin Fils, de daigner l'en délivrer. S'étant légèrement assoupi pendant sa prière, il entendit une voix qui lui disait : « J'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne défaille pas. » Il se leva à ces mots et sentit que ses

doutes avaient entièrement disparu. Dans la suite, ainsi qu'il l'a rapporté, il n'éprouva plus aucun trouble de ce genre.

Un an avant son martyre, passant avec Frère Gérard de Trente, près d'un château-fort occupé par les hérétiques et nommé Gallée, il dit à son compagnon : « Ce château sera détruit pour la foi ; les évêques hérétiques, Nolaire et Didier, qui y sont ensevelis, seront brûlés et réduits en cendres dans la tour même. » Tout fut exécuté point par point, par le ministère des Frères inquisiteurs, afin de montrer clairement que le Saint-Esprit avait prophétisé par sa bouche.

Un dimanche des Rameaux, il prêchait à Milan devant près de dix-mille auditeurs. « J'ai la certitude, s'écria-t-il à haute voix, que les hérétiques conspirent ma mort, et que déjà on a déposé l'argent qui doit en être le prix. Mais qu'ils fassent ce qu'ils veulent ; je leur serai plus nuisible que de mon vivant. » Ces hérétiques le massacrèrent le mois suivant ; sa prophétie fut vérifiée, et elle se vérifie chaque jour de plus en plus. Au monastère de Ripoli, à Florence, une sœur fort pieuse et digne de foi, était en prière le jour où le Bienheureux fut martyrisé pour le Christ, près de Milan. Elle aperçut, ainsi qu'elle l'a rapporté,

la Bienheureuse Marie, assise sur un trône, environnée d'une grande gloire, et ayant à ses côtés deux Frères de l'Ordre des Prêcheurs. Tandis qu'elle regardait avec admiration, elle les vit portés ensemble au ciel, et ayant demandé qui ils étaient, elle entendit une voix qui répondait : « C'est Frère Pierre de Vérone, monté en présence de Dieu comme une fumée d'aromates. » Peu de jours après, elle apprit qu'il avait été martyrisé le jour même de sa vision. Enflammée dès lors d'une grande dévotion pour lui, elle le supplie instamment de la secourir dans la maladie dont elle souffrait depuis longtemps. Aussitôt, elle obtint une pleine et parfaite santé. La compagnie de Frère Dominique s'explique très bien dans cette vision, car il reçut une blessure mortelle à côté du Bienheureux Pierre ; il en mourut peu de temps après, et on croit qu'il s'envola dans le ciel à sa suite.

Un jeune florentin, qui goûtait assez la doctrine des hérétiques, vint un jour avec d'autres jeunes gens dans l'église des Frères-Prêcheurs à Florence. S'arrêtant devant un tableau qui représentait le martyre du Bienheureux Pierre, et remarquant le meurtrier, peint sous la forme d'un soldat qui a tiré son glaive du fourreau, il s'écria : « Que n'étais-je là, j'aurais frappé plus fort ! » A peine eut-il dit ces

paroles, qu'il devint muet. Ses camarades lui demandèrent ce qu'il avait, et n'ayant obtenu aucune réponse, ils voulurent le ramener chez lui. Mais dès qu'il put s'échapper de leurs mains, il entra dans une église, s'y mit à genoux, et pria Saint Pierre de lui pardonner, en lui promettant du fond du cœur, car il ne le pouvait de bouche, que s'il le guérissait, il confesserait ses péchés et abjurerait toutes ses erreurs. Guéri aussitôt, il courut à l'église des Frères, y confessa ses fautes, et après avoir abjuré l'hérésie, il donna à celui qui l'avait absous, la permission de tout raconter au chapitre. Lui-même, entendant ce Frère le raconter dans un sermon, se leva en présence d'une multitude d'hommes et de femmes pour confirmer publiquement la vérité du fait.

Au couvent de Lyon, un Frère gisait mourant dans son lit : il avait au cou un abcès dont les médecins ne savaient que penser. Il demanda avec une grande dévotion au Maître de l'Ordre, alors présent, de lui faire apporter des reliques du Bienheureux Pierre, parce qu'il espérait fermement qu'il serait guéri par ses mérites. A peine eut-il fait sur lui avec elles le signe de la croix, qu'il se sentit mieux, et qu'à l'heure même il fut guéri complètement.

En Flandre, une femme avait mis au monde pour

la troisième fois, un enfant mort-né. Son mari l'en aimait moins et déjà il l'avait prise en telle aversion qu'il projetait de la renvoyer ou de se séparer d'elle. Elle conçut une quatrième fois, et mettant toute sa confiance dans la protection du Bienheureux Pierre, elle fit vœu, si l'enfant vivait par ses mérites, de faire tout son possible pour le faire entrer dans un couvent de l'Ordre, si c'était un garçon, ou dans un monastère si c'était une fille. Le temps venu, elle accoucha d'un enfant mort, comme les autres fois. Ceux qui étaient là voulaient le lui cacher, mais en les entendant parler à voix basse elle comprit ce qui en était, bien qu'elle eût peine à le croire, tant elle avait confiance dans les mérites du saint martyr. Elle demande l'enfant, on le lui apporte, et elle se met à prier de toutes ses forces le Bienheureux Pierre de le ressusciter. O miracle ! Sa prière était à peine achevée, que l'enfant était revenu à la vie. Quand on le fit baptiser, il était convenu qu'il serait appelé Jean ; mais le prêtre, par inadvertance, le nomma Pierre, et ce nom lui resta par dévotion pour le glorieux martyr.

Un enfant, atteint du mal caduc, fut porté à l'autel du Bienheureux Pierre par ses parents. Dès que ceux-ci y eurent fait un vœu pour lui, il fut entièrement guéri.

Un autre enfant souffrait des fièvres depuis dix-huit mois. Un jour qu'il avait un accès plus fort qu'à l'ordinaire, ses parents le vouèrent au Bienheureux Pierre. Aussitôt après, l'enfant se leva en disant qu'il était guéri ; il demanda immédiatement et obtint de se rendre à l'autel du saint martyr.

Un autre était si gravement malade depuis longtemps, que ses parents, désespérant de sa guérison, désiraient sa mort. Au moment où on allait porter dévotement et solennellement les reliques du Bienheureux Pierre au couvent des Frères, l'enfant demanda qu'on le transportât à la procession : « J'espère, dit-il, que le Bienheureux me guérira. » Ses parents l'y portèrent ; ils firent un vœu pendant la cérémonie, et l'enfant fut entièrement guéri. Un autre, qui avait un énorme abcès au cou et à la gorge, but de l'eau qu'on avait recueillie pieusement, après en avoir lavé le vase où étaient renfermées les reliques du Bienheureux Pierre. Aussitôt, l'abcès creva, les mauvaises humeurs commencèrent à se dégager et, trois jours après, il en était entièrement délivré. Une petite fille tombée dans un courant d'eau fort rapide, en fut retirée morte, après y être restée autant de temps qu'il en aurait fallu pour dire deux messes basses.

Quatre choses attestaient sa mort : la raideur de

ses membres, la froideur et la noirceur de tout son corps, et enfin le temps assez long qu'elle avait passé sous l'eau. Elle fut portée à l'église des Frères-Prêcheurs de Sens, par des femmes qui firent un vœu au Bienheureux Pierre martyr. Là, elle fut rendue à la vie et à la santé, et plusieurs personnes qui étaient présentes furent prêtes à l'attester par serment.

Un abbé du diocèse de Poitiers souffrait tellement de la fièvre qu'il craignait d'en mourir. Un religieux de l'Ordre des Prêcheurs, son parent, vint le visiter et lui dit que s'il faisait un vœu à Dieu et au Bienheureux Pierre, mort naguère en Lombardie pour la foi du Christ, mais non encore canonisé, il serait délivré de ses fièvres. Le malade, se rendant aussitôt à cette exhortation, fit allumer dévotement devant un autel, un cierge de sa grandeur en l'honneur du Bienheureux martyr, et aussitôt il fut guéri pleinement de la fièvre et de toute autre infirmité.

A Châlons-sur-Marne, une pieuse femme souffrait du mal caduc au point qu'elle avait cinq, six et même huit attaques par jour, accompagnées d'horribles convulsions. Ayant entendu parler en chaire du Bienheureux Pierre et raconter comment Dieu daignait opérer de nombreux miracles par son intercession, elle se rendit à l'église des Frères et se prosterna humble-

ment devant le tombeau du Saint, en le priant en ces termes, de tout son cœur : « O Bienheureux Pierre, glorieux martyr, daignez supplier pour moi le Seigneur, puisque vous avez souffert une mort très cruelle, afin que par vos mérites il daigne me délivrer de mon infirmité, selon qu'il le jugera utile au salut de mon âme. » A peine avait-elle achevé sa prière qu'elle sentit dans son corps un bien-être inconnu jusque-là, symptôme de son entier rétablissement. Aussi dit-elle toute joyeuse à l'un des assistants : « Je crois que je suis parfaitement guérie, par les mérites de Saint Pierre, le glorieux martyr. »

C'était la vérité, car depuis, son mal ne reparut plus, et il n'en resta pas le moindre indice. Elle le rapporta pieusement et humblement au Prieur de Châlons qui la confessait depuis longtemps et qui s'extasia sur une guérison si subite. Plusieurs autres personnes de la même ville furent entièrement guéries du même mal, par les mérites du Bienheureux Pierre.

Dans la ville d'Arras, des marchands de bois avaient leur chantier près du couvent des Frères-Prêcheurs. Il s'y trouvait une énorme quantité de bois qui valait mille livres de Paris, lorsque le feu y prit soudain. Une flamme immense s'éleva bientôt, poussée par le vent du côté de l'église des Frères. Déjà la croix qui

surmontait le portail de l'église avait pris feu à son tour, et les Frères n'avaient plus d'espoir de préserver leur couvent de l'incendie, quand un Frère convers, nommé Barthélemy, s'avisa de mettre les reliques du Bienheureux Pierre martyr à une fenêtre du dortoir pour les opposer aux flammes, comme un bouclier de salut. A l'instant même, le vent souffla en sens contraire et poussa si fortement les flammes du côté opposé, que la maison fut entièrement préservée, à l'exception de la croix déjà brûlée avant qu'on eût placé les reliques. Frère Barthélemy m'a raconté ce fait, en invoquant à l'appui le témoignage de plusieurs Frères qui l'avaient vu de leurs yeux.

Des étudiants revenaient de Maguelonne à Montpellier. L'un d'eux, en sautant, se fit une rupture à l'aîne. Dans sa douleur, il se jeta à terre, sur le bord d'une vigne, les jambes en l'air, la tête en bas, afin de remettre à leur place ses intestins. Un peu soulagé, il se remit en route avec l'aide de ses compagnons. Mais bientôt la douleur revint avec violence, et il tomba épuisé, anéanti. Ses compagnons consternés cherchaient à se procurer une voiture pour le ramener chez lui. Le patient se rappela que le jour de la fête du Bienheureux Pierre, il avait entendu raconter comment une femme avait été guérie instantanément

d'un cancer, en plaçant sur la plaie un peu de terre teinte du sang du Martyr. « Seigneur Dieu, s'écria-t-il, je n'ai pas de cette terre, mais Vous qui lui avez donné, par les mérites du Bienheureux Pierre, une telle vertu, Vous pouvez la donner à celle-ci. » Et faisant le signe de la croix, en invoquant le Martyr, il mit de la terre à l'endroit de son mal ; à l'instant même il fut parfaitement guéri. Il s'empressa de se rendre avec ses compagnons à l'autel du Bienheureux Pierre, en témoignage de reconnaissance, et raconta tout aux Frères, sur la foi du serment.

Un Frère convers de Cologne avait, depuis près de deux ans, un goître si énorme qu'il en était très défiguré et mis en grave danger, au jugement de plusieurs. Se voyant dans cet état, il promit au Bienheureux Pierre de dire chaque jour un Pater en son honneur, s'il le guérissait du goître et le délivrait du danger. A peine eut-il fait ce vœu, que la tumeur commença à désenfler et disparut soudain entièrement. Tous les Frères du couvent rendirent des actions de grâce à Dieu et au Bienheureux Pierre, car tous les remèdes des médecins, essayés plusieurs fois, étaient restés impuissants.

Un clerc de la ville de Trèves, souffrant, jusqu'à en devenir fou, d'indicibles douleurs de tête, se voua

au Bienheureux Pierre martyr, et fut aussitôt guéri miraculeusement.

Dans le royaume de Bohême, il y avait une femme tombée en léthargie, au point qu'on ne pouvait plus la réveiller.

Un de ses amis fit un vœu au Bienheureux Pierre, en présence du Prieur et de quatre Frères-Prêcheurs. Aussitôt, elle sembla s'éveiller d'un profond sommeil, se confessa au Prieur et lui dit : « J'ai vu un personnage très noir qui voulait m'égorger ; mais un saint, en habit de Frère-Prêcheur l'a repoussé, et après m'avoir délivrée, il m'a rendu la santé.

Dans le même royaume, la femme d'un noble, étant gravement malade, se voua au Bienheureux Pierre qui venait d'être martyrisé. Celui-ci lui apparut dans une vision, l'aspergea d'eau bénite et la guérit complètement.

Dans la ville de Compostelle, où repose le corps du vénérable apôtre Saint-Jacques, un jeune homme, nommé Benoit, tomba si gravement malade que tous ceux qui le voyaient le croyaient perdu sans retour. Il avait les jambes enflées comme des outres, le ventre gros comme celui d'une femme enceinte, la figure si monstrueusement gonflée, qu'elle faisait peur à voir : les yeux lui sortaient de la tête, son corps était

comme si on l'eût soufflé et il ne pouvait presque plus se remuer, même avec un bâton. Dans cet état, l'an du Seigneur 1259, au mois de Mai, avant les Vêpres, se soutenant comme il pouvait avec son bâton, il se présenta devant la maison d'un homme pieux qui était le barbier des Frères, et demanda l'aumône à sa femme, en présence de plusieurs personnes. Celle-ci, touchée de compassion et saisie d'étonnement, lui dit : « Vous avez plutôt besoin d'une fosse que de nourriture ; mais suivez mon conseil : allez au couvent des Prêcheurs, confessez-y vos péchés, et invoquez le Bienheureux Pierre qui vient d'être martyrisé. Je suis certaine que si vous le priez bien, il vous rendra immédiatement la santé. » Cette pieuse femme assura dans la suite qu'elle avait dit ces paroles avec une pleine confiance, car elle avait éprouvé en elle-même, en plusieurs occasions, la puissance du Bienheureux Pierre. Le malade prit le pain et le beurre qu'elle lui donna, en promettant de suivre son conseil ; mais il n'exécuta pas sa promesse ce jour-là. Le jour suivant, il se rendit de bon matin au couvent, et trouvant la porte fermée, il s'appuya contre elle et s'endormit. Pendant son sommeil, un vénérable Frère-Prêcheur lui apparut, le couvrit de sa chape, et le tenant par la main droite, l'introduisit dans l'église. Le jeune

homme s'éveillant alors, se trouva non plus à la porte extérieure contre laquelle il s'était appuyé pour dormir, mais à une assez grande distance, sur les degrés de la porte même de l'église : il était parfaitement guéri et se sentait tout joyeux. O prodige ! tout à l'heure il était enflé et ne pouvait presque plus se remuer, et le voici maintenant plein de santé et d'agilité. Il court aussitôt chez cette femme et lui dit en pleine rue, devant ceux qui, la veille même, l'avaient vu mourant : « J'ai fait ce que vous m'avez dit : voyez ce que le Bienheureux Pierre de son côté, m'a obtenu par ses mérites. »

La femme prend la jambe parfaitement guérie, mais encore livide, en preuve du miracle accompli, la montre à son mari et à tous les voisins qui, la veille, l'avaient vue si malade, et se met à crier devant tout le monde, autour de l'église Saint-Jacques : « Voici des miracles : voyez les miracles de notre Dieu ! Hier, ce jeune homme était si enflé qu'il ne pouvait ni sentir, ni parler, ni marcher ; il était presque mort. Aujourd'hui, sans enflure et bien portant, il loue le Seigneur ! » Quelques-uns de nos Frères et plus de cinq cents hommes de Compostelle ont vu le jeune homme dans ses deux états de santé et de maladie.

Dans la ville de Majorque, un jeune Portugais,

appelé Dominique, avait la fièvre quarte depuis près d'un an, il devint en outre hydropique ; tout son corps enfla tellement qu'il ne pouvait plus marcher, même dans sa chambre, sans bâton. Le mal fit des progrès, l'enflure gagna la gorge ; le jeune homme perdit l'usage de la parole, et comme il ne pouvait plus prendre ni aliment ni boisson, le médecin le jugea perdu. La femme du malade, redoutant ce malheur, lui dit : « Recommandez-vous au nouveau martyr, le Bienheureux Pierre, en lui promettant de jeûner toute votre vie, la veille de sa fête. » A ces mots, celui-ci lui fait signe de la main de porter un cierge de sa taille à l'autel du martyr. Dès qu'on l'eut apporté, le malade ouvrit la bouche, rejeta des humeurs épaisses et sanguinolentes en grande quantité ; il commença à parler, et se trouvant guéri à la fois du mal de gorge, de l'hydropisie et de la fièvre, il en rendit grâce à Dieu et au Bienheureux Pierre, son glorieux martyr.

Une dame de Metz avait mis au monde sept enfants, dont les uns étaient mort-nés et les autres n'avaient vécu que peu de temps après avoir reçu le baptême. A cette époque, un Frère-Prêcheur, son parent, revint dans cette ville, après avoir assisté au Chapitre provincial, portant avec lui des reliques du Bienheureux Pierre, envoyées par le Prieur de la province à ce

couvent. Ses parents et ses amis se réjouissaient de son retour, mais la pauvre dame pleurait amèrement. Le Frère lui demanda la cause de tant de larmes. « Hélas ! lui répondit-elle, en se calmant un peu, je suis enceinte et sur le point de mettre au monde un enfant auquel arrivera, comme aux sept autres, le malheur que vous savez. » — « Ne craignez rien, lui dit-il alors, mais ayez confiance dans la bonté de Dieu et les mérites du Bienheureux Pierre, nouveau martyr de notre Ordre : vouez-vous à lui avec votre enfant ; promettez-lui que si c'est un garçon vous le nommerez Pierre, que chaque année vous le présenterez, avec une offrande convenable, à l'autel de son patron, que vous célébrerez sa fête en assistant à l'office et au sermon, et il donnera et conservera la vie à l'enfant que vous portez. » Ces mots la rendirent toute joyeuse ; sa douleur se changea en allégresse, et croyant sans hésiter à la parole du Frère, elle dit : « Je promets d'accomplir fidèlement ce que vous m'avez conseillé. » Le terme arrivé, son accouchement fut très facile ; elle donna le jour à un garçon plein de vie, et lui fit donner au baptême le nom de Pierre, en l'honneur de notre Bienheureux. L'enfant est aujourd'hui des plus charmants et des plus aimables. Le miracle se divulgua dans la ville et y

devint célèbre. Depuis lors, les femmes en couche se prirent à invoquer le Bienheureux Pierre, martyr de l'Ordre des Prêcheurs, et plusieurs ont éprouvé la puissance de son intercession.

Frère Jean, Polonais, a rapporté qu'étant à Bologne, atteint de la fièvre quarte, il lui fut enjoint de prêcher aux étudiants, le jour de la fête du Bienheureux Pierre.

L'accès devait revenir la nuit même, d'après le cours ordinaire, et il eut grand peur de manquer son sermon. Mais il reprit bientôt courage et, plein de confiance dans l'intercession du très saint martyr, il se rendit dévotement à son autel, et le pria de le secourir par ses mérites puisqu'il devait prêcher sa gloire. La fièvre ne revint pas cette nuit, et depuis ne reparut jamais.

CHAPITRE II.

I. — De l'heureuse mort des Frères.

Le vénérable Frère Mathieu, le premier et le dernier Abbé de notre Ordre, fut longtemps Prieur à Paris. Il a raconté que lorsque Frère Réginald, de sainte mémoire, ancien doyen de Saint-Aignan d'Or-

léans, fut près de mourir, il s'approcha de lui et le pria de se laisser donner l'extrême-onction, parce qu'il allait livrer le dernier combat contre la mort et le démon ; « Je ne crains pas ce combat, lui répondit le Bienheureux ; je l'attends même avec joie et je le réclame. La Mère de miséricorde m'a oint à Rome, j'ai confiance en Elle, et il me tarde beaucoup d'aller La rejoindre. Cependant, pour ne pas paraître mépriser l'onction de l'Eglise, je veux la recevoir aussi, et je la demande. » Quand il l'eut reçue, en présence des Frères qui priaient, il expira.

II. — De la mort du Frère Everard.

Maître Jourdain, de bienheureuse mémoire, a raconté, dans son petit livre, le trait suivant : « Lorsque Frère Everard, archidiacre de Langres, religieux plein de vertu, vaillant dans l'action et sage dans le conseil, eut embrassé notre Ordre à Paris, l'exemple qu'il donna de la pauvreté volontaire fut d'une édification d'autant plus grande qu'il avait été plus connu dans le monde.

En m'accompagnant en Lombardie, pour voir Maître Dominique, il tomba malade à Lausanne, dont il avait autrefois refusé l'évêché. Voyant les médecins

s'attrister et parler entre eux à voix basse, il me dit : « Pourquoi me cache-t-on que ma vie touche à son terme ; je ne crains pas de mourir. Qu'on cache la mort à ceux qui en trouvent la pensée amère, mais elle ne doit inspirer aucune crainte à celui qui se console de voir périr sa maison terrestre dans l'espérance qu'elle sera heureusement transformée dans le ciel en une autre maison impérissable, parce qu'elle n'est pas faite de main d'homme. » Il acheva donc cette vie d'affliction par une course rapide mais fortunée. Voici un indice de son heureux trépas. Quand il rendit le dernier soupir, je croyais que j'allais être plongé dans l'angoisse, en perdant un Frère si bon et si utile à l'Ordre. Loin de là, je me sentis pénétré soudain de dévotion et d'allégresse, comme si j'étais averti intérieurement que je ne devais pas pleurer celui qui était entré dans la joie éternelle.

III. — Comment le Seigneur apparut a Frère Conrad mourant.

Frère Conrad, bon religieux et excellent Lecteur, dont la conversion est racontée dans la vie du Bienheureux Dominique, prédit l'époque et le lieu de sa mort. Il souffrait d'une fièvre continuelle à Maleberth,

en Allemagne, lorsque celui qui le servait lui dit : « Frère, le Christ vous appelle, quand Il viendra vous visiter avec ses anges, faites-le nous savoir. » Le malade le promit en inclinant la tête. Or, la veille de Sainte-Catherine, il se mit à chanter d'une voix douce, en présence du Prieur et des Frères : « *Chantez au Seigneur un cantique nouveau, alleluia !* » Puis, ne pouvant en dire davantage, il ferma les yeux et parut mort. Les Frères récitaient déjà les sept psaumes quand il ouvrit les yeux, et les jetant sur ses Frères : « Le Seigneur soit avec vous », dit-il. Ils répondirent : « Et avec votre esprit. » Il ajouta : « Que les âmes des fidèles reposent en paix par la miséricorde de Dieu. » Ils répondirent : « Ainsi soit-il ! » Et comme il ne répondait pas au Prieur qui lui parlait, la communauté entonna le cantique *des Degrés*. Lorsqu'on fut arrivé au verset : *C'est ici mon repos dans les siècles des siècles*, il leva le bras, et montrant le ciel du doigt, il expira, avec un visage tout rayonnant, le sourire sur les lèvres. Le Prieur dit alors en pleurant à celui qui l'avait servi : « Vous voyez, Frère Robert, qu'il a pleinement exaucé votre désir. Mes frères, ajouta-t-il, prosternons-nous, car je crois que Notre Seigneur Jésus-Christ est vraiment ici. » Ils se prosternèrent, et

plusieurs d'entre eux furent pénétrés en ce lieu d'une telle douceur et d'une telle dévotion qu'ils ne pouvaient ni l'exprimer ni y croire eux-mêmes. Ceux qui habillèrent le corps du défunt ont certifié qu'ils sentirent un parfum merveilleux, une odeur exquise qui s'attacha pendant plusieurs jours à leurs mains. Frère Robert, excellent prédicateur, qui le servit et fut témoin de tous ces faits, les a racontés lui-même à moi, Frère Gérard.

IV. — Comment Frère Pierre fut averti de se préparer a la mort.

Frère Pierre, de la Guerche, Sous-Prieur de Dinan, dans la Bretagne française, avait coutume, depuis bien des années, de rester en prières après Matines. Un matin, étant revenu se coucher, il entendit une voix qui lui disait : « Lève-toi, ne ménage pas ton corps, ce n'est pas le moment. » Il se leva, courut le raconter en secret au Prieur et monta à l'autel en versant des larmes. Le jour même, il tomba malade, et peu de jours après, il mourut saintement. Dans tout le pays, beaucoup le considérèrent comme un saint, à cause de l'éminente vertu qu'on remarqua en lui pendant toute sa vie.

V. — Comment un certain Frère moribond fut délivré du délire.

Un certain Frère du couvent de Tours, étant malade, tomba subitement dans le délire, avant qu'on eût songé à lui administrer les sacrements de l'Eglise. Le Prieur, désolé de sa négligence, convoque la communauté, la fait prier pour le malade ; puis, accompagné des Frères qui tiennent un cierge à la main, il se dirige vers la chambre du malade, portant la Sainte Communion. A cette vue, le Frère, déjà visité intérieurement par le Seigneur, reprit connaissance, se confessa très dévotement au Prieur et reçut de lui l'Eucharistie et l'extrême-onction, en présence de la communauté. La cérémonie achevée, sentant les approches de la mort, il entonna d'une voix très douce le répons : *Délivrez-moi, Seigneur, de la mort éternelle,* et les versets suivants ; quelques instants après, il expirait paisiblement.

VI. — De l'heureuse mort du Frère Gautier de Reims.

Frère Gautier de Reims, aussi gracieux qu'éloquent, et rempli de zèle pour le salut des âmes, tomba

malade au couvent de Metz, après avoir prêché longtemps avec ferveur et avec fruit, et fut bientôt à toute extrémité. Quand il eut reçu les derniers sacrements, les Frères l'exhortèrent à la confiance : « Mes Frères, leur répondit-il, soyez sans crainte à mon sujet, car je meurs dans la vraie foi, dans une ferme espérance et dans la charité parfaite. » Et peu après, il s'en alla heureusement vers le Christ. Les Frères présents l'ont eux-mêmes raconté aux autres.

VII. — De la bonne conscience du Frère Guillaume.

Frère Guillaume, ancien official de Sens, ayant été administré dans le couvent d'Orléans, pria les Frères de ne lui parler ni de ses péchés, ni des peines de l'enfer, ni de rien qui pût le troubler, mais uniquement des joies et de la félicité du paradis. Cependant, les Frères pleuraient, car il leur était fort utile, très considéré dans l'Ordre, et très aimé de tous. « Pourquoi pleurer ainsi ? leur dit-il. Si je vais au ciel, vous devez vous réjouir avec moi, puisque tout est gagné. Si je vais en purgatoire pour y brûler un peu, je l'ai mérité. Si je vais en enfer... mais non, soyez certains que je n'irai pas. » Sur ces entrefaites, un Frère qui arrivait et ne savait rien de ce que nous avons rap-

porté, vint le visiter et lui demanda : « Comment allez-vous, Frère Guillaume ? » — « Fort bien, » répondit celui-ci. — Il se mit alors à l'exhorter à la patience et l'engagea à se confesser. Le malade, se sentant déjà en pleine sécurité, lui dit : « Si j'avais différé jusqu'à cette heure, j'aurais trop tardé. » Et peu après, il s'endormit dans le Seigneur, plein d'espérance et de consolation.

VIII. — D'un Frère qui, a sa mort, chanta gloire et louange.

Dans la même province, au couvent de Dijon, Frère Guillaume de Châlons, jeune religieux d'une grande piété, était mourant. Le Frère médecin, lui tâtant le pouls et ne le sentant presque plus, lui dit : « Réjouissez-vous, bon Frère, car vous allez à Dieu. » A ces mots, le malade, ravi de joie, se mit à chanter à haute voix devant la communauté : « *Gloire, louange et honneur soient à Vous, ô Christ roi, rédempteur* », ainsi que les trois versets suivants. Témoins d'un transport si extraordinaire, des Frères lui présentèrent le bois de la croix du Seigneur. Il se souleva, la prit avec un profond respect, la baisa pieusement, et chanta : « *Salut, ô croix, unique espérance* »,

d'une voix si joyeuse et si suave, qu'on eût dit la voix d'un ange. Après ce chant, il ne parla plus, et s'endormit dans le Seigneur.

IX. — D'un autre Frère mourant auquel Notre-Seigneur apparut.

Frère Nicolas, Lecteur des Frères-Prêcheurs au couvent de Bruges, en Flandre, était gravement malade. Comme il semblait voir la mort s'approcher d'un air joyeux, un Frère le supplia avec larmes de vouloir bien lui dire s'il avait reçu de Dieu quelque consolation intérieure. Le malade ne pouvant se taire dans un tel transport : « Oui, vraiment, lui dit-il, j'en ai reçu une : car le Seigneur Jésus m'a promis d'être présent à ma mort. » — « Et moi, ajouta le Frère, je vous conjure, par le même Seigneur, de me faire signe du doigt ou d'une autre façon quand vous le verrez. » — « Très volontiers, répondit le malade, s'il m'en donne la permission. » Trois jours après, le mal s'étant aggravé, on donna le signal, et les Frères accoururent à l'infirmerie. Tandis qu'ils y attendaient en prières, le mourant montra du doigt un certain point; puis promenant son regard autour de lui, il se mit à chanter très doucement : « *Nous verrons Jésus*

en Galilée, comme je vous l'ai dit : Alleluia ! » Et aussitôt après, il rendit le dernier soupir. Ceux qui étaient présents m'en ont fait eux-mêmes le récit, le cœur rempli de joie.

X. — Comment un novice, sur le point de mourir, sentit quelque chose de l'éternelle félicité.

Il y avait, au couvent de Paris, un novice plein de piété et de ferveur. Tombé gravement malade, il reçut les derniers Sacrements.

Déjà il avait perdu la parole, quand les Frères réussirent, à l'aide d'un syphon, à introduire dans sa bouche un peu de bouillon de poule. Ouvrant alors les yeux : « Quelle bonne place, dit-il, le Seigneur a préparée à ses enfants ! » Frère Henri d'Allemagne, qui était présent, ordonna qu'on lui donnât encore du bouillon. Il ouvrit de nouveau les yeux et dit : « Je dormirai en paix et me reposerai en Lui. » On lui fit prendre du bouillon une troisième fois, il ajouta : « Le Seigneur repoussera ceux qui suivent de faux sentiers et ceux qui commettent l'iniquité : la paix soit sur Israël ! »

Et à ces mots, il expira doucement. Frère Henri alla consulter tout de suite la glose des psaumes, et

trouva, sur ce dernier verset, que le mot paix signifiait le bonheur dans la patrie céleste.

XI. — Comment les élus du Seigneur sont parfois longtemps délaissés.

Dans le même couvent, un Frère lombard, appelé Jacques, s'appliquait sans cesse à la piété et à la science et était arrivé à un tel degré de perfection qu'il n'avait que Jésus crucifié dans le cœur et sur les lèvres : « Je ne sais pas, disait-il, de plus grand malheur, que celui de ne pas aimer un tel maître. » Comme il était agréable à Dieu, il fut soumis à une rude épreuve vraiment digne de pitié. Atteint d'une grave infirmité, il apprit à se mieux connaître, car lui, qui croyait pouvoir affronter la mort pour le Christ, tomba dans une telle impatience qu'il était impossible de rien faire à son gré. Aucun mets, aucun lit ne lui plaisaient ; le nom même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il trouvait si doux auparavant, lui était devenu insupportable. Il allait jusqu'à dire que Dieu s'était joué de lui, en l'accablant, pour prix de ses services, d'un mal tel qu'il n'était plus maître de son corps ni de son esprit.

Les Frères prièrent alors pour lui. La résignation

lui revint peu à peu, il commença à ne plus se plaindre, et arriva à un tel degré de patience, qu'il mangeait volontiers en disant que c'était très bon, ce que naguère il ne voulait pas même toucher. Cependant, sa longue maladie avait consumé presque toutes ses chairs, au point qu'il ne pouvait plus se retourner dans son lit, sans l'aide de ses Frères, et que chacun s'étonnait de voir son âme rester dans un corps si épuisé. Aussi, le bon Jésus n'oublia-t-Il point son pauvre serviteur ; il répandit à flots l'huile de ses consolations dans le cœur affligé du malade, et *ses os humiliés commencèrent à tressaillir*. Maintenant il soupirait ardemment après la mort, et quand on lui en parlait, il était rempli d'une joie ineffable. On raconta tout à Maître Jourdain, de sainte mémoire, qui venait d'arriver. Il s'empressa de se rendre auprès de lui, et s'asseyant sur son lit : « Ne crains pas, très cher, lui dit-il, car bientôt tu iras à Jésus-Christ. » A ces mots, le malade se soulevant, grâce à un secours divin, et jetant son bras autour du cou du Maître, s'écria : « O bon Jésus, délivrez mon âme de la prison, afin qu'elle chante votre saint Nom. » Et retombant aussitôt sur son lit, il s'endormit dans le Seigneur. Si donc nous voyons parfois des malades se livrer à l'impatience, gardons-nous bien de les juger et de

nous indigner. C'est là peut-être une permission de Dieu qui équilibre les vents, et ce qui nous semble la colère d'un homme n'est en réalité que la miséricorde éternelle du Seigneur.

XII. — De l'heureuse mort d'un novice du couvent de Strasbourg.

Un novice était à toute extrémité, dans un couvent de Strasbourg, en Allemagne. Déjà les Frères recommandaient son âme au Créateur lorsque, contre toute attente, il ouvrit les yeux et dit : « Ecoutez, Frères bien-aimés ; je ressemble à un homme qui est allé au marché et a acheté à bas prix des marchandises précieuses. Voici que je reçois le royaume des cieux, sans savoir comment je l'ai mérité. » Ayant parlé, il reposa en paix.

XIII. — D'un certain Prieur qui prédit sa mort.

Frère Conrad, ancien Prieur de Constance, en Germanie, fit preuve d'une admirable patience dans la cruelle maladie qui l'emporta. Il aimait à redire, en souriant, lentement et dévotement, comme pour en savourer toute la douceur, ces paroles des cantiques : « *Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui, jus-*

qu'à ce que le jour paraisse et que les ombres se dissipent. » Quinze jours avant sa mort, il dit aux Frères : « Sachez que je mourrai de cette maladie, le jour de la fête de Notre-Dame. » C'est ce qui arriva. Il mourut en effet à l'heure des premières Vêpres, et fut enseveli, le jour même de cette fête. Peu d'instants avant d'expirer, il dit aux Frères, rassemblés autour de lui : « Sachez, mes Frères, que je meurs, fidèle et ami de Dieu, avec confiance et avec joie. » Voici comment il expliqua ces paroles : « Fidèle ami de Dieu, parce que, depuis mon entrée dans l'Ordre, c'est-à-dire dans la foi de Jésus-Christ, j'espère avoir persévéré dans son amour, et que je me suis toujours et surtout appliqué à faire ce que je pensais Lui être plus agréable ; avec confiance, car je sais que je vais à Lui ; avec joie, car je passe de l'exil à la patrie, et de la tristesse au bonheur éternel. » En recevant le corps du Christ, il s'écria, les bras étendus : « C'est mon Dieu, et je Le glorifierai : Voici mon Dieu, mon Sauveur. O mon âme, reçois-Le avec allégresse, car c'est un doux ami, un prudent conseiller, un protecteur puissant. »

Il pria ensuite Frère Radulphe, qui remplissait les fonctions de Provincial, de l'absoudre de toutes ses fautes, et de lui imposer comme satisfaction, l'amer-

tume de la mort. « Et je crois, dit-il, que vous en avez le pouvoir. » Le Frère l'ayant fait, il ajouta : « Maintenant je suis bien. » Il dit encore : « *Sauvez, mon Dieu, votre serviteur qui espère en Vous,* » et après avoir récité la collecte : *Fidelium Deus*, etc., il s'endormit aussitôt dans le Seigneur.

XIV. — Comment Frère Benoît, proche de la mort, se fit lire les méditations de Saint Bernard.

Frère Benoît du Pont, rempli de piété et d'humilité, ardent prédicateur, doué du don des larmes, avait édifié par son apostolat l'Espagne, la France, l'Aquitaine et la Syrie.

Envoyé au couvent de Clermont, il venait de célébrer la messe et de prêcher dans une église, lorsqu'il fit appeler son compagnon avec le chapelain de cette église, et les pria de lui donner sans retard l'Extrême-Onction, parce qu'il se sentait sur le point de mourir. L'ayant reçue, après bien des instances, il pria son compagnon de lui apporter promptement son livre, et de lui lire les méditations de Saint Bernard, afin de mieux exciter sa dévotion. Pendant la lecture du chapitre : « O âme, créée à l'image de Dieu, » il se prit à fondre en larmes, et peu après, rendit sa sainte âme à

Dieu, qu'elle avait si ardemment désiré, et qui s'empressait de l'appeler à Lui, parce qu'elle Lui était agréable.

XV. — Comment un jeune religieux mourant chanta l'antienne de Saint Jean l'évangéliste.

Au couvent de Montpellier, un jeune religieux, chantre excellent, était sur le point de mourir. Le saint et vénérable Frère Colomb, alors Prieur, lui donna l'Extrême-Onction et le pria de chanter l'antienne si gracieuse de Saint Jean l'évangéliste : « *Seigneur, recevez-moi, afin que je sois uni à mes frères, avec lesquels Vous êtes venu me visiter, ouvrez-moi le portail de la vie et conduisez-moi au festin de vos noces, car Vous êtes le Fils du Dieu vivant qui, sur l'ordre de votre Père, avez sauvé le monde : nous Vous en rendons grâces dans les siècles des siècles.* » Le mourant chanta donc cette antienne d'une voix très suave, en présence des Frères éplorés, et sitôt qu'il eut dit : « Nous Vous en rendons grâces, » il se reposa dans le Christ.

XVI. — Comment le Frère Nicolas prédit sa mort.

Dans la même province, Frère Nicolas, prédicateur

fort aimable, et Prieur du couvent d'Avignon, dit aux religieux présents, avant de mourir : « Demain, fête de Saint Michel, il y aura quatorze ans que je suis entré dans l'Ordre des Prêcheurs, et j'ai confiance en Dieu que demain j'entrerai dans celui des anges. » Il mourut en effet ce jour-là, et fut enseveli avec honneur par un cardinal et plusieurs évêques.

CHAPITRE III.

I. — Diverses visions des Frères a leur mort.

Au couvent de Montpellier, il y avait deux Frères, gravement malades, dont l'un s'appelait Pierre et l'autre Benoît. Le Prieur les visitait souvent, selon l'usage de l'Ordre. Un jour il dit au premier : « Comment allez-vous, très cher Frère Pierre ? » Celui-ci répondit : « Très bien, car j'ai la certitude d'aller à Dieu. Et comme preuve, sachez que Frère Benoît trépassera le même jour que moi. » Le Prieur s'approchant alors du Frère Benoît, lui fit la même demande et obtint la même réponse. Le malade ajouta : « Je pensais hier au bonheur de mourir et d'être avec le Christ ; je soupirais après ce moment, et j'invoquais le secours de la Bienheureuse Vierge. Tout à

coup mon âme a été saisie d'une telle dévotion que depuis je ne veux et ne puis que penser à Jésus-Christ. » Quelques jours après, Frère Pierre mourut, et pendant que les Frères portaient son corps à l'église, en chantant des psaumes, Frère Benoît demanda à celui qui le servait qui était mort. En apprenant que c'était Frère Pierre, il s'écria : « Mes Frères, emportez-moi également, car je dois mourir le même jour que lui. » Les religieux étant revenus sur leurs pas, Frère Benoît expira, et fut enseveli avec le compagnon que Dieu lui avait donné. Celui qui a écrit ces détails, les tenait de la bouche même du Prieur, et avait assisté à la sépulture des deux Frères.

II. — De l'heureuse mort de deux Frères.

Dans le même couvent, se trouvaient deux Frères qui, nés le même jour, commencèrent le même jour l'étude des lettres et plus tard celle de la philosophie, à Paris, entrèrent dans l'Ordre des Prêcheurs le même jour, et passèrent au Seigneur vers la même époque, après une sainte vie. L'un d'eux, Frère Pierre, après avoir fait sa confession générale, reçu l'Extrême-Onction et s'être pieusement muni de la Sainte Eucharistie, dit au Prieur, Frère Ponce, qui l'assis-

tait : « Père, où voulez-vous m'envoyer? » Le Prieur, le voyant proche de sa fin, lui répondit : « A Notre Seigneur Jésus-Christ. — Et quel compagnon me donnez-vous? — Le Seigneur Jésus-Christ Lui-même, que vous avez reçu dans le Sacrement. » Alors le malade, la joie dans le cœur et sur le visage, demanda et reçut le baiser de paix, selon la coutume des Frères qui vont mourir, et peu après il s'envola vers la paix éternelle.

III. — Arnaud, son frère utérin, étant près de mourir, la communauté s'assembla selon l'usage autour de son lit. Pendant qu'on lui faisait la recommandation de l'âme, Frère Vincent, couché dans la même salle de l'infirmerie, vit une magnifique procession de bienheureux se déployer autour du malade, et parmi eux le Bienheureux Dominique tout resplendissant de gloire. Au moment où Frère Arnaud rendit le dernier soupir, tous les bienheureux se retirèrent, Saint Dominique en tête, et l'un d'eux dit à Frère Vincent : « Tiens-toi prêt, car tu dois venir avec nous vers le Seigneur. » Il raconta sa vision aux Frères et mourut peu de jours après.

IV. — Comment un Frère mourant prédit la mort d'un autre Frère.

Dans la même province, au couvent d'Arles, deux Frères, nommés Guillaume et Jean, étaient malades. Frère Guillaume, ayant reçu la visite du Prieur et des Frères, leur dit : « Je sais que je mourrai de cette maladie, mais je ne serai pas le seul. Je mourrai la veille de l'Assomption de la Bienheureuse Marie, et Frère Jean le lendemain. » Les Frères lui ayant demandé comment il le savait, il répondit : « Il me semblait que des Frères vêtus de blanc me faisaient traverser un fleuve sur une barque, lorsque Frère Jean accourut, en s'écriant : Attendez-moi, Frère bien-aimé, car j'irai avec vous. » Sa prédiction s'accomplit dans le courant de la semaine.

V. — Même exemple de deux autres.

Deux autres Frères, du même couvent, qui avaient longtemps travaillé dans la prédication, se prédirent mutuellement le jour de leur mort, et l'annoncèrent aux Frères Mineurs, dans la maison desquels ils s'étaient arrêtés, en les priant de les ensevelir ensemble, Peu de jours après, ils tombèrent malades,

moururent et furent ensevelis à Gap, le jour de la fête de Saint Laurent, ainsi que le Seigneur le leur avait révélé.

VI. — Frère Gilles d'Espagne, homme d'une autorité et d'une véracité hors de conteste, a envoyé par écrit les faits suivants à Frère Humbert, Maître de l'Ordre, dont il avait été le compagnon chéri pendant son noviciat, à Paris.

a) Comment Frère Pierre, médecin, fut aperçu élevé jusqu'au plafond.

Au couvent de Santarem, Frère Pierre, médecin d'une admirable douceur, donnait volontiers conseil et secours aux malades qui affluaient chez lui, et soulageait de son mieux les Frères dans leurs souffrances. Un jour, étant couché, après dîner, avec deux autres malades, l'un d'eux, frère convers, du nom de Martin, le vit se lever peu à peu de son lit presque jusqu'au plafond de l'infirmerie et en descendre lentement, après s'y être longtemps maintenu. Après None, Frère Pierre vint me trouver, moi, qui étais le troisième malade, et me raconta en confession quelques-unes des choses qu'il venait de voir. Je lui

conseillai de n'en rien dire à personne, car la vaine gloire se glisse souvent dans le cœur des contemplatifs, surtout lorsqu'on publie la grandeur de leurs visions. Après sa confession, il se retira. Frère Martin m'appela aussitôt et me dit : « Frère Gilles, Frère Pierre vous a-t-il dit comment il avait été élevé au ciel ? » Je lui demandai : « Comment le savez-vous ? » Il me répondit : « Je l'ai vu de mes propres yeux s'élever de son lit jusqu'au plafond. » Je lui recommandai également de ne le répéter à personne. Or, une nuit, pendant que Frère Pierre priait devant un autel, soudain le diable, sous la forme d'un Frère, l'entraîna et lui donna un coup de pied à la jambe. La douleur fut si violente qu'on put à peine le conduire à l'infirmerie. Une fistule se forma à l'endroit où il avait été frappé. Il mourut bientôt dans de grands sentiments de piété, et après avoir goûté d'avance une consolation ineffable, il alla en goûter une plus ineffable encore, qu'il puise maintenant à sa source. Le frère convers, qui l'avait vu s'élever, le suivit de près dans la tombe. Ceux qui assistaient à sa mort, virent son visage resplendissant d'une lumière éclatante, qui rejaillit sur toute la chambre et sur le livre où le Prieur lisait la recommandation de l'âme.

b) Comment un Prieur, après sa mort, vint avertir que le Sous-Prieur était a l'agonie.

Le Sous-Prieur du même couvent étant sur le point de mourir, le Prieur, qui était mort cette même année, apparut à un Frère, couché dans le dortoir, et l'appelant à grands cris : « Frère, dit-il, levez-vous ; pourquoi dormez-vous ? Allez vite vers le Sous-Prieur qui se meurt ! » Aussitôt, pendant que ce Frère s'empresse de réveiller tout le monde, nous entendons le son de la clochette, et courant à l'infirmerie, en récitant le *Credo*, nous trouvons qu'il a dit vrai : — preuve manifeste que les saints défunts prennent soin des vivants.

c) Comment le Frère Martin prédit le jour de sa mort.

Dans le même couvent, un frère convers, nommé Martin, paraissait toucher à sa dernière heure. Je dis aux assistants : « Frères, tournez le mourant vers l'orient, afin que son âme soit dirigée vers le Seigneur. » Ayant entendu ces paroles, il dit : « Je ne meurs pas encore ; c'est seulement dans huit jours que j'irai à Dieu. »

En effet, le huitième jour, pendant la nuit de Noël, nous accourûmes, en entendant le son de la clochette, et le trouvâmes, comme il l'avait prédit, s'en allant vers Jésus-Christ.

d) Comment la Bienheureuse Agathe apparut au Frère Dominique, a toute extrémité.

Au même couvent, un frère convers, appelé Dominique, atteint d'hydropisie, me pria de le faire porter dans un autre lieu retiré. Après avoir satisfait son désir, nous nous rendîmes à la conférence, qui se fait chez nous deux fois par semaine. Pendant ce temps, une dame d'une beauté et d'une modestie incomparables, entièrement vêtue de blanc et la tête voilée, vint s'asseoir sur le bord de son lit, lui parla avec douceur et se retira au bout de quelque temps. Un Frère, étant venu le visiter, le trouva tout stupéfait et disant : « Quel malheur que les femmes entrent ainsi dans le cloître des Prêcheurs, et ce qui est bien pis, à leur insu ! » Le Frère fit des recherches dans toute la maison et s'informa auprès des religieux.

N'ayant trouvé personne, il revint près du malade qui lui apprit ce qui s'était passé et lui raconta sa vision. J'entendis, moi aussi, tout le récit, car j'étais

présent. La nuit suivante, vigile de Sainte Agathe, le malade protesta, en poussant de grands cris, qu'il voulait s'en aller et mourut ainsi en présence de la communauté qui faisait des prières. Cela nous fit penser qu'il avait été visité par Sainte Agathe elle-même. Vierge, et ayant beaucoup souffert pour le Christ, elle voulait sans doute présenter au Christ Seigneur ce Frère qui était vierge comme elle, et cruellement affligé. Je sais, moi qui l'ai confessé souvent, qu'il avait conservé sa virginité.

e) COMMENT UNE MÈRE ET SON FILS VISITÈRENT, APRÈS LEUR MORT, UN CERTAIN FRÈRE CONVERS A L'AGONIE.

Un autre frère convers du même couvent fit appeler, pendant une grave maladie, le Frère qui le gardait. « Si vous étiez venu plus tôt, lui dit-il, vous auriez pu entendre ma mère et ma sœur, qui sont mortes, comme vous le savez. » Ces deux femmes avaient mené une très sainte vie et fait beaucoup de bien à l'Ordre. Le malade ajouta : « Il y a peu de temps, elles sont venues vers moi, et je leur ai dit : « Puisque vous êtes mortes, comment m'apparaissez-vous visiblement ? » Elles m'ont répondu : « Nous avons obtenu du Seigneur, par l'entremise de la Bien-

heureuse Vierge, la faveur de te visiter : sois prêt, car tu mourras demain. Plusieurs démons t'apparaîtront, mais ne crains rien; nous viendrons à ton secours avec plusieurs Frères-Prêcheurs. Quand tu verras le Seigneur Jésus, ne pense qu'à te jeter tout en Lui. » Telles furent ses paroles, et suivant la prédiction, il mourut le matin du jour suivant, sans que rien put faire présager une mort si prompte. En rendant le dernier soupir, il fit un mouvement du corps, qui montra bien que son âme s'envolait vers le Seigneur.

f) DE LA GRANDE SÉCURITÉ QUE LE FRÈRE FERNAND EUT A SA MORT.

Frère Fernand, ancien chantre à la cathédrale de Lisbonne, personnage vénérable et de grande autorité, avait mené, depuis quatre ans, dans ce couvent, une vie sainte et digne d'éloges. Quand il fut à toute extrémité, il me fit appeler, moi qui étais son parent. Arrivé près de lui, plus soucieux du salut de son âme que de la santé de son corps, je lui demandai comment il allait ; il me répondit : « Les portes de l'enfer sont closes pour moi, je n'y descendrai pas. » Après il ne dit plus un seul mot. A sa mort, le Prieur

pleurait, et moi je souriais ; les Frères disaient : « *Seigneur, ne me condamnez pas dans votre colère;* » et moi je disais : « *Louez le Seigneur dans les cieux.* » Et ma joie ne saurait étonner personne : je voyais un homme qui, débarassé de tant de richesses et de plaisirs, avait acquis en peu de temps une grâce si éminente, qu'en mourant, il possédait le commencement de la vie éternelle. Car la sécurité de l'âme à l'heure de la mort, est l'indice d'une éternité bienheureuse.

g) Comment un Frère prédit qu'il mourrait le jour de l'Ascension.

Il y avait, dans le même couvent, un Frère qui prit l'habit de l'Ordre avec l'évêque de Lisbonne, dont il était chapelain. Le Dieu tout-puissant, voulant le retirer de ce monde, lui envoya une fièvre continue. La veille de l'Ascension, comme je visitais les malades, suivant l'usage, il m'appela en poussant un grand cri et me dit : « Frère Gilles, je mourrai demain. » Puis, élevant les yeux et les mains au ciel, il ajouta : « Seigneur Jésus-Christ, je Vous rends grâces de ce que je quitterai cette terre le jour de votre Ascension, où j'ai toujours goûté plus de joie qu'aux autres fêtes. » Pour moi, considérant qu'il n'en devait pas

être ainsi, selon les lois de la nature, surtout parce qu'il avait encore des forces et qu'il se levait du lit pour faire les choses nécessaires, je lui répondis qu'il ne mourrait qu'après sept jours, mais il m'assura fermement le contraire. Le lendemain, après avoir reçu pieusement les Sacrements, devant la communauté en prières, il monta en effet vers le Christ, comme il l'avait prédit.

b) Comment on vit le visage du Frère Pierre de Ferand resplendir comme un soleil, avant sa mort.

Frère Pierre de Ferand, élevé dès sa plus tendre enfance dans l'Ordre, auteur d'une vie de notre Bienheureux Père Dominique, et docteur dans plusieurs universités d'Espagne, était malade à Zamora. Un pieux Frère l'aperçut dans une vision, debout sur une très haute montagne, le visage brillant comme le soleil, ayant à sa droite et à sa gauche deux jeunes gens tout resplendissants. Le jour suivant, comme je me trouvai là, il me raconta cette vision, et je compris que Frère Pierre mourrait bientôt. Je me rendis près de lui, je m'assis sur le lit où il gisait, et je lui dis : » Frère Pierre, vous allez partir pour le ciel. Saluez-

y pour moi la Bienheureuse Marie et le Bienheureux Dominique. » Tressaillant de joie à ces mots : « Frère Gilles, s'écria-t-il, parlez-moi, ah ! parlez-moi de ces choses, c'est si bon d'être là-haut ! » Voyant donc qu'il était sur le point de mourir, je lui dis : « Frère bien-aimé, je vous conjure de me venir en aide après votre mort. » Et lui, levant les mains au ciel, comme déjà certain de la récompense, me répondit : « Je vous promets de vous secourir avec le Christ. » Il me raconta ensuite qu'il avait vu à ses côtés la Bienheureuse Vierge et Saint Jean l'Évangéliste, lui mettant chacun une couronne sur la tête : « Je confie cette vision à votre charité, dites-moi, je vous prie, quel en est le sens. » Comme je connaissais sa vie et sa conscience, je lui dis : « L'une de ces couronnes est due à la virginité, l'autre à la prédication et à la doctrine ; et puisque vous êtes vierge et docteur, vous les avez obtenues par la double intercession de la Bienheureuse Vierge et du Disciple du Christ. »

Alors il me pria de convoquer tous les Frères. Quand ils furent présents, il leur dit : « Frères, il n'y a pas d'Ordre que Dieu aime autant que le nôtre, persévérez-y. » Il ajouta : « Un homme puissant déteste Sion, mais soyez sans crainte, il ne pourra vous

nuire. » Et après avoir dit ces paroles, il s'endormit dans le Seigneur, devant tous les Frères assemblés.

VII. — Comment un certain Frère mourant vit le diable pendant son agonie.

Frère Raymond de Lausanne, homme saint et ancien dans l'Ordre, a raconté le trait suivant : Il y avait, au couvent de Lyon, un Frère très pieux qui s'appelait Jean. Comme il était entré en agonie, il s'écria en présence du Prieur et du dit Frère Raymond : « Que viens-tu faire ici, bête sauvage et couverte de sang ? » Comme le Prieur lui demandait : « Où est-elle ? » il répondit : « C'est le démon couvert de vieilles et ordes peaux, mais avec la grâce de Dieu je ne craindrai point, parce qu'une foi vraie m'a sauvé. » Et peu après, il s'endormit dans le Seigneur.

VIII. — Combien les Prieurs et surtout les infirmiers doivent être doux envers les malades.

Le même Frère a rapporté qu'un religieux du couvent d'Annecy, en Provence, nommé Guillaume et élevé à la prêtrise, ayant été placé sur la cendre, après avoir reçu l'Extrême-Onction, sembla s'éveiller d'un

profond sommeil, leva la main droite pour s'essuyer les yeux et dit en présence de toute la communauté : « Réjouissons-nous, Frères, parce qu'il y a grande joie dans le ciel, et que vous tous y participerez. Le chœur est rempli d'anges qui m'attendent. » Puis, se tournant vers le Prieur, il ajouta : « N'avez-vous pas vu l'ange qui m'a donné le baiser de paix ? » Celui-ci lui demanda s'il avait quelque chose à lui communiquer, il répondit : « Désormais je ne suis plus sous votre juridiction, le Seigneur vous payera pour moi. » Il parla de la sorte, parce que ce Prieur avait parfois été dur pour lui, pendant sa maladie. Puis, il mourut dans le Seigneur. Le dit Frère Raymond fut témoin de ce fait et le consigna par écrit. C'est pourquoi les prélats et les serviteurs doivent bien se garder de contrister les malades, puisque les saints anges daignent eux-mêmes les visiter, les assister et les consoler.

IX. — Comment le Christ apparut au Frère Vigoureux.

En Provence, il y avait un Frère, nommé Vigoureux. Après avoir servi Dieu, pendant plusieurs années, dans l'ordre de la Couronne, sans manger de viande,

il obtint la permission d'entrer dans celui des Prêcheurs, qui lui plaisait beaucoup. Aimé des Frères, humble devant Dieu, dévoué aux prélats, il y combattit fidèlement pendant plus de quinze ans, progressant dans les voies spirituelles, s'appliquant avec soin et ardeur à la prédication et déployant autant de zèle que de prudence dans la confession. A la fin, étant tombé gravement malade, au couvent de Bordeaux, il fit une confession générale à son Provincial. Le lendemain, le médecin ayant trouvé une amélioration sensible dans le pouls, le supérieur lui dit d'un air joyeux devant le médecin lui-même et deux religieux : « Ne craignez pas, mon très cher, car les médecins déclarent que vous guérirez de cette maladie. » — « Quant à moi, lui répondit-il, je ne le crois pas et je ne le désire pas davantage. » Le Provincial fit retirer tout le monde, et l'adjura par Jésus-Christ de lui expliquer pourquoi il lui avait ainsi répondu. « Hier, lui dit le malade, lorsque vous vous êtes retiré après m'avoir confessé, je demandais au Seigneur pardon des fautes que je vous avais déclarées, quand le Christ m'apparut Lui-même et me dit : « Ton Prieur a entendu ta confession, et Moi, je t'absous de tous tes péchés. Ne t'attriste pas de ce qu'on ne te soigne pas suffisamment ; bientôt mes anges te serviront à souhait. »

Le Frère mourut quelques jours après. Le Prieur Provincial écrivit lui-même tous ces détails au Maître de l'Ordre.

X. — Comment le ciel fut ouvert au Frère Pierre de Normandie mourant.

Pendant que Louis, roi très chrétien des Francs, se préparait à passer la mer à Aigues-Mortes, excellent port du royaume, beaucoup de Frères qui devaient faire la traversée avec lui, vinrent au couvent voisin de Montpellier. Parmi eux se trouvait Frère Pierre de Normandie. Tombé gravement malade, il fit sa confession générale, reçut l'Extrême-Onction et communia dévotement. Il s'était déjà fait coucher sur la cendre, selon la coutume des mourants, lorsqu'il demanda instamment le Sous-Prieur, qui avait entendu sa confession. Quand il fut arrivé, le malade, que sa grande faiblesse empêchait de rien voir, lui demanda s'il était seul. Sur la réponse affirmative du Sous-Prieur, il ajouta : « Très cher Père, je vais vous révéler ce que Dieu m'a montré pour ma consolation et celle des Frères, à qui vous pourrez le raconter, après ma mort. Tout à l'heure, pendant que vous récitiez None, au chœur, le ciel m'a été ouvert, le

mystère de la Très-Sainte Trinité m'a été révélé, et j'ai reçu l'assurance de mon salut. » Ce Frère mourut peu de temps après et entra, on le croit, dans le paradis. Je tiens ce fait du Sous-Prieur lui-même, qui l'a mis par écrit.

XI. — Comment le Frère Julien prédit sa mort.

Frère Julien, de douce mémoire, Prieur du couvent de Bordeaux, au moment de se rendre au Chapitre Général des Définiteurs en Angleterre, prédit sa mort à plusieurs bonnes personnes, et les salua comme s'il ne devait plus les revoir. Tombé malade au couvent de Beauvais, et sur le point de mourir, il apparut à une pieuse femme à Bordeaux même, à la distance de douze jours de marche. Pendant qu'elle priait, dans l'église des Frères-Prêcheurs, elle crut le voir élevé de terre, sur un nuage brillant, et tout seul. Elle lui demanda où il allait et pourquoi il était seul ; il répondit : « Je vais au Seigneur, mais ne craignez pas de me voir seul ainsi, car bientôt j'emmènerai toute la communauté avec moi. » Elle alla raconter sa vision, en versant des larmes abondantes, au Sous-Prieur, homme fort religieux, et lui prédit la mort du Prieur. Le Sous-Prieur prit note du jour et de l'heure

et trouva qu'elle avait eu lieu le même jour et à la même heure. L'évènement prouva bientôt l'entière vérité de cette vision; le Lecteur et onze Frères du dit couvent, moururent dans le courant de l'été.

XII. — Comment le Frère Pierre de Digne connut sa mort.

Il y avait, au couvent de Marseille, un Frère, appelé Pierre, originaire de Digne, jeune homme d'une extrême pureté et d'une grâce parfaite. Une personne pieuse vint un jour lui dire qu'elle l'avait vu tout vêtu de blanc, tenant en main un cierge allumé et marchant en tête d'une grande procession de saints. Le Frère en fit part à un de ses amis, en lui disant : « Mon très-cher, je crois vraiment que je mourrai bientôt : ne m'oubliez donc pas. » En effet, il acheva sa course dans la fleur de l'âge, *parce que son âme plaisait au Seigneur*.

XIII. — Comment un Frère, en Angleterre, vit une foule de démons.

En Angleterre, un Frère sur le point de mourir, crut voir devant lui une troupe de démons, et après elle, un chœur de saints, en habits blancs, qui marchaient processionnellement deux à deux; au-dessus

de chaque rang brillait une très belle couronne. Revenu un peu à lui, le malade raconta sa vision et parla de noirs démons, des frères blancs, accourus à son secours, et de la couronne qui s'élevait sur chaque rang, pour signifier la récompense, due à la fois au prédicateur et à son compagnon. Car il avait longtemps été tourmenté en se demandant s'il aurait la palme des prédicateurs, lui qui ne prêchait jamais, mais qui très volontiers accompagnait ses Frères en prédication. Il fut ensuite ravi en esprit, et revenant à lui peu après, il dit aux Frères qu'il avait été élevé au ciel, où il avait vu un très bel évangile selon Saint Jean. « Et voici que je m'en vais pour l'entendre. » A ces mots, il se reposa dans le Seigneur.

XIV. — Comment Frère Gualter mourant entendit une harmonie céleste.

Frère Gualter, du couvent de Norwich, en Angleterre, était un jeune homme remarquable par sa beauté, sa science, son éloquence et son excellent caractère. Ayant reçu les derniers Sacrements, il dit aux Frères qui récitaient dévotement autour de lui les psaumes de la pénitence et les litanies : « Mes Frères, le Seigneur est venu me visiter, dès que vous avez

commencé ces prières, Il m'a montré un lieu très élevé, où j'ai entendu après la voix du Christ Jésus et de sa très douce Mère, le chant suave des anges : cela m'a rempli de consolations. » Et il ajouta : « Rien ne saurait me troubler, car je suis appuyé sur la vraie foi et je me suis abandonné entièrement à la Bienheureuse Marie. » Il leur fit ses adieux, se mit à murmurer le nom de la Sainte Vierge et s'endormit dans le Seigneur, comme s'il eût été emporté par le sommeil le plus agréable, pendant que les Frères récitaient des psaumes et des prières.

XV. — Comment fut révélée a quelqu'un la mort de Frère Gualter.

En Irlande, au couvent de Cork, était Frère Gualter, homme d'une grande simplicité et d'une extrême bonté. Sa mort fut révélée, dans une vision, à un religieux du même couvent. Le jour suivant, il tomba malade et répondit à un Frère qui lui demandait comment il se portait : « Très bien, maintenant, car la frayeur que j'ai eue de la mort jusqu'à présent, s'est entièrement dissipée. Le Seigneur Jésus m'a apparu et m'a dit que mardi j'irais à Lui. » Or il disait cela le dimanche. Vers le milieu de la nuit suivante, il se mit

à réciter très pieusement, dans son lit, la messe des morts. Il chanta la préface, et après avoir fait une pause, comme pour réciter le canon, élevant de nouveau la voix, il dit : *Par tous les siècles des siècles* ; chanta le *Pater* et expira au lever de l'aurore, le mardi, selon que le Seigneur le lui avait promis. C'est le Prieur du couvent qui a rapporté ce fait et l'a écrit de sa main.

XVI. — Comment Frère Henri mourant vit le Seigneur.

Frère Henri de Pologne, du couvent de Varsovie, était à toute extrémité. Après avoir reçu avec piété les Sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, regardant fixement la croix placée devant lui, il se mit à chanter, au moment de rendre le dernier soupir, la fin de cette antienne : « *Je viens à Vous avec joie et confiance, ô Croix, puissiez-Vous tressaillir de même en me recevant, moi, humble disciple de Celui qui a été cloué sur Vous.* » Un Frère, qui était présent et qui me l'a écrit de sa propre main, lui ayant demandé ce qu'il voyait : « Je vois, lui répondit-il, le Seigneur Jésus-Christ et ses apôtres. — Serez-vous admis dans leur collège ? — Oui, ainsi que tous les

Frères qui resteront fidèles à l'Ordre. » Il répéta ces paroles, et, fixant de nouveau ses regards sur la croix, il se mit à sourire et à battre doucement des mains, en faisant éclater l'allégresse de son âme par ses gestes et par le rayonnement de son visage et de ses yeux. Un moment après, il dit aux Frères qui priaient autour de lui : « Il y a ici des démons hérétiques qui veulent ébranler ma foi; mais moi, je crois fermement au Père, au Fils et au Saint-Esprit, le seul vrai Dieu. » Et aussitôt il rendit l'âme à son Créateur.

XVII. — Comment Frère Boniface en vit plusieurs dans la gloire céleste.

Frère Raymond de Lausanne, ce religieux fervent et digne de foi, dont il a été parlé plus haut, a raconté que pendant qu'il était infirmier à Bologne, un Frère gravement malade, nommé Boniface, lui ayant demandé l'Extrême-Onction, il différa de convoquer la communauté et alla se coucher. Quand il vint le visiter, après Matines, celui-ci lui dit : « O Frère, qu'avez-vous fait ? Si, hier soir, j'avais reçu le corps du Seigneur, je serais maintenant dans le palais que j'ai vu, avec Maître Réginald, Frère Robert, et d'autres saints religieux qui sont morts. Ils sont venus

tout joyeux à ma rencontre, m'ont reçu et fait asseoir parmi eux. Tandis que nous nous réjouissions ensemble, voici que le Christ-Seigneur est entré dans le palais et m'a dit : « Tu dois sortir d'ici, parce que tu ne m'as pas encore reçu. » D'où je conjecture que si j'avais été communié et administré hier soir, ainsi que je l'avais demandé, je serais resté dans ce beau palais avec les Saints et nos Pères.

CHAPITRE IV.

I. — Des révélations faites touchant la mort des Frères.

Il y avait, au couvent de Lyon, un Frère, nommé Guide, d'une régularité parfaite. Après avoir réformé, par sa sainteté et son zèle, une ancienne communauté de moines dont il était prieur, il poursuivit sa carrière féconde dans notre Ordre. Quand il fut sur le point de mourir, un Frère, ancien et fervent, crut voir en songe un mort, étendu au milieu du chœur et entouré d'une multitude de Frères, vêtus de blanc et tout resplendissants, ainsi qu'un cloître très bien disposé. Il lui fut dit alors : « C'est lui qui a bâti ce cloître. » A son réveil, songeant que Frère Guide, actuellement malade,

avait relevé un monastère et l'avait parfaitement réglé au spirituel comme au temporel, il lui appliqua sa vision et pensa qu'il ne tarderait pas à mourir. Aussitôt une voix arriva jusqu'à lui : « Votre songe est vrai, disait-elle, ce Frère habitera dans Sion et se reposera dans Jérusalem. » En effet, Frère Guide mourut peu après.

II. — Comment un Frère annonça la mort du Frère Paul.

Une autre fois, il sembla au même Frère, qu'étant sur le bord d'un fleuve très rapide, il voyait une barque ballotée au milieu des flots, et deux Frères qui qui s'y trouvaient, exposés au plus grand danger. Dans sa frayeur, il criait : « Eh ! Eh ! au secours ! ils vont périr ! » Mais une voix lui répondit : « Ne craignez rien ; ils seront sauvés, parce qu'ils portent la fleur. » Il regarda et vit qu'en effet chacun d'eux tenait en main une fleur d'une couleur céleste. La tempête s'apaisa, et les Frères furent sauvés. Peu de jours après, deux jeunes religieux moururent dans le couvent.

Aux approches de la mort, ils furent en proie aux plus violentes tentations, mais comme ils avaient conservé la fleur et la force de leur jeunesse dans le Seigneur, ils échappèrent à la fureur des flots.

III. — Comment le même Frère annonça la mort d'un Frère malade.

A Venise, Frère Paul, homme distingué et excellent prédicateur, touchait à sa fin. Le Lecteur du couvent, qui était très pieux, s'étant endormi après Matines, vit en songe qu'on chantait la messe au chœur. A l'*Alleluia*, deux anges descendus du ciel se dirigèrent en toute hâte vers l'infirmerie. A son réveil, il raconta sa vision à deux Pères anciens, en ajoutant : « Je crois que Frère Paul mourra bientôt. » En effet, le même jour, pendant qu'on chantait l'*Alleluia* de la messe chorale, Frère Paul mourut, et la vision fut ainsi pleinement réalisée.

IV. — Comment un Frère apparut a celui qui lui était cher.

Deux jeunes Frères très fervents étaient unis d'une étroite amitié. L'un d'eux, ainsi que l'a raconté Maître Jourdain, apparut à l'autre après sa mort, plus resplendissant que le soleil, et lui dit : « Frère, les merveilles que nous avons entendues et dont nous nous sommes souvent entretenus, je les ai vues dans la cité de notre Dieu. »

V. — Comment une Abbesse vit le Frère Albert mort.

En Allemagne, une Abbesse de l'Ordre de Cîteaux pria beaucoup et fit beaucoup prier ses Sœurs pour un Frère-Prêcheur décédé, qui leur avait souvent adressé de bonnes exhortations. Un matin donc, s'étant assoupie, elle le vit devant l'autel, prêt à prêcher au peuple, mais suspendu en l'air. Effrayée elle criait : « Hélas ! Frère Albert va tomber, car il n'a pas de point d'appui ». Une personne vénérable, qui était là, lui dit : « Ce Frère est confirmé en grâce : il ne peut plus tomber. » Ainsi rassurée, elle écoutait ce qu'il allait dire. Frère Albert récita le passage de l'évangile selon Saint Jean : « *Au commencement était le Verbe*, jusqu'à ces paroles : *plein de grâce et de vérité.* » Puis il ajouta aussitôt : « Et ces choses, je les ai vues de mes yeux. »

VI. — Du Frère Herman qui pressentit sa mort et la prédit.

Frère Herman d'Allemagne crut voir, une nuit, dans un songe, un immense dragon qui le poursuivait jusqu'à Aldemberg, où se trouve un monastère de religieuses dont la Prieure était alors une fille de

Sainte Elisabeth. Quelques jours après, il y fut envoyé en prédication, et en partant il prédit à ses amis et à ses connaissances, quoiqu'il fut bien portant et joyeux, qu'il y mourrait certainement.

A peine arrivé, il célébra la messe le matin, et mourut le soir même. Des pèlerins qui passaient à cette heure devant ce monastère, aperçurent sur le toit de l'église une croix d'une grandeur et d'un éclat admirables. Attirés par sa beauté, ils se rendirent au monastère pour la contempler de plus près, mais ils ne l'aperçurent plus, et étonnés de ce prodige, ils en firent part à la Prieure.

VII. — Comment une moniale connut qu'un Frère était mort, en se faisant moine.

Un Frère prêchait au monastère de Sainte Agnès, à Madranich, en Allemagne. Une bonne religieuse pria l'abbesse de lui demander quel était le Frère qui venait de mourir au couvent des Frères-Prêcheurs. Interrogé par celle-ci, le Frère répondit : « Personne. » Je suis certaine, répondit l'autre, que quelqu'un vient d'y mourir ; car j'ai aperçu dans une vision, un grand personnage donnant, comme un père de famille, un denier à chacun des nombreux Frères-Prêcheurs qui

venaient à lui, et disant à un novice qui se présentait : « Frère, vous avez un peu tardé ; mais puisque vous êtes venu, vous aurez le denier ; seulement vous devrez attendre. » A son retour, le Frère, qui ne savait absolument rien de tout cela, trouva exposé le corps d'un gentilhomme.

Il s'était confessé pendant sa maladie, avait revêtu chez lui l'habit de l'Ordre, et s'était empressé de se faire transporter au couvent.

VIII. — Comment un Prieur obtint de Dieu d'être absout de sa charge.

En Toscane, au couvent de Todi, un Prieur très observant, profitant de la présence du Prieur Provincial, lui demanda instamment de vouloir bien l'absoudre de sa charge. N'ayant pu y réussir, il tomba à genoux devant lui, au moment de son départ, et lui dit : « Puisque vous ne voulez pas m'absoudre, je prie le Seigneur de le faire dans sa miséricorde. » A peine rentré dans sa cellule, il tomba gravement malade, et les Frères s'empressèrent de courir après le Provincial pour le prier de revenir sur ses pas, parce que le Prieur allait mourir. Or, la nuit même, ce Provincial avait cru prêcher, en songe, aux funérailles d'un

Frère, sur ces paroles de l'Evangile : « *Il arriva que le mendiant mourut et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham.* »

Étonné à la fois d'apprendre la maladie si subite du Prieur et de voir qu'elle concordait si bien avec la vision qu'il avait eue, il revint au couvent, et, le jour de la sépulture, il prêcha effectivement aux Frères et au peuple sur les paroles susdites, qu'on avait lues à la messe, le dimanche précédent.

IX. — Comment Frère Guillaume connut le jour de sa mort et le prédit aux autres.

Au couvent de Montpellier, un Frère, nommé Guillaume, qui était gravement malade, fit appeler le Prieur et lui prédit sa mort prochaine. Il lui fit sa confession générale, et le pria de le fortifier dans la foi avant qu'il mourût, « car l'heure approche », lui disait-il ; et il lui demanda d'assister à ses derniers moments. Le Prieur fit aussitôt, avec beaucoup de piété et de zèle, tout ce qu'il lui avait demandé. Lorsqu'ensuite il se fut couché, un bruit se fit entendre subitement dans la cellule, et une voix lui cria : « Lève-toi, lève-toi, Frère Guillaume se meurt. » Il

accourut avec la communauté, trouva le malade à l'agonie, et, selon qu'il l'en avait prié, il recommanda son âme à Dieu. Le mourant expira à la fin des litanies, en présence de tous les Frères. Or, on s'assura bientôt que le Prieur n'avait été éveillé par nul autre que par un bon ange du Seigneur.

X. — Comment Frère William apparut a Frère Benoît.

Frère William, Lecteur à l'université de Cambridge, apparut après sa mort à Frère Benoît, alors Sous-Prieur du couvent, qui crut voir près de lui un très grand personnage portant sur sa tête une belle couronne d'or. Le Sous-Prieur lui ayant demandé comment il se trouvait, le personnage en question répondit : « Il est déjà adorné d'une auréole et assuré de l'autre.

XI. — Comment, par l'apparition terrible d'une ame, il est montré de quel prix est le Saint Sacrifice de la Messe.

Frère Yves, breton d'origine et autrefois Provincial de Terre Sainte, homme rempli d'humilité, d'affabilité et de dévotion, était une fois en prières, après Matines,

dans l'église des Frères. Ayant levé les yeux vers la lampe du chœur, il aperçut, sous la forme d'une ombre, un Frère aux vêtements noirs et sordides. « Qui êtes-vous ? » lui demanda-t-il. — Celui-ci répondit : « Je suis Frère un tel, mort dernièrement, et qui, pendant sa vie, vous fut uni par une étroite amitié. — Comment vous trouvez-vous ? — Mal, très mal, car je suis condamné pour quinze ans à une peine horrible ! — Et pourquoi une telle condamnation, après une vie si régulière, si pieuse et fervente ? — Ne me le demandez pas, c'est par un très juste jugement que ce châtiment m'est infligé. Seulement je vous prie de me venir en aide. » Frère Yves lui répondit qu'il le ferait volontiers dans la mesure de ses forces. Au point du jour, il offrit à Dieu la victime du salut pour le dit défunt, et tenant entre ses mains l'hostie consacrée, il pria à peu près en ces termes : « Seigneur Jésus-Christ, si le Soudan d'Alep ou de Babylone tenait un esclave ou un captif dans les fers, et que son chambellan, qui le sert à son lever et à son coucher, lui demandât sa délivrance pour prix de ses services, le Soudan pourrait-il la lui refuser ? Seigneur, Vous n'êtes pas plus dur que le Soudan des Sarrasins, et je suis votre chambellan ; car, depuis bien des années, je Vous sers fidèlement. Eh bien !

puisque Vous tenez captif comme un esclave mon Frère chéri, pour prix de mes services, je Vous demande dans votre clémence de vouloir bien le délivrer. » Il répéta longtemps et avec larmes cette prière, non par une fois, ni deux, mais plusieurs fois, et termina la messe, en pleurant beaucoup. Or, la nuit suivante, étant en oraison, après Matines, il vit ce même Frère devant lui, sous un habit blanc et brillant, et lui demanda qui il était : « Je suis le Frère qui vous est apparu hier. — Comment vous trouvez-vous ? — Bien, par la grâce de Dieu. Vous m'avez demandé au Seigneur et il m'a donné à vous : je suis déjà délivré du purgatoire et je vais m'unir à la société des esprits bienheureux. » Et aussitôt il disparut.

XII. — Révélation touchant la mort du Frère Guerric

Un Frère Mineur, Guillaume de Méliton, homme pieux et véridique et maître en théologie, a raconté à nos Frères, à Paris, qu'une nuit il vit en songe un vase de cristal plein d'un vin excellent, placé devant lui. Il le regardait avec étonnement, lorsque soudain le vase se brisa et le vin se répandit. Ayant raconté cette vision à ses Frères et aux Maîtres Alexandre et

Jean de la Rochelle, ceux-ci l'interprétèrent en disant que quelque maître en théologie devait mourir sous peu. Quelques jours après, mourut Frère Guerric de Saint-Quentin, de l'Ordre des Prêcheurs et Maître en théologie, qui, aux termes de Frère Guillaume lui-même, était un vrai vase de cristal, par l'excellence de la sagesse, la profondeur et la pureté de la doctrine. Ce Frère l'avait aimé tendrement et était inconsolable de sa mort. La Vierge Marie lui apparut une autre nuit, au Chapitre, revêtue d'une gloire ineffable ; Elle était d'un côté, et de l'autre se trouvait Frère Guerric, le capuce rabattu sur les yeux, — ce qu'il avait coutume de faire par humilité. La Bienheureuse Vierge, appelant Frère Guerric, lui disait : « Approche, Frère Guerric, et inscris au livre de Vie, le nom des élus. » A son réveil, Frère Guillaume se trouva tout consolé de la mort de son cher compagnon, et raconta aux Frères la vision dans tous ses détails.

XIII. — Comment la Bienheureuse Vierge fit savoir a Frère Nicolas qu'il devait bientôt mourir.

Frère Nicolas de Giovenazzo, Prieur Provincial de la province romaine, crut voir lui apparaître Frère Raoul de Rome, ce religieux si fervent, dont nous

avons déjà parlé, et qui était mort depuis longtemps. « Très cher Frère Nicolas, lui disait-il, la Bienheureuse Vierge te fait dire de te tenir prêt, parce que t'attend une glorieuse couronne. » Frère Nicolas raconta la chose à ses Frères les plus intimes et mourut peu de jours après, dans de grands sentiments de piété.

XIV. — De la pieuse mort de trois dévots Frères.

Pendant que Frère Roland, ancien docteur en théologie de l'université de Paris, était malade à Bologne, le Lecteur du couvent aperçut, la nuit, dans une vision, Saint Dominique écrivant aux trois Frères Roland, Rodulphe et Lambert. Une autre fois, il vit Frère Roland installé dans une salle magnifique et décorée de belles peintures. Il révéla cette double vision à plusieurs Frères, avant qu'aucun des trois susnommés ne mourut. Or, à quelques jours de là, trépassèrent d'une sainte mort d'abord Frère Roland, puis Frère Rodulphe, ancien chapelain de l'église Saint-Nicolas, et enfin, Frère Lambert, Prieur plein de sagesse et de piété.

XV. — Autre vision touchant la mort d'autres Frères.

Vers le même temps, il sembla à Frère Jean de

Vicence, qu'une discussion était engagée dans les écoles, touchant l'amour de Dieu, et que Frère Rodulphe interrogé déclarait qu'il répondrait parfaitement, quand il serait dans le ciel. Le Frère infirmier crut voir, lui aussi, les lits du Prieur et de Frère Rodulphe, reliés ensemble par une corde et tirés vers le ciel par un cordon de soie rouge, avec les deux malades. Ils moururent en effet à cette époque, et furent attirés en même temps vers le Seigneur. Tout ceci a été raconté par ceux-là mêmes qui avaient eu ces visions.

CHAPITRE V.

I. — Des peines du purgatoire, infligées aux Frères, a cause de diverses affections terrestres.

Deux Frères, dont l'un était simple novice et l'autre ancien prédicateur, moururent le même jour, au couvent de Cologne. Trois jours après, le novice tout joyeux apparut à l'infirmier, qui l'a rapporté lui-même, en lui disant que sa prompte délivrance était due à la ferveur de sa conversion. Un mois après, ce fut le tour du prédicateur. Il apparut tout glorieux au même infirmier, ayant sur sa poitrine un collier magni-

fique, de nombreux diamants sur son vêtement, et une couronne d'or sur la tête. L'infirmier lui ayant demandé comment le novice avait été délivré si tôt et lui si tard, et ce que signifiaient ces insignes, il répondit : « Je suis resté plus longtemps en purgatoire, parce que j'ai été trop familier avec les gens du monde et que j'aimais trop les distractions ; mais je suis parvenu à une gloire plus haute. Le collier signifie la droiture de mes intentions ; les diamants, les âmes que j'ai converties ; la couronne, la gloire ineffable que j'ai obtenue du Seigneur. »

II. — Mort d'un certain jeune homme, montrant combien les jugements de Dieu sont a craindre, même par les élus.

Dans la province d'Angleterre, au couvent de Derbeye, se trouvait Frère Gérard, jeune religieux d'une grande piété qui, s'étant rendu dans une petite ville, y tomba gravement malade. Porté au couvent des Frères-Mineurs, il mit la main sur les yeux et se prit à rire de tout son cœur, en présence de deux religieux du couvent et de trois Frères-Prêcheurs. Le Sous-Prieur qui était là, lui demanda pourquoi il riait ainsi. Il répondit : « Saint Edmond, notre roi

martyr, vient d'arriver et la maison est remplie d'une multitude d'anges. Et il se mit à rire plus fort en disant : « Voici venir Notre-Dame, saluons-Là. Tous récitèrent le *Salve Regina*. Puis il ajouta : « Oh ! comme la Bienheureuse Vierge a bien accueilli cette salutation ! Elle a souri de joie. » Enfin, tournant les yeux vers la porte, il pâlit et s'écria : « Voici le Seigneur Jésus qui vient pour me juger. » Et tombant en agonie, il se mit à trembler de tous ses membres déjà inanimés, comme quelqu'un qu'on amène en jugement, et à suer au point que le Sous-Prieur, ainsi qu'il l'a certifié lui-même, pouvait à peine essuyer son visage. Le mourant soutenait le débat avec une terreur extrême, comme s'il eût été en présence d'un juge, et disait tantôt : « Cela est vrai ; » tantôt : « Il n'en est pas ainsi ; » quelquefois il suppliait la Bienheureuse Vierge de ne pas s'éloigner de lui ; d'autres fois, il répliquait vivement à ses accusateurs. « O Bon Jésus, dit-il entre autres choses, pardonnez-moi cette petite faute. » Le Sous-Prieur lui demanda : Qu'est-ce, très cher Frère ? Les petits péchés sont-ils comptés aussi bien que les grands ? — « Hélas, oui, répliqua-t-il, en poussant un profond soupir. » Le Sous-Prieur l'exhorta à ne pas perdre confiance, lors même qu'un ange venu du ciel lui persuaderait le contraire, parce

que notre Sauveur est plein de miséricorde. Il répondit avec un visage riant : « Oui, il est miséricordieux. » Et peu après, il expira. C'était l'an du Seigneur 1257, en la fête de Pentecôte.

III. — Comment Frère Richard moribond eut une vision terrible.

Quand Frère Richard, Lecteur en Angleterre, fut près de mourir : « Mes Frères, dit-il, priez beaucoup pour moi, car bientôt j'aurai de terribles apparitions. » Puis il se mit à rouler les yeux çà et là d'une manière effrayante, et à manifester une terreur extrême par les traits de son visage et par ses gestes. Enfin, revenu à lui, il dit : « Béni soit Dieu ! Je suis sauvé, grâce aux prières de mes Frères et à celles des Frères-Mineurs que j'ai toujours aimés. » Et il rendit l'âme en glorifiant le Seigneur.

IV. — Comment une vision de Frère Alain mourant montre qu'il est terrible de voir des démons.

Dans la ville d'York, en Angleterre, Frère Alain, Prieur, se trouvait à toute extrémité. Son visage prit tout à coup une vive expression de terreur, et il se mit à crier d'une voix effroyable : « Maudite l'heure où

j'entrai en religion ! » Puis il se tut. Peu d'instants après, son visage reprit sa sérénité, et il dit en souriant : « Non, non, bénie plutôt soit l'heure où je suis entré dans l'Ordre ! Bénie soit la très glorieuse Mère du Christ que j'ai toujours aimée ! » Et il se tut de nouveau. Les Frères qui l'entouraient, entendant ces paroles, priaient pour lui avec larmes. Au bout de deux heures, il dit à celui qui l'assistait : « Appelez tous mes Frères, car le Seigneur a exaucé leurs prières. » Quand ils furent entrés, il leur dit : « Ma première parole vous a troublés ; en voici la cause : d'horribles démons m'ont apparu, tout prêts à emporter mon âme. Effrayé et hors de moi, j'ai maudit ma naissance. Je vous assure, Frères, que si on pouvait avec du bronze et du soufre, allumer un feu qui s'étendît d'ici au bout du monde, et qu'on me donnât le choix entre marcher à travers ce feu et voir de nouveau d'aussi horribles démons, je n'hésiterais pas à préférer le premier parti. Par bonheur, la Reine du ciel accourut et les mit en fuite. A sa vue, je repris espoir, et, souriant de joie, j'ai béni Celle qui m'avait délivré et l'heure où j'entrai dans l'Ordre. » Ayant ainsi parlé, il mourut doucement, quelques instants après. Tout ceci a été rapporté par les Frères qui étaient présents.

V. — D'un prêtre séculier qui, étant malade, revêtit l'habit de l'Ordre, mais le quitta après sa guérison.

En Angleterre, le curé d'une église, homme avare et vicieux, étant tombé gravement malade, prit l'habit des Frères-Prêcheurs par crainte de la mort, et le quitta dès qu'il fut un peu rétabli. Il s'était déjà rendu coupable de bien des crimes quand il fut corrigé par le Père des miséricordes, au moyen de la vision suivante.

S'étant assoupi, un matin, il crut voir dans les airs Jésus-Christ assis sur son tribunal; tous ses péchés étaient écrits sur sa propre tête, et l'enfer s'ouvrait sous ses pieds, prêt à l'engloutir. Dans son effroi, il criait en regardant le Christ, mais son visage parut plus effrayant et plus terrible que la vue de l'enfer. Survint un personnage en habit de Frère-Prêcheur qui, après avoir dit au Christ : « Seigneur, que demandez-vous de cet homme ? » Il reçut cette réponse : « Qu'il paie pour ses péchés ou qu'il aille en enfer. » A son réveil, le coupable médita sur ce qu'il avait vu, confessa toutes ses fautes à Frère Martin, Lecteur du couvent de Norentan, et reprit l'habit avec beaucoup de dévotion.

Au bout d'un mois il retomba malade. Frère Martin, son confesseur, le voyant troublé aux approches de la mort, à cause de ses péchés : « Ne craignez rien, très cher Frère, lui dit-il, et ayez une confiance sans bornes dans la miséricorde de Dieu. Tout ce que j'ai fait de bien dans l'Ordre je vous le donne, à condition que vous espériez fermement. » A ces mots, le malade consolé le remercia avec effusion, et mourut après avoir reçu les Sacrements, dans les sentiments d'un parfait repentir. Après sa mort, Frère Martin vit en songe qu'on le dépouillait de ses vêtements grossiers, pour lui en donner de resplendissants. Il le pria de lui en obtenir du Christ de semblables, et le défunt lui répondit : « Bien-aimé Père, ceux-ci suffisent pour vous et pour moi. » Il parla ainsi, parce qu'il lui avait transmis les mérites de ses bonnes œuvres, qui, lorsqu'on en fait don, augmentent au lieu de diminuer.

VI. — Comment Frère Dominique mourant vit la Bienheureuse Vierge, et combien c'est mal d'admettre des séculiers au chevet des moribonds.

Frère Dominique, Prieur de Peaurentis, en Espagne, fit demander l'absolution de sa charge par des

Frères qui se rendaient au Chapitre Provincial. Ceux-ci ayant cherché à l'en dissuader : « Je suis certain, leur dit-il, que si les Définiteurs refusent de m'absoudre, je serai absous avant votre retour, par le Seigneur qui est le Prieur suprême. » C'est ce qui arriva, car il mourut avant leur retour. Peu d'instants avant sa mort, il dit à un Frère, assis devant lui : « Où est cette dame qui était là tout à l'heure ? » Celui-ci répondit : « Vous savez bien, Père Prieur, que les femmes n'entrent point dans nos couvents. » Il reprit : « Je veux parler de cette Femme qui portait l'Enfant Jésus dans ses bras ? Vous l'aviez devant les yeux. » Il se mit à faire sur lui plusieurs signes de croix ; puis, joignant les mains et élevant les regards vers le ciel, il remit son âme à la Bienheureuse Vierge qu'il avait vue. Après sa mort, il apparut visiblement à un Frère en prière. Stupéfait, celui-ci lui demanda : « N'êtes-vous pas mort, Frère Dominique ? — Je suis mort au monde, répondit-il ; mais je vis en Dieu. Je vous adjure de dire aux Frères qu'ils ne permettent plus aux séculiers de rendre visite aux mourants, car j'ai beaucoup souffert, pour avoir reçu la visite de mes parents, à mon lit de mort, et avoir été trop sensible à leurs larmes. »

VII. — Comment la figure du Frère Ferdinand s'illumina, et d'une peine subie par un autre Frère qui eut de la vaine gloire en chantant.

Dans le même couvent, il y avait un Frère, nommé Ferdinand, qui mourut après une longue et douloureuse maladie. Dès qu'il eut expiré, son visage devint tout resplendissant, au témoignage de ceux qui lui rendirent les derniers devoirs. Il apparut ensuite à l'un d'eux, pendant son sommeil. Celui-ci lui ayant demandé s'il était mort, il répondit : « Quant au corps, oui ; mais je vis quant à l'âme. — Quel est l'état du Frère Diégo ? » Ce religieux était mort depuis peu dans ce même couvent. « Le jour de la Pentecôte, il entrera dans le ciel. — Quelle a été sa peine ? — Il a été puni pour avoir eu de la vaine gloire en chantant. — Et nos Frères, comment se portent-ils ? — Bien, car ceux qui meurent dans l'Ordre ne périssent pas, vu que la Bienheureuse Vierge les assiste toujours à leur mort. — Comment saurons-nous que vous dites vrai ? — A ceci : le prochain dimanche des Rameaux, vous ne sonnerez pas la cloche et vous ne ferez pas la procession ordinaire. » En effet, aux approches de cette solennité, l'évêque frappa la ville d'interdit, et la prédiction fut ainsi réalisée.

Croyons donc que ces récits sont véritables et non vains et futiles. Celui-ci a été écrit par Frère Gilles d'Espagne.

VIII. — Peine d'un certain Frère, qui avait eu trop de recherche au sujet des beaux édifices.

Un Frère, trop adonné à l'architecture, étant venu à mourir, un religieux du même couvent, qui était allé prêcher au dehors, dit à son compagnon : « Notre ancien Frère un tel est mort aujourd'hui à Bologne. » Celui-ci lui demanda : « Comment le savez-vous ? » Il répondit : « Je l'ai vu, en songe : il semblait ramper des pieds et des mains dans le cloître, et tenait la règle avec laquelle il mesurait les murailles ; deux démons, l'un à droite, l'autre à gauche, le frappaient violemment. » De retour au couvent, ils surent qu'en effet ce Frère était mort ce jour-là.

En apprenant la vision rapportée, tous se mirent à prier instamment pour lui, et dans la suite il fut révélé à l'un d'eux qu'il avait été délivré, grâce au Bienheureux Dominique et à Saint Nicolas, auxquels ce vieillard avait toujours eu beaucoup de dévotion.

IX. — De la peine d'un autre, et du remède des scrupuleux.

Un vénérable et pieux évêque de Lisbonne, religieux de notre Ordre, a raconté qu'un Frère, qui avait une vraie passion pour les livres, apparut, entouré de flammes, à un de ses amis. Celui-ci lui demanda pourquoi il brûlait ainsi : « Hélas ! s'écria-t-il, c'est à cause des livres; ils me brûlent horriblement. » L'ayant ensuite consulté sur l'état de sa propre conscience, parce qu'il était fort scrupuleux, il lui répondit : « Consultez des hommes prudents, et tenez-vous-en à leur avis. »

X. — Peine du Frère Gaillard pour avoir accusé trop sévèrement son Prieur.

Frère Gaillard, Sous-Prieur du couvent d'Orthez, qui s'était rendu au Chapitre Provincial de Toulouse, fut frappé soudain de paralysie et perdit l'usage de la parole. Le Provincial lui dit que cela lui était arrivé, parce qu'il avait accusé trop sévèrement son Prieur, et qu'ayant péché par la langue, il était puni par elle. Le malade, l'approuvant par l'expression suppliante de son visage, se mit à baiser les mains de son Prieur

et à les porter fréquemment à son cœur et à ses lèvres. Le Prieur, touché de compassion, croyant surtout qu'il ne pourrait pas le confesser, convoqua les Frères au Chapitre et leur ordonna de prier. Quoique dévoré par la fièvre, le malade recouvra dans la journée le plein usage de la parole, fit pieusement sa confession générale, reçut la Communion et l'Extrême-Onction, et mourut trois jours après.

X[A]. — De la peine qu'un Frère souffrit, a caüse des beaux édifices.

Le jour même, il apparut en songe à un bourgeois de ses amis, dans la ville d'Orthez, qui est à quatre journées de Toulouse. Celui-ci crut le voir prêchant dans l'église, revêtu d'une dalmatique de diacre. Son visage était resplendissant, et son cou paraissait d'or. « N'êtes-vous pas Frère Gaillard ? » lui demanda son ami, tout étonné de cette splendeur extraordinaire. — « Oui, répondit-il ; sachez que je viens de mourir à Toulouse. — D'où vient que votre visage est si brillant ? — De la bonne confession que j'ai faite. — Pourquoi votre cou est-il d'or ? — C'est qu'il rappelle ma prédication et mon zèle pour le salut des âmes. » Puis, il le prit à part et lui montra, à travers

la manche de sa dalmatique son côté et sa poitrine presque entièrement brûlés. « Qu'est-ce que cela ? » lui demanda de nouveau son ami tout stupéfait. — Je suis brûlé de la sorte, à cause de mon amour exagéré pour les nouvelles constructions et les distractions qu'elles me causaient. — Comment pourrons-nous vous soulager ? — Si les Frères prient instamment pour moi, je serai bientôt délivré. »

Son ami alla le raconter, sous la foi du serment, au Prieur Provincial, qui écrivit aussitôt à tous les couvents, où le Frère avait eu ces nombreuses distractions, de doubler les suffrages qui lui étaient dus et de les acquitter sans retard, pour le soulagement de son âme.

XI. — Comment Frère Jean Balistaire fit connaître qu'il était resté sept jours au purgatoire.

Au couvent de Limoges, Frère Jean Balistaire, éloquent et très subtil prédicateur, apparut huit jours après sa mort, au milieu d'une grande gloire, à une personne recommandable de sa connaissance, qui nous l'a raconté elle-même. Il lui dit qu'il était resté sept jours en purgatoire, principalement pour s'être rendu coupable d'ingratitude, pour avoir trop aimé à

se récréer et avoir accordé trop de soulagement à son corps. On lui demanda quelle avait été sa souffrance. Il répondit qu'elle ne saurait être comparée à aucune autre. Interrogé sur l'état de conscience de celui, auquel il apparaissait, il fit cette réponse : « Il ne m'a pas été révélé ; mais, si vous persévérez, vous serez sauvé. » Et il ajouta : « Les fautes vénielles, comptées pour peu de chose sur la terre, sont plus tard fort dures à expier. » Enfin, on lui demanda comment il était sorti du purgatoire, et il l'expliqua en ces termes : « Le Seigneur a envoyé des anges pour m'en retirer. Ils m'ont emmené, en chantant, vers le Seigneur ; plus ils montaient, plus je sentais croître ma joie. »

XII. — Comment Frère Pierre apprit a un Frère qu'il était libéré du purgatoire.

Au couvent de Toulouse, mourut Frère Pierre, qui, plein de zèle pour la gloire de son Ordre, y attira un grand nombre d'excellents sujets. Dans sa dernière maladie, il avait promis à un de ses Frères, qui lui était fort dévoué, de lui apparaître après sa mort, si cela plaisait à Dieu, afin qu'il s'en réjouît, s'il était heureux, et qu'il le soulageât de tout son

pouvoir, s'il était dans la souffrance. Au bout de quelques mois, il lui apparut en effet pendant son sommeil, et lui dit qu'il avait été délivré du purgatoire, le jour de l'Ascension du Seigneur. Son ami lui ayant demandé s'il y restait quelque frère de sa connaissance : « Oui, lui répondit-il. Il y reste encore Frère Guillaume, qui a été Sous-Prieur à Toulouse et est décédé à Limoges, dans l'octave de Pâques. »

XIII. — D'un autre dévot Frère qui après sa mort apparut a un de ses amis intimes.

Un Frère, excellent religieux et bon prédicateur, apparut en songe, peu de jours après sa mort, à un de ses Frères qu'il aimait tendrement. Celui-ci, effrayé, lui demanda comment il se trouvait : « Très bien, répondit-il, et en très bon lieu. » Il voulut savoir pourquoi il avait été si effrayé, au moment de sa mort, car les Frères l'avaient vu souvent se cacher le visage et tourner la tête. Il lui fit cette réponse : « N'avez-vous pas lu qu'il est écrit : *Ceux qui ont peur seront purifiés ?* » Et il disparut aussitôt.

XIV. — Peine d'un Frère qui avait bu du vin pur, afin de bien dormir.

Un Frère, grand contemplatif, a raconté qu'il avait

cru voir dans le cloître le cadavre d'un religieux, dont la tête séparée du tronc roulait sur la margelle d'un puits voisin. Ayant demandé à ce Frère ce que cela signifiait, celui-ci répondit : « Je suis un tel et je souffre beaucoup, parce que je prenais du vin pur, afin de pouvoir dormir, tandis que les autres y mettaient de l'eau. Priez pour moi ; car c'est pour cela que vous avez eu cette vision.

Ce qui précède nous montre que l'affection trop vive pour les parents, la vanité tirée d'une belle voix, l'amour des constructions, l'attachement aux livres, le désir du gain, l'immortification dans le boire, le retard dans la confession, le manque de respect aux supérieurs, la sollicitude et la distraction des affaires extérieures, l'ingratitude pour les bienfaits reçus, le soulagement du corps, la recherche des consolations, la légèreté dans les paroles ; en un mot, qu'un excès quelconque, qu'on croit utile, et tant d'autres choses, qui nous apparaissent sans gravité, sont punis sévèrement, à la mort.

Ayons donc bien soin de nous en préserver, et, chaque fois que l'occasion s'en présentera, brûlons, expions ici-bas, pour être épargnés dans l'éternité.

CHAPITRE VI.

I. — Des pièges que le démon tend aux mourants.

Frère Raymond, de Lausanne, a raconté et écrit ensuite au Maître Général, qu'au couvent de Lyon, un Frère nommé Pierre, qui était à l'agonie, s'écria en sa présence et devant le Prieur : « Que fais-tu ici, bête cruelle ? » — « Qu'est-ce donc, Frère ? » lui demanda le Prieur. — « Le démon, lui répondit le malade, est là, caché sous la peau d'une horrible vieille ; mais il ne prévaudra pas contre moi, car la vraie foi me sauvera. » Et peu après, il mourut.

II. — Comment un novice, trompé par le diable, refusa de lire les heures ; mais ne persévéra point.

A Naples, un novice était malade. Le démon lui apparut, transfiguré en ange de lumière, et lui persuada de ne plus parler désormais à personne. Or, il se souvenait d'un péché, dont il ne s'était pas encore confessé. Comme il ne voulait pas lire les heures et s'obstinait à ne répondre à aucune question, les Frères s'apercevant qu'il était séduit, lui amenèrent Frère Nicolas de Giovenazzo, homme saint et fort instruit.

Celui-ci lui démontra, par des raisons et des exemples, que son silence était une ruse du diable qui voulait l'enlacer, afin de l'entraîner avec lui en enfer. A la fin, le malade, arraché à la gueule du diable, par les conseils et les prières des Frères, parla et découvrit sa ruse. Il mourut peu après, ayant fait une sainte confession.

III. — Comment deux démons apparurent sous un déguisement a un novice et lui persuadèrent de garder le silence.

Au couvent de Bologne, un novice à toute extrémité avait déjà reçu dévotement les derniers Sacrements, lorsque deux démons lui apparurent, sous l'apparence de bons anges, et lui dirent : « Tu es tellement coupable que nous ne pouvons pas te recevoir dans notre royaume, mais si tu veux suivre notre conseil, nous viendrons à toi dans peu de jours et t'introduirons dans cette même gloire dont nous jouissons.

Leur ayant donné son assentiment, ils lui ordonnèrent de garder le silence au point de ne plus prononcer un seul mot. Il le promit et ils lui rappelèrent en s'en allant, un péché mortel qu'il avait, par pur oubli, omis de confesser.

Un bon Frère, son intime ami, vint le visiter et, comprenant que ce singulier silence était dû à l'astuce des démons, lui prouva par des raisonnements et les exemples des saints combien les démons, sous l'apparence de la sainteté, s'efforcent de séduire ceux surtout qui sont à l'agonie. Convaincu par ces paroles, le Frère fit appeler Frère Henri, homme saint, et lui confessa son péché. Complètement absous par l'autorité du Prieur, il raconta en détail à plusieurs Frères la dite illusion diabolique. L'un de ceux qui était présent nous en a fait le récit.

IV. — Comment Frère Bertrand fut averti qu'il ne vivrait pas jusqu'à la fête de Paques.

Au couvent d'Avignon, en Provence, il y avait un Frère nommé Bertrand, prédicateur et chantre, plein de dévotion. Une nuit d'hiver, étant dans son lit, il se mit à chanter en lui-même : « *Celui qui a été crucifié est ressuscité d'entre les morts.* » Et aussitôt il entendit une voix qui lui disait : « Gare à toi, Frère, tu ne verras pas le temps où l'on chante ces paroles. » Il en fit part à un bon religieux qui me l'a raconté depuis. Peu après, il fut envoyé à Orange, sa ville natale. Il y tomba gravement malade et se fit porter au couvent

des Frères Mineurs. Lorsqu'il se trouvait déjà en danger de mort, il dit, en présence de son confesseur : « Pour Dieu, débarrassez-moi de ces fromages qui me pèsent beaucoup. » En effet, il s'était procuré ce jour là un grand nombre de fromages pour les besoins des Frères. Comme il répétait souvent ces paroles et que les assistants en étaient fort étonnés, parce qu'il n'y avait pas un seul fromage autour de lui, son confesseur finit par le comprendre et lui dit : « Ne craignez pas, très cher Frère. Par l'autorité de Dieu et de l'Ordre, je vous absous, si vous l'avez offensé en nous procurant ces provisions. » A ces mots, le malade garda le silence; puis il se mit à agiter sa main devant son visage, comme pour chasser des mouches. Son compagnon lui dit : « Que faites-vous, Frère ? » Il lui répondit : « Je vois des démons. » Alors le Frère lui donna une croix qui était là, et lui dit : « Défendez-vous avec cette arme. » Le malade la saisit fortement, se signa avec elle, la couvrit de baisers et dit en pleurant : « *Vous êtes un sceptre de droiture, un sceptre de royauté,* » et d'autres paroles semblables. Ensuite, l'ayant replacée dans un lieu convenable, il ajouta : « Je vois Saint Augustin. » Il avait une grande dévotion pour ce Saint et en faisait mémoire tous les jours : « C'est un grand saint, lui

répondit son compagnon, et un bon père bien capable de vous venir en aide. » Il se mit alors à chanter, comme il le pouvait, le *Salve Regina*, et, en chantant cette antienne, il s'envola vers le Seigneur.

Il fut enseveli avec une grande piété par les Frères Mineurs et trois de nos Frères, qui nous ont rapporté ces détails.

V. — D'un Frère moribond qui vit la croix et auquel le diable apparut.

Au couvent de Marseille, un jeune Frère malade, nommé Etienne, était gardé et entouré par les Frères, comme s'il eût déjà rendu le dernier soupir. Après avoir passé toute la nuit de l'Exaltation de la Sainte-Croix en agonie, il s'écria soudain en étendant les bras : Voici que je vois dans le ciel la croix du Seigneur, dont vous célébrez aujourd'hui la fête. » Le Prieur stupéfait lui présenta une petite croix qu'on avait mise devant lui, comme on fait pour les mourants, et lui dit : « Voici, mon fils, le signe de la croix de Dieu. » Il lui répondit : « Je ne vois pas celle dont vous me parlez, mais j'aperçois déjà dans le ciel la vraie croix du Christ. » On lui présenta de nouveau la croix. Il répéta trois ou quatre fois la

même chose, gourmandant ceux qui l'entouraient en leur disant : « Ne voyez-vous donc pas comme elle brille ? » Il dit ensuite au Prieur, en gémissant : « Voici quel piège l'ennemi m'a tendu ; il est venu avec une grande troupe de démons et a cherché à s'emparer de moi, comme de son esclave. Je m'y suis refusé absolument, en me déclarant serviteur du Christ, et disciple du Bienheureux Dominique. — Non, a-t-il répondu, tu es mon esclave, car hier tu as bu du vin, sans permission et contre le conseil du médecin, pendant que tu étais seul. » Alors le Prieur, Frère Pierre de Cazes, homme fort religieux, qui m'a raconté le fait, dit au malade : « Mon fils, confessez-vous-en avec douleur et vous confondrez le démon. » Il le fit avec larmes, et expira ensuite en bénissant le Seigneur et en célébrant les joies de la Bienheureuse Marie.

VI. — Comment Frère Pierre Guillaume mourant eut une vision terrible.

Dans le même couvent, habitait un vieux Frère nommé Guillaume, qui avait beaucoup travaillé dans l'Ordre dès l'origine. La nuit où il mourut (je le tiens du bon Frère qui l'assistait), il regardait souvent la

muraille voisine, d'un air effrayé. Peut-être y voyait-il cette cruelle bête qui apparut un jour à Saint Martin et dont on raconte qu'elle se posta devant lui sur un bras de la croix. Celui qui le servait lui demanda s'il voyait quelque malin esprit; il lui fit signe que oui. Alors le Frère jeta de l'eau bénite sur la muraille et le malade, en disant une prière, et celui-ci, tout joyeux, lui fit une humble inclination. Voyant qu'il était encore terrifié, il l'exhorta à la confiance en lui parlant de la miséricorde de Dieu, de la passion du Christ, et de la protection de la Bienheureuse Marie. Le malade se mit alors à pleurer, et quelques instants après, il mourut dans un grand sentiment de piété. Le dimanche précédent, il avait prêché fort dévotement sur ce verset : « *Je me suis réjouis de ce qu'on m'a dit : Nous irons dans la maison du Seigneur.* »

CHAPITRE VII.

I. — De ceux qui diffèrent de secourir les défunts.

Frère Bertrand, saint homme, compagnon du Bienheureux Dominique et premier Prieur Provincial de la Provence, disait la messe chaque jour pour les pécheurs. Frère Benoît, bon et prudent religieux,

l'ayant remarqué pendant son séjour au couvent de Montpellier, lui demanda pourquoi il priait si souvent pour les pécheurs et si rarement pour les morts. « C'est, lui dit-il, parce que les morts, pour qui l'Eglise ne cesse de prier, sont en sûreté et que leur salut est certain, tandis que nous autres pécheurs, nous n'avons pas cette assurance et que nous sommes environnés de dangers. »

— Très cher Prieur, reprit le Frère, s'il y avait ici deux mendiants également pauvres, l'un ayant son corps en bon état et l'autre privé de tous ses membres, lequel, dites-moi, vous empresseriez-vous de secourir? — Sans nul doute celui qui est incapable de s'aider lui-même. — Eh bien ! les morts sont dans ce cas, ils n'ont pas de bouches pour se confesser, pas d'yeux pour pleurer, pas de mains pour faire de bonnes œuvres ; ils ne demandent que notre secours et ils y comptent. Mais les pécheurs, sans parler de nos prières, peuvent s'aider de toutes les manières indiquées.

Le Prieur néanmoins ne se rendit pas à ce raisonnement. La nuit suivante, un mort d'aspect effrayant, lui apparut avec un cercueil en bois, en pesant lourdement sur lui : et dans la même nuit, il le réveilla, l'effraya et le tourmenta plus de dix fois. C'est pour-

quoi, dès l'aurore, Frère Bertrand fit appeler Frère Benoît et monta à l'autel en versant des larmes. Depuis lors, il célébra plus souvent la messe avec dévotion pour les morts. Celui qui a écrit ce fait l'a entendu de la bouche même du dit Frère Benoît.

II. — COMMENT UN FRÈRE APPARAISSANT A UN AUTRE LUI FIT CONNAÎTRE LES PEINES DES AMES AU PURGATOIRE.

Un Frère, envoyé en prédication, arriva dans un village et monta le soir dans sa chambre pour se reposer. Or, voilà que de jeunes libertins, réunis pour les funérailles d'un mort, dans une maison qui était en face, veillaient en se livrant à des jeux obscènes. Le Frère les entendit, et s'apitoyant sur leur folie, il se prit à fondre en larmes. A peine se fut-il mis au lit, qu'il crut voir se présenter devant lui quelqu'un qui parlait ainsi : « Je suis député par les âmes du purgatoire, et je viens dire de leur part à ceux qui entrent en possession des biens qu'elles ont laissés : *Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins mes amis, car la main du Seigneur m'a touché.*

Demain, ajouta-t-il, vous prendrez ces paroles pour texte de votre sermon ; vous attaquerez les jeux exécrables dont vous avez été le témoin et vous ex-

horterez les hommes à secourir charitablement leurs amis défunts. »

Sans différer, le lendemain même, après les funérailles, le Frère fit connaître à la foule la mission qui lui avait été donnée. Son discours fut très fructueux ; tous les assistants, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, furent profondément touchés, au point de fondre en larmes ; et le peuple se prit d'un zèle merveilleux pour secourir les proches parents défunts, et abolir les jeux détestables dont nous avons parlé.

III. — Combien c'est mal de ne pas satisfaire pour les défunts.

Frère Raoul de Rome, religieux de haute sainteté, dont il a déjà été question, dit un jour, devant les Frères, dans une conférence, qu'une des choses qu'il redoutait sans cesse entre toutes, était de mourir sans avoir rempli ses devoirs envers les morts.

IV. — Comment fut puni un défunt qui avait été le débiteur des ames.

Il arriva qu'un Frère, mort dans ce cas, apparut en songe longtemps après, à un de ses amis, l'air triste

et le corps tout brûlé. Celui-ci lui ayant demandé comment il se faisait qu'il ne fut pas délivré après une si longue expiation, il répondit : « C'est que je n'ai reçu aucun secours ; les autres défunts ont bénéficié de tous les suffrages que je leur devais moi-même. Voilà pourquoi j'implore et j'attends la miséricorde de Dieu et la vôtre. »

V. — Comment un Frère convers apparut a son Prieur, se plaignant que les Frères ne satisfissent point pour lui.

Au couvent de Clermont, le Prieur récitait ses psaumes pendant la nuit d'un dimanche, en se promenant dans le cloître. Tout à coup, un frère convers, décédé au couvent les jours précédents, lui prit la main et lui dit : « Prieur, veuillez dire aux Frères qu'ils font mal de ne pas s'acquitter des prières qu'ils me doivent. » Le Prieur entendait la voix et sentait la main, mais il ne voyait personne.

Effrayé, il convoqua aussitôt les Frères au chapitre et leur rapporta ce qu'il avait entendu. Il apprit alors que plusieurs d'entre eux n'avaient point acquitté leur dette envers le défunt, et leur recommanda de soulager sans retard son âme souffrante.

VI. — Un Frère lombard, célèbre prédicateur et fort zélé pour l'Ordre, se trouvant un jour fort accablé de tristesse, alla se baigner sans permission afin de se distraire. Pendant que son compagnon l'attendait sur le bord, il se noya dans un endroit où l'eau était basse et bien qu'il fût bon nageur. Un Frère qui l'aimait tendrement, se mit à prier pour lui de tout son cœur et se livra souvent à des austérités, en versant des larmes. Le défunt lui apparut en songe, une nuit, revêtu d'une chape en haillons et d'un capuce déchiré. Le Frère lui demanda comment il se trouvait. Il répondit : « Je ne suis pas damné, mais je souffre horriblement dans les flammes. » Et il lui montra ses bras, qu'il avait étendus à plaisir pour nager sans permission, affreusement brûlés jusqu'aux os. « Puis-je vous être de quelque secours ? — Oui, en priant, en disant la messe et en engageant les Frères à s'acquitter envers moi, et à faire même quelque chose de plus. »

Le Frère communiqua cette révélation à ses amis particuliers et à ses Frères et s'appliqua à faire prier beaucoup pour le défunt. Celui-ci lui apparut de nouveau pendant la nuit ; son vêtement avait retrouvé sa splendeur, et son visage sa beauté, bien qu'un peu pâle encore. Le Frère l'ayant interrogé sur son état

présent, il lui répondit qu'il était bien, mais qu'il attendait encore mieux, et discourut longtemps avec lui sur le purgatoire et sur le paradis.

VII. — D'un certain dévot Frère Mathieu qui fut retenu en purgatoire a cause de l'omission des suffrages qui lui étaient dus.

En Espagne, Frère Mathieu, pieux Lecteur et prédicateur, s'était fait remarquer par sa régularité pendant qu'il étudiait à Paris et qu'il professait dans sa province. Neuf jours après sa mort, il apparut à un Frère qui était en prière. Le Frère lui demanda de ses nouvelles : « Je suis bien, répondit-il, car je suis maintenant purifié et je vais vers le Christ. » Le Frère terrifié lui dit : « Comment êtes-vous resté si longtemps en purgatoire ? » Il lui fut répondu : « C'est par la négligence des Frères ; s'ils avaient récité leurs suffrages, j'aurais été délivré dès le troisième jour.

CHAPITRE VIII.

Du malheur des transfuges.

Après avoir parlé de l'heureuse mort des Frères et de leurs peines, il nous reste à ajouter quelques traits

relatifs à la fin misérable de ceux qui n'ont pas aimé notre fraternité, nous ont abandonnés, et quittèrent leur maison en transfuges.

I. — Un Frère, ancien dans l'Ordre, lettré, éloquent et très gracieux, s'éprit si misérablement d'amour charnel pour un frère, qu'il abandonna l'Ordre et que, s'adonnant à l'alchimie afin de l'enrichir, il vint en Sardaigne, où il avait appris qu'il y avait des mines utiles à l'exercice de son art. Il y fut d'autant mieux caché que nos Frères n'avaient pas de couvent dans cette île.

Après avoir témérairement passé une année et plus dans le désordre, il tomba mortellement malade et, ne pouvant trouver aucun Frère, il dit à deux clercs qui erraient avec lui : « Voici, mes très chers, que je meurs, misérable et charnel, hors du saint Ordre que j'ai abandonné.

J'ai l'habit de l'Ordre dans mon coffre de voyage, je vous le demande afin que vous m'en revêtiez au plus tôt et que vous m'ensevelissiez avec lui. »

Comme ils s'apprêtaient à le faire, tant de vermine sortit tout-à-coup de son corps que les clercs terrifiés s'enfuirent, déjà tout recouverts eux-mêmes, et ne purent, à cause de cette vermine, ensevelir le défunt.

II. — D'un autre transfuge qui vivait de vols et de rapines.

Un autre, des plus nobles de sa province, ayant quitté l'Ordre sur l'instigation de ses amis, en vint à une telle misère qu'il vivait seulement de vols et de rapines. Il vécut longtemps avec un usurier public qui était excommunié, tenant ses comptes et précepteur de son fils. Il mourut enfin misérablement parmi les excommuniés.

III. — D'un autre transfuge.

Un autre, qui avait été enchaîné par ses Frères à cause de ses péchés, fuyant la discipline de l'Ordre, obtint du Seigneur Pape d'entrer au monastère du Bienheureux Victor à Marseilles.

Les moines se félicitèrent de le recevoir, car c'était un excellent prédicateur et l'Abbé s'en faisait accompagner comme d'un grand maître.

Peu d'années après, il excita une grave querelle entre l'Abbé et les moines, et le monastère et l'archevêque d'Aix ; ayant dépensé beaucoup dans le dit monastère et y ayant peu rapporté.

Enfin, l'Abbé et les moines se défirent de ce fourbe et l'obligèrent à quitter la province.

IV. — Il en fut de même pour un transfuge de l'Ordre du monastère du Puy où il avait été reçu. L'ayant troublé par des discordes et des dettes, il en fut chassé avec déshonneur.

V. — D'un inquisiteur des hérétiques qui quitta l'Ordre dans la suite.

Il y eût, en France, un Frère inquisiteur de si grand renom, que presque tout le monde tremblait devant lui et que même les grands l'avaient en profond respect. Ayant refusé, par orgueil, de se ranger au conseil de ses supérieurs, confiant qu'il était dans la faveur populaire, les Frères le retinrent longtemps dans les liens, à Paris.

Plus tard, ses amis obtinrent sa délivrance du Seigneur Pape, et son admission dans un autre ordre. Il entra d'abord chez les Trinitaires, puis chez les moines de Saint-Victor, mais expulsé de l'un et l'autre Ordre il se réfugia à Clairvaux. Il y fut d'abord tenu en grand honneur, mais Dieu ne permit point que ses misères restassent plus longtemps cachées ; il fut, dans ce même couvent, chargé des plus humbles besognes, si bien, qu'humilié devant tous, il mourut de honte et de douleur peu de temps après.

VI. — De la peine d'un autre transfuge.

Un Frère, qui avait lu les sentences à Paris, sortit de l'Ordre à cause de certaines restrictions qu'il avait faites, et, de retour de la Curie, où il s'était rendu, il entra chez les Prémontrés (il n'avait en effet pas pu obtenir de retourner dans sa province, à cause du scandale qu'il y avait causé), et fut frappé, le jour même de Pâques, d'un mal caduc et horrible. N'étant pas encore corrigé, il fut atteint de paralysie, à Paris, où il aspirait au rectorat, et y mourut misérablement.

VII. — D'un autre transfuge qui se noyat.

Un autre Frère, très gracieux et admirablement doué, quitta l'Ordre, à la suite de tribulations. Son provincial s'offrit à lui pardonner s'il se repentait et à le faire entrer dans un autre couvent, s'il le voulait. Pour plusieurs causes raisonnables, il ne pouvait le recevoir dans le couvent qu'il avait quitté. Mais, le Frère, lui répondant avec hauteur, le quitta ; et voici que, peu de temps après, traversant un bras de mer, il fut soudain submergé devant La Rochelle.

VIII. — D'un autre transfuge, qui était de famille noble.

Un Frère, de famille très noble, apparentée à des comtes, entra dans l'Ordre et y demeura quelque temps. Peu après, alléguant qu'il ne pouvait y rester, il obtint du Pape, la permission de passer chez des chanoines réguliers. L'ayant fait, ces chanoines l'élurent supérieur. Il fut cité, se rendit à la Curie, disputa longtemps, et comme il en revenait, ayant obtenu sa charge, il mourut en route sans en avoir eu les honneurs.

IX. — Comment un autre transfuge, promu abbé dans un autre Ordre, périt percé de flèches.

Un Frère bien doué de qualités naturelles, habile dans le chant, la lecture, les écritures, la prédication et l'enseignement, beau de corps et agréable à tous, fut retiré des cours qu'il donnait volontiers, parce que cela sembla préférable à ses supérieurs.

C'est pourquoi il demanda la permission au Pape, par l'intermédiaire d'un évêque de sa parenté, de pouvoir passer à une abbaye de chanoines réguliers, où il espérait être élu abbé, grâce à l'influence de cet

évêque. Or, il arriva qu'au jour anniversaire où il avait déposé notre habit pour en prendre un autre, des gens s'exerçassent dans la cour de l'abbaye à lancer des flèches en son honneur, tandis qu'il était présent et les considérait. L'un d'eux banda son arc et atteignit le but, mais la flèche, se retournant sur lui, le frappa à l'œil en le blessant très gravement.

Conduit à Paris pour s'y faire soigner, aucun remède ne parvint à le guérir et il mourut bientôt dans la douleur et les angoisses.

X. — De la mort lamentable d'un autre transfuge.

Un autre, admirablement doué des qualités naturelles, gracieux et cher à tous, sortit de l'Ordre, par légèreté, et devint moine noir (bénédictin).

On lui donna un important prieuré dans une ville de Lombardie, soumise à Conrad, fils de l'Empereur Frédéric, autrefois empereur. Il devint bientôt, à cause de son esprit et de ses belles manières, familier de ce Conrad et l'un des grands de sa maison.

Il y déploya le faste des séculiers, ayant meute et oiseaux et s'occupant de vénerie.

Ayant un jour précédé la famille royale à Salerne pour préparer un logement, il se mit à table, et à peine

avait-on servi le premier plat, qu'inclinant la tête vers la muraille, il expira subitement.

XI. — D'un autre transfuge de grande autorité.

Il y eut en France, un Frère renommé, personnage vénérable, lettré, bon prédicateur, bien connu tant à la cour du roi qu'à l'université de Paris et qu'auprès de tous les grands. Après avoir enseigné longtemps et avec grand fruit, il fut déchargé par ses supérieurs.

En considération de ses services on lui offrit la charge qu'il choisirait, le dispensant, à cause de sa vieillesse et de sa débilité, de l'infirmerie, de l'hospice et des travaux du couvent.

Instigué par le démon, il ne put le supporter et se rendit à la curie, qui se trouvait alors à Lyon, et obtint par des amis influents qu'il y avait, de pouvoir entrer dans un autre ordre. Il retourna, muni des ses lettres, et changea d'habit. Or, Dieu pour le punir, permit que celui là qui avait été reçu partout comme un ange, lorsqu'il portait l'habit de l'Ordre ne parvint à entrer ni chez les moines bénédictins ni chez les cisterciens. C'est à peine s'il trouva un hospice où reposer la tête. L'un de ses neveux, qui par son influence avait été créé chanoine d'une église importante et le voyait en toute

révérence au temps où il était dans l'Ordre, ne voulait plus avoir avec lui la moindre relation ni même le secourir. Se traînant ici et là, comme un misérable et abject, il arriva à un endroit proche du couvent d'Arras, dont il avait autrefois fait partie, et y tomba mortellement malade.

Mais, avant que n'arrivassent les Frères qu'il avait fait appeler — ils étaient distants de deux heures — il mourut.

Il est vraisemblable que la miséricorde divine considéra les mérites de ceux qu'il avait amenés à la pénitence, et qu'il lui pardonna, à sa dernière heure, car, devant un prêtre et plusieurs assistants, il s'accusa avec véhémence, exaltant l'Ordre, se jugeant indigne d'un tel habit et mourut après s'être confessé et avoir dévotement reçu les Sacrements.

CHAPITRE IX.

I. — De ceux qui, après la mort, ont brillé par leurs miracles.

A la louange et à la gloire de Jésus-Christ, nous rapportons ce que les Frères d'Espagne nous ont écrit au sujet de Frère Pélage.

Ayant travaillé longtemps, humblement, avec ferveur et fidèlement, tant à l'office de la prédication qu'à l'audition des confessions, il alla se reposer dans le Seigneur au milieu des Frères à genoux et priant, au couvent de Coïmbre, dans le royaume de Portugal.

A quelque temps de là, comme on creusait à côté de la sienne une fosse pour un Frère défunt, une odeur ineffable s'évapora de son tombeau et un nuage en sortit avec suavité, devant le fossoyeur présent et les Frères accourus.

Le dit fossoyeur avait une fille infirme au point qu'elle ne pouvait se lever de son lit. Retourné chez lui il la voua au Frère Pélage. Se levant aussitôt, elle prit une amphore et, entièrement guérie, la rapporta emplie de l'eau du fleuve.

De même, comme les Frères du couvent fondaient une cloche et que, par une erreur du fondeur, beaucoup de cuivre manquait; un Frère, après avoir prié, prit de la terre du tombeau de Frère Pélage et la jeta dans le four. Incontinent, elle se changea en cuivre. La cloche fondue, il leur resta cent vingt six livres de cuivre, outre ce que les Frères avaient eux-mêmes recueillis. De l'avis du fondeur, le tiers manquait pour parfaire la cloche.

Une femme souffrait d'une infirmité dans les côtes

et à l'estomac. Son mari posa aux endroits douloureux, une chaussure qui avait appartenue à Frère Pélage; elle fut aussitôt guérie. Le même miracle arriva à cet homme.

Près de Coïmbre, un écuyer était violemment tourmenté par une fièvre aiguë. Ses amis lui posèrent sur le cou un peu de terre prise au tombeau de Frère Pélage, et la fièvre disparut.

Dans le même couvent, un Frère incendié par la fièvre se jeta sur le tombeau; et plus jamais la fièvre ne le tourmenta.

Un homme, qui avait commis beaucoup de fautes mortelles ne pouvait, ou plutôt ne voulait pas se confesser à cause de l'endurcissement de son cœur. Il s'approcha du tombeau du Frère Pélage lui demandant affectueusement de lui obtenir du Seigneur une confession faite avec contrition de cœur. Peu après, il fut saisi d'un tel repentir que — c'est son confesseur qui nous l'a rapporté — c'est à peine s'il pouvait se confesser à cause de l'abondance de ses larmes et de ses sanglots.

Un aveugle, qui s'était confessé parfois à Frère Pélage, entendit les miracles qui se faisaient après sa mort. Il se voua à lui avec beaucoup d'humilité et recouvra aussitôt la vue.

Sur son invocation, et en divers temps, cinq démoniaques furent guéris et vinrent à son sépulcre pour rendre grâce à Dieu et à son saint.

Mais, ce qui est bien plus étonnant encore, c'est que, deux Sarrazins minés par la fièvre, à Coïmbre, reçurent de la terre du tombeau de Frère Pélage et qu'ils furent aussitôt guéris par la miséricorde divine.

II. — Des différents miracles du Frère Gonzalve.

Il y eut également, dans la province d'Espagne, un Frère appelé Pierre Gonzalve qui fut enterré avec honneur et à l'invocation duquel se firent beaucoup de miracles. Le vénérable évêque de cette ville en consigna plus de cent quatre vingt et en envoya la relation sous son propre sceau au chapitre de Toulouse, célébré l'an 1258.

Tous avaient été examinés par des gens graves et dignes de foi et rapportés sous la foi du serment.

De ces miracles on compte cinq guérisons de lépreux et onze de démoniaques. Des aveugles, des sourds, des muets, des goutteux, des estropiés et nombre de gens atteints de fièvre furent guéris. Un arbrisseau ayant frappé l'œil de quelqu'un, deux épines lui restèrent dans l'œil, si profondément que

personne ne pouvait ni les extraire ni même les voir.

L'infortuné demanda l'aide de Frère Pierre Gonzalve et aussitôt les épines tombant dans son giron, il se trouva complètement guéri.

Une femme, qui perdait son lait depuis sept semaines, se désola de devoir faire nourrir son fils par une autre, parce qu'elle était fort pauvre. Ayant dit une prière au tombeau du Frère Pierre, elle retourna chez elle et pu nourrir son fils comme auparavant.

Des matelots, en péril de faire naufrage, invoquèrent Pierre Gonzalve, qui leur apparut aussitôt, disant : « Me voici ! » Et les ayant rassuré, il les conduisit au port.

Une femme, passant un fleuve dans une barque, fut prise de crainte et tomba à l'eau, ayant son petit fils dans ses bras.

Ayant invoqué Frère Pierre, au moment où elle tombait, et son mari ayant fait de même, de la rive, elle fut retirée du péril avec son petit enfant.

Quelqu'un a affirmé par serment qu'ayant été tourmenté par les fièvres durant six mois il enfla au point qu'il pouvait à peine se traîner avec un bâton.

Frère Pierre lui apparut et lui dit : « Viens à mon tombeau je te guérirai. » Il y vint et fut aussitôt guéri.

III. — Des miracles accomplis par le Frère Colomb, après sa mort.

Colombe de simplicité et serpent de prudence, cet homme vénérable que fut Frère Colomb, autrefois Prieur de Montpellier, consomma ses jours dans le bien et fut enterré en Provence, dans l'oratoire de la Bienheureuse Marie de Freins. Deux paralytiques furent guéris à son tombeau et nombre d'infirmes entièrement guéris. Cette sépulture est grandement honorée par les clercs et par le peuple.

IV. — Du grand nombre de miracles du Frère Maurice.

Frère Maurice, fervent prédicateur, du couvent de Toulouse, mourut au couvent des Frères Mineurs d'Albi et y fut enterré avec honneur. Un des leurs, Frère Ponce, homme pieux et sincère, nous a rapporté que plus de cinquante guérisons d'infirmités et de fièvres avaient été obtenues par ceux qui étaient venus s'agenouiller au tombeau du Frère Maurice.

V. — De la précieuse mort de Frère Guillaume.

Frère Guillaume de Syrrac, autrefois Prieur Pro-

vincial de Provence, était un homme religieux, droit et rempli de componction. Il s'endormit dans le Seigneur, à Bordeaux, et des femmes pieuses qui pleuraient sa mort, virent des clartés au dessus de son tombeau, et elles racontèrent aux Frères combien cette vision les avait consolées.

Or, Maître Pierre, régent des études à Bordeaux, ayant appris la mort de l'homme de Dieu et confiant dans la sainteté de celui qu'il avait connu, se rendit à son tombeau, souffrant d'un horrible mal de dents. A peine eut-il mis en bouche un peu de terre du tombeau que le mal disparut complètement et qu'il s'empressa de faire connaître la chose aux étudiants.

VI. — Des miracles qui ont illustré Frère Dominique.

Frère Dominique de Valence, du couvent d'Orthez, fut envoyé en prédication à Bazas, village de Gascogne. Après de grands labeurs soutenus dans la prédication, le ministère de la confession et la discipline régulière, il rendit son âme à Dieu dans un hospice de pauvres ; et pauvre lui-même fut enterré par des pauvres.

Beaucoup de monde fut guéri à son tombeau.

Une des Sœurs hospitalières ayant gardés les

sandales du Frère défunt, les donna à un pauvre pèlerin, sans permission, je pense, de la Prieure conventuelle. Le dit Frère apparut la nuit même à la Sœur lui réclamant ses sandales. Il apparaissait la même nuit au dit pèlerin, lui enjoignant de les reporter aussitôt à l'hospice ; ce qui fut fait. Les Frères du couvent ayant coupé les lanières en menus morceaux, les distribuèrent aux infirmes, et beaucoup d'entre eux furent guéris.

Quelqu'un, après avoir été longtemps malade dans un hôpital, s'en allait guéri, quand il fut repris par la fièvre. Revenu vers le Prieur de la maison pour implorer de nouveau sa miséricorde, celui-ci lui dit : « Va au sépulcre du Frère, récemment enseveli, et si tu crois, tu seras guéri. » Il y alla et fut guéri.

Un prêtre d'un Ordre hospitalier, souffrant beaucoup de la mâchoire, vint au tombeau du dit Frère Dominique et après l'avoir embrassé avec dévotion s'en retourna, délivré de son mal.

VII. — Miracles de Frère Bernard.

Frère Bernard de Canco était un religieux vénérable, d'une admirable ferveur pour la prédication, fléau des hérétiques et consolateur des fidèles. Tandis

qu'il vivait encore, le Seigneur fit par son intermédiaire un grand nombre de miracles, qui ramenèrent beaucoup d'âmes à la foi et à la vraie charité. Il mourut près d'Agen dans des vifs sentiments de dévotion. La nuit de sa mort, il apparut resplendissant à un Frère, qui priait dans l'église de Toulouse et lui dit : « Allons à l'église de la Bienheureuse Marie ». Il le suivit jusqu'à la porte de l'église, qui est appelée porte dorée et l'entendit dire avec piété : *Les pauvres mangeront et ils seront rassasiés*, etc., jusqu'à : *ils se souviendront*. Lorsqu'ils furent entrés, le Frère le vit revêtu d'une aube sacerdotale éclatante et élevé vers le ciel. Il se réveilla merveilleusement consolé, et après Tierce, il apprit que le même jour et à la même heure Frère Bernard était décédé. Il apprit également que beaucoup de guérisons se faisaient à son tombeau.

VIII. — De la mort et des miracles de Frère Walter.

Tandis que Frère Walter d'Allemagne décédait au couvent de Bâles, un lecteur des Frères de Strasbourg entendit, dans son sommeil, les chœurs des anges chantant le répons : *Dans la suavité des parfums*. Sachant qu'ils accompagnaient une âme, il

demanda à ceux qui passaient quelle c'était. On lui répondit que c'était l'âme du Frère Walter. A peine, le matin même, eut-il averti les Frères qu'un messager arriva de Bâles pour leur donner la nouvelle de sa mort.

Une dame de Strasbourg, dans les douleurs de l'enfantement, demanda au Seigneur d'avoir pitié d'elle, par les mérites de Frère Walter.

Ayant fait cette prière, elle s'endormit et s'accoucha durant son sommeil, ainsi qu'elle l'a raconté au Frère.

IX. — Comment on trouva une croix sur la poitrine de Frère Volliénard.

Comme on avait enlevé de leur tombeau les ossements de Frère Volliénard, de bonne mémoire, lequel succéda à Frère Walter dans la charge de Prieur, on trouva qu'une croix s'était formée sur sa poitrine, là où il avait coutume d'y faire ce signe. La croix était si bien faite qu'il n'y avait pas de doute qu'elle eut été formée par la main d'un ouvrier supérieur.

X. — De la mort et des miracles de Frère Conrad.

Un jeune Frère, Conrad d'Allemagne, qui dès sa jeunesse avait voué son corps à la chasteté, apprit au

Frère Albert, son oncle, que la Vierge lui avait annoncé sa mort prochaine. Ainsi qu'il l'avait prédit, il mourut et fut enterré dans un monastère de Sœurs, parce que les Frères avaient été iniquement chassés de leur couvent. Une moniale, s'approchant avec dévotion et foi de son tombeau, demanda la santé à Dieu, par les mérites du dit Frère. Elle fut aussitôt guérie d'une grave infirmité qui la faisait souffrir sans interruption, depuis cinq ans.

XI. — De la mort et des miracles du Frère Conrad.

Frère Conrad, autrefois Prieur de Constance et dont nous avons déjà parlé, était aimé de tous.

Il fut enterré dans l'église de Fribourg. Lorsque les Frères exhumèrent le corps bienheureux, un suave parfum se répandit de ses membres, imprégnant tout le monde d'une odeur délicieuse et, bien plus, excitant à la dévotion. La main de ceux qui l'avaient touché en resta longtemps imprégnée. Celle d'un Frère paralysé depuis six mois et dont le doigt tremblait recouvra une parfaite santé, par le simple attouchement des reliques du Frère Conrad.

Plusieurs personnes ont affirmé que, de son vivant, il avait accompli beaucoup de miracles.

XII. — De la mort et des miracles du Frère Bernard.

Au couvent de Toulouse, Frère Bernard, Gascon d'origine, fut un religieux vraiment obéissant et un zélé prédicateur. Il mourut à Urgel, fut enterré dans le cloître et y accomplit beaucoup de miracles.

Une jeune fille possédée y fut entièrement guérie. Douze aveugles, en des temps différents, y recouvrèrent la vue ; trois sourds, sept boiteux, quatre estropiés et plus de trente autres atteints de diverses langueurs, furent entièrement guéris par Dieu, à l'intercession de son serviteur. Les vénérables chanoines de l'église et ceux qui ont expérimenté ces bienfaits, en font foi.

Une jeune fille était considérée comme morte par les assistants et déjà ses yeux se fermaient lorsque le père s'écria avec larmes : « O Bienheureux Bernard, rends-moi ma fille, je te la voue. » Aussitôt la jeune fille rouvrant les yeux, revint à la vie.

Un prêtre, tourmenté par la fièvre quarte, se voua au Frère Bernard et fut aussitôt guéri.

Il en fut de même pour un autre, qui souffrait de la fièvre depuis deux ans.

XIII. — De plusieurs miracles du Frère Inard.

Deux jeunes gens ayant invoqué Frère Inard, autrefois Prieur de Pavie, furent miraculeusement libérés par Dieu de la prison, poursuivis par les gardes ils ne purent être rejoints, et vinrent déposer leurs chaînes sur son tombeau.

Un père, dont le fils était paralysé du bras, de la jambe et de la langue, ayant invoqué Frère Inard, toucha les membres arides de son fils et ils furent aussitôt guéris et le lien de sa langue délié.

Une religieuse du monastère de Josaphat frappa un porc avec tant de violence qu'il tomba comme privé de vie.

Se repentant de son accès et craignant d'être punie, elle invoqua Frère Inard avec larmes et, grâce à ses mérites, la vie fut rendue au porc par Celui qui sauve les hommes et les animaux.

Une Sœur, de l'Ordre des Humiliées, fit vœu au Frère Inard, de réciter trois fois le psautier si, par ses mérites, elle était guérie de la langueur qui la retenait au lit, impotente depuis une année. Aussitôt elle se trouva rétablie.

Un habitant de Pavie souffrait depuis quinze ans d'une hernie, au point que ses entrailles coulaient et

le faisaient horriblement souffrir. Il invoqua Frère Inard et fut aussitôt parfaitement guéri.

Une possédée conduite à son tombeau fut parfaitement guérie.

La miséricorde du Sauveur ne cessa point d'y répandre des miracles et des remèdes à beaucoup d'infirmités.

XIV. — Des miracles du Frère Jean.

Au couvent de Valenciennes, dans la province de France, Frère Jean d'Escaupont avait une santé précaire, mais une grande patience pour la supporter. Très avancé dans l'oraison, humble de cœur et dévot prédicateur, il a raconté secrètement à l'un de ses intimes, le songe suivant. Il se voyait dans une demeure resplendissante, se réjouissant en société très distinguée et très aimable, et il y entendit une douce mélodie qui chantait : Le voici, celui qui a méprisé la vie du monde. Il est arrivé au céleste royaume, il a prié le Tout-Puissant et s'est trouvé dans l'assemblée des Saints.

Peu de jours après, le dit Frère eut une fin édifiante.

Un frère convers, dans ce même couvent, était affligé par une grave infirmité et souffrait horriblement, ne sachant pas s'asseoir in loco verecundo.

Comme le médecin ne parvenait pas à le guérir, il se rendit au tombeau du dit Frère. Ayant invoqué la divine clémence et confiant dans les suffrages du dit Frère, il fut entièrement guéri et ne ressentit désormais plus rien de son infirmité.

Le Frère lui-même l'a raconté à celui qui a transcrit ces lignes.

XV. — Il y avait au couvent de Lyon un Frère du nom de Thabert, grand zélateur des âmes.

Après avoir prêché vingt ans et plus, presque sans interruption, dans la Savoye, il arriva un jour au village d'Aiguebelle où il avait prêché sa première messe et retiré beaucoup de fruit de ses prédications.

S'y sentant gravement atteint, il dit : « Veuillez préparer l'autel, car de même qu'ici j'ai célébré ma première messe, ainsi je crois que j'y dirai ma dernière ». Après l'avoir chantée, il se fit les onctions dernières, édifiant on ne peut plus ceux qui étaient présents, par de saintes paroles et l'ardeur de sa foi. Peu de temps après, un grand concours de peuples se fit à son tombeau où plusieurs furent guéris de langueurs. L'église des chanoines réguliers où son corps reposait s'enrichit même des offrandes qu'on y apporta.

XVI. — DES MIRACLES DE FRÈRE DOMINIQUE APRÈS SA MORT.

Frère Dominique de Ségovie, qui fut Provincial des Frères, en Lombardie et en Espagne, fut un homme vraiment dévot, discret et grand zélateur des âmes.

Tandis qu'on le portait à sa sépulture, en présence de l'évêque de Ségovie, d'un grand nombre de clercs et du peuple, un homme qui avait le bras desséché toucha son tombeau et fut aussitôt guéri.

Une femme paralytique ayant ouï dire ce miracle, envoya sa mante, le lendemain, pour qu'on la posa sur le tombeau.

Lorsqu'on la lui rapporta, elle s'en revêtit, en invoquant le Christ, et parfaitement guérie par les mérites de l'homme bienheureux, elle se leva en magnifiant Dieu.

Au simple contact de la poussière de son tombeau beaucoup furent également guéris des fièvres et de diverses langueurs.

FIN DU LIVRE INTITULÉ : VIES DES FRÈRES DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS.

BENEVOLE LECTOR, ORA PRO TRADUCTORE !

TABLE.